



Bulletin Officiel

N° 5347 Vendredi 28 Avril 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMUNIQUES DE PRESSE

SANIMED	2-3
TUNIS RE	4
L'ACCUMULATEUR ASSAD	4

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE (SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE)

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTL 2017-1 »	5-7
--	-----

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2017-2»	8-11
EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2017-1»	12-14
EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATTIJARI BANK SUBORDONNE 2017»	15-20
EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2017-1»	21-25

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AcTECH	26
--------	----

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

SOTRAPIL - AGO -	27
SOTRAPIL - AGE -	27
BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE - AGO -	28
SOCIETE AL JAZIRA - AGO -	28
BANQUE DE L'HABITAT - AGO -	29
BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA - AGO -	30
BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA - AGE -	31
LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR - ICF - AGO -	32
STAR ASSURANCES - AGO -	33
MODERN LEASING - AGO -	34

LIQUIDATION ANCITPEE D'OPCVM

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	35
ATTIJARI VALEURS SICAV	35

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

SICAV OPPORTUNITY	36
SICAV PROSPERITY	37

PROJET DE RESOLUTIONS

SOTRAPIL - - AGO -	38-40
SOTRAPIL - AGE -	41-42
L'ACCUMULATEUR ASSAD - AGO -	43-45

COURBE DES TAUX

46

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

47-48

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS - ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- TUNISIE PROFILES ALUMINIUM - TPR -
- OFFICE PLAST
- ONE TECH HOLDING - OTH -
- SOTRAPIL
- HANNIBAL LEASE
- UNION INTERNATIONALE DES BANQUES - UIB -
- AL KIMIA
- MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS -

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- ONE TECH HOLDING - OTH -
- HANNIBAL LEASE
- AL KIMIA
- MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS -
- UNION INTERNATIONALE DES BANQUES - UIB -

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ANNUELS DE SICAV ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- SICAV OPPORTUNITY
- SICAV TRESOR

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SANIMED

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 - BP 68 Markez Sahnoun

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR
REPRESENTANT LES PETITS PORTEURS**

1- Objet :

- La société SANIMED s'est engagée envers le marché financier à réserver un (1) siège au sein de son Conseil d'Administration au profit des petits porteurs.

A cet effet la société SANIMED informe ses actionnaires minoritaires que la désignation d'un administrateur les représentant au sein du Conseil d'Administration de la société aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour statuer sur les états financiers de l'exercice 2016.

2- Conditions de participation :

Les candidats éligibles à ce poste doivent se conformer aux conditions suivantes:

- Ne pas être déjà représenté au sein du Conseil d'Administration de la société SANIMED,
- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales.
- Une attestation qui prouve une participation n'atteignant pas les 0.5 % dans le capital social pour les actionnaires personne physique et morale non institutionnels et ne dépassant pas 5% pour les institutionnels.

3- Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent se présenter comme suit :

- Une demande au nom de Monsieur le président du conseil d'administration ;
- Une copie de la carte d'identité nationale pour les personnes physiques ou une copie récente du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale à représenter ;
- Une fiche de candidature (annexe 1) ;
- Un C.V détaillé pour les personnes physiques et les représentants des personnes morales ;
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (annexe 2).
- Une attestation de propriété des actions détenues, délivrée par l'intermédiaire en bourse chez lequel les titres sont inscrits en compte ou par le teneur du registre des actionnaires de SANIMED.

1- Dépôt de candidatures :

Les candidatures doivent être envoyées dans une enveloppe libellée au nom de Monsieur le président du conseil d'administration de la société SANIMED et portant la mention : « **Ne pas ouvrir / Appel à la candidature pour le poste d'administrateur représentant les petits porteurs** » et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapide poste à la société SANIMED Route de Gremda Km 10,5 Markez Sahnoun 3012 Sfax BP 68, (le cachet du bureau d'ordre fait foi).

L'élection aura lieu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 Mai 2017 à 10H à L'hôtel Regency Gammarth la Marsa.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

- Suite -

ANNEXE 1

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Profession / Activité :

Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale :
.....
.....

ANNEXE 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Demeurant à

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les petits porteurs au sein du Conseil d' Administration de la société SANIMED pour le reste du mandat des administrateurs actuels.

Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales.

Signature

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Réassurance « **Tunis Re** », s'est réuni le 27 Avril 2017, a arrêté les états financiers relatifs à l'exercice 2016 et a examiné l'activité de la société au 31 Décembre 2016.

Les faits marquants de l'exercice 2016 se récapitulent en ce qui suit :

- Une évolution notable du Chiffre d'Affaires de 13% atteignant ainsi 113,4 Millions de Dinars ;
- Une importante augmentation de la rétention de quatre points pour atteindre 61% contre 57% en 2015 ;
- Un renforcement de 11% des provisions techniques ;
- Une amélioration du résultat technique net de rétrocession de 2,3% passant de 13,990 M DT à 14,310 MDT en 2016 ;
- Une amélioration du Ratio combiné pour atteindre 90,5% en 2016 contre 91,6% en 2015 ;
- Une nette évolution des revenus des placements de 25% par rapport à l'année 2015
- Un résultat global Excédentaire de 15,905 Millions de Dinars en nette amélioration de 10% par rapport à l'exercice 2015.

Ce résultat a subi l'impact d'une contribution exceptionnelle à l'Etat, qui a fait relever le taux d'imposition de 35% à 42,5%. En neutralisant cette hausse le résultat serait de 17,468 MDT en hausse de 21% et avec un taux de réalisation de l'objectif à 107%.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire, le 02 Juin à 11H30 mn à l'hôtel le Place Gamarth, et de lui proposer la distribution de **0,500 Dinar par action** au titre de dividende de l'exercice 2016.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2017 - AS - 4604

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siege social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I Ben Arous.

La Société « L'Accumulateur Tunisien Assad », informe ses actionnaires, que son Conseil d'Administration s'est réuni le Mardi 28 Mars 2017 pour passer en revue l'activité de la société relative à l'année 2016 et arrêter les états financiers y afférents.

Le Conseil constate avec satisfaction une forte amélioration des performances en 2016, faisant suite à une année 2015 difficile, affectée par des facteurs conjoncturels exceptionnels. Il en ressort de ces états un bénéfice net part du Groupe de 2 782 017 DT en 2016 contre un déficit de 2 267 062 DT en 2015.

La forte croissance en 2016 est principalement expliquée par l'amélioration de l'activité d'exploitation et notamment :

- La nette amélioration du chiffre d'affaires consolidé atteignant 97 458 597 TND, en progression de 10% ;
- La réduction des coûts de production grâce à l'augmentation du taux de recyclage ;
- La forte croissance de l'activité en Algérie, avec une progression du chiffre d'affaires de 88%.

Grâce à une baisse des charges financières, due en outre à la réduction sensible de la dette nette ajustée (compte non tenu de l'emprunt obligataire de 25 MDT) qui a diminué de 40% par rapport à 2015 s'élevant à 21.0 MDT, l'exercice 2016 s'est soldé par une nette amélioration de l'ensemble des fondamentaux du groupe. Le résultat brut d'exploitation consolidé a augmenté de 44.9% passant de 10.6MTND en 2015 à 15.4MTND en 2016.

Sur la base de ces réalisations et du plan d'actions mis en place par le management, le Conseil est pleinement confiant quant à la capacité du Groupe à réaliser une belle performance en 2017.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2017 - AS - 4605

AVIS DE SOCIETES

Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne

BANQUE TUNISO-LIBYENNE -BTL-

Société anonyme au capital de 100 000 000 dinars divisée en 1 000 000 actions
de nominal 100 dinars
Siège social : 25 Ave. Kheireddine Pacha. B.P : 150, Montplaisir -1073 Tunis-

**Emission d'un Emprunt Obligataire
« BTL 2017-1 »
Sans recours à l'appel public à l'épargne**

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03/06/2016 a autorisé l'émission par la banque d'un Emprunt Obligataire et/ou subordonné pour un montant de 30 millions de dinars et ce sur une période de cinq ans à sept ans, et a donné, pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités nécessaires.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le 22/02/2017 et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et ce sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

DUREE	TAUX D'INTERET	AMORTISSEMENT ANNUEL
5 ans	7,62%	Annuel constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

✓ **Montant :**

Le montant nominal de l'emprunt obligataire est fixé à 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars divisé en 200 000 obligations susceptible d'être porté à 300 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire «BTL 2017-1» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

✓ **Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **10/04/2017** auprès de MAC SA, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le **10/05/2017**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 30 millions de dinars est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/05/2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

✓ **But de l'émission**

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

3. Caractéristiques des titres émis :

- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations.

- **Dénomination de l'Emprunt :** BTL 2017-1.

- **Nature des Titres :** Titres de créance.

- **Forme des Titres :** Nominatives.

- **Catégorie des Titres :** Ordinaire.

- Suite -

- **Modalité et délais de délivrance des Titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites délivrée par MAC SA, Intermédiaire en Bourse.
- **Prix de souscription et Prix d'émission** : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance des Intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/05/2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/05/2017**.
- **Date de règlement** : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe : Taux annuel brut de 7,62% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Amortissement et remboursement** :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 DT par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

- **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.
- **Paiement** : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 mai** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/05/2018**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/05/2018**.

- **Taux de rendement actuariel:**

- ✓ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,62% l'an.

Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt

- ✓ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 5 ans.

- ✓ **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne de l'emprunt « Emprunt BTL 2017-01 » est de 3 ans.

- ✓ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration pour les obligations de cet emprunt est égale à 2,731 années.

- ✓ **Mode de placement :**

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

- ✓ **Cessibilité des obligations :**

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

- Suite -

✓ **Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

✓ **Domiciliation de l'emprunt :**

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « BTL 2017-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **MAC SA intermédiaire en bourse**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera par ce dernier la quantité d'obligations y afférente.

✓ **Fiscalité des titres :**

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

✓ **Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

✓ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire**

Selon les règles prudentielles régissant les banques exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription à ce taux fixe risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux variables.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligatoire
« HL 2017-2 »**

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **01/06/2016** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars **120.000.000 DT** sur 2016 et 2017 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **03/12/2017** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « **HL 2017-2** » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars;
- Nominal de l'obligation : 100 dinars par Obligation ;
- **Forme d'Obligation** : les obligations sont nominatives ;
- **Prix d'émission** : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- **Durée et Taux d'intérêt** : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : **7,65%** brut l'an ou variable (**TMM+2,35%**) brut l'an au choix du souscripteur ; Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : **7,85%** brut l'an ;
- **Amortissement** : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit **20** Dinars par obligation. Cet amortissement commence à la 1ère année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2017, qui s'élèvent à 307 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2017 est de 80 millions de dinars

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **20/04/2017** et clôturées sans préavis et au plus tard le **10/07/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/07/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **20/04/2017** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt : « HL 2017-2 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/07/2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/07/2017**.

- Suite -

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société

Le **26/01/2016**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de **BB (tun)** attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : **BB (tun)** ;
- ✓ Note à court terme : **B (tun)** ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

Le **13/03/2017**, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB (tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease.

Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° **96-113** du **30/12/1996** portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes

- Suite -

morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

Renseignements généraux

Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « **HL 2016-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe à fin mars 2017, neuf emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **HL 2016-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **HL 2016-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 05 avril 2017 sous le n°17-0967, du document de référence « HL 2016 » enregistré auprès du CMF en date du 30 Août 2016 sous le n°16-003 et de l'actualisation du document de référence « HL 2016 » enregistré par le CMF en date du 05 Janvier 2017 sous le n° 16-003/A001. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2017.

La note d'opération et le document de référence « HL 2016 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017 et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 20 Avril 2017 et le 30 Avril 2017.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« CIL 2017-1 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **19 mai 2016** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2016, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **23 Mars 2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de vingt (**20**) Millions de Dinars susceptible d'être porté à trente (**30**) Millions de Dinars selon les conditions suivantes :

- Durée : 5 ans ;
- Taux : Fixe à 7,60% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «CIL 2017-1 »

Montant : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de 7.60% brut par an. Ce taux est calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour

- Suite -

un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,60% l'an.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2017-1 » seront émises sur une durée de **5 ans**:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,732 Années**.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27/06/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **27/06/2017**, soit la date limite de clôture des souscriptions et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **27/06/2022**.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **27 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **27/06/2018**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **28/04/2017** et clôturées au plus tard le **27/06/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **27/06/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au

- Suite -

25/07/2017, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **28/04/2017** aux guichets de BIATCapital, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 – Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **CIL 2017-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BIATCapital, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir **stable** et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **24 mars 2016**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **30 Mars 2017**.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing, s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, BIATCapital de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt «CIL 2017-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis .

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2017-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0969 en date du 13 avril 2017, du document de référence « CIL 2016 » enregistré par le CMF sous le n° 16-009 en date du 30 novembre 2016, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017, des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice

2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2017 .

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais auprès de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », de BIATCapital - intermédiaire en bourse, Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 – Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017, les états financiers relatifs à l'exercice 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2017 de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement au plus tard le 20 avril 2017, le 30 avril 2017 et le 20 juillet 2017.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016 pour tout placement sollicité après le 30/04/2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «Attijari bank Subordonné 2017»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari bank réunie le **10 juin 2015** a autorisé l'émission de nouveaux emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés à hauteur maximale de 200 millions de dinars sur une période de 3 ans en une ou plusieurs émissions sur les exercices 2015, 2016 et 2017, et a délégué au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Directeur Général, les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités et les conditions de cet emprunt.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari bank réuni le **14 février 2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné courant l'année 2017 d'une enveloppe de 60 000 000 dinars et a autorisé le management de la Banque d'arrêter et de fixer les modalités et les conditions de cet emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari bank a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire subordonné «Attijari bank Subordonné 2017» comme suit :

- ❖ Montant de l'emprunt : 60 millions de dinars, réparti en 2 catégories :
- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,40% et/ou au taux variable TMM+1,90% ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,50% et/ou au taux variable TMM+2,10%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant : L'emprunt obligataire subordonné « Attijari bank Subordonné 2017 » est d'un montant de 60 000 000 de dinars, divisé en 600 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT..

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **29 mars 2017** et clôturées au plus tard le **31 mai 2017**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant de l'émission (60 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 60 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31 mai 2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **27 juin 2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts.

Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

- Suite -

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **29 mars 2017** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

L'émission du présent emprunt obligataire subordonné «Attijari bank Subordonné 2017» s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de Attijari bank et dans le but de se conformer davantage aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisées (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance), De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers
- **Dénomination de l'emprunt** : «Attijari bank Subordonné 2017»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance)
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, Intermédiaire en Bourse.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31 mai 2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **31 mai 2017**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

- Suite -

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**
 - ✓ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,90% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 190 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.
 - ✓ **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce**
 - ✓ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.
 - ✓ **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription la catégorie et le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la Catégorie A et à la troisième année pour la Catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le 31 mai 2022 pour la Catégorie A et le 31 mai 2024 pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée,

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **31 mai** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **31 mai 2018**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **31 mai 2018** pour la catégorie A et le **31 mai 2020** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Pour les obligations subordonnées de la Catégorie A, ce taux est de **7,40 %** l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations subordonnées de la Catégorie B, ce taux est de **7,50%** l'an pour le présent emprunt.

- Suite -

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de février 2017 (à titre indicatif) qui est égale à 4,2542%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,1542% pour la Catégorie A et de 6,3542% pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,90%** pour la Catégorie A et de **2,10%** pour la Catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la Catégorie A.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné « Attijari bank Subordonné 2017 » est comme suit:

- ✓ 3 années pour la Catégorie A.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,738 années** pour la catégorie A et **4,297 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « Attijari bank 2016 ».

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- Suite -

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 19 décembre 2016, Capital Intelligence a attribué à Attijari bank les notes suivantes :

- ✓ Note à long terme : BB ;
- ✓ Note à court terme : B ;
- ✓ Perspectives d'évolution de la note à long terme : Stables.

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une Assemblée Générale Spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Attijari bank Subordonné 2017» seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari bank s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari bank Subordonné 2017» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné «Attijari bank Subordonné 2017 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

- Suite -

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

• **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés de même rang déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination) telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance ».

• **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

• **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération «Attijari bank Subordonné 2017» et du document de référence « Attijari bank 2016 » enregistré par le CMF en date du 28/11/2016 sous le n° 16 – 008. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016 pour tout placement sollicité après le 30/04/2017.

La note d'opération «Attijari bank Subordonné 2017» ainsi que le document de référence « Attijari bank 2016 » sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Attijari bank, 24, rue HédiKarray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité de Attijari bank relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF, respectivement au plus tard le 20 avril 2017 et le 30 avril 2017.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« TUNISIE LEASING 2017-1 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le **07/06/2016** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **21/12/2016** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2017-1 » d'un montant de 30 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1,80% brut l'an au minimum et TMM+2,50% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 7% brut l'an au minimum et 8,20% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 7,55% brut l'an et/ou TMM+2,35% sur 5 ans.
- Catégorie B : 7,80% brut l'an sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2017-1 » est d'un montant de 30 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 300 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2017-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **21/03/2017** et clôturées sans préavis au plus tard le **07/06/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **07/06/2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **07/06/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/06/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **21/03/2017** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax, Gabès et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 368 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 110 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 30 millions susceptibles d'être portés à 40 millions de dinars, objet de la présente note d'opération), 87 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2017-1 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE VALEURS.

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **07/06/2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **07/06/2017** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations «TUNISIE LEASING 2017-1» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Suite -

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,35% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,55% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,80% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **07/06/2022** pour la catégorie A et le **07/06/2024** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **7 juin de chaque année**. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **07/06/2018**. Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **07/06/2018** et le premier remboursement en capital aura lieu le **07/06/2020**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,55% l'an pour la catégorie A et de 7,80% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2017 à titre indicatif, qui est égale à 4,248% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,598%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,35% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations de l'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2017-1» sont émises selon deux catégories :

- une catégorie A sur une durée de **5 ans** ;
- une catégorie B sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

- Suite -

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,734 années** pour la catégorie A et **4,273 années** pour la catégorie B.

Garantie : Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **03 février 2017**.

Notation de la société: En date du **24 mars 2016**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à **BBB+ (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars

- Suite -

(5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TUNISIE LEASING 2017-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres : Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TUNISIE LEASING 2017-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2017-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 06/03/2017 sous le n° 17-0963, du document de référence « Tunisie Leasing 2016 » enregistré auprès du CMF en date du 9 Novembre 2016 sous le n° 16-005, des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUI LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Inte Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017 et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2017 et le 30 avril 2017.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**Société AeETCH**

Siège Social : 29, Rue des Entrepreneurs, Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport

La société AeTECH publie ci-après ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2017.

(en Dinars)	1T/2017	1T/2016	Var	31/12/2016 *
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 667 949	3 486 608	5%	15 414 247
CA DISTRIBUTION	2 416 974	2 971 070	-19%	12 693 433
CA SOLUTIONS	1 250 975	515 538	143%	2 720 814
PRODUITS FINANCIERS	-	-	-	28 642
CHARGES FINANCIERES	58 995	93 118	-37%	389 035
CHARGES D'EXPLOITATION HORS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 723 866	3 314 285	12%	15 848 389
DONT CHARGES DE PERSONNEL	471 338	468 892	1%	1 814 328
DONT AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	242 378	249 995	-3%	1 050 212
EBITDA	- 55 917	172 323		- 434 142
Marge d'EBITDA	-1,52%	4,94%		-2,82%

* Les indicateurs ont été élaborés à partir de la Comptabilité Générale.
Les chiffres au 31/12/2016 sont en cours d'audit.

Chiffre d'Affaires

Au 31/03/2017 les produits d'exploitations s'élèvent à 3,668 MTND contre 3,487 MTND en 2016, soit une augmentation de 5%.

Cette augmentation est la résultante d'une importante hausse du chiffre d'affaires de l'activité "Solutions" (143%), par rapport à 2016 sur la même période, qui a passé de 0,515 MTND à 1,251 MTND.

L'activité "Solutions" a contribué à hauteur de 34% du chiffre d'affaires global.

L'activité "Distribution" quant à elle a atteint 2,417 MTND de chiffre d'affaires réalisant ainsi une baisse de 19% par rapport à 2016 sur la même période expliqué par la rétraction de marché des recharges et scratch cartes.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation (hors amortissements et provisions) sont passées de 3,314 MTND au 31/03/2016 à 3,724 MTND au 31/03/2017 soit une hausse de 12%.

Les charges de personnel ont enregistré une légère augmentation pour atteindre 0,471 MTND au cours du T1 2017.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines

« SOTRAPIL »

Siège social : Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord -1003 Elkhadra -Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL» qui se tiendra le jeudi 25 mai 2017 à dix heures du matin à l'hôtel « Sheraton Tunis », à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport annuel du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'année 2016 et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016,
2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes,
3. Approbation du rapport annuel et des états financiers de l'exercice 2016,
4. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2016,
5. Affectation des résultats de l'exercice 2016,
6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2016,
7. Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2016,
8. Autorisation au Conseil d'Administration pour le lancement d'un emprunt obligataire dans la limite maximale de trente millions de dinars (30.000.000 dinars),
9. Approbation de la nomination de trois (3) nouveaux administrateurs,
10. Approbation du renouvellement des mandats de trois (3) administrateurs.

2017 - AS - 4607

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines

« SOTRAPIL »

Siège social : Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord -1003 Elkhadra -Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL » qui se tiendra le jeudi 25 mai 2017 à onze heures trente minutes du matin à l'hôtel « Sheraton Tunis », à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire,
2. Augmentation du capital social de la société,
3. Modification de l'article 6 des statuts sur la base de l'augmentation du capital social.

2017 - AS - 4608

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Banque Tuniso-Koweitienne

Groupe BPCE

Siège Social :10 Bis, Avenue Mohamed V, BP 49 - 1001 Tunis-

Les Actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne -Groupe BPCE -sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 18 Mai 2017 à 14 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes
2. Ratification de la cooptation d'administrateurs
3. Pouvoirs pour formalités.

2017 - AS - 4595

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT
ET DE TOURISME DJERBA**

Siège Social : Hôtel Aljazira Zone Touristique Sidi Mahrez DJERBA

Messieurs les actionnaires de la Société AL JAZIRA de Transport et de Tourisme Djerba, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Samedi 20/05/2017 à 09H30 à l'Hôtel ALJAZIRA – DJERBA à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2016 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents au même exercice ;
3. Approbation des comptes annuels relatifs au même exercice ;
4. Affectation des résultats de l'exercice 2016 ;
5. Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs ;
6. Quitus aux administrateurs ;
7. Pouvoir en vue de formalités.

2017 - AS - 4596

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

BANQUE DE L'HABITAT

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque de l'Habitat sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 25 mai 2017 à 10Heures à l'hôtel le Sheraton Nord Hilton Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2016.
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2016,
- 3- Approbation du rapport du conseil d'administration, des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2016,
- 4- Affectation du résultat,
- 5- Quitus aux administrateurs,
- 6- Renouvellement du mandat d'un administrateur,
- 7- Désignation d'un Administrateur,
- 8- Désignation d'un Administrateur représentant les intérêts des petits actionnaires,
- 9- Fixation du montant des jetons de présence, de la rémunération des présidences et des membres des comités.
- 10- Emission d'un Emprunt Obligataire et/ou subordonné.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de leur identité, à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à la Direction du Suivi des Participations et des Filiales, sise à la Rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5eme étage 1073 Montplaisir, durant le délai légal.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-
Siège social : Rue Hédi Nouira Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 22 mai 2017 à 9 heures à l'Hôtel Acropole les Berges du Lac Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2016.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2016, ainsi que du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers.
3. Quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2016.
4. Affectation du résultat de l'exercice 2016.
5. Autorisation de rachat / cession d'une partie des actions de la Banque.
6. Autorisation d'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires.
7. Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et de la rémunération des présidences et des membres des comités issus du Conseil d'Administration.
8. Désignation d'un membre au conseil d'administration.

Conformément à l'article 40 des statuts de la Banque Nationale Agricole l'Assemblée Générale Ordinaire se compose des actionnaires propriétaires d'au moins dix actions. Toutefois les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'une délégation pouvoir à déposer au siège de la banque soit avant cinq jours, ou alors le jour de l'assemblée.

Les documents destinés à cette Assemblée seront à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) et ce durant le délai légal.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-
Siège social : Rue Hédi Nouira Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 22 mai 2017 à 11 heures à l'Hôtel Acropole les Berges du Lac Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification corrélative des statuts conformément aux exigences des lois et règlements en vigueur, notamment la loi N° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux institutions financières.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'une délégation de pouvoir à déposer au siège de la banque soit avant cinq jours, ou alors le jour de l'assemblée.

Les documents relatifs à cette Assemblée seront à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) et ce durant le délai légal.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

Siège social : 4Bis, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis.

Le Conseil d'Administration de la Société Industries Chimiques du Fluor a décidé d'inviter les actionnaires pour le Jeudi 04 MAI 2017, à 10 heures, à l'Hôtel SHERATON (ex HILTON) TUNIS à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2016.
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2016.
3. L'approbation des états financiers de l'exercice 2016.
4. Affectation du résultat 2016.
5. Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2016.
6. Fixation des jetons de présence de 2017.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir à déposer ou à envoyer au siège social, 04 Bis , Rue Amine El Abbassi- 1002 Tunis Belvédère, au moins 5 jours avant la date fixée de la tenue de l'assemblée.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

STAR ASSURANCES

Siège Social : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex-BP 667

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances sont convoqués le Mercredi 10 mai 2017 à 09h30' à l'hôtel Le Palace Gammarth pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice 2016.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2016 et approbation des conventions,
3. Approbation des états financiers de l'exercice 2016,
4. Quitus aux administrateurs,
5. Affectation du résultat de l'exercice 2016,
6. Ratification de la cooptation d'administrateur,
7. Fixation du montant des jetons de présence des administrateurs, des membres du comité permanent d'audit et des membres du comité de placement,
8. Renouvellement des mandats des administrateurs,
9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019.
10. Pouvoirs en vue des formalités.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

MODERN LEASING

Siège Social : Immeuble Assurance Salim Lot AFH-BC5 Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-

Messieurs les actionnaires de la société Modern Leasing sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Mardi 02 Mai 2017 à 10h00** au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Avenue Mohamed V - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'activité de l'exercice 2016
2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2016 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016
4. Réaffectation de réserves
5. Affectation des Résultats 2016
6. Quitus aux Administrateurs
7. Nomination d'un Administrateur Indépendant
8. Nomination d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires
9. Renouvellement du mandat d'administrateurs
10. Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2016
11. Fixation de la rémunération des Comités
12. Emission d'emprunts obligataires et/ou subordonnés
13. Pouvoirs

2017 - AS - 4445

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement, Bir El Kassâa, Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE ELECTROSTAR SA sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 15 avril 2017 à 10 heures à l'hôtel Acropole sis au Rue Rodrigo De Freitas, Les Berges Du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- Validité de la réunion ;
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital ;
- Augmentation du capital ;
- Droit préférentiel de souscription ;
- Pouvoirs au conseil d'administration ;
- Modification de l'article 6 des Statuts ;
- Formalités légales

2017 - AS - 4416

AVIS DE SOCIETES

LIQUIDATION ANTICIPEE D'UN OPCVM

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 25 octobre 1993
Siège social : Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public qu'elle a obtenu l'agrément de liquidation prévu par l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif en date du 18 avril 2017.

En conséquence, le Conseil d'Administration réuni le 21 avril 2017 a décidé la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour le 23 mai 2017 à 14 heures, au siège social de la société « ATTIJARI BANK », sis au 24, rue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord- 1080 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'Assemblée Générale ;
- Prise d'acte de l'agrément de la liquidation anticipée de la société ;
- Ouverture de la phase de liquidation de la société ;
- Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

2017 - AS - 4609

AVIS DE SOCIETES

LIQUIDATION ANTICIPEE D'UN OPCVM

ATTIJARI VALEURS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 25 octobre 1993
Siège social : Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

La société « ATTIJARI VALEURS SICAV » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public qu'elle a obtenu l'agrément de liquidation prévu par l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif en date du 18 avril 2017.

En conséquence, le Conseil d'Administration réuni le 21 avril 2017 a décidé la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour le 23 mai 2017 à 15 heures, au siège social de la société « ATTIJARI BANK », sis au 24, rue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord- 1080 Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'Assemblée Générale ;
- Prise d'acte de l'agrément de la liquidation anticipée de la société ;
- Ouverture de la phase de liquidation de la société ;
- Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

2017 - AS - 4610

AVIS DE SOCIETES

Modification de la composition du comité d'investissement**SICAV OPPORTUNITY**

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

REGIE PAR LE CODE DES OPC PROMULGUE PAR LA LOI N°2001-83 DU 24 JUILLET 2001
TEL QUE MODIFIE ET COMPLETE PAR LES TEXTES SUBSEQUENTS ET SES TEXTES D'APPLICATION**AGREMENT DU MINISTRE DES FINANCES DU 12 MARS 2001****SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA – 1000 TUNIS**

SICAV OPPORTUNITY porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, réuni en date du 23 septembre 2016, a décidé de nommer :

- **Monsieur Sofiane HAMMAMI** en tant que nouveau membre du Comité d'Investissement de la SICAV, en remplacement de **Monsieur Moez JABEUR** et ce, suite à sa nomination en qualité de Directeur Général de la BIAT ASSET MANAGEMENT – société de gestion de SICAV OPPORTUNITY.
- **Monsieur Elyes WALHA** en tant que nouveau membre du Comité d'Investissement de la SICAV et ce, suite à sa désignation en tant que Gestionnaire au sein de la BIAT ASSET MANAGEMENT en remplacement de **Monsieur M'hamed BRAHAM**.

Le Comité d'investissement de SICAV OPPORTUNITY est, ainsi, composé des membres suivants :

Nom et Prénom	Qualité
M. Mohamed Walid DACHRAOUI	Responsable du Pôle Investisseurs - BIAT -
M. Sofiane HAMMAMI	Directeur Général de la BIAT ASSET MANAGEMENT
Mme Hanène LACHIHEB ASKRI	Risk Manager à la BIAT ASSET MANAGEMENT
Mme Inès CHERIF LENGILIZ	Responsable Développement - BIAT -
M. M'hamed BRAHAM	Directeur de Projet Développement - BIAT -
M. Elyes WALHA	Gestionnaire de la SICAV chez la BIAT ASSET MANAGEMENT

AVIS DE SOCIETES

Modification de la composition du comité d'investissement**SICAV PROSPERITY**

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE

RÉGIE PAR LE CODE DES OPC PROMULGUÉ PAR LA LOI N°2001-83 DU 24 JUILLET 2001
TEL QUE MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ PAR LES TEXTES SUBSÉQUENTS ET SES TEXTES D'APPLICATION

AGRÉMENT DU MINISTRE DES FINANCES DU 25 JANVIER 1994

SIÈGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA – 1000 TUNIS

SICAV PROSPERITY porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, réuni en date du 23 septembre 2016, a décidé de nommer :

- **Monsieur Sofiane HAMMAMI** en tant que nouveau membre du Comité d'Investissement de la SICAV, en remplacement de **Monsieur Moez JABEUR** et ce, suite à sa nomination en qualité de Directeur Général de la BIAT ASSET MANAGEMENT – société de gestion de SICAV PROSPERITY.
- **Monsieur Elyes WALHA** en tant que nouveau membre du Comité d'Investissement de la SICAV et ce, suite à sa désignation en tant que Gestionnaire au sein de la BIAT ASSET MANAGEMENT en remplacement de **Monsieur M'hamed BRAHAM**.

Le Comité d'investissement de SICAV PROSPERITY est, ainsi, composé des membres suivants :

Nom et Prénom	Qualité
M. Mohamed Walid DACHRAOUI	Responsable du Pôle Investisseurs - BIAT -
M. Sofiane HAMMAMI	Directeur Général de la BIAT ASSET MANAGEMENT
Mme Hanène LACHIHEB ASKRI	Risk Manager à la BIAT ASSET MANAGEMENT
Mme Inès CHERIF LENGILIZ	Responsable Développement - BIAT -
M. M'hamed BRAHAM	Directeur de Projet Développement - BIAT -
M. Elyes WALHA	Gestionnaire de la SICAV chez la BIAT ASSET MANAGEMENT

AVIS DE SOCIETES

مشروع لوائح الجمعية العامة العادية**شركة النقل بواسطة الأنابيب**

المقر الاجتماعي: شارع الأرض - المركز العمراني الشمالي - 1003 - تونس

مشروع قرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 25 ماي 2017.

اللائحة الأولى :

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة والتقاريرين العام والخاص لمراقب الحسابات بالنسبة للسنة المحاسبية 2016 ، وبعد النقاش، تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المختمة في 31 ديسمبر 2016 وعلى الإتفاقيات والعمليات الواردة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بـ..... .

اللائحة الثانية :

إنّ الجلسة العامة العادية تبرئ ذمة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تاماً بخصوص تصرفهم بالنسبة للسنة المالية 2016.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بـ..... .

اللائحة الثالثة :

تقرّر الجلسة العامة العادية تبويب وتخصيص النتائج للسنة المالية 2016 والنتائج المؤجلة

كالآتي :

النتيجة المحاسبية الصافية لسنة 2016	دينار
نتائج مؤجلة (قبل التخصيص)	9 119 040,602
المجموع القابل للتوزيع	12 594 926,448
احتياطات قانونية	49 549,500
حساب خاص بالاستثمار	331 933,945
توزيع حصص الأسهم	2 576 574,000
المساهمة الصافية في الصندوق الاجتماعي	450 000,000
نتائج مؤجلة (بعد التخصيص)	9 186 869,003

- Suite -

وتحدّد بذلك مبلغ 650 مليم كحصّة مرابيح يتمّ توزيعها في ... 2017 .
صادقت الجلسة العامّة العاديّة على هذه اللائحة بـ..... .

اللائحة الرابعة :

تحدّد الجلسة العامّة العاديّة مكافأة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2016 بمبلغ ألفين وخمسمائة دينار خام (2.500,000 دينار) سنويًا بالنسبة لكلّ عضو.
صادقت الجلسة العامّة العاديّة على هذه اللائحة بـ..... .

اللائحة الخامسة :

تحدّد الجلسة العامّة العاديّة منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2016 بمبلغ ألفين وخمسمائة دينار خام (2.500,000 دينار) سنويًا بالنسبة لكلّ عضو.
صادقت الجلسة العامّة العاديّة على هذه اللائحة بـ..... .

اللائحة السادسة :

طبقا لمقتضيات الفصل 19 من العقد التأسيسي ترخّص الجلسة العامّة العاديّة لمجلس الإدارة ولمدّة سنة واحدة في إصدار، باسم الشركة ، قرض رقاعي إجمالي أو على عدّة أقساط وذلك في حدود 30 مليون دينار (30.000.000 دينار) وتحديد كفيّة إصداره وخصائصه.
صادقت الجلسة العامّة العاديّة على هذه اللائحة بـ..... .

اللائحة السابعة :

تصادق الجلسة العامّة العاديّة على تعيين:

- السيّد إيناس شرعي كمتصرّف ممثّل للشركة التونسية لصناعات التكرير عوضا عن السيّد راقية الحزامي للمدة المتبقية والتي تنتهي بإنعقاد الجلسة العامّة العاديّة التي ستتولى المصادقة على القوائم الماليّة لسنة 2018،
- السيّد خالد الباجي كمتصرّف ممثّل للمؤسسة التونسية للأنشطة البتروليّة عوضا عن السيّد نجيب بن شعبان للمدة المتبقية والتي تنتهي بإنعقاد الجلسة العامّة العاديّة التي ستتولى المصادقة على القوائم الماليّة لسنة 2018،
- السيّد دليّة بوعتور كمتصرّف ممثّل للمؤسسة التونسية للأنشطة البتروليّة عوضا عن السيّد نجاه الهدار للمدة المتبقية والتي تنتهي بإنعقاد الجلسة العامّة العاديّة التي ستتولى المصادقة على القوائم الماليّة لسنة 2018.
صادقت الجلسة العامّة العاديّة على هذه اللائحة بـ..... .

- Suite -

اللائحة الثامنة :

- تصادق الجلسة العامة العادية على تجديد عضوية المتصرفين الآتي ذكرهم بمجلس إدارة الشركة:
- السيد رضا حلاب كمتصرّف ممثل للشركة التونسية لصناعات التكرير لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجلسة العامة العادية التي ستصادق على القوائم المالية لسنة 2019،
 - السيد مراد ورديان كمتصرّف ممثل للشركة التونسية لصناعات التكرير لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجلسة العامة العادية التي ستصادق على القوائم المالية لسنة 2019،
 - السيدة كوثر الغمراسني كمتصرّفة ممثلة للشركة التونسية لصناعات التكرير لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإنعقاد الجلسة العامة العادية التي ستصادق على القوائم المالية لسنة 2019.
- صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بـ..... .

اللائحة التاسعة :

- تمنح الجلسة العامة العادية كلّ الصلاحيّات للممثل القانوني للشركة أو من ينوبه للقيام بالإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإشهار وكلّ ما ينصّ عليه القانون.
- صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بـ..... .

AVIS DE SOCIETES

مشروع لوائح الجمعية العامة الخارقة للعادة

شركة النقل بواسطة الأنابيب

المقر الاجتماعي: شارع الأرض - المركز العمراني الشمالي - 1003 - تونس

مشروع قرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة الخارقة للعادة التي ستعقد يوم 25 ماي 2017.

اللائحة الأولى :

- إنّ الجلسة العامة الخارقة للعادة لشركة النقل بواسطة الأنابيب بعد الإستماع إلى تقرير مجلس الإدارة ، و بعد النقاش، تقرر الترفيع في رأس مال الشركة من **19.819.800 دينار** إلى **20.173.725 دينار** وذلك بإدماج:
- مبلغ **331.933,945 دينار** يؤخذ من عنوان " حساب خاص بالإستثمار " بعد توزيع أرباح سنة 2016،
 - مبلغ **21.991,055 دينار** يؤخذ من عنوان " النتائج المؤجلة بعنوان سنة 2016".

و يتمثل هذا الترفيع في رأس المال في إصدار **70.785** سهما جديدا يقع إسنادها للمساهمين القدامى وحاملي حقوق الإسناد على أساس سهم (01) جديد لكل ستة وخمسون (56) سهما قديما.

صادقت الجلسة العامة الخارقة للعادة على هذه اللائحة بـ

اللائحة الثانية :

- تتمتع الأسهم الجديدة المصدرة بحق الانتفاع انطلاقا من غرة جانفي 2017 .
- يقع اقتطاع قسيمة الإسناد انطلاقا من 2017.
- صادقت الجلسة العامة الخارقة للعادة على هذه اللائحة بـ

اللائحة الثالثة :

ينقح الفصل السادس من العقد التأسيسي كالاتي : حدد رأس المال الإجتماعي للشركة بـ **20.173.725** دينار مقسمة إلى **4.034.745** سهما بقيمة اسمية قدرها خمسة (5) دنانير للسهم الواحد، محررة كليًا.

صادقت الجلسة العامة الخارقة للعادة على هذه اللائحة بـ

- Suite -

اللائحة الرابعة :

تفوض الجلسة العامة الخارقة للعادة لمجلس الإدارة الممثل في شخص رئيسه كلّ الصلاحيّات للقيام بالإجراءات العمليّة والقانونيّة المتعلّقة بالترفيح في رأس المال والتأكّد من إتمام عمليّة الترفيح وتنقيح العقد التأسيسي على أساس ذلك.

صادقت الجلسة العامّة الخارقة للعادة على هذه اللائحة بـ

اللائحة الخامسة :

تمنح الجلسة العامة الخارقة للعادة كلّ الصلاحيّات للممثل القانوني للشركة أو من ينوبه للقيام بالإجراءات المتعلّقة بالتسجيل والإشهار وكلّ ما ينصّ عليه القانون.

صادقت الجلسة العامّة الخارقة للعادة على هذه اللائحة بـ

AVIS DE SOCIETES

Projet de résolutions AGO

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 09 mai 2017.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2016 présentant un bénéfice net de 1 082 816 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations et conventions signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2016 faisant ressortir un résultat bénéficiaire de l'ensemble consolidé s'élevant à 3 568 285 Dinars et un résultat consolidé bénéficiaire part du groupe s'élevant à 2 782 017 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2016 s'élevant à 1 082 816,024 Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice 2016	1 082 816,024
Résultats reportés antérieurs	5 967 517,027
Sous total Résultat reporté global	7 050 333,051
Résultats reportés (antérieurs à 2014)	1 481 884,732
Résultats reportés (2014-2015 & 2016)	5 568 448,319

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 5% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Réserves légales	1 200 000,000
Réserves réglementées	1 147 551,461
Réserves extraordinaires	10 000 000,000
Réserves ordinaires	1 400 000,000
Boni de fusion	2 977 712,000
Prime d'émission	1 656 000,000
Résultats reportés (antérieurs à 2014)	1 481 884,732
Total	19 863 148,193

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,060 millimes par action constituant l'intérêt statutaire de 6% (de la valeur nominale de l'action), correspondant à la somme globale de 720 000,000 Dinars à prélever sur les résultats reportés antérieurs à 2014. Ainsi, l'assemblée générale ordinaire rappelle que lesdits dividendes distribués sont de ce fait hors champ d'application de la retenue à la source de 5%.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Soixante Mille Dinars (60 000 TND) au titre de l'exercice 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

- Suite -

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer pour une période de 3 ans les administrateurs suivants représentant les actionnaires historiques :

-
-
-
-
-
-
-
-

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer 2 Administrateurs, représentant la société Leo Holding Limited, filiale de la société Abraaj Investment Management Ltd, suivant :

- Mr. Ahmed Adel BADREDDINE
- Mr. Adel GOUCHA

L'Assemblée Générale décide de nommer 1 administrateur, représentant les petits porteurs, suivants :

-

Cette nomination a été mise au vote des actionnaires petits porteurs présents ou représentés uniquement avec l'abstention des actionnaires majoritaires, et a été adoptée à l'unanimité.

Le mandat des administrateurs prendra fin le jour de l'Assemblée statuant sur les états financiers de l'exercice 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée comme ci-dessus indiqué

HUITIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 nouveau de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle son autorisation au Conseil d'Administration de la Société pour acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour.

Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée seront fixées lors du prochain conseil d'administration de la Société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

AVIS

COURBE DES TAUX DU 28 AVRIL 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,350%		
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,395%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,462%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,488%	1 004,225
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		4,661%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		4,714%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		4,767%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		4,820%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,845%	1 002,882
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		4,874%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018	4,927%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,198%	1 003,796
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,268%	920,234
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,377%	1 001,977
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,780%	992,715
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,072%	982,185
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,181%	985,729
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		6,651%	973,695
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,754%	1 005,970
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,867%	944,967
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,159%	945,231
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"	7,234%		940,721
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,277%	935,465
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,310%	931,963
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,342%	928,769
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,594%		918,330
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,616%	912,855
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"	7,633%		929,699
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,704%		927,315
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,161%		943,901

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	166,652	166,669		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	112,548	112,560		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	96,429	96,439		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	14,840	14,842		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	108,373	108,383		
2448486							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,522	1,524		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	106,898	106,970		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	40,605	40,609		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,003	55,010		
10 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	114,581	114,685		
11 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	109,278	109,464		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
12 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	129,579	131,952	132,453		
13 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	486,475	496,767	498,098		
14 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	117,633	117,565		
15 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	127,314	127,190		
16 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	137,691	137,755		
17 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	120,338	120,145		
18 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	98,395	98,838		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	145,660	145,410		
20 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	92,336	92,552		
21 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	97,162	97,139		
22 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	142,608	143,073		
23 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	125,695	126,135		
24 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
25 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
26 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
27 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	94,789	94,864		
28 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	98,508	98,553		
29 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	19,668	19,714		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
30 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 546,792	En dissolution	En liquidation		
31 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 197,158	2 216,795	2 221,772		
32 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En dissolution	En liquidation		
33 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	108,029	110,287		
34 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	145,794	146,285		
35 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	154,260	154,996		
36 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	15,622	15,702		
37 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	5 282,973	5 293,122		
38 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 140,893	5 155,040		
39 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,469	2,481		
40 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,174	2,184		
41 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,199	1,201		
42 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,086	1,088		
43 FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,075	1,079		
44 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,066	1,071		
45 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	108,675	108,809		
46 AL AMANAH ETHICAL FCP *	CGF	25/05/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
47 AL AMANAH EQUITY FCP *	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,470	119,384		
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	-	-	1000,000		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
50 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,495	109,742	109,752
51 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,590	104,735	104,745
52 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,622	107,011	107,022
53 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,729	103,959	103,970
54 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	101,187	101,199
55 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,273	108,555	108,588
56 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,816	106,254	106,266
57 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,340	103,402	103,411
58 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	104,641	105,731	105,738
59 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,631	103,798	103,807
60 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	101,579	101,589
61 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,651	104,874	104,884
62 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,799	108,137	108,149
63 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,174	106,373	106,383
64 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,608	104,854	104,864
65 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	100,147	100,157
66 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,501	105,578	105,586
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,797	104,185	104,196
68 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,915	105,175	105,186
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,558	106,683	106,693
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,987	104,433	104,445
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,411	104,690	104,701
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,134	106,385	106,395
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,709	103,859	103,869

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,598	10,736	10,737
75	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,363	104,692	104,702
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,788	105,300	105,312
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	105,102	106,717	106,730
78	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,515	10,654	10,655
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	57,880	57,089	57,288
80	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	130,496	En cours de liquidation	En cours de liquidation
81	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 435,194	En cours de liquidation	En cours de liquidation
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	97,101	97,822	98,071
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	16,885	16,922
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	267,284	268,395
85	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	29,627	29,687
86	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 327,393	2 259,123	2 259,018
87	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	72,644	73,589	73,575
88	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	54,941	55,432	55,545
89	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	100,102	101,938	102,566
90	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	83,763	86,079	86,676
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	10,916	10,915	10,940
92	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	11,692	11,497	11,516
93	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,069	13,903	13,910
94	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	12,328	12,087	12,133
95	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,821	12,956	12,998
96	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	11,441	11,662	11,691
97	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	141,450	142,128	142,263
98	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	138,271	138,792	138,913
99	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	9,394	8,949	8,966
100	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	101,861	102,570	102,682
101	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	82,067	80,015	79,871
102	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	82,732	80,819	80,647
103	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	98,547	99,346	99,481
104	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	93,279	93,785
105	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	102,153	99,802	99,781
106	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	9,731	9,758
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En dissolution	En liquidation
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	101,596	100,240	100,298
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	139,878	141,343	141,749
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	104,843	104,068	103,873
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	104,328	102,438	101,813
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	197,772	198,075	198,412
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	179,605	181,466	181,626
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	156,174	157,377	157,290
115	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	20,683	20,765
116	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	143,466	142,981
117	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGER	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	123,297	123,786
118	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	8 911,286	9 028,152
119	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	8,177	8,164
120	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	84,828	83,969
121	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	971,527	965,868
122	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5189,664	5282,230	5315,036
123	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	4971,218	4943,817
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	411,981	412,726	413,128
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	8,969	9,164	9,092
126	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 283,993	10 269,486

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en cours de liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs », l'ouverture au public de FCPR ITQAN INVESTMENT FUND et le déclassement du fonds « CEA ISLAMIC FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Noura -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble -Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunis- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) SICAV en dissolution anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 23 mai 2017. Ces états qui sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Anis LAADHAR et Mr Naoufel AMRI.

société TPR
Bilan au 31 Décembre 2016
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Exercice Clos le 31/12/2016	Exercice Clos le 31/12/2015
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		594 649	594 649
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(509 277)	(497 013)
Immobilisations incorporelles nettes	B1	85 372	97 636
Immobilisations corporelles		52 080 579	53 927 494
- Amortissements des immobilisations corporelles		(29 620 214)	(31 682 168)
Immobilisations corporelles nettes	B2	22 460 366	22 245 327
Immobilisations financières		20 008 918	19 985 267
- Provisions		(495 451)	(495 451)
Immobilisations financières nettes	B3	19 513 467	19 489 816
Total des actifs immobilisés		42 059 204	41 832 778
Total des actifs non courants		42 059 204	41 832 778
Actifs courants			
Stocks		38 597 234	48 482 909
- Provisions sur stocks		-	-
Stocks nets	B4	38 597 234	48 482 909
Clients et comptes rattachés		30 393 670	25 736 332
- Provisions sur comptes clients		(6 712 388)	(5 955 933)
Clients nets	B5	23 681 282	19 780 399
Comptes de régularisations et autres actifs courants		4 974 927	4 936 840
provision sur comptes d'actifs	B6	(395 347)	(379 319)
Autres actifs courants nets		4 579 580	4 557 522
Placements et autres actifs financiers	B7	32 172 202	32 277 457
Liquidités et équivalents de liquidités	B8	889 331	331 925
Total des actifs courants		99 919 629	105 430 212
Total des actifs		141 978 833	147 262 989

Société TPR
Bilan au 31 Décembre 2016
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2015
Capitaux propres			
Capital social		50 000 000	45 000 000
Rachat actions propres		(17 060)	(17 060)
Réserves		5 209 300	5 209 300
Autres capitaux propres		526 476	744 553
Résultats reportés		13 631 771	16 470 096
Réserve à régime spécial		4 499 900	4 499 900
Prime d'émission		15 360 000	15 360 000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		89 210 387	87 266 789
Résultat de l'exercice avant investissement		12 248 997	11 161 676
Réserve spéciale de réinvestissement		-	3 312 618
Résultat net affectable		12 248 997	7 849 058
Total des capitaux propres avant affectation	B9	101 459 384	98 428 465
Passifs			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	B10	746 379	564 551
Total des passifs non courants		746 379	564 551
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B11	13 491 933	16 567 605
Autres passifs courants	B12	3 708 117	1 896 235
Concours bancaires et autres passifs financiers	B13	22 573 021	29 806 134
Total des passifs courants		39 773 070	48 269 973
Total des passifs		40 519 449	48 834 525
Total des capitaux propres et des passifs		141 978 833	147 262 989

Société TPR
Etat de résultat au 31 Décembre 2016
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2016	Exercice de 12 mois clos le 31/12/2015
Produits d'exploitation			
Revenus	R1	103 343 825	93 488 093
Autres produits d'exploitation	R2	1 895 567	1 533 746
Production immobilisée		-	1 601 549
Total des produits d'exploitation		105 239 391	96 623 389
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et encours	R3	(94 633)	2 532 005
Achats marchandises consommées	R4	(60 952 107)	(59 060 228)
Achats d'approvisionnement consommés	R5	(11 980 978)	(10 633 871)
Charges de personnel	R6	(8 151 157)	(7 824 566)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R7	(4 019 638)	(3 424 146)
Autres charges d'exploitation	R8	(5 090 497)	(4 782 837)
Total des charges d'exploitation		(90 289 008)	(83 193 642)
Résultat d'exploitation		14 950 383	13 429 746
Charges financières nettes	R9	(3 004 854)	(3 455 582)
Produits des placements	R10	3 393 564	2 813 117
Autres gains ordinaires	R11	1 402 977	633 647
Autres pertes ordinaires	R12	(54 126)	(184 476)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		16 687 945	13 236 452
Impôt sur les bénéfices	R13	(3 329 266)	(2 074 776)
Résultat des activités ordinaires après impôt		13 358 679	11 161 676
Contribution conjoncturelle 7,5%	R14	(1 109 682)	-
Résultat net de l'exercice		12 248 997	11 161 676
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)			
Résultat de l'exercice après modification comptable		12 248 997	11 161 676

Société TPR
Etat de flux de trésorerie au 31 Décembre 2016
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Désignation	Notes	31/12/2016	31/12/2015
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Résultat net		12 248 997	11 161 676
<u>Ajustement pour</u>			
Amortissements et provisions	F1	4 017 123	2 595 859
Variation des stocks	F2	9 885 675	1 172 527
Variation créances clients	F3	(4 657 337)	641 668
Variation autres actifs	F4	(38 086)	(178 151)
Variation fournisseurs et autres dettes	F5	(1 263 790)	(5 306 970)
<u>Ajustement pour</u>			
Résorption subvention d'investissement	F6	(218 077)	(291 675)
Plus ou moins-value de cession	F7	(1 339 481)	(539 551)
Produits Financiers	F8	(1 420 099)	(717 221)
<u>Flux de trésorerie liés l'exploitation</u>		<u>17 214 924</u>	<u>8 538 162</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F9	(4 871 108)	(4 519 352)
Encaissement provenant de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	F10	2 945 000	737 983
Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	F11	(658 896)	(700 574)
Encaissement provenant des immobilisations financières	F12	2 055 343	1 421 588
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>		<u>(529 660)</u>	<u>(3 060 356)</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Dividendes et autres distributions	F13	(9 000 000)	(10 350 000)
Encaissement provenant des emprunts	F14	66 441 445	67 708 374
Remboursement d'emprunts	F15	(64 245 498)	(72 797 763)
Encaissement provenant des placements	F16	63 505 255	67 400 000
Décaissement lié aux placements	F17	(63 400 000)	(65 918 807)
Décaissement lié aux actions propres			-
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</u>		<u>(6 698 798)</u>	<u>(13 958 196)</u>
Variation de trésorerie		9 986 466	(8 480 390)
Trésorerie au début de l'exercice	F18	(14 241 464)	(5 761 074)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(4 254 998)	(14 241 464)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

I PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » SA est une filiale du groupe BAYAHI. Son capital social s'est élevé avant son introduction en bourse en 2007 à 25 000 000 DT détenu à concurrence de 58,5 % par la société CFI. Après son introduction en bourse, son capital s'est élevé à 29 800 000 DT puis à 32 000 000 DT le 31 décembre 2008. Une augmentation de capital pour un montant de 4 000 000 DT a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Mai 2009. Une autre augmentation de 1 000 000 DT a été effectuée sur décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 Mai 2010. Une augmentation de 5 000 000 DT a été effectuée sur décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 Mai 2011 pour ramener le capital social à 42 000 000 DT. Une autre augmentation qui a eu lieu en date du 4 Juin 2012 a porté le capital social à 44 000 000 DT. L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 juin 2013 a porté le capital à 45 000 000 DT. La dernière augmentation en date effectuée le 17 Juin 2016 a porté le capital à 50 000 000 DT

Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.

II RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS :

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète

- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

IV UNITÉ MONÉTAIRE

Les comptes de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A. sont libellés en Dinars Tunisiens.

V EXERCICE SOCIAL

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016 couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre.

VI PRINCIPES & METHODES COMPTABLES ADOPTÉS

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables. Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours en vigueur le jour de l'opération.

Les taux d'amortissements utilisés se détaillent comme suit :

Désignation	Taux
Construction usines et dépôts	5%
Construction locaux administratifs	2%
Matériel Industriel	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Concessions de marques brevets et licences	20%
Logiciels	33%

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des prêts consentis et dont les délais d'exigibilité sont supérieurs à une année ainsi que des titres de participation détenus par la société.

Stocks

Les stocks sont valorisés comme suit :

- Les billets importés sont valorisés sur la base d'un coût moyen pondéré annuel.
- Les billets achetées localement sont valorisées au coût moyen pondéré annuel.
- Le déchet de source interne généré par les différentes unités de production (essentiellement des profilés) est valorisé au coût moyen pondéré annuel des déchets externes.
- Le coût de production de chaque unité est égal à la somme des coûts des consommables et des coûts de transformations moins la valeur des déchets générés par cette unité.

Clients et comptes rattachés

Les créances de la société libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées en Dinar Tunisien en utilisant le cours du jour de l'opération.

A la date de clôture, les créances de la société, libellées en monnaie étrangère, sont évaluées en utilisant le cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change, résultant de cette actualisation, qu'elles constituent une perte ou un gain, sont imputées au résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

Capitaux propres

La rubrique des capitaux propres comporte le capital social, les réserves, la part de la subvention d'investissement non incorporée au résultat ainsi que le résultat de l'exercice.

Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes libellées en monnaie étrangère sont initialement comptabilisées en utilisant le cours du jour de l'opération.

A la date de clôture, les dettes libellées en monnaie étrangère sont actualisées au cours de change en vigueur à cette date.

Les différences de change qui résultent de cette actualisation sont portées en résultat de l'exercice au cours duquel elles sont survenues.

VII NOTES DETAILLEES SUR LES ETATS FINANCIERS

Les tableaux et informations qui figurent dans ces notes sont libellés, sauf indication contraire, en Dinar Tunisien (TND).

VII.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 85 372 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Valeurs brutes</u>			<u>Amortissements</u>				<u>Valeurs comptables nettes au 31/12/2016</u>
	<u>Valeur au 31/12/2015</u>	<u>Acquisition 2016</u>	<u>Valeur au 31/12/2016</u>	<u>Amortissements au 31/12/2015</u>	<u>Régularisations amortissements antérieur</u>	<u>Dotations aux amortissements 2016</u>	<u>Amortissements au 31/12/2016</u>	
Logiciel	404 062	-	404 062	387 926		3 264	391 191	12 872
Marques, Brevets, licences	10 587	-	10 587	10 587			10 587	-
Fonds de commerce	180 000	-	180 000	98 500		9 000	107 500	72 500
Total	594 649	-	594 649	497 013	-	12 264	509 277	85 372

B.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 22 460 366 DT et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Valeurs brutes</u>				<u>Amortissements</u>				<u>Valeurs comptables nettes au 31/12/2016</u>
	<u>Valeurs au 31/12/2015</u>	<u>Acquisitions 2016</u>	<u>Cessions / Reclassements 2016</u>	<u>Valeurs au 31/12/2016</u>	<u>Amortissements au 31/12/2015</u>	<u>Régularisations amortissements antérieurs/ Cessions</u>	<u>Dotations aux amortissements 2016</u>	<u>Amortissements au 31/12/2016</u>	
Terrains	1 500 038	-	-	1 500 038	-	-	-	-	1 500 038
Constructions	4 008 925	709 363	-	4 718 288	2 489 460	-	138 000	2 627 460	2 090 828
AAI Constructions	440 821	-	-	440 821	25 101	-	3 317	28 419	412 403
Matériel Industriel	36 334 229	550 670	(6 687 553)	30 197 346	24 270 762	(5 082 034)	2 334 537	21 523 266	8 674 080
Outillages Industriels	840 283	82 861	-	923 144	361 885	-	83 204	445 089	478 055
AAI Matériels industriels et Outillages	394 387	-	-	394 387	392 874	-	1 070	393 944	443
Matériel de Transport	1 627 695	234 293	(30 470)	1 831 518	1 165 980	(30 470)	146 880	1 282 391	549 127
Matériel Engin de Levage	834 647	198 800	-	1 033 447	599 869	-	85 046	684 915	348 532
AAI Divers	1 152 764	67 980	-	1 220 744	648 063	-	74 180	722 243	498 502
Matériel de bureau	466 604	11 359	-	477 964	412 285	-	12 854	425 140	52 824
Matériel informatique	1 460 583	93 082	-	1 553 665	950 294	-	106 744	1 057 038	496 627
Magasin vertical	1 253 491	-	-	1 253 491	365 594	-	64 717	430 311	823 180
Immobilisations corporelles en cours	3 613 025	2 922 700	-	6 535 725	-	-	-	-	6 535 725
Total	53 927 494	4 871 108	(6 718 023)	52 080 579	31 682 168	(5 112 504)	3 050 550	29 620 214	22 460 366

B.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 19 513 467 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Titres TECI	4 000	4 000
Titres GIC	37 700	37 700
Titres BNS	10 000	10 000
Titres STB	16 429	16 429
Titres BS	5 595	5 595
Titres TPR TRADE	499 000	499 000
Titres CFI SICAR	990 000	990 000
Titres LLOYD	550	550
S.M.U	75 000	75 000
PROFAL MAGHREB	7 315 751	7 315 751
ALUFOND	2 995 000	2 995 000
LAVAAL INTERNATIONAL	872 235	872 235
ALUCOLOR	999 900	999 900
METECNAL	2 295 000	2 295 000
Foire EXP	50 000	50 000
ITAL SYSTEM	50 000	50 000
Versement restant à effectuer	(25 000)	(25 000)
Total titres de participations	16 191 160	16 191 160
Autres immobilisations Financières (Fonds Gérés CFI SICAR)	3 500 000	3 500 000
Prêt aux Personnels	296 158	272 507
Dépôt et cautionnement	21 600	21 600
Total Immobilisations Financières Brutes	20 008 918	19 985 267
Provisions sur Titres	495 451	495 451
Immobilisation Financières Nettes	19 513 467	19 489 816

Les titres en portefeuille au 31 décembre 2016 se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre d'action au 31/12/2016	Valeurs brutes au 31/12/2016	Versements non effectués	Provisions cumulées au 31/12/15	Provisions constituées en 2016	Reprise sur provisions 2016	Provision cumulée au 31/12/2016
TECI	80	4 000	-	4 000	-	-	4 000
GIC	377	37 700	-	37 700	-	-	37 700
BNS	1 000	10 000	-	-	-	-	-
STB	603	16 429	-	16 429	-	-	16 429
ATTIJARI BANK (BS)	262	5 595	-	-	-	-	-
TPR TRADE	4 990	499 000	-	-	-	-	-
CFI SICAR	9 900	990 000	-	284 621	-	-	284 621
S.M.U	750	75 000	-	3 871	-	-	3 871
LLOYD	200	550	-	550	-	-	550
PROFAL MAGHREB	36 000	7 315 751	-	-	-	-	-
ALUFOND	29 950	2 995 000	-	-	-	-	-
LAVAAL INTERNATIONAL	450	872 235	-	148 280	-	-	148 280
ALUCOLOR	9 999	999 900	-	-	-	-	-
METECNAL	10 000	2 295 000	-	-	-	-	-
TUNISIE AFRIQUE EXPORT	500	50 000	-	-	-	-	-
ITAL SYSTEM	500	50 000	25 000	-	-	-	-
Total	105 561	16 216 160	25 000	495 451	-	-	495 451

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 38 597 234 DT contre 48 482 909 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Matières premières et consommables	21 745 375	26 367 019	(4 621 644)
Stock transit	5 068 717	10 661 229	(5 592 513)
Produits finis	4 872 981	4 687 821	185 160
Stock filières	3 444 333	2 894 828	549 505
Produits encours	3 465 829	3 872 012	(406 183)
Travaux encours	-	-	-
Total stocks bruts	38 597 234	48 482 909	(9 885 675)
Provision pour dépréciation de stocks	-	-	-
Stocks nets	38 597 234	48 482 909	(9 885 675)

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 23 681 282 DT contre 19 780 399 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Clients étrangers	12 103 283	7 790 274	4 313 008
Clients locaux	6 198 231	4 790 867	1 407 364
Chèques remis à l'encaissement	3 839 197	3 802 401	36 795
Clients douteux étrangers	3 941 049	3 789 856	151 193
Clients locaux effets à recevoir	1 689 854	3 597 851	(1 907 998)
Clients contentieux locaux	1 606 210	998 434	607 776
Clients contentieux étrangers	894 523	894 523	-
Clients douteux locaux	69 611	72 125	(2 515)
Clients étrangers effets à recevoir	51 713	-	51 713
Total clients bruts	30 393 670	25 736 332	4 657 337
Provision sur clients	(6 712 388)	(5 955 933)	(756 454)
Valeur Nette	23 681 282	19 780 399	3 900 883

Les provisions pour dépréciation des créances-clients se détaillent comme suit :

Désignation	Solde Brut 31/12/2016	Provision 2016	Total Net
Clients locaux	6 198 231	-	6 198 231
Clients étrangers	12 103 283	-	12 103 283
Clients douteux locaux	69 611	69 611	-
Clients douteux étrangers	3 941 049	3 941 049	-
Clients contentieux locaux	1 606 210	1 606 210	-
Clients contentieux étrangers	894 523	894 523	-
Clients locaux effets à recevoir	1 689 854	200 995	1 488 859
Clients étrangers effets à recevoir	51 713	-	51 713
Chèques remis à l'encaissement	3 839 197	-	3 839 197
Total 2015	30 393 670	6 712 388	23 681 282

B.6. Comptes de régularisations et autres actifs courants

Les comptes de régularisations et autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2016 à 4 579 580 DT contre 4 557 522 DT au 31 décembre 2015 se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Autres comptes débiteurs divers	2 064 506	119 506	1 945 000
Avances fournisseurs	1 260 528	123 895	1 136 633
Etat et collectivités publiques	733 100	3 770 301	(3 037 201)
Produits à recevoir	480 000	199 600	280 400
Charges constatées d'avance	108 366	364 860	(256 494)
Sociétés du groupe	162 408	207 102	(44 694)
Personnel	166 017	151 576	14 442
Total Brut	4 974 927	4 936 840	38 086
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(395 347)	(379 319)	(16 028)
Total Net	4 579 580	4 557 522	22 058

B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2016 à 32 172 202 DT contre 32 277 457 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit:

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Placements billets de trésorerie	31 700 000	31 700 000	-
Autres placements courants et créances assimilées	472 202	577 457	(105 255)
Total	32 172 202	32 277 457	(105 255)

B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2016 à 889 331 DT contre 331 925 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Banque	883 456	330 605	552 850
Caisse	5 875	1 320	4 555
Total	889 331	331 925	557 405

B.9. Capitaux propres

Le tableau suivant retrace les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2016 :

Désignation	Capital	Rachat d'actions propres	Prime d'émission	Réserve Légale	Réserves à régime spécial	Fond social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Amortissements des subventions	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31/12/2014 avant affectation	45 000 000	(17 060)	15 360 000	4 500 000	4 499 900	709 300	15 304 852	3 567 056	(2 530 828)	11 515 244	97 908 464
Résultats Reportés							1 165 244			(1 165 244)	-
Dividendes distribués										(10 350 000)	(10 350 000)
Subventions d'investissement									(291 675)		(291 675)
Résultat au 31/12/2015										11 161 676	11 161 676
Solde au 31/12/2015 avant affectation	45 000 000	(17 060)	15 360 000	4 500 000	4 499 900	709 300	16 470 096	3 567 056	(2 822 503)	11 161 676	98 428 465
Affectation résultat 2015							11 161 676			(11 161 676)	-
Réserves Légales	1 687 383						(1 687 383)				-
Dividendes distribués							(2 700 000)				(2 700 000)
Super Dividendes distribués							(6 300 000)				(6 300 000)
Réserves spéciales de réinvestissement	3 312 617						(3 312 618)				-
Amortissements de la subvention								(218 077)			(218 077)
Résultat au 31/12/2016										12 248 997	12 248 997
Solde au 31/12/2016 avant affectation	50 000 000	(17 060)	15 360 000	4 500 000	4 499 900	709 300	13 631 771	3 348 980	(2 822 503)	12 248 997	101 459 384

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 décembre 2016, la somme de 25 069 200 DT et se détaillent comme suit :

Prime d'émission	15 360 000
Réserve Légale	4 500 000
Réserve à régime spécial	4 499 900
Réserve pour fonds social	709 300
Total	25 069 200

B.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2016 à 746 379 DT contre 564 551 DT au 31 décembre 2015.

B.11. Fournisseurs et Comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2016 à 13 491 933 DT contre 16 567 605 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Fournisseurs Étrangers	7 855 256	12 697 597	(4 842 342)
Fournisseurs- Effet à payer	4 337 113	2 349 730	1 987 383
Fournisseurs locaux	1 028 402	1 255 723	(227 321)
Conversion Fournisseurs étrangers	23 419	(4 466)	27 885
Fournisseurs factures non parvenues	247 744	269 020	(21 277)
Total	13 491 933	16 567 605	(3 075 672)

B.12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 3 708 117 DT au 31 décembre 2016 contre 1 896 235 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation
États et collectivités publiques	1 737 882	307 261	1 430 620
Sécurité sociale	457 310	481 534	(24 224)
Sociétés groupe	434 847	82 736	352 110
Produits constatés d'avance	420 739	460 103	(39 364)
Autres comptes créditeurs	242 965	260 401	(17 436)
Personnel	371 534	239 710	131 823
Charges à payer	42 841	64 489	(21 648)
Total	3 708 117	1 896 235	1 811 882

B.13. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 22 573 021 DT au 31 décembre 2016 contre 29 806 134 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Emprunts à moins d'un an	17 428 691	15 232 744	2 195 947
Banque créditrice	5 144 330	14 573 390	(9 429 060)
Total	22 573 021	29 806 134	(7 233 113)

VII.2. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Revenus

Les revenus de l'exercice 2016 s'élèvent à 103 343 825 DT contre 93 488 093 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
Chiffre d'affaires local	77 332 737	69 522 296	7 810 441
Chiffre d'affaires export	26 011 087	23 965 797	2 045 290
Total	103 343 825	93 488 093	9 855 731

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'exercice 2016 s'élèvent à 1 895 567 DT contre 1 533 746 DT au cours de l'exercice 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
Autres produits	1 574 183	1 080 725	493 459
Résorption subvention d'investissement	218 077	291 675	(73 598)
Loyer	103 307	161 347	(58 040)
Total	1 895 567	1 533 746	361 821

R.3. Variation des stocks des produits finis

La variation des stocks des produits finis et encours de l'exercice 2016 s'élève à (94 633) DT contre (2 532 005) DT au cours de 2015 et se détaille comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
Variation de produits finis (StI - StF)	311 550	(11 367)	322 917
Variation des encours (StI - StF)	(406 183)	2 543 372	(2 949 555)
Total	(94 633)	2 532 005	(2 626 638)

R.4. Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés de l'exercice 2016 s'élèvent à 60 952 107 DT contre 59 060 228 DT au cours de 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
Achats matières premières	38 907 108	46 195 715	(7 288 606)
Achats de marchandises	12 253 956	9 159 981	3 093 975
Variation des stocks matières premières.et encours	9 791 042	3 704 532	6 086 510
Total	60 952 107	59 060 228	1 891 879

R.5. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés de l'exercice 2016 s'élèvent à 11 980 978 DT contre 10 633 871 DT au cours de 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
Achats stockés - Autres approvisionnements.	9 697 877	8 515 417	1 182 459
Achats non stockés de matières	2 309 704	2 180 937	128 767
Rabais, remises et ristournes obtenus	(26 603)	(62 483)	35 880
Total	11 980 978	10 633 871	1 347 107

R.6. Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2016 s'élèvent à 8 151 157 DT contre 7 824 566 DT au cours de 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
Charges salariales	6 978 674	6 629 825	348 848
Charges patronales	1 030 119	1 034 660	(4 542)
Cotisation assurance groupe	142 364	160 081	(17 716)
Total	8 151 157	7 824 566	326 590

R.7. Dotation aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2016 s'élèvent à 4 019 638 DT contre 3 424 146 DT au cours de 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
Dotations aux amortissements des Immobilisations	3 062 813	2 986 914	75 900
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	758 969	494 240	264 729
Dotations aux provisions pour risque et charges	181 827	-	181 827
Dotations aux provisions pour dépréciation /cpte actif	16 028	-	16 028
Autres revenus (reprise sur provision)	-	(57 008)	57 008
Total	4 019 638	3 424 146	595 492

R.8. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2016 s'élèvent à 5 090 497 DT contre 4 782 837 DT au cours de 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
Autres services extérieurs	3 732 550	3 575 548	157 003
Services extérieur	996 309	900 963	95 346
Impôts et Taxes et versements assimilées	361 638	306 326	55 312
Total	5 090 497	4 782 837	307 660

R.9. Charges financières nettes

Les charges financières de l'exercice 2016 s'élèvent à 3 004 854 DT contre 3 455 582 DT au cours de 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
Charges financières	3 859 006	3 766 171	92 836
Revenus sur autres créances	(5 412)	(5 702)	290
Gains de change	(848 741)	(304 887)	(543 854)
Total	3 004 854	3 455 582	(450 728)

R.10. Produits de placements

Les produits de placement de l'exercice 2016 s'élèvent à 3 393 564 DT contre 2 813 117 DT au cours de 2015. Ils sont générés principalement par les placements des liquidités disponibles en billets de trésorerie.

R.11. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2016 s'élèvent à 1 402 977 DT contre 633 647 DT au cours de 2015 et se présentent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
Produits divers ordinaires	1 402 977	633 647	769 330
Total	1 402 977	633 647	769 330

R.12. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2016 s'élèvent à 54 126 DT contre 184 476 DT au cours de 2015 et se présentent comme suit :

Désignation	2016	2015	Variation
Diverse charges ordinaires	54 126	184 476	(130 350)
Total	54 126	184 476	(130 350)

R.13. Impôts sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2016 s'élève à 3 329 266 DT contre 2 074 776 DT au cours de 2015.

R.14. Contribution conjoncturelle

La contribution conjoncturelle exceptionnelle prévue par la loi des finances 2016 au profit du budget de l'état et fixée à 7.5% des bénéfices servant de base pour le calcul de l'IS objet de la loi N°-2016-78 du 17 décembre 2016 s'est élevée à 1 109 682 DT.

VII.3. NOTES SUR L'ETAT DE FLUX

F1- Amortissements et provisions

Désignation	2016	2015
Dotations aux amortissements des Immobilisations	3 062 813	2 986 914
Dotations et reprises sur provisions	956 824	437 232
Reprise sur provisions	(2 515)	(828 287)
Total	4 017 123	2 595 859

F2- Variation des stocks

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	flux au 31/12/2016	flux au 31/12/2015
Matières premières et consommables	21 745 375	26 367 019	27 866 368	4 621 644	1 499 349
Stock transit	5 068 717	10 661 229	11 887 159	5 592 513	1 225 929
stocks filières	4 872 981	2 894 828	3 037 739	(1 978 153)	142 912
Produits encours	3 444 333	3 872 012	1 328 640	427 679	(2 543 372)
Produits finis	3 465 829	4 687 821	4 699 188	1 221 993	11 367
Travaux encours	-	-	836 342	-	836 342
Total	38 597 234	48 482 909	49 655 436	9 885 675	1 172 527

F3- Variation des créances

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	flux au 31/12/2016	flux au 31/12/2015
Clients et comptes rattachés	30 393 670	25 736 332	26 378 000	(4 657 337)	641 668
Total	30 393 670	25 736 332	26 378 000	(4 657 337)	641 668

F4- Variation autres actifs

Désignation	31/12/16	31/12/15	31/12/14	flux au 31/12/2016	flux au 31/12/2015
Personnel	166 017	151 576	306 961	(14 442)	155 385
Groupe	162 408	207 102	182 926	44 694	(24 176)
Etats et collectivités publiques	733 100	3 770 301	3 837 501	3 037 201	67 200
Autres comptes Débiteurs et créditeurs divers	2 064 506	119 506	119 516	(1 945 000)	10
charges constatées d'avance	108 366	364 860	187 891	256 494	(176 969)
Fournisseurs - Avances et acomptes	1 260 528	123 895	123 895	(1 136 633)	-
Produits à recevoir	480 000	199 600		(280 400)	(199 600)
Compte d'attente				-	-
Total	4 974 927	4 936 840	4 758 690	(38 086)	(178 151)

F5- Variation fournisseurs et autres Dettes

Désignation	31/12/16	31/12/15	31/12/14	flux au 31/12/2016	flux au 31/12/2015
Fournisseurs d'exploitation	13 491 933	16 567 605	21 997 567	(3 075 672)	(5 429 962)
Autres Passifs	3 708 117	1 896 235	1 773 243	1 811 882	122 992
Total	17 200 049	18 463 840	23 770 810	(1 263 790)	(5 306 970)

F6- Résorptions des subventions

Désignation	2016	2015
Résorption des subventions /équipements	(218 077)	(291 675)
Total	(218 077)	(291 675)

F7- Plus-value de cession :

Désignation	2016	2015
Plus ou moins-value sur cession	(1 339 481)	(539 551)
Total	(1 339 481)	(539 551)

F8- Produits financiers:

Désignation	2016	2015
Produits financiers	(1 420 099)	(717 221)
Total	(1 420 099)	(717 221)

F9- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles:

Désignation	2016	2015
Logiciel	-	(9 891)
Construction	(709 363)	(346 351)
Matériels Industriels	(550 670)	(735 935)
Outillages industriels	(82 861)	(39 953)
Matériels Informatiques	(93 082)	(411 324)
Matériels de Transport & Engin de Levage	(433 093)	(326 702)
Agencement et Aménagement	(67 980)	(387 793)
MMB	(11 359)	(5 823)
Encours	(2 922 700)	(2 255 582)
Total	(4 871 108)	(4 519 352)

F10- Encaissements provenant de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	2016	2015
Encaissement provenant des cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	2 945 000	737 983
Total	2 945 000	737 983

F11- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières :

Désignation	2016	2015
Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-	(50 000)
Prêts accordés aux personnels	(658 896)	(650 574)
Total	(658 896)	(700 574)

F12- Encaissements provenant des immobilisations financières :

Désignation	2016	2015
Autres encaissements liés aux immobilisations financières	1 420 099	717 221
Remboursement sur Prêts accordés aux personnels	635 244	704 366
Total	2 055 343	1 421 588

F13- Dividendes et d'autres distributions:

Désignation	2016	2015
Dividendes	(9 000 000)	(10 350 000)
Total	(9 000 000)	(10 350 000)

F14- Encaissement provenant des emprunts :

Désignation	2016	2015
Encaissement d'emprunts	66 441 445	67 708 374
Total	66 441 445	67 708 374

F15 -Remboursement des emprunts:

Désignation	2016	2015
Financement de stock	(64 245 498)	(72 797 763)
Total	(64 245 498)	(72 797 763)

F16- Encaissement provenant des placements :

Désignation	2016	2015
Encaissement provenant des placements	63 505 255	67 400 000
Total	63 505 255	67 400 000

F17- Décaissement lié aux placements:

Désignation	2016	2015
Décaissement pour acquisition des placements	(63 400 000)	(65 918 807)
Total	(63 400 000)	(65 918 807)

F18- Liquidités et équivalents de liquidités relatifs aux flux :

- Liquidité à la fin de l'exercice 2016

Désignation	31/12/16
Caisse	5 875
Banque	883 456
Banque (Découvert Bancaire)	(5 144 330)
Liquidité au 31/12/2016	(4 254 998)

- Liquidité au début de l'exercice 2016

Désignation	31/12/15
Caisse	1 320
Banque	330 605
Banque (Découvert Bancaire)	(14 573 390)
Liquidité au 01/01/2016	(14 241 464)

VII.5. Notes sur les parties liées

La société a facturé aux sociétés du groupe au titre de l'exercice 2016 des loyers qui se détaillent comme suit :

Société de groupe	Loyer annuel HT	Solde au 31/12/2016
CETRAM	3 840	255 895
INDINVEST	1 800	(6 405)
STE MONTFLEURY	2 400	4 622
TUNIS.PARK.SERVICE	10 000	(128 828)
CFI	1 440	71 949
ISICOM	-	(480)
CFI SICAR	2 000	61 997
MAGASIN GENERAL	77 027	(24 703)
ALUCOLOR	-	(384)
ITAL.SYSTEM	-	(1 549)
TPR TRADE	4 800	-
STE.TUNISIA.ENERGY.ENVIRONNEME	-	(26)
TUNISIE CAR	-	(34)
Total	103 307	232 055

- La société a souscrit courant l'année 2016, des billets de trésorerie pour un montant global de 31 700 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés du groupe et qui se détaillent comme suit:

- La société CFI pour un montant de 20 000 000 DT ;
- La société SPI MONTFLEURY pour un montant de 3 550 000 DT ;
- La société CFI SICAR pour un montant de 2 000 000 DT ;
- La société INDINVEST pour un montant de 2 000 000 DT ;
- La société TPS pour un montant de 1 950 000 DT ;
- La société ALUFOND pour un montant de 200 000 DT ;
- La société SOTUVER pour un montant de 2 000 000 DT.

- La société a conclu des opérations avec les sociétés du groupe détaillées comme suit :

Société	Transaction 2016	Solde au 31/12/2016	Nature de l'opération
ALUFOND (fournisseur)	4 363 391	(227)	Transformation déchets en aluminium
ALUFOND (client)	1 572 056		Ventes déchets en aluminium
ALUCOLOR	1 607 619	(426)	Traitement de surface
TPR TRADE	1 511 960	(3 843)	Achats accessoires
PROFAL MAGHREB SPA	2 989 047	3 053 938	Ventes à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL (client)	1 304 912	1 204 058	Ventes à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL (fournisseur)	2 753 846	(371 241)	Achats accessoires
LLOYD	512 884	(92 315)	Frais d'assurance
SPEIA	717 647	154 055	Travaux de sous-traitance
CETRAM	874 016	(255 895)	Travaux d'aménagement

- La société reconduit la convention de gestion de fonds de capital-risque qui a été conclue entre TPR et CFI SICAR selon laquelle TPR a mis à la disposition de la CFI SICAR la somme de 1 700 000DT en 2011 et 1 800 000DT en 2014.
- La société TPR s'est portée caution des engagements de la Compagnie Financière d'Investissement « CFI » à l'égard de l'UBCI, afin de garantir un crédit d'un montant en principal de Cinquante Millions de Dinars (50 000 000 DT) consenti par l'UBCI.
- Au cours de l'exercice 2016, la société TPR a cédé une presse à sa filiale la société « PROFAL MAGHREB SPA » pour un montant de 2 925 000 dinars.

La rémunération annuelle nette du Président Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 25 mai 2011 pour un montant de 130 000 DT. Il bénéficie également d'une voiture de fonction et d'une ligne téléphonique.

Les obligations et engagements de la société «Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A» envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Président Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	178 554	-

La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société à titre de jetons de présence a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 Juin 2016 à un montant global de 50 000 DT.

La somme allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit de la société à titre de jetons de présence a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 Juin 2016 à un montant global de 15 000 DT.

VII.6. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 18 avril 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.
Rapport Général des commissaires aux comptes
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 17 Juin 2014, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 101 459 384 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 12 248 997 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises Tunisiennes, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié

des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société « Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 25 avril 2017
Les co-commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG
Anis LAADHAR

Naoufel AMRI

Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.
Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires de la société Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A.,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Votre Conseil d'Administration en date du 18 Avril 2017 a autorisé la facturation aux sociétés du groupe au titre de l'exercice 2016 des loyers qui se détaillent comme suit :

Société de groupe	Loyer annuel HT	Solde au 31/12/2016
CETRAM	3 840	255 895
INDINVEST	1 800	(6 405)
STE MONTFLEURY	2 400	4 622
TUNIS.PARK.SERVICE	10 000	(128 828)
CFI	1 440	71 949
ISICOM	-	(480)
CFI SICAR	2 000	61 997
MAGASIN GENERAL	77 027	(24 703)
ALUCOLOR	-	(384)
ITAL.SYSTEM	-	(1 549)
TPR TRADE	4 800	-
STE.TUNISIA.ENERGY.ENVIRONNEME	-	(26)
TUNISIE CAR	-	(34)
Total	103 307	232 055

- Au cours de l'exercice 2016, la société TPR a cédé une presse à sa filiale la société « PROFAL MAGHREB SPA » pour un montant de 2 925 000 dinars.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- La société a souscrit courant l'année 2016, des billets de trésorerie pour un montant global de 31 700 000 DT. Ces souscriptions ont été effectuées auprès des sociétés du groupe et qui se détaillent comme suit:
 - La société CFI pour un montant de 20 000 000 DT ;
 - La société SPI MONTFLEURY pour un montant de 3 550 000 DT ;
 - La société CFI SICAR pour un montant de 2 000 000 DT ;
 - La société INDINVEST pour un montant de 2 000 000 DT ;
 - La société TPS pour un montant de 1 950 000 DT ;
 - La société ALUFOND pour un montant de 200 000 DT ;
 - La société SOTUVER pour un montant de 2 000 000 DT.
- La société a conclu des opérations avec les sociétés du groupe détaillées comme suit :

Société	Transaction 2016	Solde au 31/12/2016	Nature de l'opération
ALUFOND (fournisseur)	4 363 391	(227)	Transformation déchets en aluminium
ALUFOND (client)	1 572 056		Ventes déchets en aluminium
ALUCOLOR	1 607 619	(426)	Traitement de surface
TPR TRADE	1 511 960	(3 843)	Achats accessoires
PROFAL MAGHREB SPA	2 989 047	3 053 938	Ventes à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL (client)	1 304 912	1 204 058	Ventes à l'export
LAVAAL INTERNATIONAL (fournisseur)	2 753 846	(371 241)	Achats accessoires
LLOYD	512 884	(92 315)	Frais d'assurance
SPEIA	717 647	154 055	Travaux de sous-traitance
CETRAM	874 016	(255 895)	Travaux d'aménagement

- La société reconduit la convention de gestion de fonds de capital-risque qui a été conclue entre TPR et CFI SICAR selon laquelle TPR a mis à la disposition de la CFI SICAR la somme de 1 700 000DT en 2011 et 1 800 000DT en 2014.
- La société TPR s'est portée caution des engagements de la Compagnie Financière d'Investissement « CFI » à l'égard de l'UBCI, afin de garantir un crédit d'un montant en principal de Cinquante Millions de Dinars (50 000 000 DT) consenti par l'UBCI.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération annuelle nette du Président Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 25 mai 2011 pour un montant de 130 000 DT. Il bénéficie également d'une voiture de fonction et d'une ligne téléphonique.
2. Les obligations et engagements de la société «Tunisie Profilés Aluminium TPR S.A» envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Président Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	178 554	-

IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société à titre de jetons de présence a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 Juin 2016 à un montant global de 50 000 DT.
- La somme allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit de la société à titre de jetons de présence a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 Juin 2016 à un montant global de 15 000 DT.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 25 avril 2017

**AMC ERNST & YOUNG
Anis LAADHAR**

Les co-commissaires aux comptes

Naoufel AMRI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

OFFICE PLAST

Siège social : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Tunisie

La Société OfficePlast publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Rachid NACHI.

BILAN
Exercice clos au 31/12/2016
(exprimé en dinars tunisiens)

ACTIFS

	Note	31/12/2016	31/12/2015
<i>ACTIFS NON COURANTS</i>			
<i>Actifs Immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	<i>AC01</i>	54 904	50 504
Moins : Amortissements	<i>AC02</i>	- 50 874	- 46 620
Immobilisations corporelles	<i>AC03</i>	9 348 470	5 886 761
Moins : Amortissements	<i>AC04</i>	- 2 081 535	- 1 509 980
Immobilisations financières	<i>AC05</i>	22 653	16 630
Moins : provisions	<i>AC06</i>	-	-
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<i>7 293 619</i>	<i>4 397 295</i>
<i>Autres actifs non courants</i>	<i>AC07</i>	237 209	355 304
<i>Total des actifs non courants</i>		<i>7 530 828</i>	<i>4 752 599</i>
<i>ACTIFS COURANTS</i>			
Stocks	<i>AC08</i>	5 379 868	4 962 496
Moins : provisions	<i>AC09</i>	-	-
Clients et comptes rattachés	<i>AC10</i>	4 986 980	3 364 075
Moins : provisions	<i>AC11</i>	- 271 274	- 199 855
Autres actifs courants	<i>AC12</i>	511 493	727 584
Moins : provisions	<i>AC13</i>	- 77 657	- 74 347
Placements et actifs financiers	<i>AC14</i>	-	-
Moins : provisions	<i>AC15</i>	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	<i>AC16</i>	7 437 260	2 657 892
Moins : provisions	<i>AC17</i>	-	-
<i>Total des actifs courants</i>		<i>17 966 669</i>	<i>11 437 845</i>
TOTAL DES ACTIFS		<u>25 497 497</u>	<u>16 190 443</u>

BILAN
Exercice clos au 31/12/2016
(exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Note	31/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres			
Capital social	CP01	9 802 700	6 242 160
Réserves	CP02	270 248	229 776
Autres capitaux propres	CP03	5 472 994	2 845 781
Résultats reportés	CP04	456 866	104 481
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		16 002 808	9 422 197
Résultat de l'exercice		1 039 827	704 965
Total des capitaux propres avant affectation		17 042 636	10 127 163
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	P01	2 860 973	1 636 783
Autres passifs financiers	P02	-	-
Provisions	P03	62 458	62 458
Total des passifs non courants		2 923 431	1 699 241
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P04	1 914 233	1 665 044
Autres passifs courants	P05	971 301	865 306
Autres passifs financiers	P06	2 162 468	1 802 147
Concours bancaires	P07	483 428	31 543
Total des passifs courants		5 531 431	4 364 040
Total des passifs		8 454 861	6 063 281
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		25 497 497	16 190 443

ETAT DE RÉSULTAT
Exercice clos au 31/12/2016
(exprimé en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	31/12/2016	31/12/2015
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	R01	14 005 415	12 677 917
Autres produits d'exploitation	R02	17 540	37 454
Production immobilisée	R03	-	-
<i>Total des produits d'exploitation</i>		14 022 955	12 715 371
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation des stocks des produits finis et des encours	R04	- 1 217 102	- 583 934
Achats de marchandises consommées	R05		
Achats d'approvisionnement consommés	R06	9 628 419	8 525 260
Charges de personnel	R07	2 425 707	1 984 484
Dotations aux amortissements et aux provisions	R08	786 252	556 103
Autres charges d'exploitation	R09	1 216 362	1 326 807
<i>Total des charges d'exploitation</i>		12 839 637	11 808 721
<i>Résultat d'exploitation</i>		1 183 318	906 651
Charges financières nettes	R10	- 74 257	- 203 894
Produits des placements	R11	11 281	
Autres gains ordinaires	R12	2 287	2 209
Autres pertes ordinaires	R13	- 481	
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		1 122 147	704 965
Impôt sur les bénéfices		- 16 195	-
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		1 105 952	704 965
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		- 66 125	-
<i>Résultat net de l'exercice</i>		1 039 827	704 966
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
<i>Résultats après modifications comptables</i>		1 039 827	704 966

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos au 31/12/2016
(exprimé en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	31/12/2016	31/12/2015
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
<i>Résultat net :</i>		1 039 827	704 966
Ajustement pour :			
* Amortissement et provisions		650 538	556 103
* Variation			
'- Stocks		- 417 372	- 1 384 484
'- Clients		- 1 622 906	- 1 812 968
'- Autres actifs courants & Placements		- 94 733	350 524
'- Fournisseurs		220 068	244 948
'- Autres passifs courants		105 995	- 552 727
* Plus ou moins-values de cession		-	-
* Autres actifs non courants		118 095	- 406 215
* Quote part de subvention inscrite aux comptes de résultat		-	- 23 013
* Intérêts courus		- 6 155	- 2 681
* Gains ou pertes de change non réalisées		-	-
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		- 6 643	- 2 325 547
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 3 126 163	- 1 311 730
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières et de placement		- 6 023	- 9 406
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières et de remboursement des placements		-	1 700
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>		- 3 132 186	- 1 319 437
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Encaissement suite à l'émission d'actions		6 200 000	5 000 017
Dividende et autres distribution		- 324 354	- 314 972
Encaissement des subventions d'investissement		-	70 857
Encaissement provenant des emprunts		3 366 770	7 039 447
Remboursements d'emprunts		- 1 776 104	- 6 662 221
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>		7 466 312	5 133 126
<i>Incidences des variations des taux de change</i>			
<i>Variation de trésorerie</i>		4 327 482	1 488 142
Trésorerie au début de l'exercice		2 626 349	1 138 207
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		6 953 831	2 626 349

*Solde Intermédiaire de Gestion
Exercice clos au 31/12/2016
(exprimé en dinars tunisiens)*

Produits	2016	2015	Charges	2016	2015	Soldes	2016	2015
Revenus et autres produits d'exploitation	14 022 955	12 677 917	ou (Déstockage de production)	-	-			
Production stockée	1 217 102	583 934						
Production immobilisée								
Total	15 240 057	13 261 850	Total	-	-	Production	15 240 057	13 261 850
Production	15 240 057	13 261 850	Achats consommés	9 628 419	8 525 260	Marge sur coût matières	5 611 638	4 736 590
Marge sur coût matières	5 611 638	4 736 590						
Subvention d'exploitation	-	10 154	Autres charges externes	1 656 203	1 738 619			
Total	5 611 638	4 746 744	Total	1 656 203	1 738 619	Valeur ajoutée brute	3 955 435	3 008 126
Valeur ajoutée brute	3 955 435	3 008 126	Impôts et taxes	16 195	75 292			
			Charges de personnel	2 425 707	1 984 484			
	3 955 435	3 008 126	Total	2 441 902	2 059 776	Excédant brut	1 513 533	948 350
Excédent brut d'exploitation	1 513 533	948 350						
Autres produits ordinaires	2 287	2 209	Autre charges ordinaires	-	-			
Produits financiers	11 281	-	Charges financières	74 257	203 894			
Reprise sur provisions	-	1 700	Dotations aux amort. et aux prov.	786 252	557 803			
Quotes-parts sub d'invest insc. au RT	-	27 301	Pertes ordinaires	481				
Transfert de charges	439 841	487 103	Impôts sur le résultat ordinaire					
Total	1 966 942	1 466 663	Total	860 990	761 698	Résultat des activités ordinaires	1 105 952	704 965
Résultat positifs des activités ordinaires	1 105 952	704 965	Résultat négatifs des activités ordinaires					
Gains extraordinaires			Pertes extraordinaires	66 125				
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modifications comptables					
			Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables					
Total	1 105 952	704 965	Total	66 125		Résultat net après MC	1 039 827	704 965

Table de passage de charges par nature vers charges par destination :

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achat d'approvisionnements consommés	9 628 419	9 495 589	101 936	30 894	-
Charges de personnel	2 425 707	1 309 693	337 907	348 950	429 157
Dotation aux amortissements et aux provisions	786 252	346 396	73 172	94 291	272 393
Autres charges d'exploitation	1 216 362	52 001	722 658	88 798	352 904

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31/12/2016

I - Présentation de la société :

La société OFFICE PLAST est une société anonyme de droit tunisien, constitué courant le mois de Février 2006 avec un capital initial de 600.000 dinars qui a été rapporté à 1.400.000 dinars en 2011, à 2.100.000 dinars en 2014, à 3.690.000 dinars en 2014 et à 6.242.160 dinars en 2015 et à 9.802.700 fin 2016.

La société a pour objet la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

II - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier au 31 DÉCEMBRE 2016 sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III - Règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base, et notamment :

- hypothèse de la continuité de l'exploitation
- convention du coût historique
- convention de la périodicité
- convention de rattachement des charges aux produits
- convention de prudence
- convention de permanence des méthodes

Les principales méthodes comptables adoptées par la société « **OFFICE PLASR SA** » pour l'établissement de ses comptes annuels se présentent comme suit :

A. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties aux taux suivants :

* Logiciels	33%
-------------	-----

B. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties aux taux suivants :

* Constructions	5%
* Matériels industriels	10%
* Outillage industriels	10%
* Matériels de transport	20%
* Matériels informatiques	33%
* Installations générales	10%
* Equipements de bureau	20%

C. Immobilisations à statut juridique particuliers (contrat de location –financement) :

Les contrats de location financement sont comptabilisés à l'actif et au passif de bilan pour des montants égaux à la valeur actualisée des paiements minimaux. Ces immobilisations sont amorties sur la durée du contrat de location financement conformément à la norme comptable N°41.

D. Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Elles s'agissent principalement des titres de participation détenus à des fins de contrôle ainsi que des cautionnements versées. A la fin de chaque année, un test de dépréciation est effectué afin de constater s'il y a lieu des provisions en cas où leur cout d'acquisition devient inférieur leur valeur d'usage conformément à la norme comptable N° 7 relative aux placements.

E. Stocks :

Les stocks de matières premières sont évalués conformément à la norme comptable N° 4 relative aux stocks aux couts d'acquisition selon la méthode de cout moyen pondéré.

Les stocks de produits finis sont évalués conformément à la norme comptable N° 4 relative aux stocks aux couts de produits selon la méthode de cout moyen pondéré.

La méthode d'inventaire physique de stocks adoptée par la société est celle de l'inventaire intermittent.

F. Opérations en monnaies étrangères :

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en Dinars tunisiens selon le taux de change à la date de l'opération et les soldes qui découlent de ces opérations sont convertis selon le taux de la BCT à la date de clôture.

G. Subventions d'investissements :

Les subventions d'investissement dont la société a bénéficié sont enregistrées dans la comptabilité dès la réalisation des conditions liées. Ainsi que l'amortissement des dites subventions se fait conformément à la norme comptable N° 12 relative aux subventions.

IV- Evènements postérieurs :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'entreprise n'est intervenu entre la date de clôture et celle d'établissement des états financiers.

IV- Faits marquants :

Le 10 Décembre 2016, une Assemblée Générale Extra Ordinaire s'est réunie dont l'ordre du jour comporte :

- l'approbation de l'attribution des actions gratuite suite à l'augmentation du capital social par l'incorporation des réserves à concurrence de 1.560.540 DT ; le capital social sera porté suite à cette augmentation de 6.242.160 DT à 7.802.700 DT.
- L'augmentation du capital en numéraire à concurrence de 2.000.000 DT réservée à :
 - ATD SICAR.
 - SICAR INVEST.
 - ERRYADA SICAR.
 - ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD.
 - FCPR MAX-ESPOIR.
 - FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISE.
 - CDC GESTION.

Et ce par l'émission de 2.000.000 actions nouvelles avec une prime d'émission de 4.200.000 DT. Le capital social sera porté suite à cette deuxième augmentation de 7.802.700 DT à 9.802.700 DT.

V- Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers :

ACTIFS

AC01 & AC02 & AC03 & AC04 : Immobilisations Incorporelles & Corporelles

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les immobilisations Incorporelles & Corporelles accusent un solde net respectif de 4.030 Dinars et 7.270.964 Dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	Valeurs Bruts au 31/12/2015	Acquisitions	Cessions/Reclassement	Valeurs Bruts au 31/12/2016	Amorti. antérieurs	Amorti. / Cessions	Dotations de l'exercice	Amorti. cumulées	VCN au 31/12/2016
<u>Immobilisations incorporelles</u>									
* Sites web	15 000	4 401	-	19 401	15 000	-	1 345	16 345	3 056
* Logo	481	-	-	481	481	-		481	-
* Logiciels	35 023	-	-	35 023	31 140	-	2 909	34 049	974
<u>Sous-totaux 1</u>	50 504	-	-	54 904	46 620	-	4 254	50 874	4 030
<u>Immobilisations corporelles</u>									
* Terrains	174 152	670 490	-	844 642	-		-	-	844 642
* Constructions	2 018 115	-	-	2 018 115	180 925		101 182	282 107	1 736 008
* Matériels industriels	2 823 795	232 929	-	3 056 724	912 693		313 199	1 225 892	1 830 832
* Outillage industriels	26 875	3 817	-	30 692	7 276		2 770	10 046	20 646
* Matériels de transport	498 055	253 874	-	751 929	284 408		103 769	388 177	363 752
* Matériels informatiques	106 211	28 579	-	134 789	71 466		25 572	97 038	37 751
* Installations générales	143 195	59 515	-	202 710	21 603		14 745	36 348	166 362
* Equipements de bureau	96 363	11 285	-	107 648	31 608		10 317	41 925	65 723
* Constructions encours	-	387 956	-	387 956	-		-	-	387 956
* Autres Immobilisations en cours	-	1 813 264	-	1 813 264	-		-	-	1 813 264
<u>Sous-totaux 2</u>	5 886 761	3 461 709	-	9 348 469	1 509 979	-	571 555	2 081 534	7 266 935
Totaux	5 937 264	3 461 709	-	9 403 373	1 556 599	-	575 808	2 132 408	7 270 964

AC05 & AC06 : Immobilisations financières

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les immobilisations financières accusent un solde net de 22.653 dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Titre de participation - OPT	-	-	-	0%
Dépôts et cautionnements versés	22 653	16 630	6 023	36%
Total Brut	22 653	16 630	6 023	36%
Provisions / Titres	-	-	-	-100%
Total Provisions	-	-	-	
Total net	22 653	16 630	6 023	36%

AC07 : Autres actifs non courants

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les autres actifs non courants accusent un solde net de 237.209 dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2015	Capitalisation	Résorption	31/12/2016
Charges à répartir	355 304	17 619	135 714	237 209
Total Brut	355 304	17 619	135 714	237 209

AC08 : Stocks

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les stocks accusent un solde net de 5.379.868 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Matières Premières	2 114 701	2 561 802	-447 101	-17%
Stocks En Douane	0	455 321	-455 321	-100%
Stock Pièces De Rechanges	193 998	91 305	102 693	112%
Produits Finis	2 626 633	1 854 067	772 566	42%
Produits Semi-Finis	444 536	0	444 536	100%
Total net	5 379 868	4 962 495	417 373	8%

AC10 & AC11 : Clients et comptes rattachés

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les clients et comptes rattachés accusent un solde net de 4.715.706 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Clients locaux	2 935 196	2 308 986	626 210	184%
Clients étrangers	1 529 909	494 762	1 035 147	98%
Clients effets à recevoir	250 602	360 472	-109 870	2%
Clients douteux	271 274	199 855	71 419	71%
Total Brut	4 986 980	3 364 075	1 622 906	
Provisions / clients	271 274	199 855	71 419	71%
Total Provisions	271 274	199 855	82 943	42%
Total net	4 715 706	3 164 220	1 539 963	49%

AC12 & AC13 : Autres actifs courants

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les autres actifs courants présentent un solde net de 433.836 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Fournisseurs d'immobilisation débiteurs	39 830	415 408	- 375 578	-90%
Fournisseurs d'exploitations débiteurs	133 060	50 827	82 233	162%
Etat, Subvention à recevoir	-	69 405	- 69 405	-100%
Report d'impôt direct IS	47 762	28 591	19 171	67%
Report de TVA	190 390	-	190 390	100%
Consignations compagnie	55 268	56 068	- 800	-1%
Fonds de garantie	-	37 084	- 37 084	-100%
Autres débiteurs divers	45 182	70 201	- 25 019	-36%
Total Brut	511 493	727 584	- 216 091	-30%
Provisions / Fournisseurs débiteurs	23 782	19 079	8 345	78%
Provisions / Autres actifs courants	53 876	55 268	-	0%
Total Provisions	77 657	74 347	8 345	11%
Total net	433 836	653 238	- 224 436	-34%

AC16 : Liquidités et équivalents de liquidités

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde net de 7.437.260 Dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Chèques en coffre	993 683	1 079 080	- 85 397	-8%
Effets A L'escompte	-	497 558	- 497 558	-100%
Chèques Chez Factoring	-	67 003	- 67 003	-100%
Banques	6 262 686	1 012 667	5 250 019	518%
Caisse	2 891	1 585	1 306	82%
Blocage et déblocage	178 000	-	-	100%
Total	7 437 260	2 657 892	4 601 367	173%

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CP01 & CP02 & CP03 & CP04 : Capitaux propres

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les capitaux propres après résultat de l'exercice présentent un solde de 17.042.636 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>Situation au 31/12/2015</u>	6 242 160	229 776	87 924	2 757 857	104 481	704 965	10 127 163
<u>1. AGO du 06/05/2016</u>							
*Réserves légales		40 472				- 40 472	-
*Dividendes						- 312 108	- 312 108
*Résultats reportés					352 385	- 352 385	-
* Primes d'émission				- 1 560 540			- 1 560 540
<u>2. AGE du 10-12-2016</u>							-
* Aug. de K par incorp. des résultats reportés	1 560 540						1 560 540
* Aug. de K en numéraire (Intro. Bourse)	2 000 000			4 200 000			6 200 000
<u>3. Q.part des sub. d'invest. inscrites en RT</u>			- 12 246				- 12 246
<u>4. Encaissement Subvention</u>			-				-
<u>5. Résultat de l'exercice</u>						1 039 827	1 039 827
<u>6. Dividendes distribués</u>							
<u>Situation au 31/12/2016</u>	9 802 700	270 248	75 677	5 397 317	456 866	1 039 827	17 042 636

La structure de capital social au 31-12-2015 et au 31-12-2016 se présente comme suit :

Actionnaires	Situation au 31-12-2015		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
ABID YASSINE	1 698 008	1 698 008	27,20%
ATD SICAR	924 216	924 216	14,81%
FCPR MAX-ESPOIR	311 830	311 830	5,00%
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD	291 480	291 480	4,67%
GLSB	200 434	200 434	3,21%
BRIGNONE LAURENT	197 940	197 940	3,17%
BRIGNONE VALERIE LUCETTE JOSETTE	197 940	197 940	3,17%
MATMATI MOURAD	192 087	192 087	3,08%
ERRYADA SICAR	134 530	134 530	2,16%
FCP VALEURS CEA	112 108	112 108	1,80%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	112 108	112 108	1,80%
SICAR INVEST	112 108	112 108	1,80%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	112 108	112 108	1,80%
T.I.M P/C FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	112 108	112 108	1,80%
UGFS P/C TUNISIAN EQUITY FUND	112 108	112 108	1,80%
RAZGALLAH FAOUZI	106 984	106 984	1,71%
STE TOURGUENESS	102 534	102 534	1,64%
Ben Amor Ahmed	96 021	96 021	1,54%
Divers Actionnaires Détenant < 1%	1 115 508	1 115 508	17,87%
Totaux	6 242 160	6 242 160	

Actionnaires	Situation au 31-12-2016		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
ABID YASSINE	2 122 510	2 122 510	21,65%
ATD SICAR	2 244 886	2 244 886	22,90%
FCPR MAX-ESPOIR	583 336	583 336	5,95%
ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD	416 504	416 504	4,25%
GLSB	250 543	250 543	2,56%
BRIGNONE LAURENT	247 425	247 425	2,52%
BRIGNONE VALERIE LUCETTE JOSETTE	247 425	247 425	2,52%
MATMATI MOURAD	240 109	240 109	2,45%
ERRYADA SICAR	274 615	274 615	2,80%
FCP VALEURS CEA	140 135	140 135	1,43%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	140 135	140 135	1,43%
SICAR INVEST	272 308	272 308	2,78%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	140 135	140 135	1,43%
T.I.M P/C FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	140 135	140 135	1,43%
UGFS P/C TUNISIAN EQUITY FUND	140 135	140 135	1,43%
RAZGALLAH FAOUZI	133 730	133 730	1,36%
STE TOURGUENESS	128 168	128 168	1,31%
BEN AMOR AHMED	120 026	120 026	1,22%
FCP MAXULA CROISSANCE	232 508	232 508	2,37%
CDC GESTION	193 549	193 549	1,97%
Divers Actionnaires Détenant < 1%	1 394 385	1 394 385	14,22%
Totaux	9 802 700	9 802 700	100%

Le résultat par action se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Nombre d'action	9 802 700	6 242 160	36 900
Valeur nominale	1	1	100
Situation nette	19 728 857	10 127 163	4 587 548
Valeur mathématique par action	2,013	1,622	124,324
Bénéfice	1 039 827	704 965	660 586
Bénéfice par action	0,106	0,113	17,902

Le tableau d'amortissement de la subvention se détail comme suit :

Désignation	Subvention accordée jusqu'au 31/12/2015	Subvention accordée au 31/12/2016	Subvention accordée jusqu'au 31/12/2016	Taux d'amort	Amorti. antérieurs	Dotation de l'exercice	Amorti. Cumulés	VCN au 31/12/2016
Terrain	3 387	-	3 387	10,00%	3 387	-	3 387	-
Construction	54 188	-	54 188	5,00%	27 591	2 709	30 300	23 888
Outillage industriel	9 278	-	9 278	10,00%	9 278	-	9 278	-
Equipements importés	170 169	-	170 169	10,00%	117 886	5 809	123 695	46 474
Equipements locaux	7 216	-	7 216	10,00%	7 216	-	7 216	-
Matériel de transport	12 048	-	12 048	20,00%	8 842	808	9 650	2 398
Matériel informatique	3 018	-	3 018	33,33%	1 006	1 006	2 012	1 006
Logiciel	5 740	-	5 740	33,33%	1 913	1 913	3 826	1 914
Autres charges	23 174	-	23 174	33,33%	23 174	-	23 174	-
	288 217	-	288 217		200 293	12 246	212 539	75 679

P01 : Emprunts

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les emprunts accusent un solde de 2.860.973 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2015	Nouveaux	Echéance a CT	31/12/2016
Credit Bfpme 90000	7 500	-	- 7 500	-
Contrat Atl N°436940	1 193	-	- 1 781	-
Credit Bfpme 280 000 Dt	46 670	-	- 46 670	-
Credit Bfpme 150000 Dt	90 000	-	- 30 000	60 000
Emprunt Tlg	10 924	-	- 8 637	2 287
Contrat Ijara Charriot	11 215	-	-	-
Ct Ijara Zitouna	18 506	-	- 9 758	8 748
Ct Ijara Zitouna Ford	26 216	-	- 13 177	19 542
Cmt Zitouna 1 500 000 Dt	1 363 107	20 069	- 295 986	1 067 121
Ct Ijara N°Ld1412600066/Ford	16 502	-	- 6 675	3 325
Ct Ijara N°Ld1511800087/C4	29 037	45 583	- 8 075	20 962
IJARA NEMO-LD1513900071	15 914	24 441	- 4 298	11 615
IJARA- PEUG 2008 LD1602800036	-	36 701	- 8 012	28 689
ATTIJARI-IVECO CT N°513220	-	45 534	- 9 570	35 963
ATTIJARI-FLUENCE CT N°513190	-	39 417	- 8 232	31 184
ATTIJARI- NEMO CT 542420	-	22 566	- 4 123	18 443

ATTIJARI-PASSAT CT N°555640	-	64 473	-	11 379	53 094
CMT ATTIJARI 1.500.000	-	1 500 000			1 500 000
Total net	1 636 783	1 798 783	-	473 874	2 860 973

P03 : Provisions

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les provisions accusent un solde 62.458 Dinars. Elles sont détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Provisions pour risques et charges	62 458	62 458	-	0%
Total net	62 458	62 458	-	

P05 : Fournisseurs

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les autres passifs courants accusent un solde 1.914.233 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Fournisseurs d'exploitations	558 285	856 288	-298 003	-35%
Fournisseurs effet à payer	1 186 222	292 868	893 354	305%
Fournisseurs d'immobilisations	69 450	40 328	29 122	72%
Fournisseurs - factures non parvenues	100 276	475 559	-375 283	-79%
Total net	1 914 233	1 665 044	249 190	15%

P06 : Autres passifs courants

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les autres passifs courants accusent un solde 971.301 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2015	Variation	Variation en %
Clients avances & acomptes	161 632	12 050	149 582	1241%
Clients factures à établir	-	33 417	- 33 417	-100%
Rémunérations due aux personnels	137 843	104 756	33 087	32%
Provision pour congés à payer et primes	153 027	142 648	10 379	7%
Etats impôts et taxes -Retenue à la source	3 824	-	3 824	100%
Etats impôts et taxes -IS du	66 125	-	66 125	100%
Receveur de finance	46 596	-	46 596	100%
Obligations cautionnées	-	62 975	- 62 975	-100%
Etat, autres impôts et taxes	-	165 871	- 165 871	-100%
Dividendes à distribuer	73 424	73 424	-	0%
Charges à payer	215 946	157 190	58 756	37%
CNSS	97 234	97 323	- 89	0%
Provisions pour risques et charges CT	15 651	15 651	-	0%
Total net	971 301	865 305	105 996	12%

P07 : Autres passifs financiers

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les autres passifs financiers accusent un solde 2.162.468 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Ech - D'un An/Ct Bfpme 90000	7 500	15 000	-	7 500 -50%
Ech - D'un An/Ct Stb 323 382.280	-	46 197	-	46 197 -100%
Ech - D'un An/Ct Bfpme 134316.380	-	19 188	-	19 188 -100%
Ech - D'un An/Ct Atl N°436940	1 781	6 736	-	4 955 -74%
Ech - D'un An/Ct Emp Bfpme 280	46 670	46 666		4 0%
Ech - D'un An/Ct Bfpme 150000	30 000	30 000		- 0%
Ech - D'un An/Ct Atl	-	4 155	-	4 155 -100%
Ech - D'un An/Ct Atl	-	7 685	-	7 685 -100%
Ech - D'un An/Ct Tlg N°109684	8 637	7 877		760 10%
Ech - D'un An/Ct Ijara	-	7 662	-	7 662 -100%
Ech - D'un An/Ct Ijara	9 758	9 010		748 8%
Ech - D'un An/Ct Ijara	13 177	12 167		1 010 8%
Ech - D'un An/Ct Cmt Zitouna 1	295 986	136 893		159 093 116%
Ech - D'un An/Ct Ijara	6 675	6 134		541 9%
Ech - D'un An/Ct Ijara	8 075	7 401		674 9%
Ech - D'un An/Ct Ijara	4 298	3 939		359 9%
IJARA- PEUG 2008 LD1602800036	8 012	-		8 012 100%
ATTIJARI-IVECO CT N°513220	9 570	-		9 570 100%
ATTIJARI-FLUENCE CT N°513190	8 232	-		8 232 100%
ATTIJARI- NEMO CT 542420	4 123	-		4 123 100%
ATTIJARI-PASSAT CT N°555640	11 379	-		11 379 100%
Financement En Devise	316 333	-		316 333 100%
Traite avalisée	211 595	-		211 595 100%
CREDIT CT ATTIJARI	300 000	-		300 000 100%
Crédit Ct Zitouna	89 068	532 230	-	443 162 -83%
Financement des stocks	250 000	250 000		- 0%
Crédit de compagne	450 000	-		450 000 100%
Crédit/ Escompte Effets	-	497 558	-	497 558 -100%
Crédit Factoring	-	67 003	-	67 003 -100%
Obl Caut Bancaires	51 710	62 602	-	10 892 -17%
Sous-Totaux I	2 142 580	1 776 104		366 476 21%
Intérêts Courus	19 888	26 043	-	6 155 -24%
Sous-Totaux II	19 888	26 043	-	6 155 -24%
Total Net	2 162 468	1 802 147		360 321 20%

P08 : Concours bancaires

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les concours bancaires accusent un solde 483.428 Dinars. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
STB ELJAZIRA Cautions	287	287	-	0%
ATTIJARI TND 27484 674 27	67 667	-	67 667	100%
Banque ZITOUNA	-	31 256	- 31 256	-100%
STB CITE DES SCES 1118828 788	415 475	-	415 475	100%
Total net	483 428	31 543	451 886	1433%

ETAT DE RESULTAT

R01 : Revenus

Au 31 DÉCEMBRE 2016, la rubrique « Revenus » accuse un solde de 14.005.415 Dinars. Elle est détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Ventes Produits Finis 18%	5 631 824	5 561 186	70 638	1%
Ventes Pf En Suspension	125 392	100 247	25 145	25%
Ventes Produits Finis Export	8 420 952	7 097 983	1 322 969	19%
R.R.R Accordés	- 172 753	- 81 499	- 91 254	112%
Total net	14 005 415	12 677 917	1 327 498	10%

R02 : Autres produits d'exploitation

Au 31 DÉCEMBRE 2016, la rubrique « Autres produits d'exploitation » accuse un solde de 17.540 Dinars. Elle est détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Quote part subvention d'investissement	12 246	27 301	- 15 055	-55%
Subvention d'exploitation	- 4 288	-	- 4 288	-100%
AVANCE TFP	9 581	10 154	- 573	-6%
Total net	17 540	37 455	- 19 915	-53%

R06 : Achats d'approvisionnements consommés

Au 31 DÉCEMBRE 2016, la rubrique « Achats d'approvisionnements consommés » accuse un solde de 9 628 419 Dinars. Elle est détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Achats matières premières locales	3 070 059	1 199 689	1 870 370	156%
Achats matières premières étrangères	4 370 995	7 250 821	-2 879 826	-40%
Frais sur achats étrangères	295 750	437 621	-141 871	-32%
Variation de stocks	799 730	-800 550	1 600 280	-200%
Autres achats	1 091 885	437 678	654 207	149%
Total	9 628 419	8 525 260	1 103 160	13%

R07 : Charges de personnel

Au 31 DÉCEMBRE 2016, la rubrique « Charges de personnels » accuse un solde de 2 425 707 DT. Elle est détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Salaires et Compléments de salaires	2 143 930	1 698 559	445 371	26%
Charges sociales légales	267 204	238 786	28 418	12%
Provision congés & primes	14 573	47 139	-32 566	-69%
Total net	2 425 707	1 984 484	441 223	22%

R08 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Au 31 DÉCEMBRE 2016, la rubrique « Dotations aux amortissements et aux provisions » accuse un solde de 786.252 Dinars. Elle est détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Dotations aux amortissements	575 808	410 603	165 205	40%
Dotations aux provisions	155 665	91 288	64 377	71%
Dotation de résorption de CAR	135 714	55 911	79 803	143%
Reprise sur provision	-80 935	-1 700	-79 235	4661%
Total	786 252	556 103	230 150	41%

R09 : Autres charges d'exploitation

Au 31 DÉCEMBRE 2016, la rubrique « Autres charges d'exploitation » accuse un solde de 1.216.362 Dinars. Elle est détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Charges locatives	21 745	12 032	9 713	81%
Entretiens et réparations	128 519	74 140	54 379	73%
Assurances	117 699	96 433	21 266	22%
Honoraire	76 225	453 902	-377 677	-83%
Commissions sur ventes	320 880	302 816	18 064	6%
Publicités et cadeaux	169 219	106 049	63 170	60%
Transports, déplacements et réceptions	457 067	379 534	77 533	20%
Frais de communication	29 361	21 496	7 865	37%
Commissions bancaires	67 884	100 429	-32 545	-32%
Marges MOURABHA	169 910	180 589	-10 679	-6%
Jetons de présence	11 875	11 200	675	6%
Impôts et taxes	85 816	75 292	10 524	14%
Transferts de charges	-439 841	-487 103	47 262	-10%
Total net	1 216 362	1 326 807	444 033	33%

R10 : Charges financières nettes

Au 31 DÉCEMBRE 2016, la rubrique « Charges financières nettes » accuse un solde de 74.257 Dinars. Elle est détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
Charges d'emprunts	203 858	234 931	-31 073	-13%
Produits de placements	-154	-9 314	9 160	-98%
Pertes de changes	210 279	148 445	61 834	42%
Gains de changes	-339 727	-170 168	-169 559	100%
Total net	74 257	203 894	-129 637	-64%

R12 & R13 : Autres gains ordinaires et autres pertes ordinaires

Au 31 DÉCEMBRE 2016, les rubriques « Autres gains ordinaires » et « Autres pertes ordinaires » accusent respectivement le solde de 2.287 Dinars et 481 Dinars détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2016	31/12/2015	Variation	Variation en %
DIFFERENCE DE REGLEMENT	1 613	2 546	- 932	-37%
PRODUITS DIVERS	311	786	- 476	-60%
PROFIT EXCEPTIONNEL	363	-	363	100%
S.TOTAL	2 287	3 332	- 1 045	-31%
Pertes ordinaires	63	133	- 16 043	-99%
Différence De Règlement (gain)	419	990	8 814	-100%
S.TOTAL	481	1 123	- 7 229	-644%
Total net	1 806	2 209	- 8 274	-375%

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Trésorerie au début de l'exercice	2 626 349	1 138 207
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	-6 643	-2 325 547
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-3 132 186	-1 319 437
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	7 466 312	5 133 126
Total net	6 953 831	2 626 348

PARTIES LIEES

La Société « **OFFICE PLAST SA** » a réalisé des opérations avec les parties liées qui se détaille comme suit :

I. Les **ventes** auprès des parties liées s'élèvent à **177.051** dinars, détaillés comme suit :

- ✓ La société « **Office Plast SA** » a facturé au cours de l'exercice 2016 à la société « **GMT SARL** » des ventes pour un montant de **162.624** Dinars. Le solde comptable au 31-12-2016 s'élève à **4.691** Dinars.
- ✓ La société « **Office Plast SA** » a facturé au cours de l'exercice 2016 à la société « **ASSURANCE AMI** » des ventes pour un montant de **14.427** Dinars. Le solde comptable au 31-12-2016 s'élève à **11.157** Dinars

II. Les **achats** auprès des parties liées s'élèvent à **517.427** dinars, détaillés comme suit :

- ✓ La société « **GLS.B** » a facturé au cours de l'exercice 2016 à la société « **Office Plast SA** » des ventes pour un montant de **507.001** Dinars. Le solde comptable au 31-12-2016 est nul.

La société « **ASSURANCE AMI** » a facturé au cours de l'exercice 2016 à la société « **Office Plast SA** » des ventes pour un montant de **10.426** Dinars. Le solde comptable au 31-12-2016 s'élève à **3.891** Dinars.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

Type d'engagement	Banques	N° du contrat	Valeur totale en DT 31/12/2015	Valeur totale en DT 31/12/2016	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions	Restant dû 31/12/2015	Restant dû 31/12/2016	
* Engagements donnés : Garanties réelles : -Nantissement		52077-891056713	23 000	0					0	0	
		52077-891056714	32 000	0					0	0	
	STB		52077-891056715	323 382	323 382					46 197	0
			ESCOMPTEES EFFETS	497 558	0					497 558	0
			FINANCEMENT DEUISES	0	316 333					0	316 333
			PFE	0						0	0
			TRAITE AVALISEE	0	211 595						211 595
	BFPME		FINANCEMENT DE STOCKS	50 000	50 000					50 000	50 000
		20000602	134 316	134 316					19 188	0	
		20000606	150 000	150 000					120 000	90 000	
Total 1			1 210 256	1 185 626					732 943	667 928	
* Engagements donnés : Garanties réelles : -Nantissement - Hypothèques	BFPME	20000603	90 000	90 000					22 500	7 500	
		20000605	280 000	280 000					93 336	46 670	
Total 2			370 000	370 000					115 836	54 170	
Total 3	UNIFACTOR		67 003	0					67 003	0	
			67 003	0					67 003	0	
* Engagements donnés : a- Garanties personnelles : - Caution solidaire b-Garanties réelles : -Nantissement -Hypothèques	ZITOUNA	LD14	1 500 000	1 500 000					1 500 000	1 363 107	
		FINANCEMENT	532 230	89 068					532 230	89 068	
	ATTIJARI		OBLIGATIONS BANCAIRES	67 003	51 710					62 602	51 710
			PFE		0					0	0
			MCNE		0					0	0
			CREDIT DE COMPAGNE & DECOUV MOB			750 000					

Type d'engagement	Banques	N° du contrat	Valeur totale en DT 31/12/2015	Valeur totale en DT 31/12/2016	Tiers	Entreprises liées	Associés	Provisions	Restant dû 31/12/2015	Restant dû 31/12/2016
		FINANCEMENT	200 000	200 000					200 000	200 000
		CMT	0	1 500 000					0	1 500 000
Total 4			2 299 233	4 090 778					2 294 832	3 953 884
* Engagements donnés : a- Garanties réelles : -autres garanties	ATL	339270	58 500	58 500					0	0
		436940	34 650	34 650					7 929	1 781
		385450	37 921	37 921					7 685	0
		385280	20 798	20 798					4 155	0
	ZITOUNA	LD1331000007	49 033	49 033					27 516	18 506
		LD1315000050	40 068	40 068					18 877	0
		LD1334600020	66 658	66 658					38 383	32 719
		LD1412600066	34 829	34 829					22 636	10 000
		LD1511800087	45 583	45 583					36 438	29 037
		LD1513900071	24 441	24 441					19 853	15 914
	ATTIJARI	LD1602800036	0	48 284					0	36 701
		513220	0	57 633					0	45 534
		513190	0	49 700					0	39 417
		542420	0	26 007					0	22 566
	TLG	555640	0	72 118					0	64 473
		109684	41 300	41 300					18 800	10 924
Total 5		453 781	707 524					202 272	327 570	
Total Général			4 400 273	6 353 927					3 412 887	5 003 553

SOCIÉTÉ « OFFICE PLAST SA »
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
États financiers annuels – exercice clos le 31 DÉCEMBRE 2016

Messieurs les Actionnaires,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **OFFICE PLAST SA** », comprenant le bilan au 31 DÉCEMBRE 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles appliquées en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers annuels de la société « **OFFICE PLAST SA** » arrêtés au 31 DÉCEMBRE 2016 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations de la société pour l'exercice 2016, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

1. Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la société fournies dans le rapport du Conseil d'administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers.
2. Nous avons également procédé à l'examen du système de contrôle interne et ce conformément à l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales. Nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
3. Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux "conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières", nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observation à formuler sur la conformité

de la tenue des comptes des valeurs mobilières et ce conformément au règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006.

Tunis le 18/04/2017

Le Commissaire aux comptes

Rachid NACHI

Société « OFFICE PLAST SA »
RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 DÉCEMBRE 2016

Messieurs les Actionnaires,

Messieurs les actionnaires de la société « **OFFICE PLAST SA** »

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 DÉCEMBRE 2016 :

- I.** Les **ventes** auprès des parties liées s'élèvent à **177.051** dinars, détaillés comme suit :
- ✓ La société « **Office Plast SA** » a facturé au cours de l'exercice 2016 à la société « **GMT SARL** » des ventes pour un montant de **162.624** Dinars. Le solde comptable au 31-12-2016 s'élève à **4.691** Dinars.
 - ✓ La société « **Office Plast SA** » a facturé au cours de l'exercice 2016 à la société « **ASSURANCE AMI** » des ventes pour un montant de **14.427** Dinars. Le solde comptable au 31-12-2016 s'élève à **11.157** Dinars.
- II.** Les **achats** auprès des parties liées s'élèvent à **517.427** dinars, détaillés comme suit :
- ✓ La société « **GLS.B** » a facturé au cours de l'exercice 2016 à la société « **Office Plast SA** » des ventes pour un montant de **507.001** Dinars. Le solde comptable au 31-12-2016 est nul.

- ✓ La société « ASSURANCE AMI » a facturé au cours de l'exercice 2016 à la société « **Office Plast SA** » des ventes pour un montant de **10.426** Dinars. Le solde comptable au 31-12-2016 s'élève à **3.891** Dinars.

III. Les crédits contractés par la société au titre de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

Emprunts					
Banque	N° du contrat	Échéance	Montant	Durée	Taux
ZITOUNA	LD1602800036	28/01/2016	40 919	60 mois	8,87%
	513190	20/03/2016	42 231	60 mois	8.75%
ATTIJARI LEASING	513220	20/03/2016	57 633	60 mois	8.75%
	542420	20/09/2016	26 007	60 mois	8.40%
	5555640	20/11/2016	61 118	84 mois	8.01%
Totaux			227 908		

IV. Les crédits de gestion contractés par la société au titre de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

LIGNE	Ligne	Montant	Date	Taux
ATTIJARI BANK	Escompte	500 000	31/12/2016	TMM + 2.5%
ATTIJARI BANK	Facilité de Caisse	50 000	31/12/2016	TMM + 2.75%
ATTIJARI BANK	Accréditifs et découvert mobilisé	900 000	31/12/2016	TMM + 2.5%
ATTIJARI BANK	Financement de stock	200 000	31/12/2016	TMM + 2.5%
ATTIJARI BANK	obligation cautionnées	100 000	31/12/2016	TMM + 2.5%
ATTIJARI BANK	PFE	1 000 000	31/12/2016	TMM + 2.5%
ATTIJARI BANK	MCNE	350 000	31/12/2016	TMM + 2.5%
STB	Facilité de caisse	250 000	31/12/2016	TMM + 4%
STB	Escompte	250 000	31/12/2016	TMM + 3.5% si <90jrs TMM + 4% si >90jrs
STB	Accréditifs	500 000	31/12/2016	3%°
STB	Financement de stock	50 000	31/12/2016	TMM + 4%
STB	obligation cautionnées	150 000	31/12/2016	Com 3%°/mois
STB	MCNE	300 000	31/12/2016	TMM + 2.5%
STB	PFE	1 250 000	31/12/2016	TMM + 2.5%
ZAITOUNA	CHIRAET	1 800 000	31/12/2016	TMM + 2.3%
TOTAL		7 650 000		

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'effet s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 DÉCEMBRE 2016 :

Les contrats de financement conclus au cours des exercices antérieurs :

Banques	N° du contrat	Valeur totale en DT	Restant dû	Restant dû
		2015	2015	2016
ATL	436940	34 650	7 929	1 781
ATL	385450	37 921	7 685	-
ATL	385280	20 798	4 155	-
Sous-Totaux		93 369	19 769	1 781
BFPME	20000602	134 316	19 188	-
BFPME	20000606	150 000	120 000	90 000
BFPME	20000603	90 000	22 500	7 500
BFPME	20000605	280 000	93 336	46 670
Sous-Totaux		654 316	255 024	144 170
STB	52077-891056713	23 000	-	-
STB	52077-891056714	32 000	-	-
STB	52077-891056715	323 382	46 197	-
STB	ESCOMPTE EFFETS	497 558	497 558	-
STB	FINANCEMENT DE STOCKS	50 000	50 000	-
Sous-Totaux		925 940	593 755	0
TLG	109684	41 300	18 800	10 924
Sous-Totaux		41 300	18 800	10 924
ZITOUNA	LD14	1 500 000	1 500 000	1 363 107
ZITOUNA	FINANCEMENT	532 230	532 230	89 068
ZITOUNA	LD1331000007	49 033	27 516	18 506
ZITOUNA	LD1315000050	40 068	18 877	-
ZITOUNA	LD1334600020	66 658	38 383	32 719
ZITOUNA	LD1412600066	34 829	22 636	10 000
ZITOUNA	LD1511800087	45 583	36 438	29 037
Sous-Totaux		2 268 401	2 176 080	1 542 437
Total		3 983 326	3 063 428	1 699 312

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration, cette rémunération est composée de :

- Un salaire net mensuel de 6.000 Dinars ;
- 2% du bénéfice net de l'exercice ;
- Prise en charge de la cotisation CNSS ainsi que la redevance de compensation de 1% ;
et
- Mise à disposition d'une voiture de fonction avec des bons de carburant d'un montant de 250 litres par mois.

-C-2 Les obligations et engagements de la société « **OFFICE PLAST SA** » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 DÉCEMBRE 2016, se présentent comme suit (en Dinars) :

	PDG		DGA	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	108 713	6 008	8 750	5 352
Prise en charge CNSS	10 326	2 582	0	0
TOTAL	119 039	8 590	8 750	5 352

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le 18/04/2017

Le Commissaire aux comptes

Rachid NACHI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

ONE TECH HOLDING

Siège social : Cité El Khalij, rue du Lac Ness
Immeuble Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-Tunis

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Mahmoud ZAHAF & Mr Mourad FRADI.

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness

Immeuble les Arcades Tour A

Les Berges du Lac - Tunis



BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2016	2015
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		46 721	44 923
Moins : amortissements		-44 164	-32 230
<i>S/Total</i>	B - 1	<u>2 557</u>	<u>12 693</u>
Immobilisations corporelles		8 108 245	1 222 857
Moins : amortissements		-619 888	-357 087
<i>S/Total</i>	B - 1	<u>7 488 357</u>	<u>865 770</u>
Immobilisations financières		195 167 925	194 892 153
Moins : Provisions		-412 308	-200 000
<i>S/Total</i>	B - 2	<u>194 755 617</u>	<u>194 692 153</u>
Total des actifs immobilisés		202 246 531	195 570 616
Autres actifs non courants		0	0
Total des actifs non courants		202 246 531	195 570 616
ACTIFS COURANTS			
Stocks		0	0
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>		<u>0</u>	<u>0</u>
Clients et comptes rattachés		1 649 307	1 091 180
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	B - 3	<u>1 649 307</u>	<u>1 091 180</u>
Autres actifs courants		2 582 585	3 459 937
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	B - 4	<u>2 582 585</u>	<u>3 459 937</u>
Placements et autres actifs financiers	B - 5	9 745 817	11 442 151
Liquidités et équivalents de liquidités	B - 6	54 075	298 085
Total des actifs courants		14 031 784	16 291 353
Total des actifs		216 278 315	211 861 969

ONE TECH HOLDING

Cité El Khaliij - Rue du Lac Lochness

Immeuble les Arcades Tour A

Les Berges du Lac - Tunis



BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		2016	2015
	Notes	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		53 600 000	53 600 000
Réserves légales		3 009 731	1 423 968
Prime d'émission		107 173 653	119 233 097
Resultats reportés		30 129 498	15 544 275
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		193 912 882	189 801 340
Résultat de l'exercice		16 831 569	16 170 986
Total capitaux propres avant affectation	B - 7	210 744 451	205 972 326
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B - 8	631 109	1 953 695
Provision pour risques et charges		275 000	275 000
Total des passifs non courants		906 109	2 228 695
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B - 9	2 683 912	327 405
Autres passifs courants	B - 10	632 263	616 387
Autres passifs financiers	B - 11	1 311 580	2 717 156
Concours bancaires		0	0
Total des passifs courants		4 627 755	3 660 948
Total des passifs		5 533 864	5 889 643
Total capitaux propres et passifs		216 278 315	211 861 969

ONE TECH HOLDING

Cité El Khaliq - Rue du Lac Lochness

Immeuble les Arcades Tour A

Les Berges du Lac - Tunis



ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	Notes	2016 Au 31/12/2016	2015 Au 31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Dividendes	<i>R - 1</i>	19 079 503	18 571 887
Management fees		0	0
Autres produits d'exploitation		0	0
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>19 079 503</u>	<u>18 571 887</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0
Achats d'approvisionnements consommés	<i>R - 2</i>	73 441	79 481
Charges de personnel	<i>R - 3</i>	1 210 729	651 256
Dotations aux amortissements et aux provisions	<i>R - 4</i>	487 042	975 979
Autres charges d'exploitation	<i>R - 5</i>	738 568	889 844
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>2 509 780</u>	<u>2 596 560</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 569 723	15 975 327
Charges financières nettes	<i>R - 6</i>	174 897	365 620
Produits des placements	<i>R - 7</i>	477 051	627 397
Autres gains ordinaires		4 259	5 000
Autres pertes ordinaires		4 464	34 918
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		16 871 672	16 207 186
Impôt sur les bénéfices		39 103	36 200
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		16 832 569	16 170 986
Pertes extraordinaires (Contribution conjoncturelle)		1 000	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		16 831 569	16 170 986
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		16 831 569	16 170 986
Résultat par action		0,314	0,302

ONE TECH HOLDING

Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness
Immeuble les Arcades Tour A
Les Berges du Lac - Tunis



ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	2016 Au 31/12/2016	2015 Au 31/12/2015
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		16 831 569	16 170 986
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements		487 042	975 979
. Variation des créances	F - 1	-558 127	-649 946
. Variation des autres actifs courants	F - 2	877 352	-2 189 693
. Variation des fournisseurs	F - 3	-55 211	119 451
. Variation des autres passifs	F - 4	15 876	209 510
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	F - 5	1 666 454	1 688 156
. Plus ou moins value actions propres		-194	63 009
. Plus ou moins value de cession des titres de participation	F - 6	1 873	-10 833
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		19 266 634	16 376 619
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F - 7	-4 475 468	-133 472
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F - 8	-353 770	-3 356 573
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	F - 9	76 125	1 516 284
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		-4 753 113	-1 973 761
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Opération sur actions propres		750	-750
- Dividendes et autres distributions		-12 060 000	-12 060 000
- Encaissement provenant des emprunts		0	350 000
- Remboursement d'emprunts		-2 698 281	-2 728 011
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		-14 757 531	-14 438 761
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRESORERIE			
		-244 010	-35 903
Trésorerie au début de l'exercice	F - 10	298 085	333 988
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F - 11	54 075	298 085

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constituée suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010 avec un capital initial de 180 000 Dinars divisé en 18 000 actions de 10 Dinars chacune.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011, la société ONE TECH HOLDING a décidé de porter son capital de 180 000 Dinars à 3 000 000 Dinars par la création de 282 000 actions de 10 Dinars chacune, représentant un montant de 2 820 000 Dinars.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2012, il a été décidé de diminuer la valeur nominale des actions de la société ONE TECH HOLDING pour passer à une valeur nominale de 1 Dinar par action au lieu de 10 Dinars par action.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 décembre 2012, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, par apport en nature, d'un montant de 48 078 075 Dinars avec une prime d'émission de 117 360 434 Dinars, pour porter le capital de 3 000 000 Dinars à 51 078 075 Dinars, et ce par l'émission de 48 078 075 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 mars 2013, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 51 078 075 Dinars à 53 600 000 Dinars par souscription en numéraire d'un montant de 2 521 925 Dinars et l'émission de 2 521 925 actions au prix d'émission 6,500 DT représentant un nominal de 1 DT et une prime d'émission de 5,500 DT à libérer intégralement à la souscription

La société ONE TECH HOLDING a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société ont été arrêtés au 31 Décembre 2016 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société ONE TECH HOLDING n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2016 et la date d'arrêt des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. BASE DE MESURE

1. *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition et amorties linéairement selon les taux basés sur la durée probable d'utilisation et détaillés ainsi :

Désignation	Taux
- Logiciel	20%
- Site Web	33%
- Matériel de transport.....	20%
- Agencement et aménagement	10%
- Mobilier et matériel de bureau.....	20%
- Matériel informatique	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. *Immobilisations financières*

Les immobilisations financières sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

3. *Placements*

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société ONE TECH HOLDING n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

VI. NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Site web	14 700	14 700
Logiciels	32 021	30 223
Agencement, Aménagement et installation	11 329	11 329
Mobilier et matériel de bureau	139 272	138 275
Matériel informatique	129 312	91 460
Matériel de transport	1 133 793	981 793
Construction	4 779 544	0
Terrain	1 898 500	0
Agencement, Aménagement en cours	16 495	0
<i>Sous Total</i>	8 154 966	1 267 780
Amts-Site web	14 700	13 373
Amts-logiciels	29 464	18 857
Amts-Agencement, Aménagement et installation	3 052	1 922
amts-Mobilier et matériel de bureau	71 706	43 903
amts-Matériel informatique	35 286	15 627
Amts-Matériel de transport	509 844	295 635
<i>Sous Total</i>	664 052	389 317
<i>Total</i>	7 490 914	878 463

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

ONE TECH HOLDING
 Cité El Khalij - Rue du Lac Lochness
 Immeuble les Arcades Tour A
 Les Berges du Lac - Tunis



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2016

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE			AMORTISSEMENTS			V.C.N
	Au 31/12/2015	Acquisitions	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015	Dotations	Au 31/12/2016	Au 31/12/2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Site WEB	14 700	0	14 700	13 373	1 327	14 700	0
Logiciels	30 223	1 798	32 021	18 857	10 607	29 464	2 557
S/ TOTAL	44 923	1 798	46 721	32 230	11 934	44 164	2 557
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrain	0	1 898 500	1 898 500	0	0	0	1 898 500
Construction	0	4 779 544	4 779 544	0	0	0	4 779 544
Matériel de transport	981 793	152 000	1 133 793	295 635	214 209	509 844	623 949
Agencement, Aménagement et installation	11 329	0	11 329	1 922	1 130	3 052	8 277
Agencement, Aménagement en cours	0	16 495	16 495				16 495
Mobilier et matériel de bureau	138 275	997	139 272	43 902	27 804	71 706	67 566
Matériel informatique	91 460	37 852	129 312	15 628	19 658	35 286	94 026
S/TOTAL	1 222 857	6 885 388	8 108 245	357 087	262 801	619 888	7 488 357
TOTAL GENERAL	1 267 780	6 887 186	8 154 966	389 317	274 735	664 052	7 490 914

B-2 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2015	Acquisitions	Cessions	Solde au 31/12/2016	Nombre des titres 31/12/2015	Acquisitions	Cessions	Nombre des titres 31/12/2016	%
Actions "TUNISIE CABLES"	87 571 803	0	0	87 571 803	329 131	22189*	0	351 320	92,45%
Actions "FUBA"	40 823 739	0	0	40 823 739	119 994	0	0	119 994	99,99%
Actions "TTEI"	22 033 279	0	0	22 033 279	67 994	0	0	67 994	99,99%
Actions "TECHNIPLAST"	13 802 355	0	0	13 802 355	55 986	0	0	55 986	79,98%
Actions "OTBS"	12 147 629	0	0	12 147 629	159 917	0	0	159 917	92,98%
Actions "ELEONETECH"	5 878 040	0	0	5 878 040	10 996	0	0	10 996	54,98%
Actions "STUCOM"	2 901 479	0	0	2 901 479	47 280	0	0	47 280	63,89%
Actions "AUTO CABLES TUNISIE"	2 677 188	0	0	2 677 188	19 791	0	0	19 791	48,87%
Actions "HELIOLFEX"	1 987 873	0	0	1 987 873	100 977	0	0	100 977	74,80%
Actions "ONE TECH MOBILE"	1 610 226	0	0	1 610 226	83 995	0	0	83 995	70,00%
Actions "ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING"	40 000	0	0	40 000	4 000	0	0	4 000	40,00%
Total participation Groupe One Tech	191 473 611	0	0	191 473 611	1 000 061	22 189	0	1 022 250	
Actions "TELNET HOLDING"	1 486 039	28 770	40 498	1 474 311	308 765	8 187	8 500	308 452	
Actions "SPCS"	2 000 000	0	0	2 000 000	80 000	0	0	80 000	5,50%
Actions "ARIJ AL-MEDINA"	20 000	0	0	20 000	20	0	0	20	2,00%
Actions "MED INSTITUTE TECHNOLOGY"	100 000	0	0	100 000	1 000	0	0	1 000	
Parts sociales "GROUPE MEDITERRANEEN DE CONFECTION"	137 500	0	37 500	100 000	13 750	0	3 750	10 000	
Actions "UADH"	250 003	0	0	250 003	38 462	0	0	38 462	
Total participation hors Groupe	3 993 542	28 770	77 998	3 944 314	441 997	8 187	12 250	437 934	
Emprunt National	350 000			350 000					
Total	195 817 153	28 770	77 998	195 767 925	1 442 058	30 376	12 250	1 460 184	
Titres souscrits non libérés "SPCS"	-900 000	0	300 000	-600 000					
Titres souscrits non libérés "MIT "	-25 000	0	25 000	0					
Provision actions " TELNET HOLDING"	-200 000	150 000	0	-350 000					
Provision actions " UADH "	0	62 308	0	-62 308					
Total immobilisations financières nettes	194 692 153	212 308	325 000	194 755 617					

*Actions gratuites attribués par la société Tunisie câbles suite à l'augmentation de capital par incorporation de réserves spéciales d'investissement d'un montant de 1 200 000 Dinars.

B-3 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
TTEI	40 295	85 577
ELEONETECH	111 337	165 450
FUBA	304 621	118 454
HELIOFLEX	144 256	103 309
OTBS	355 352	221 996
OTM	79 420	27 423
STUCOM	91 220	71 658
TUNISIE CABLES	502 672	242 681
TECHNIPLAST	20 134	54 632
Total	1 649 307	1 091 180

B-4 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Charges constatées d'avance	4 457	63 117
Débiteurs divers	142 236	131 720
Etat, crédit de TVA	173 311	174 977
Etat, crédit d'IS	296 070	228 432
Personnel, avances et acomptes	180	2 400
Produits à recevoir (a)	1 966 331	2 859 291
Total	2 582 585	3 459 937

(a) Les produits à recevoir se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Dividendes à recevoir - FUBA	1 399 900	1 799 900
Dividendes à recevoir - STUCOM	554 772	554 772
Dividendes à recevoir - TTEI	112	450 071
Intérêts à recevoir	7 691	50 575
Divers	3 856	3 973
Total	1 966 331	2 859 291

B-5 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Placements courants	5 500 000	9 500 000
Billets de trésorerie	3 900 000	175 000
Titres SICAV	333 455	1 738 461
Intérêts courus débiteurs	12 362	920
Compte courant - société OTBS	0	27 770
Total	9 745 817	11 442 151

B-6 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Banques «TND »	53 633	297 914
Caisse	442	171
Total	54 075	298 085

B-7 Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Capital social	53 600 000	53 600 000
Réserves légales	3 009 731	1 423 968
Prime d'émission	107 173 653	119 233 847
Actions propres	0	-750
Résultats reportés	30 129 498	15 544 275
Sous total	193 912 882	189 801 340
Résultat de la période	16 831 569	16 170 986
Total	210 744 451	205 972 326
Résultat/Action	0,314	0,302

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les résultats reportés provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, s'élevant à 255 114 dinars, ainsi que les réserves et primes liées au capital pour 107 173 653 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 5% en cas de distribution.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit (en DT) :

Désignation	Date	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31/12/2015	53 600 000	119 233 847	-750	1 423 968	15 544 275	16 170 986	205 972 326
Affectation résultat bénéficiaire 2015								
<i>Report à nouveau</i>						14 585 223	-14 585 223	0
<i>Réserves</i>					1 585 763		-1 585 763	0
<i>Dividendes</i>			-12 060 000					-12 060 000
Situation des capitaux propres après affectation		53 600 000	107 173 847	-750	3 009 731	30 129 498	0	193 912 326
Cession d'actions propres				750				750
Moins-value sur cession actions propres			-194					-194
Résultat de la période							16 831 569	16 831 569
Situation des capitaux propres au	31/12/2016	53 600 000	107 173 653	0	3 009 731	30 129 498	16 831 569	210 744 451

B-8 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Emprunts bancaires	621 968	1 933 279
Emprunts leasing	9 141	20 416
Total	631 109	1 953 695

Au 31 décembre 2016, le tableau détaillant les emprunts se présente comme suit :

Emprunt	Montant débloqué	Remboursement	Partie à moins d'un an	Partie à plus d'un an
	750 000	499 999	166 667	83 334
Emprunt 3 800 000 DT	750 000	499 999	166 667	83 334
	250 000	166 667	55 556	27 777
	2 050 000	1 281 250	512 500	256 250
Emprunt 1 400 000 DT	1 330 000	1 034 445	295 555	0
Emprunt 350 000 DT	350 000	110 102	68 625	171 273
Emprunt Leasing	41 653	21 239	11 273	9 141
TOTAL	5 521 653	3 613 701	1 276 843	631 109

B-9 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Fournisseurs d'exploitation	270 349	323 616
Fournisseurs d'immobilisations	2 411 718	0
Fournisseurs de titres de participation	1 845	3 789
Total	2 683 912	327 405

B-10 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
CNSS	84 833	64 233
Personnel, assurance groupe	0	1 906
Personnel, autres charges à payer	129 011	96 255
Personnel, rémunération dues	3 165	0
Charges à payer	277 120	388 100
Etat, déclarations mensuelles	118 516	47 872
Comptes courants actionnaires	0	4 824
Créditeurs divers	570	0
Produits constatés d'avance	19 048	13 197
Total	632 263	616 387

B-11 Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Echéances à moins d'un an sur emprunts	1 276 843	2 652 538
Intérêts courus	34 737	64 618
Total	1 311 580	2 717 156

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Dividendes

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Dividendes – TUNISIE CABLES	10 169 673	7 396 127
Dividendes – TTEI	6 499 427	6 449 470
Dividendes – FUBA	0	1 999 900
Dividendes – TECHNIPLAST	1 799 550	1 439 640
Dividendes – STUCOM	0	554 772
Dividendes – ELEONETECH	219 920	219 920
Dividendes – OTM	0	489 971
Dividendes – AUTO CABLES	390 933	0
Dividendes – SICAV	0	22 087
Total	19 079 503	18 571 887

R-2 Achats d'approvisionnements

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Frais de bourse	73 441	63 315
Frais sur achat de titres de participation	0	16 166
Total	73 441	79 481

R-3 Charge du personnel

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Salaires et compléments de salaires	1 446 654	1 070 760
Charges sociales	189 262	139 451
Conges payés	32 755	23 101
Cotisation assurance groupe	-342	194
Transfert des charges (a)	-457 600	-582 250
Total	1 210 729	651 256

(a) le tableau détaillant le transfert de charges du personnel se présente comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2016	Montant au 31/12/2015
TUNISIE CABLES	66 500	133 600
OTBS	127 500	126 200
FUBA	50 000	62 200
ELEONETECH	65 200	72 300
TECHNIPLAST	54 000	59 800
TTEI	36 000	68 600
HELIOFLEX	29 700	34 850
OTM	17 000	11 900
STUCOM	11 700	12 800
Total	457 600	582 250

R-4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	0	520 715
Dotations aux amortissements des immobilisations	274 733	255 264
Dotations aux provisions pour dépréciation de titres	212 309	200 000
Total	487 042	975 979

R-5 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Jetons de présence	220 000	290 000
Honoraires et intermédiaires	763 460	737 549
Frais de formation	14 532	29 398
Frais postaux et télécommunications	11 851	8 331
Réception et cadeau	16 130	21 753
Annonces et publicité	62 900	39 984
Services extérieurs	82 956	83 142
Impôts et taxes	99 720	76 808
Services bancaires et assimilés	7 304	2 183
Dons et subventions	18 773	82 000
Déplacements	79 362	61 390
Primes d'assurance	32 208	28 935
Entretien & réparation	65 555	24 518
fourniture de bureau	6 479	1 116
Charges loyer	141 601	138 000
Transfert de charges (a)	-884 263	-735 263
Total	738 568	889 844

(a) Le tableau détaillant le transfert des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2016	Montant au 31/12/2015
TUNISIE CABLES	429 622	338 090
FUBA	159 480	148 396
TTEI	121 860	88 673
OTBS	29 601	28 044
TECHNIPLAST	50 177	44 862
ELEONETECH	39 416	32 068
OTM	34 997	41 772
STUCOM	7 862	6 930
HELIOFLEX	11 248	6 428
Total	884 263	735 263

R-6 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Charges d'intérêts	165 527	361 767
Pertes de changes	297	0
Perte sur cession de titres	9 073	3 853
Total	174 897	365 620

R-7 Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Produits Financiers	454 941	560 077
Réévaluation titres SICAV	163	114
Produits nets/cessions des titres	7 940	67 206
Dividendes – SICAV	14 007	0
Total	477 051	627 397

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F-1 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2016	Variation
Rubrique « Clients »	1 091 180	1 649 307	-558 127

F-2 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2016	Variation
Rubrique « <i>Autres actifs courants</i> »	3 459 937	2 582 585	877 352

F-3 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Rubrique « <i>Fournisseurs</i> »	2 683 912	327 405	2 356 507
Ajustement fournisseurs d'immobilisations	-2 411 718		-2 411 718
Total			-55 211

F-4 Variation des autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Rubrique « <i>Autres passifs courants</i> »	632 263	616 387	15 876

F-5 Variation des placements courants et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2016	Variation
Rubrique « <i>Placements et autres actifs financiers</i> »	11 476 888	9 810 434	1 666 454

F-6 Plus ou moins-value de cession des titres de participation

Désignation	Montant
Plus-value sur cession titres GMC	-7 500
Moins-value sur cession Titres Telnet Holding	9 373
Total	1 873

F-7 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant
Acquisition matériel de transport	-152 000
Acquisition matériel informatique	-37 852
Acquisition mobilier et matériel de bureau	-997
Acquisition logiciels	-1 798
Acquisition Construction	-4 779 544
Acquisition Terrain	-1 898 500
Agencement, Aménagement en cours	-16 495
Ajustement fournisseurs d'immobilisations	2 411 718
Total	-4 475 468

F-8 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Acquisition - Actions « TELNET HOLDING »	-28 770
Libération capital - Actions « SPCS »	-300 000
Libération capital - Actions « MIT »	-25 000
Total	-353 770

F-9 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Cession des titres G M C	45 000
Cession des titres TELNET HOLDING	31 125
Total	76 125

F-10 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités »	298 085

F-11 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités »	54 075

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de société ONE TECH HOLDING se détaillent comme suit :

- La société ONE TECH HOLDING a nanti 2 654 actions TUNISIE CABLES en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 1 400 000 DT.
- La société ONE TECH HOLDING a nanti 23 327 actions OTBS et 4 104 actions TUNISIE CABLES en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 3 800 000 DT.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante à l'ATB pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues par la société OTBS pour quelques causes que ce soit, et ce au titre du crédit à moyen terme d'un montant global de 3 000 000 DT partiellement remboursé et dont le reliquat restant à payer objet de la présente caution est de 2 083 333 DT.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante à la BIAT pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues par la société OTBS pour quelques causes que ce soit, et ce au titre du crédit à moyen terme d'un montant global de 4 000 000 DT partiellement remboursé et dont le reliquat restant à payer objet de la présente caution est de 2 214 285 DT.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante à la BNA pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues par la société OTBS pour quelques causes que ce

soit, et ce au titre du crédit à moyen terme d'un montant global de 900 000 DT partiellement remboursé et dont le reliquat restant à payer objet de la présente caution est de 654 545 DT.

VIII. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Désignation	Solde au 31/12/201 5	Mouvements de l'exercice				Solde au 31/12/201 6
		Achat	Produit & Remboursement	Encaissement & Conversion	Décaissement	
<i>Fournisseurs</i>						
OTBS	-41 629	6 486 341	0	0	4 105 935	-2 422 035
FUBA	-7 313	918	0	0	0	-8 231
ONE TECH E&C	-9 440	49 782	0	0	23 603	-35 619
OTM		2 484	0	0	865	-1619
ONE TECH CONSULTING	0	60 561	60 561	0	0	0
ONE TECH MECATRONIQUE	0	39 727	39 727	0	0	0
<i>Clients</i>						
ELEONTECH	165 451	0	111 336	165 451	0	111 336
FUBA	118 454	0	238 599	52 432	0	304 621
HELIOFLEX	103 309	0	40 947	0	0	144 256
OTBS	221 996	0	196 158	62 801	0	355 353
OTM	27 423	0	51 997	0	0	79 420
STUCOM	71 658	0	19 562	0	0	91 220
TTEI	85 577	0	158 260	203 542	0	40 295
TECHNIPLAST	54 632	0	110 045	144 543	0	20 134
TUNISIE CABLES	242 681	0	496 122	236 131	0	502 672
<i>Produits à recevoir</i>						
ELEONETECH	0	0	219 920	219 920	0	0
TTEI	450 071	0	6 499 427	6 949 386	0	112
TECHNIPLAST INDUSTRIE	0	0	1 799 550	1 799 550	0	0
FUBA	1 799 900	0	0	400 000	0	1 399 900
STUCOM	554 772	0	0	0	0	554 772
TUNISIE CABLES	0	0	10 169 673	10 169 790	0	-117
AUTO CABLES	0	0	390 933	390 933	0	0
<i>Débiteurs divers</i>						
TUNISIE CABLES	75 996	0	0	0	0	75 996
OTBS	4 583	0	0	0	0	4 583

TUNIS, le 3 Avril 2017

Mesdames et Messieurs les
actionnaires de la Société
ONE TECH HOLDING SA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états financiers de votre société **ONE TECH HOLDING SA**, comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2016.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

Ces états financiers présentent un total bilan de 216 278 315 TND et un résultat bénéficiaire net de 16 831 569 TND. Le conseil d'administration de votre société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société **ONE TECH HOLDING SA** sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

Mahmoud ZAHAF
CABINET ZAHAF & ASSOCIES

Mourad FRADI
ECC MAZARS

TUNIS, le 3 Avril 2017

Mesdames et Messieurs les
actionnaires de la Société
ONE TECH HOLDING SA

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2016

La direction de votre société nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

- La société ONE TECH HOLDING a acquis auprès de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS un ensemble immobilier composé d'un terrain et une construction pour une valeur totale de 6 300 000,000 dinars.
- La société ONE TECH HOLDING s'est portée garante aux banques pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues par la société OTBS au titre des crédits bancaires à moyen terme contractés par cette dernière d'un montant global de 7 900 000 dinars partiellement remboursé et dont le reliquat restant à payer objet de la présente caution est de 4 952 163 dinars.
- La société ONE TECH HOLDING a acquis auprès de la société ONE TEH BUSINESS SOLUTIONS un pack (ordinateur-imprimante- antivirus) pour un montant de 5 821,500 dinars.

- Le groupement ONE TECH CONSULTING GIE a facturé à la société ONE TECH HOLDING, au cours de l'exercice 2016, un montant de 60 560,984 dinars au titre des frais de développement de site web et architecture de marque.
- La société ONE TECH HOLDING a conclu une convention d'accompagnement à la mise en place d'une démarche emplois - offre de conseil et d'accompagnement opérationnel avec le groupement ONE TECH MECATRONIQUE GIE. Le montant facturé, au cours de l'exercice 2016, par le groupement dans le cadre de cette convention est de 39 726,987 dinars.
- La société ONE TECH HOLDING a acquis auprès de la société ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING une voiture de tourisme pour un montant de 33 000,000 dinars. La prime d'assurance et les frais de carburant refacturé, au cours de l'exercice 2016, sont respectivement de 1 151,332 dinars et 468,346 dinars.
- La société ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING a refacturé, au cours de l'exercice 2016, des frais de télécommunication à la société ONE TECH HOLDING pour un montant de 999,521 dinars.
- La société ONE TECH HOLDING a acquis, au cours de l'exercice 2016, des téléphones portables auprès de la société ONE TECH MOBILE pour un montant total de 2 484,300 dinars.
- La société ONE TECH HOLDING a souscrit à un billet de trésorerie de 900 000,000 dinars émis par la société ONE TECH MOBILE par l'intermédiaire de l'UBCI. Le taux d'intérêt convenu est de TMM+1,25% l'an et dont les intérêts sont payables d'avance.
- La société ONE TECH HOLDING a souscrit un billet de trésorerie de 3 000 000,000 dinars émis par la société FUBA PRINTED CIRCUIT par l'intermédiaire de la BIAT. Le taux d'intérêt convenu est de TMM+ 1% l'an et dont les intérêts sont payables d'avance.

2. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2016

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Elles sont présentées ci-après :

- La société ONE TECH HOLDING a conclu avec chacune des filiales TUNISIE CABLES, FUBA PRINTED CIRCUIT TUNISIE, TECHNIPLAST INDUSTRIE, TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL, HELIOFLEX NORTH AFRICA SPS, ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS, ELEONETECH, STUCOM et ONE TECH MOBILE des conventions de répartition des charges communes.

Dans ce cadre, la société ONE TECH HOLDING a facturé auxdites sociétés la somme de 1 341 863 dinars au titre de l'exercice 2016 détaillées au niveau des notes aux états financiers R3 et R5.

- La société ONE TECH HOLDING a acquis auprès de la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » une solution de télé présence pour un montant de

104 092,655 dinars ; le montant facturé en 2015 est de 82 466,490 dinars et le reliquat facturé en 2016 s'élève à 21 626,165 dinars.

- La société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS a conclu un contrat avec la société ONE TECH HOLDING portant sur le loyer du deuxième étage du siège social de cette dernière, pour un montant annuel de 120 000,000 dinars HT payable annuellement et d'avance ; ledit contrat a pris fin en 2016, suite à la cession de l'immeuble objet de location. La charge locative de l'exercice 2016 s'élève à 120 000,000 dinars HT
- La société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS a conclu un contrat avec la société ONE TECH HOLDING portant sur la prestation par la première des services de téléphonie, de messagerie électronique et internet, de ménage, d'entretien des locaux, coursier, informatiques et de gardiennage, et ce à compter du 1^{er} mars 2014. Le montant facturé au titre de l'exercice 2016 s'élève à 39 119,000 dinars.
- La société ONE TECH ENGINEERING AND CONSULTING a conclu une convention avec la société ONE TECH HOLDING en date du 1^{er} octobre 2013, dont l'objet est de fournir des prestations dans les domaines des achats et de la logistique et de l'audit et l'expertise énergétique, moyennant une rémunération mensuelle de 4 000,000 dinars hors taxes, ladite convention a été résiliée au cours de l'exercice 2016.

De ce fait, la société ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING a facturé à la société ONE TECH HOLDING la somme de 8 000,000 dinars HT au titre de mois de janvier et février 2016.

3. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du directeur général servie par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales totalise un montant brut de 307 930 dinars courant l'exercice 2016. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- La rémunération du président du conseil d'administration et administrateur délégué servie par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales totalise un montant brut de 510 225 dinars courant l'exercice 2016. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- Au cours de l'exercice 2016, la société ONE TECH HOLDING a servi à un de ses administrateurs une rémunération brute de 237 906 dinars au titre des missions assurées pour le compte du groupe ONE TECH HOLDING en tant que conseiller financier et stratégique. Les charges sociales y relatives totalisent 40 611 dinars. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- Un administrateur de la société ONE TECH HOLDING est rémunéré par les filiales FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE et ELEONTECH au titre de ses fonctions de

directeur général au sein desdites sociétés. La rémunération annuelle servie en 2016 totalise un montant brut de 273 906 dinars. Les charges sociales y relatives totalisent 10 487 dinars. Il bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Les commissaires aux comptes

Mahmoud ZAHAF
CABINET ZAHAF & ASSOCIES

Mourad FRADI
ECC MAZARS

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -SOTRAPIL-

Siège social : Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord -1003 Elkhadra -Tunis

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Yahia ROUATBI (Pour le Groupement "FINACO – ABC").

BILAN

(Exprimé en dinars)

<u>ACTIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		300 749	297 223
Moins : Amortissements		(283 715)	(265 616)
		17 034	31 607
Immobilisations corporelles		44 701 706	44 412 902
Moins : Amortissements		(34 294 340)	(32 614 141)
	4.1	10 407 366	11 798 761
Immobilisations financières		1 276 648	1 297 371
Moins : provisions		(16 836)	(18 609)
	4.2	1 259 812	1 278 762
Total des actifs immobilisés		11 684 212	13 109 130
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		11 684 212	13 109 130
ACTIFS COURANTS			
Stocks		560 974	664 758
Moins : Provisions		-	-
	4.3	560 974	664 758
Clients et comptes rattachés		6 428 722	7 153 837
Moins : Provisions		-	-
	4.4	6 428 722	7 153 837
Autres actifs courants		869 935	810 444
Moins : Provisions		(247 766)	(247 766)
	4.5	622 169	562 678
Placements et autres actifs financiers	4.6	21 899 607	17 901 192
Liquidités et équivalents de liquidités	4.7	1 601 647	2 692 905
Total des actifs courants		31 113 119	28 975 370
TOTAL DES ACTIFS		42 797 331	42 084 500

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

BILAN

(Exprimé en dinars)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital		19 819 800	19 324 305
Réserves		2 955 189	2 791 598
Autres capitaux propres		139 510	139 510
Résultats reportés		9 119 040	8 565 069
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		32 033 539	30 820 482
Résultat de l'exercice		3 475 886	3 876 942
Total des capitaux propres	4.8	35 509 425	34 697 424
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions pour risques et charges	4.9	1 867 663	1 524 804
Total des passifs non courants		1 867 663	1 524 804
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	868 718	704 658
Autres passifs courants	4.11	4 551 525	5 151 849
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	5 765
Total des passifs courants		5 420 243	5 862 272
Total des passifs		7 287 906	7 387 076
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		42 797 331	42 084 500

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)	<u>Notes</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	5.1	11 868 228	11 858 593
Autres produits d'exploitation	5.2	1 221 798	1 239 439
TOTAL DES PRODUITS D 'EXPLOITATION		13 090 026	13 098 032
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits à livrer		79 822	37 278
Achats consommés	5.3	657 680	829 532
Charges de personnel	5.4	4 629 020	4 203 732
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	2 331 959	2 498 427
Autres charges d'exploitation	5.6	933 215	988 948
TOTAL DES CHARGES D 'EXPLOITATION		8 631 696	8 557 917
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 458 330	4 540 115
Charges financières nettes	5.7	(18 845)	(145)
Produits des placements	5.8	1 476 004	1 280 829
Autres gains ordinaires	5.9	332 027	277 181
Autres pertes ordinaires		(25 051)	(47 857)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		6 222 465	6 050 123
Impôt sur les bénéfices		(2 241 387)	(2 173 181)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 981 078	3 876 942
Eléments extraordinaires	5.10	(505 192)	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		3 475 886	3 876 942

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)	<u>Notes</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		3 475 886	3 876 942
Ajustement pour :			
* Amortissements et provisions		2 043 408	2 235 372
* Reprises sur provisions		(4024)	-
Variation des :			
* Stocks		103 783	34 083
* Créances		725 115	(2 483 953)
* Autres actifs courants	6.1	(237 183)	(226 343)
* Fournisseurs et autres dettes	6.2	(448 608)	1 564 996
* Plus ou moins-values de cessions		(80 373)	(32 446)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		5 578 004	4 968 651
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles		(3 526)	(1 770)
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles		(276 459)	(193 637)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		80 373	32 446
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	200 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(199 612)	37 039
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(2 318 917)	(1 873 872)
Affectations au fonds social	6.3	(344 968)	(263 340)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(2 663 885)	(2 137 212)
Variation de trésorerie		2 714 507	2 868 478
Trésorerie au début de l'exercice		19 887 140	17 018 662
Trésorerie à la clôture de l'exercice		22 601 647	19 887 140

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines

La SOTRAPIL est une entreprise publique créée sous la forme d'une société anonyme, son capital s'élève à : **19 819 800 dinars**, ayant pour principal objet le transport des hydrocarbures par pipelines. La société a été créée le 26 septembre 1979 et a entamé les opérations d'exploitation en février 1984.

Le 13 décembre 2000, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public à concurrence de 32% et son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Note 2 : Faits marquants de l'exercice

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé durant l'exercice 2016 a progressé de : **9 635 dinars** par rapport au chiffre d'affaires réalisé en 2015, soit une augmentation de 0.08%.

2.2 Position litrage

Le solde de la position litrage a atteint au cours de l'exercice 2016 la somme de **1 217 124 dinars**, contre **1 195 247 dinars**, enregistré au cours de l'exercice 2015, soit une augmentation de l'ordre de **21 877 dinars**.

2.3 Résultat comptable

La SOTRAPIL a enregistré au cours de l'exercice 2016 un résultat bénéficiaire de **3 981 078 dinars** avant l'effet des éléments extraordinaires, contre un résultat également bénéficiaire au cours de l'exercice 2015 de l'ordre de **3 876 942 dinars**, soit une augmentation de l'ordre de **104 136 dinars**.

En imputant les éléments extraordinaires (la contribution conjoncturelle) prévue par la loi de finance 2017, le résultat de l'exercice se stabilise à : **3 475 886 dinars**, soit une diminution de l'ordre de **401 056 dinars** par rapport à l'exercice 2015.

Cette diminution s'explique par la réduction des :

- Autres charges d'exploitation de **57 976 dinars**.
- Achats consommés de **171 852 dinars**.
- Dotations aux amortissements et aux provisions de **166 468 dinars**.

Contre l'augmentation des :

- Charges de personnels de **425 288 dinars**.
- Produits des placements de **195 175 dinars**.
- Impôts sur les bénéfices de **68 206 dinars**.
- Contribution conjoncturelle de **505 192 dinars**.

2.4 L'arrivée du terme des conventions du droit de servitude

Pour la construction du pipeline sous-terrain de transport des hydrocarbures reliant la zone pétrolière de Bizerte à celle de Radés, la SOTRAPIL a conclu au cours des années 1982 et 1983 avec tous les propriétaires des parcelles de terrains figurant sur le tracé du pipeline, des conventions de servitude pour une durée de 30 années. Ces conventions permettent notamment à la société de bénéficier du droit de passage du pipeline à travers toutes les parcelles de terrains concernées, elles sont arrivées à échéance au cours des années 2012 et 2013 et doivent par conséquent être renouvelées.

Ainsi, afin de fixer les prix de référence visant l'indemnisation des différents propriétaires et le renouvellement des conventions de servitude, la SOTRAPIL a effectué les démarches suivantes :

- Le recours en juillet 2012 à un ingénieur urbaniste expert auprès des tribunaux fonciers pour l'estimation des indemnités à verser aux propriétaires terriens ;
- La communication du rapport d'expertise aux services compétents du Ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières pour avis et approbation.

La SOTRAPIL a reçu en date du 06 mars 2015 le rapport d'expertise de la direction générale d'évaluation rattachée au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières donnant une estimation de l'indemnité à déboursier aux propriétaires des parcelles se trouvant sur le tracé du pipeline de transport des produits pétroliers, fixée à : **6 188 062 dinars**. Notons que la société a engagé les démarches nécessaires pour entamer la campagne de renouvellement des conventions avec les différents propriétaires terriens. (Établissement des procédures, contrat type, établissement d'une liste des propriétaires, consultation de l'avocat à propos des démarches à entreprendre... etc)

Etant donné que le ministère des domaines de l'Etat et affaires foncières n'a pas pris en considération dans son évaluation le cadre juridique de la convention liant les propriétaires des parcelles à la SOTRAPIL, cette valorisation a été considérée très élevée par la société. Pour cela, le conseil d'administration de la société réuni en date du 07 avril 2016, a recommandé la suspension de la campagne de renouvellement des contrats de servitudes et d'engager des consultations juridiques et foncières en vue de revoir la valeur des indemnités à proposer aux différents propriétaires de parcelles se trouvant sur le tracé du pipeline sur la base des clauses contractuelles initialement signées avec les titulaires des parcelles.

D'un point de vue comptable, le montant total que supportera la SOTRAPIL pour le renouvellement des conventions de servitude est considéré comme un élément du coût de construction du pipeline de transport des produits pétroliers. Il sera réparti sous forme de dotations aux amortissements inscrites chaque année parmi les charges, sur toute la période couverte par la convention.

La SOTRAPIL a constaté en se référant au à la valeur des indemnités estimée initialement au niveau du rapport d'expertise ci-dessus indiqué, comme valeur de base pour le calcul de l'amortissement progressif des avantages économiques liés à l'exploitation du droit de passage du pipeline, qui s'est élevé au cours de l'exercice 2016 à : 309 403 dinars, soit une valeur cumulée de : **1 314 963 dinars, au 31 décembre 2016.**

Note 3. Principes et méthodes comptables

Les états financiers i arrêtés au 31 décembre 2016 sont préparés conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SOTRAPIL pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

3.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions principales et annexes	5%	10%	20%
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10%		
Matériels de transport	20%		
Installations générales, agencements et aménagements divers divers	10%		
Equipements de bureaux	10%		

- L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qui en découlent ont toujours été considérées comme des investissements renouvelables tous les cinq ans. Il s'agit d'une opération vitale pour le pipeline qui influe sur ses performances et sur sa durée de vie et procure bien évidemment des avantages économiques futurs à la société.
- Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du « Prorata Temporis ».

3.2 Charges à répartir

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3 ans.

3.3 Stocks

3.3.1 Stocks des pièces de rechange et autres approvisionnements

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

3.3.2 Stocks de produits à livrer

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de « contaminât » au 31 décembre 2016. Il est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

3.4 Les placements à court terme

Les placements en bons de trésor et billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale. Les produits à recevoir représentent la part des intérêts courus depuis la date d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

3.5 Le solde de la position litrage

Il représente les gains et les pertes découlant de la situation des comptes courants produits des sociétés clientes.

Cette situation est arrêtée à la fin de chaque exercice comptable ou à l'occasion d'un changement des prix des produits pétroliers.

Le solde de ces produits et pertes est comptabilisé dans le compte «autres produits d'exploitation».

NOTES 4 : RELATIVES AU BILAN

4-1 Immobilisations corporelles

		31/12/2016	31/12/2015
Terrains		625 640	625 640
Constructions	4-1-1	34 718 383	34 720 789
Installations techniques mat et outillages industriels		3 927 452	3 900 121
Matériels de transport		1 439 760	1 281 193
Equipements de bureaux		1 019 837	971 095
Installations Généra. Agence. et Aménagements divers		538 865	538 791
Emballages récupérables identifiables		2 095	2 095
Immobilisations en cours	4-1-2	2 429 674	2 373 178
Total brut		44 701 706	44 412 902
Amortissements et provisions		(34 294 340)	(32 614 141)
Total net		10 407 366	11 798 761

Pour de plus amples explications sur la variation des immobilisations corporelles et des amortissements voir le tableau présenté à l'Annexe 1.

4-1-1 Constructions

	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Construction Pipe Bizerte-Rades	18 339 937	18 339 937	-
Construction Pipe Jet	8 364 967	8 364 967	-
Pièces de rechanges spécifiques	1 085 832	1 089 360	(3 528)
Construction siège social	3 259 609	3 259 609	-
Bacs de contaminât	713 416	713 416	-
Construction magasin des stocks-Rades	414 227	414 227	-
Aménagement du laboratoire-Rades	35 957	35 957	-
Aménagement des zones dangereuses à Rades	37 355	37 355	-
Travaux de construction des dépôts pour pompes Jet	78 313	78 313	-
Travaux de mise en place d'un poste redresseur	53 960	53 960	-
Autres constructions	2 334 810	2 333 688	1 122
Total	34 718 383	34 720 789	(2 406)

4-1-2 Immobilisations en cours

Le détail de la rubrique immobilisations en cours se présente comme suit :

		31/12/2016	31/12/2015
Projet Skhira-Grand Sahel (Etudes techniques et financières)	4-1-2-1	1 824 113	1 824 113
Projet Skhira-Grand Sahel (Servitudes pour utilisations des terrains)	4-1-2-2	348 032	348 032
Mission d'inspection interne du pipeline		128 542	128 542
Avances pour l'acquisition d'équipements		23 813	23 813
Acquisition de pièces de rechanges spécifiques		-	25 672
Renouvellement des contrats de servitudes		12 832	11 312
Acquisition d'une unité anti-incendie		91 476	-
Autres projets		866	11 694
Total brut		2 429 674	2 373 178
Provision pour dépréciation- Projet pipeline Skhira- Menzel HAYET		(2 172 145)	(2 172 145)
Provision sur autres immobilisations en cours		(152 355)	(152 355)
Total net		105 174	48 678

4-1-2-1. Projet Pipeline Skhira - Menzel HAYET (Etudes techniques et financières)

La SOTRAPIL a réalisé en 2002 une étude technique et financière pour la Construction d'un pipeline multi produits pétroliers reliant la Skhira à Menzel - HAYET (Région du grand sahel) pour une valeur totale de **1 824 113 dinars**. Le coût élevé d'exécution du projet a amené le conseil interministériel réuni le 29 juillet 2008 à chercher une autre alternative pour la réalisation du projet du pipeline Skhira - Région du grand Sahel. La SOTRAPIL a envisagé alors d'adapter les composantes de l'étude technique et financière à la nouvelle configuration du projet. Les composantes de l'étude jugées caduques ont été provisionnées au cours de l'exercice 2008 à concurrence de **297 622 dinars**. Des difficultés sont apparues quant à la mise en exécution de la nouvelle configuration du projet et le retour à la configuration initiale est alors envisagé. Toutefois, et en l'absence de décision jusqu'au 31 décembre 2010 concernant l'alternative à retenir et la date de début des travaux, la SOTRAPIL a constaté par mesure de prudence au cours de l'exercice 2010 une provision complémentaire de l'ordre de **1 526 491 dinars** sur l'ensemble des éléments de l'étude technique et financière du projet, et ce en l'absence d'informations précises sur les composantes qui peuvent être utilisées et celles qui devraient être reproduites.

Il est à noter qu'en date du 3 Août 2015, une réunion au sein du ministère de l'industrie concernant les projets restructurant qui peuvent être financés dans le cadre de la coopération Européenne, il a été convenu sur la nécessité d'inclure ce projet dans le cadre du premier plan de développement post révolution 2016-2020 et il y aura des réunions avec tous les intervenants pour étudier les scénarios possibles.

Il est tout de même à signaler, que jusqu'à la date de préparation de ces états financiers aucune décision n'a été prise concernant l'alternative du projet à retenir et la date de début des travaux.

4-1-2-2. Projet Pipeline Skhira - Menzel HAYET (Servitudes pour utilisations des terrains)

Les frais de servitude pour le passage du pipeline SKHIRA - Menzel HAYET d'un montant de **348 032 dinars** ont été provisionnés en totalité au cours de l'exercice 2008.

4-2. Immobilisations financières

		31/12/2016	31/12/2015
Titres de participations	4-2-1	61 050	61 050
Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)	4-2-2	800 000	800 000
Prêts à plus d'un an sur fonds social	4-2-3	405 233	424 183
Dépôts et cautionnements		10 365	12 138
Total brut		1 276 648	1 297 371
Provisions pour dépréciation des prêts accordés au personnel		(16 836)	(18 609)
Total net		1 259 812	1 278 762

4-2-1 Titres de participation

Titres	Nbr	Objet	Valeur en dinars
SNDP (4-2-1-1)	5	Décision de la CAREPP du 12/09/1996	50
Zone franche de ZARZIS	600	Décision de la CAREPP du 12/02/2000	60 000
Société AGIL de gestion et de services (S.A.GE.S)	10	Décision de la Commission technique du 11 Juin 2014	1 000
Total			61 050

4-2-1-1 Le nombre des actions SNDP au 21 novembre 2016 date de la réunion de la dernière assemblée générale extraordinaire, est de 141 actions. Dont 136 actions gratuites.

4-2-2 Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)

	31/12/2016
Obligations ligne BNA Capitaux	320 000
Obligations ligne STB Finance	320 000
Obligations ligne BH	160 000
Total	800 000

4-2-3. Prêts à plus d'un an sur Fonds social

Solde au 31 décembre 2015	424 183
Prêts accordés en 2016	277 963
Prêts recouverts en 2016	(158 042)
Prêts à recouvrir en 2017	(138 871)
Solde au 31 décembre 2016	405 233

4-3. Stocks

		31/12/2016	31/12/2015
Pièces de rechange et autres approvisionnements	4-3-1	125 549	149 511
Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales	4-3-2	428 304	509 908
Produits à livrer JET		7 121	5 339
Total		560 974	664 758

4-3-1. Pièces de rechange et autres approvisionnements

Stock initial	149 511
Les entrées	14 672
Les sorties	(38 634)
Stock au 31 décembre 2016	125 549

4-3-2. Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et des bacs de stockage de contaminât au 31 décembre 2016. Il est valorisé au prix de facturation par la STIR.

Stock de produits à livrer -Canalisations banales au 31 décembre 2016	380 556
Stock de produits existant au niveau des bacs de contaminât	47 748
Stock au 31 décembre 2016	428 304

4-4. Clients et comptes rattachés

		31/12/2016	31/12/2015
TOTAL Tunisie		922 791	688 092
OIL LIBYA		861 204	482 212
STAROIL		424 667	1 443 662
SNDP		2 151 492	1 676 600
VIVO Energie		1 444 257	1 060 933
SHELL		461	461
Clients, factures à établir	4-4-1	553 850	1 801 877
Total Brut		6 428 722	7 153 837

Ces comptes enregistrent :

- Les sommes facturées par la SOTRAPIL à chaque client contre le transport des produits pétroliers demeurent non payées jusqu'au 31 décembre 2016.
- La valeur de la position de litrage de chaque client résultant du changement de la structure des prix des produits pétroliers ;
- La valeur des produits pétroliers livrés par la SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont commandées auprès de la STIR, et ce en raison des capacités de stockage limitées de certains autres clients au moment de l'opération de pompage.

4-4-1. Clients, factures à établir

	31/12/2016	31/12/2015
Compte courant produit STAROIL	177 983	19 213
Compte courant produit OIL LIBYA	4 558	456 748
Compte courant produit SNDP	239 704	689 255
Compte courant produit TOTAL	4 363	132 392
Compte courant VIVO Energie	108 477	482 839
Factures à établir	6 729	-
Factures à établir (<i>Transport des produits pétroliers</i>)	12 036	21 430
Total	533 850	1 801 877

Ces comptes enregistrent les sommes que la SOTRAPIL n'a pas facturées jusqu'au 31 décembre 2016 à ses différents clients au titre :

- Des quantités des produits pétroliers livrées en sus des quantités qu'ils ont commandées ;
- De la contrepartie du transport des produits pétroliers par pipeline.

4-5. Autres actifs courants

		31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs débiteurs		24 651	20 908
Personnel, avances et acomptes		103 083	97 056
Débiteurs divers	4-5-1	542 938	202 587
Produits à recevoir	4-5-2	14 231	306 808
Charges constatées d'avance	4-5-3	179 822	182 196
Etat, crédit de TFP		5 210	889
Total brut		869 935	810 444
Provisions	4-5-4	(247 766)	(247 766)
Total net		622 169	562 678

4-5-1. Débiteurs divers

		31/12/2016	31/12/2015
Raccordement TOTAL Tunisie	4-5-1-1	48 213	73 313
Ministère de l'équipement	4-5-1-2	128 036	128 036
Ministère de l'énergie		353 538	-
Autres débiteurs divers		13 151	1 238
Total		542 938	202 587

4-5-1-1. Raccordement TOTAL

Ce solde représente la prise en charge par la SOTRAPIL du coût de raccordement pour le transport du produit Jet A1 au dépôt du client TOTAL Tunisie de Rades à ses dépôts situés à l'aéroport de Tunis Carthage et en contrepartie d'un droit de passage d'un montant de cinq cent millimes par mètre cube payé annuellement au profit de la SOTRAPIL.

4-5-1-2 Ministère de l'équipement

Cette créance représente le reliquat des impayés dus par le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire sur des travaux opérés par la SOTRAPIL.

4-5-2. Produits à recevoir

	31/12/2016	31/12/2015
Ministère de l'industrie -Salaires des détachés	-	288 799
Autres produits à recevoir	14 231	18 009
Total	14 231	306 808

4-5-3. Charges constatées d'avance

	<u>31/12/2016</u>
- Factures OMMP payées d'avance	86 878
- Factures Software Management	2 306
- Factures AE TECH payées d'avance	5 255
- SIMAC-Maintenance payée d'avance	19 284
- Facture STAR	52 907
- Facture SNDP	7 869
- Facture TOPNET	4 176
- Autres charges constatées d'avance	1 147
Total	179 822

4-5-4. Provisions

	<u>31/12/2016</u>
Provisions sur les avances accordées aux fournisseurs	7 308
Provisions sur les produits à recevoir	112 422
Provisions sur la créance du Ministère de l'équipement	128 036
Total	247 766

4-6. Placements et autres actifs financiers

	31/12/2016	31/12/2015
Prêts à moins d'un an sur fonds social	138 871	138 217
Placements courants	21 000 000	17 000 000
Emprunt obligataire	200 000	200 000
Intérêts courus sur placements à terme	560 736	562 975
Total	21 899 607	17 901 192

4-6-1 Intérêts de placements

	<u>31/12/2016</u>
Amen Bank (Lafayette)	61 481
Banque Tuniso- Koweitienne (Centre Urbain Nord)	120 263
Banque nationale Agricole (Khair-Eddine Pacha)	104 671
STB (MAHRAJENE)	111 789

Banque Tunisienne	63 323
Intérêt sur prêt	32 688
BH	66 521
Total	560 736

4-7. Liquidités et équivalents de liquidités

		31/12/2016	31/12/2015
Comptes courants bancaires	4-7-1	1 601 536	2 692 560
Caisse		111	345
Total		1 601 647	2 692 905

4-7-1. Comptes courant bancaires

		31/12/2016	31/12/2015
BNA (Khair-Eddine Pacha)		20 647	37 891
BANQUE DE L'HABITAT		423 608	686 849
UBCI (EI MENZAH)		-	7 098
STB		-	39
STB (MAHRAJENE)		207 486	467 370
BTK (Centre Urbain Nord)		322 239	351 292
BTK (centrale)		171	223
AMEN BANK (Lafayette)		10 744	356 229
BTK Fonds Social		41 791	128 849
Banque ZIYTOUNA		543 905	554 989
ATB (CHARGUIA)		16 838	101 435
BT (Centre Urbain Nord)		13 972	-
Autres comptes		135	296
Total		1 601 536	2 692 560

4-8. Capitaux propres

		31/12/2016	31/12/2015
Capital social	4-8-1	19 819 800	19 324 305
Réserves	4-8-2	2 955 189	2 791 598
Autres capitaux propres		139 510	139 510
Résultats reportés	4-8-3	9 119 040	8 565 069
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		32 033 539	30 820 482
Résultat net de la période		3 475 886	3 876 942
Capitaux propres avant affectation		35 509 425	34 697 424

Pour de plus amples détails sur la variation des capitaux propres pour la période allant du 01 Janvier 2016 au 31 décembre 2016, voir le tableau présenté à l'annexe 2.

4-8-1. Capital social

L'assemblée générale extraordinaire a décidé le 26 Mai 2016 d'augmenter le capital social de la société par l'émission de 99 099 actions de valeur nominale de 5 dinars par incorporation de :

La Réserve spéciale de réinvestissement	374 018
Résultats reportés	121 477
Total	495 495

4-8-2 : Réserves

	31/12/2016	31/12/2015
Réserves légales	1 932 431	1 873 872
Réserves extraordinaires	160 205	160 205
Réserves pour fonds social	4-8-2-1 862 553	757 521
Total	2 955 189	2 791 598

4-8-2-1. Réserves pour fonds social

	31/12/2016	31/12/2015
Fonds social au 1er janvier 2016	757 521	620 861
Ressources de la période	486 641	436 171
- Quote-part résultat de l'exercice	450 000	400 000
- Intérêts des prêts au personnel	12 525	12 581
- Intérêts bancaires capitalisés	2 296	2 281
- Contributions du personnel aux tickets de restaurants	21 820	21 309
Emplois de la période	381 609	299 511
- Restauration	220 083	194 867
- Omra	14 400	2 340
- Dons maladie et décès	4 000	4 000
- Colonie de vacance	113 878	75 237
- Cadeaux et autres frais	22 996	16 750
- Fête de fin d'année et de retraite	6 252	6 317
Fonds social au 31 décembre 2016	862 553	757 521

4-8-3 Résultats reportés

	31/12/2016	31/12/2015
Résultats reportés	9 119 040	8 565 069
	9 119 040	8 565 069

Le solde de la rubrique des résultats reportés se détail comme suit :

	Montant
Résultat net de l'année 2015	3 876 942
Résultats reportés au 31 décembre 2015	8 565 069
Résultat avant affectation	12 442 011
Réserve légale	(58 559)
Réserves spéciale de réinvestissement	(374 018)

Incorporation des résultats reportés au capital social	(121 477)
Dividendes 2015 (600 millimes par action)	(2 318 917)
Dotations annuelles au fonds social	(450 000)
Résultats reportés au 31 Décembre 2016	9 119 040

4-9. Provisions pour risques et charges

Cette rubrique enregistre le montant des provisions pour risques et charges constatées par la SOTRAPIL. Elles se détaillent comme suit :

		31/12/2016	31/12/2015
Affaire de servitude Société de promotion Immobilière BELDIAR		58 590	58 590
Affaire juridique de Comète et TRAPIL	4-9-1	494 110	460 654
Charges d'amortissements des droits de servitudes	4-9-2	1 314 963	1 005 560
Total		1 867 663	1 524 804

4-9-1. Affaire juridique de Comète et TRAPIL

La provision de Comète - TRAPIL a été constatée suite à une action en justice lancée par ce groupement réclame le règlement du reliquat du montant du marché de l'étude du pipeline SKHIRA- Grand SAHEL. La SOTRAPIL a alors constaté une provision à hauteur de 20% du montant des trois premières phases du marché initial qui n'a pas fait l'objet de décompte.

4-9-2. Provision pour amortissements des droits de servitudes

La provision pour charges d'amortissements des droits de servitudes correspond à l'estimation de la consommation au titre des exercices postérieurs à 2012 de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline.

4-10 Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs, achats de biens et services	326 597	296 474
Fournisseurs, factures non encore parvenues	292 308	170 715
Fournisseurs, achats d'immobilisations	54 107	49 486
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garanties	195 706	187 983
Total	868 718	704 658

4-11 Autres passifs courants

		31/12/2016	31/12/2015
Clients créditeurs	4-11-1	2 469 539	3 203 823
Personnel, œuvres sociales		418 333	363 053
Personnel, oppositions		1 316	1 487
Personnel, charges à payer		524 690	461 291
Etat, impôts et taxes retenues à la source		146 561	150 922
Créditeurs divers		48 961	32 901

Comptes transitoires ou d'attente		54	54
Charges à payer	4-11-2	74 875	51 793
Etat, taxe sur chiffre d'affaires		2 243	2 654
Dividende à distribuer		6 443	5 190
Etat Impôts sur les bénéficiaires		773 894	592 122
Etat, TVA à payer		52 706	262 575
Produits constatés d'avance	4-11-3	21 443	20 417
Etat taxes à payer		10 467	3 567
Total		4 551 525	5 151 849

4-11 - 1 Clients créditeurs

	31/12/2016	31/12/2015
Compte courant produit TOTAL Tunisie	161 367	420 388
Compte courant produit OIL LIBYA	641 255	238 851
Compte courant produit STAROIL	401 371	1 314 986
Compte courant produit SNDP	776 749	914 048
Compte courant produit VIVO ENERGY	477 465	294 826
Nouvelle répartition	11 332	20 724
Total	2 469 539	3 203 823

Ces comptes enregistrent, la valeur des quantités de produits pétroliers commandées par les clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, et qui ne leur ont pas été livrées à cause de leurs capacités limitées de stockage au moment de l'opération de pompage des produits. Notons que la détermination des soldes des comptes courants produits débiteurs et créditeurs et les facturations conséquentes se font une fois à la fin de chaque exercice comptable.

4-11- 2 Charges à payer

	31/12/2016	31/12/2015
Provisions Jetons de présence 2014-Conseil d'administration	30 000	24 000
Provisions Jetons de présence 2014-Comité d'audit Interne	7 500	6 000
Provisions Honoraires du Commissaire aux comptes	21 500	15 000
Charges à payer TT	4 500	4 000
Autres charges à payer	11 375	2 793
Total	74 875	51 793

4-11- 3 Produits constatés d'avance

	31/12/2016	31/12/2015
- Loyer Office National de la Télédiffusion	2 442	2 326
- Loyer BTK	18 996	18 091
- Autres produits constatés d'avance	5	-
Total	21 443	20 417

NOTES 5 : RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

5-1. Revenus

		31/12/2016	31/12/2015
Transport par pipeline	5-1-1	10 634 127	10 689 968
Transport par conduites banales	5-1-2	484 275	521 430
Frais de stockage des produits pétroliers dans le pipeline	5-1-3	96 427	96 427
Transport pipe JET	5-1-4	653 399	550 768
Total		11 868 228	11 858 593

5-1-1 Transport par pipeline

	<u>(en m³)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>31/12/2016</u>
Gasoil	822 491	6,323	5 200 612
Gasoil prix ajusté 9 décembre 2016	41 861	6,923	289 802
Pétrole	37 151	6,123	227 476
Pétrole prix ajusté 9 décembre 2016	1 380	6,723	9 279
Gasoil 50	108 403	6,323	685 434
Gasoil 50 prix ajusté 9 décembre 2016	14 871	6,923	102 949
Essence sans plomb	558 404	6,973	3 893 752
Essence sans plomb prix ajusté	29 688	7,573	224 823
Total	1 614 249		10 634 127

5-1-2 Transport par conduites banales

	<u>Volume transporté</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>31/12/2016</u>
Gasoil	864 352	0,3	259 306
Pétrole	38 531	0,3	11 559
Gasoil 50	123 274	0,3	36 982
Essence sans Plomb	588 092	0,3	176 428
Total	1 614 249		484 275

5-1-3 Frais de stockage des produits pétroliers dans le pipeline

Ce compte enregistre les revenus provenant des frais de stockage du gasoil au niveau du pipeline multi-produits en dehors des périodes de pompage. La facturation des frais de stockage est effectuée mensuellement selon un montant fixe de 2,066 dinars qui est réparti entre les clients en fonction des quantités transportées de l'année précédente.

	<u>Volume Stocké</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>31/12/2016</u>
Frais de stockage	46 673	2,066	96 426

5-1-4 Transport pipe JET

Ce compte enregistre le revenu provenant du transport du kérosène à l'aéroport au niveau du pipe Jet pour les deux clients TOTAL et SNDP.

	<u>Volume Transporté</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>31/12/2016</u>
Quantité transportée du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016	130 784	4,996	653 399

5-2 Autres produits d'exploitation

		31/12/2016	31/12/2015
Profits sur position de litrage	5-2-1	1 217 124	1 195 247
Reprise sur provisions		4 024	42 302
Vente cahiers de charges		650	1 890
Total		1 221 798	1 239 439

5-2-1 Profits sur position de litrage

	31/12/2016	31/12/2015
Compte courant SNDP	1 522 288	772 154
Compte courant TOTAL Tunisie	(316 096)	(243 086)
Compte courant STAROIL	(691 186)	(20 571)
Compte courant OIL LIBYA	409 166	236 515
Compte courant VIVO ENERGY	292 953	450 235
Nouvelle répartition-Total Tunisie	7 985	2 114
Nouvelle répartition- VIVO Energie	(5 754)	15 617
Nouvelle répartition- SNDP	(3 934)	(18 377)
Nouvelle répartition- OIL LIBYA	(1 644)	(2 348)
Nouvelle répartition- STAROIL	3 346	2 994
Total	1 217 124	1 195 247

5-3 Achats consommés

	31/12/2016	31/12/2015
Achats stockés	10 651	43 448
Variation des approvisionnements stockés	23 961	(3 196)
Achats non stockés d'énergies	429 370	563 596
Carburants	94 604	108 565
Petits outillages	4 260	6 465
Electricité	47 357	65 817

Eau	12 317	15 829
Fournitures de bureau	31 139	28 386
Achats divers	4 021	622
Total	657 680	829 532

5-4 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2016 à **4 629 020 dinars** contre **4 203 732 dinars** au 31 décembre 2015, soit une augmentation de **425 288 dinars**.

	31/12/2016	31/12/2015
Salaires	3 259 042	3 038 373
Charges sociales légales CNSS	786 819	724 228
CAVIS	71 613	56 193
Assurance groupe	421 363	289 495
Autres charges de personnel	90 183	95 443
Total	4 629 020	4 203 732

5-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

	31/12/2016	31/12/2015
Amortissements des immobilisations incorporelles	18 099	21 208
Amortissements des immobilisations corporelles	1 918 233	2 019 558
Dotations aux amortissements liées à une modification comptable	25 143	-
Dotations aux provisions pour amortissements au titre des contrats de servitude	342 859	309 403
Dotations aux provisions sur autres actifs courants	-	128 036
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations	27 625	20 222
Total	2 331 959	2 498 427

5-6 Autres charges d'exploitation

	31/12/2016	31/12/2015
Redevance pour utilisation des immobilisations concédées	118 377	133 033
Entretiens et réparations	75 317	79 698
Primes d'assurance	164 487	155 231
Etudes et divers services extérieurs	195 281	165 579
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	79 474	95 397
Formations	48 740	85 239
Publicités, publications, relations publiques	44 558	57 750
Transports et déplacements	87 622	81 908
Frais de P.T.T	47 083	61 030

Services bancaires et assimilés	4 367	6 702
Impôts et taxes et versements assimilés	167 735	141 411
Jetons de présence	39 500	30 000
Autres charges antérieures (liées aux modifications comptables)	6 984	4 121
Transfert des charges	(146 310)	(108 151)
Total	933 215	988 948

5-7. Charges financières nettes

	31/12/2016	31/12/2015
Pertes de changes	(15 931)	(2 239)
Gains de changes	907	6 971
Autres charges financières	(3 821)	(4 877)
Total	(18 845)	(145)

5-8 Produits des placements

	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts perçus sur Bons de trésor et valeurs assimilées	1 473 662	1 274 706
Dividendes perçus	2 342	6 123
Total	1 476 004	1 280 829

5-9 Autres gains ordinaires

	31/12/2016	31/12/2015
Revenus de location des immeubles	225 145	214 423
Pénalités de retards	21 593	14 418
Vente de biens (Voitures)	80 373	32 446
Autres gains ordinaires	4 916	15 894
Total	332 027	277 181

5-10 Eléments extraordinaires

Il s'agit de la contribution conjoncturelle instaurée par l'article 48 de la loi n° 78-2016 du 17 décembre 2016 relative à la loi de finances.

NOTES 6 : RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

6-1. Variation des autres actifs

	31/12/2016	31/12/2015
Variation des autres actifs courants	(59 491)	(33 713)
Variation des autres actifs financiers	(198 415)	(150 604)
Décaissements des prêts sur fonds social	20 723	(42 026)
Total	(237 183)	(226 343)

6-2. variation des fournisseurs et autres dettes

	31/12/2016	31/12/2015
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	164 060	(308 268)
Variation des autres passifs courants	(600 324)	1 871 791
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(12 344)	1 473
Total	(448 608)	1 564 996

6-3. Affectation au fonds social

Ce solde représente la variation du fonds social qui s'est élevée au titre de l'exercice 2016 à **344 968 dinars** contre **263 340 dinars** au titre de l'exercice 2015.

Note 7. Engagements hors bilan

7-1 Engagements financiers

	31/12/2016	31/12/2015
Engagements donnés	3 504 819	4 072 942
Cautions données	206 670	192 985
Cautions pour stocks de remplissage	3 298 149	3 879 957
Engagements reçus	871 717	841 581
Cautions reçues	871 717	841 581

7-2 Engagements réciproques (non financiers)

Il est stipulé dans la convention de servitude qui lie la SOTRAPIL à la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT) et les engagements suivants qui en découlent, que la première s'oblige de transférer à ses frais et au plus tard le 31 décembre 2012, l'itinéraire des deux pipelines qu'elle exploite et qui traversent un terrain propriété de la deuxième. Le transfert qui concerne un tronçon de 1 200 mètres carrés se fera vers une parcelle que la SPLT s'engage à mettre à la disposition de la SOTRAPIL.

Jusqu'à la date de clôture de la période au 31/12/2016, aucune notification n'a été faite par la SPLT à la SOTRAPIL concernant ce transfert, pour cela aucune provision sur la valeur nette comptable du tronçon n'a été constatée à cette même date

ANNEXES

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
(Exprimé en dinars)

Désignations	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS/PROVISIONS				VCN		
	31/12/2015	Entrées	Sorties	31/12/2016	31/12/2015	Dotations	Régularisations	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016
Terrains	625 640	-	-	625 640				-	625 640	625 640
Constructions	34 720 789	99 635	102 041	34 718 383	25 482 255	1 466 395	86 875	26 861 775	9 238 534	7 856 608
Inst. tech matériel et outillage industriel	3 900 121	19 543	7 788	3 927 542	2 597 719	265 530	3044	2 866 293	1 302 402	1 061 159
Matériels de transport	1 281 193	338 928	180 361	1 439 760	982 704	124 331	152 827	954 208	298 489	485 552
Equipements de bureaux	971 095	48 742	-	1 019 837	725 183	54 086	1 369	777 900	245 912	241 938
Installations, Agencements et Aménagements	538 791	74	-	538 865	501 780	7 891	7	509 664	37 011	29 201
Emballages récupérables	2 095	-	-	2 095	-	-	-	-	2 095	2 095
Total Immobilisations corporelles	42 039 724	506 922	290 190	42 272 032	30 289 641	1 918 233	238 034	31 969 840	11 750 083	10 302 193
Immobilisations en cours	2 373 178	144 097	87 601	2 429 674	2 324 500	-	-	2 324 500	48 678	105 174
Total	44 412 902	651 019	377 791	44 701 706	32 614 141	1 918 233	238 034	34 294 340	11 798 761	10 407 366

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Exprimé en dinars)

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Fonds social	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Total
Solde au 31/12/2015	19 324 305	1 873 872	160 205	139 510	757 521	3 876 942	8 565 069	34 697 424
Affectation du résultat de l'exercice 2015	-	58 559	-	-	-	(3 876 942)	3 818 383	-
Augmentation du Capital	495 495	-	-	-	-	-	(495 495)	-
Dividendes à distribuer	-	-	-	-	-	-	(2 318 917)	(2 318 917)
Affectation pour fonds social	-	-	-	-	450 000	-	(450 000)	-
Ressources fonds social	-	-	-	-	36 641	-	-	36 641
Emplois fonds social	-	-	-	-	(381 609)	-	-	(381 609)
Résultat de la période (*)	-	-	-	-	-	3 475 886	-	3 475 886
Solde au 31/12/2016	19 819 800	1 932 431	160 205	139 510	862 553	3 475 886	9 119 040	35 509 425

(*) Le résultat net par action s'élève à 0,877 dinars.

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DU 01 Janvier 2016 au 31 décembre 2016
(Exprimé en dinars)

Produits		Charges		Soldes	31/12/2016	31/12/2015
Revenus	11 868 228	déstockage de production	79 822			
Total	11 868 228	Total	79 822	Production	11 788 406	11 821 315
Production	11 788 406	Achats consommés	38 634			
Total	11 788 406	Total	38 634	Marge sur coût matières	11 749 772	11 780 441
Marge sur coût matières	11 749 772	Autres charges externes	1 530 836			
Autres produits d'exploitation	1 221 798					
Total	12 971 570	Total	1 530 836	Valeur ajoutée brute	11 440 734	11 275 534
Valeur ajoutée brute	11 440 734	Impôts et taxes	167 735			
		Charges de personnel	4 629 020			
Total	11 440 734	Total	4 796 755	Excédent brut d'exploitation	6 643 979	6 930 391
Excédent brut d'exploitation	6 643 979	dotations aux amortissements	2 331 959			
Autres gains ordinaires	332 027	Autres pertes ordinaires	25 051			
Produits de placements	1 476 004	Charges financières	18 845			
Transfert et reprise de charges	146 310	Impôts sur les bénéfices	2 241 387			
		Eléments extraordinaires	505 192			
Total	8 598 320	Total	5 122 434	Résultat des activités ordin.	3 475 886	3 876 942
Résultat des activités ordinaires	3 475 886	Effet négatif des modifi. compt	-			
Total	3 475 886		3 475 886	Résultat net après modifi. compt	3 475 886	3 876 942

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
(Exprimé en dinars)

			31/12/2016
Désignations	A réintégrer	A déduire	Résultat
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			3 475 886
A réintégrer			3 570 014
Impôts sur les Bénéfices	2 241 387		
Provision pour congés au 31 décembre 2016	363 849		
Charges à réintégrer	43 127		
Provisions pour risques et charges	342 859		
Provisions pour dépréciation des immobilisations Corp.	31 819		
Pertes de change	14 248		
Contribution conjoncturelle	505 192		
Provisions pour dépréciation des immobilisations Financières	27 533		
A déduire		310 003	
Provision pour congés au 31 décembre 2015		305 979	
Reprise sur provisions pour risques et charges		4 024	
Résultat fiscal			6 735 897
Déduction pour réinvestissement			331 934
Base imposable			6 403 963
Impôts sur les bénéfices			2 241 387
Contribution conjoncturelle			505192
Acomptes Provisionnels versés			(1 955 863)
Retenues à la source			(16 822)
Impôt à liquider (exercice 2016)			773 894

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SOTRAPIL

En exécution du mandat de commissariat aux comptes de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société, arrêtés au 31 décembre 2016, comportant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que des notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total net du bilan de **42 797 331 dinars**, un résultat net bénéficiaire de **3 475 886 dinars** et une variation positive des flux de trésorerie de **2 714 507 dinars**.

1. Responsabilité des organes de direction et d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport sont réguliers et sincères dans tous leurs aspects significatifs et donnent une image fidèle de la situation financière de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL » au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessous nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

4-1. Dans le cadre de la campagne de renouvellement et de mise à jour de la valeur des indemnités issues des contrats de servitude conclues entre la SOTRAPIL et les propriétaires des parcelles

de terrains situées sur le tracé du pipeline de transport des produits pétroliers « Bizerte – Rades », la société a reçu en date du 06 mars 2015, le rapport d'expertise de la direction générale d'évaluation, rattachée au ministère des domaines de l'État et des affaires foncières, estimant la valeur des dites indemnités à : **6 188 062 dinars**.

Toutefois, le conseil d'administration de la société a décidé lors de sa réunion du 07 avril 2016, de suspendre la compagnie et de faire plus d'études et d'investigations sur la situation foncière des parcelles, et ce, par le biais de consultations juridiques au sujet des droits et des obligations de la SOTRAPIL envers les propriétaires terriens.

Ainsi, et en attendant la prise d'une décision finale au sujet de la signature des avenants aux contrats de servitude et la fixation définitive de la valeur des indemnités à déboursier, et à incorporer au niveau de la valeur comptable immobilisée du pipeline, la SOTRAPIL a décidé provisoirement et en se référant au principe de prudence dans l'élaboration de ses états financiers, de considérer la valeur des indemnités estimée initialement au niveau du rapport d'expertise ci-dessus indiqué, comme valeur de base pour le calcul de l'amortissement progressif des avantages économiques liés à l'exploitation du droit de passage du pipeline, qui s'est élevé au cours de l'exercice 2016 à : **309 403 dinars**, soit une valeur cumulée de : **1 314 963 dinars**, jusqu'au 31 décembre 2016.

- 4-2. Conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, la société a procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Cependant, les travaux d'inventaire de certaines immobilisations (*Installations techniques, aménagement, outillages industriels*) n'ont pas été entamés jusqu'à la date de préparation du présent rapport.

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux d'inventaires et de rapprochement en cours ont abouti principalement à la décomptabilisation des pièces de rechange spécifiques d'une valeur brute de **94 786** dinars totalement amorties et mises hors exploitation.

5. Vérifications et Informations Spécifiques

- 5-1. Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'administration.
- 5-2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société, à la réglementation en vigueur.
- 5-3. Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 21 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes

Pour le Groupement "FINACO – ABC"

Yahia ROUATBI

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SOTRAPIL

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Société, relative à l'exercice clos le 31 décembre 2016, et en application des dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et Opérations Nouvellement Réalisées

Votre conseil d'administration ne nous a pas avisé de l'existence au titre de l'exercice 2016 de nouvelles conventions entrant dans le champs des dispositions de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

2. Opérations Réalisées Relatives à des Conventions Antérieures

- La convention du 31 décembre 1984, signée par la STIR, la SOTRAPIL et les clients (SNDP, TOTAL, Vivo Energie, Oil Libya et STAROIL) portant sur les conditions de transport des produits pétroliers a continué à produire ses effets au cours de l'exercice 2016. Les quantités transportées durant cet exercice et les chiffres réalisés sont détaillés comme suit :

Produits pétroliers	Volume transporté (En m3)	Chiffre d'affaires (En dinars)	
		Pipeline	Conduites banales
Gasoil	864 352	5 490 414	259 306
Gasoil 50	123 274	788 383	36 982
Sans plomb	588 092	4 118 575	176 428
Pétrole	38 531	236 755	11 559
Jet	130 784	653 399	-
Total	1 745 033	11 287 526	484 275

- La convention du 09 mai 1986, signée par la SOTRAPIL et les clients (SNDP, TOTAL, Vivo Energie, Oil Libya et STAROIL) relative au stockage de 3 889 mètres cube de gasoil après chaque cycle de pompage a continué à produire ses effets au cours de l'exercice 2016. Les quantités stockées durant cet exercice et les chiffres réalisés sont détaillés comme suit :

Volume stocké (En m ³)	Chiffre d'affaires (En dinars)
46 673	96 427

- La SOTRAPIL a conclu des conventions de détachement d'un directeur faisant-partie de son personnel permanent elle se détaille comme suit :

Détachement auprès du :	Période
Ministère de l'Industrie et de la Technologie	Du 01 août 2012, au 15 juin 2015
Ministère de l'énergie et des mines	Du 01 février 2016, au 31 août 2016
Ministère de l'industrie et du commerce	Du 01 sept. 2016, jusqu'à la date de ce rapport

La SOTRAPIL a procédé au versement de l'intégralité des éléments de salaire et des avantages du détaché. Les montants versés et facturés au Ministère sont détaillés comme suit :

Année de détachement	Montant facturés au Ministère	Montant remboursé par le Ministère
2012	20 134	-
2013	64 562	-
2014	62 482	-
2015	36 107	-
2016	64 715	-
Total	248 000	-

3. Obligations et Engagements de la Société Envers les dirigeants

3-1. Obligations et engagements envers la direction tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales

La rémunération du Président Directeur Général est fixée conformément au décret n°187-2009 du 31 juillet 2009 du Ministre de l'Industrie et de la Technologie. Elle se détaille comme suit :

	Montant (En dinars)
Un salaire annuel brut y compris :	57 567
Un ensemble d'avantages en nature composé de :	
- Une voiture de fonction Audi A4 acquise le 22 juillet 2013	71 980 ⁽¹⁾
- Des bons d'essence	450 Litres par mois
Des cotisations à la charge de la société	20 252
Des frais de communication	2 000 pulsations (120 ^{dt} / trimestre)

⁽¹⁾ Prix d'acquisition en toutes taxes comprises (l'amortissement annuel est de l'ordre de 14 396 dinars).

3-2. Obligations et engagements de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines envers son Président Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

(En dinars)

	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	58 047	10 386 ⁽¹⁾
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
TOTAL	58 047	10 386

⁽¹⁾ Il s'agit de l'estimation de la valeur des congés à payer au 31 décembre 2016.

3-3. Obligations et engagements de la société de transport des hydrocarbures par pipelines envers les membres du conseil d'administration et du comité d'audit, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016

(En dinars)

	Charges de l'exercice		Passif au 31/12/2016	
	Conseil d'administration	Comité d'audit	Conseil d'administration	Comité d'audit
Jetons de présence 2016	30 000	7 500	30 000	7 500
Total	30 000	7 500	30 000	7 500

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 21 avril 2017
Le Commissaire aux Comptes

Pour le Groupement "FINACO – ABC"

Yahia ROUATBI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 17 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux Comptes Mr Mohamed LOUZIR (Cabinet MS Louzir) et M. Mustapha MEDHIOUB (FINOR).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016 (exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Liquidités et équivalents de liquidités	4	14 431 009	7 240 908
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	578 771 502	427 937 789
Portefeuille-titres de placement	6	1 286 532	2 406 741
Portefeuille d'investissement	7	9 359 953	7 313 289
Valeurs Immobilisées	8	10 290 595	9 491 162
Autres actifs	9	17 056 109	5 949 830
TOTAL DES ACTIFS		<u>631 195 700</u>	<u>460 339 719</u>
PASSIFS	Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Concours bancaires	10	11 722 960	1 254 018
Dettes envers la clientèle	11	5 199 476	5 685 303
Emprunts et dettes rattachées	12	487 100 412	365 028 023
Fournisseurs et comptes rattachés	13	67 519 395	35 781 641
Autres passifs	14	5 566 418	2 822 545
TOTAL DES PASSIFS		<u>577 108 661</u>	<u>410 571 529</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		28 700 000	28 700 000
Réserves		5 041 480	4 663 524
Prime d'émission		8 830 000	8 830 000
Actions propres		(398 915)	(1 292)
Résultats reportés		4 846 306	2 940 255
Résultat de l'exercice		7 068 169	4 635 703
Total des capitaux propres	15	<u>54 087 039</u>	<u>49 768 190</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>631 195 700</u>	<u>460 339 719</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 Décembre 2016
(Exprimé en dinars)

	31 Décembre <u>2016</u>	31 Décembre <u>2015</u>
ENGAGEMENTS DONNES	124 288 424	89 232 704
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	50 146 914	38 125 594
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	74 141 510	51 107 110
ENGAGEMENTS RECUS	1 269 917 906	875 331 580
Cautions Reçues	482 579 060	273 601 046
Garanties Reçues	630 963	1 003 274
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	94 177 649	70 160 635
Valeurs des biens, objet de leasing	692 530 235	530 566 625
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	37 505	3 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	-	3 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	37 505	-

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	51 826 610	39 641 130
Intérêts et charges assimilées	17	(30 433 146)	(23 671 235)
Produits des placements	18	561 512	421 147
Autres produits d'exploitation	19	28 825	27 452
Produits nets		<u>21 983 800</u>	<u>16 418 494</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	20	5 465 389	4 520 993
Dotations aux amortissements	21	512 335	575 730
Autres charges d'exploitation	22	3 288 798	2 646 892
Total des charges d'exploitation		<u>9 266 522</u>	<u>7 743 615</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>12 717 278</u>	<u>8 674 879</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	2 462 429	2 778 299
Dotations nettes aux autres provisions	24	447 285	224 834
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>9 807 564</u>	<u>5 671 746</u>
Autres pertes ordinaires	25	(15 366)	(1 400)
Autres gains ordinaires	26	59 161	95 287
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>9 851 359</u>	<u>5 765 633</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(2 024 139)	(1 129 930)
Contribution conjoncturelle	27	(759 052)	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APES IMPOT		<u>7 068 169</u>	<u>4 635 703</u>
Résultat par action		1,231	0,819

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	28	334 539 023	274 763 616
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(411 149 263)	(305 257 753)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(8 203 588)	(7 913 076)
Intérêts payés	31	(27 791 865)	(22 505 609)
Impôts et taxes payés	32	(1 737 614)	(2 212 877)
Autres flux liés à l'exploitation	37	2 007 799	(1 416 947)
		<u>(112 335 509)</u>	<u>(64 542 645)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(5 167 220)	(2 436 227)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	55 499	79 600
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(2 046 664)	(1 756 338)
		<u>(7 158 385)</u>	<u>(4 112 964)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	(656 955)	(509 293)
Encaissements suite à la cession d'actions propres	15	258 491	1 720 132
Dividendes et autres distributions	36	(2 350 854)	(2 009 000)
Encaissements provenant des emprunts	12	671 000 000	596 250 000
Remboursements d'emprunts	12	(552 035 629)	(521 965 433)
		<u>116 215 053</u>	<u>73 486 406</u>
Variation de trésorerie		<u>(3 278 841)</u>	<u>4 830 796</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	5 986 891	1 156 095
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	2 708 050	5 986 891

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2016, à 28.700.000 Dinars composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société bénéficie de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2016, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;

- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

3-4 Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} Janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2016 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 748.431 DT dont 262.537 DT de pénalités et de ramener le crédit de TVA constaté au 31 décembre 2015 de 2.795.985 DT à 2.176.671 DT.

Dans ce cadre et en application de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en mars 2017.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 415.000 DT.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques	14 429 802	7 240 094
- Caisses	1 208	814
<u>Total</u>	<u>14 431 009</u>	<u>7 240 908</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Créances sur contrats mis en force	595 774 724	444 691 410
Encours financiers	574 517 361	426 462 064
Impayés	24 089 705	20 317 031
Intérêts échus différés	(2 883 079)	(2 153 794)
Valeurs à l'encaissement	50 736	66 110
Créances sur contrats en instance de mise en force	7 353 950	4 823 562
Total brut des créances leasing	603 128 674	449 514 971
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 295 032)	(7 740 995)
Provisions pour dépréciation des impayés	(11 978 963)	(10 297 056)
Provisions collectives	(2 600 000)	(2 400 000)
Provisions additionnelles	(61 796)	(35 312)
Produits réservés	(1 421 380)	(1 103 820)
Total net des créances leasing	578 771 502	427 937 789

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2015	431 285 625
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	390 614 435
- Relocations	10 732 030
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(231 093 933)
- Relocations	(9 822 392)
- Cessions à la valeur résiduelle	(365 309)
- Cessions anticipées	(9 479 145)
<u>Solde au 31 décembre 2016</u>	581 871 311

5.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Créance à plus de cinq ans		5 877 882	5 850 120
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		403 221 131	291 012 101
- Créance à moins d'un an		243 449 101	185 447 921
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	<u>652 548 114</u>	<u>482 310 142</u>
- Revenus à plus de cinq ans		784 186	717 286
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		47 725 627	35 498 465
- Revenus à moins d'un an		45 667 836	33 944 883
Total des produits financiers non acquis	(2)	<u>94 177 649</u>	<u>70 160 635</u>
- Valeurs résiduelles	(3)	3 006 926	2 810 892
- Contrats suspendus	(4)	13 139 971	11 501 665
- Contrats en cours	(5)	7 353 950	4 823 562
Encours financiers des contrats de leasing	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	<u>581 871 311</u>	<u>431 285 625</u>

5.2 Analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel

5.2.1 Analyse par secteur d'activité

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Bâtiment et travaux publics		125 445 435	68 278 809
- Industrie		59 837 015	46 155 334
- Tourisme		54 339 878	48 146 056
- Commerce et services		269 248 114	215 290 977
- Agriculture		73 000 869	53 414 450
	<u>Total</u>	<u>581 871 311</u>	<u>431 285 625</u>

5.2.2 Analyse par type de matériel

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Equipements		81 356 645	49 004 845
- Matériel roulant		423 696 415	315 886 492
- Matériel spécifique		41 402 353	35 426 956
	<u>Sous Total</u>	<u>546 455 413</u>	<u>400 318 293</u>
- Immobilier		35 415 898	30 967 332
	<u>Total</u>	<u>581 871 311</u>	<u>431 285 625</u>

5.3 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Clients ordinaires (1)		12 200 051	9 752 968
Inférieur à 1 mois		5 640 104	4 414 502
Entre 1 à 3 mois		3 876 324	3 206 666
Entre 3 et 6 mois		786 231	808 254
Entre 6 mois et 1 année		732 912	365 010
Supérieur à 1 année		1 164 480	958 536
Clients litigieux (2)		11 889 654	10 564 062
	<u>Total (1)+(2)</u>	<u>24 089 705</u>	<u>20 317 030</u>

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	479 281 469	79 489 917	1 746 142	1 252 901	12 746 932	574 517 361
Impayés	1 834 273	6 849 731	665 999	1 079 279	13 660 422	24 089 705
Contrats en instance de mise en force	7 210 704	143 246	-	-	-	7 353 950
CREANCES LEASING	488 326 446	86 482 894	2 412 141	2 332 180	26 407 355	605 961 016
Avances reçues (*)	(4 495 038)	(32 591)	(2 781)	(460)	(662 605)	(5 193 476)
ENCOURS GLOBAL	483 831 408	86 450 303	2 409 360	2 331 720	25 744 750	600 767 541
ENGAGEMENTS HORS BILAN	48 525 724	1 621 191	-	-	-	50 146 914
TOTAL ENGAGEMENTS	532 357 132	88 071 494	2 409 360	2 331 720	25 744 750	650 914 455
Produits réservés	-	-	(62 097)	(106 609)	(1 252 674)	(1 421 380)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(31 241)	(8 263 791)	(8 295 032)
Provisions sur impayés	-	-	(97 341)	(463 241)	(11 418 382)	(11 978 963)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(61 796)	(61 796)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(159 438)	(601 091)	(20 996 643)	(21 757 172)
ENGAGEMENTS NETS	532 357 132	88 071 494	2 249 922	1 730 629	4 748 106	629 157 283
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,37%	0,36%	3,96%	
			4,68%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2015			5,30%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			6,62%	25,78%	81,56%	
			71,37%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2015			74,75%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Actions cotées	1 590 343	1 656 321
- Titres SICAV	11 569	1 057 899
Total brut	<u>1 601 913</u>	<u>2 714 220</u>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(315 380)	(307 480)
Total net	<u>1 286 532</u>	<u>2 406 741</u>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 412	2,105	(62 461)	0,046%
SAH	23 550	1,000	6,494	152 923	13,451	-	0,064%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	8,255	(16 476)	0,087%
Tawasool	272 728	1,000	1,100	300 001	0,545	(151 365)	0,253%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	15,455	-	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	4,288	(85 078)	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	7,849	-	0,033%
Total				1 590 343		(315 380)	

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres de participation	8 778 841	6 645 511
- Titres immobilisés	581 112	81 112
- Avances sur acquisitions de titres NIDA	-	586 666
Total	<u>9 359 953</u>	<u>7 313 289</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2015</u>	6 645 511	6 645 511	-
Additions de la période			
- Société "NIDA"	2 133 330	2 133 330	
<u>Solde au 31 Décembre 2016</u>	<u>8 778 841</u>	<u>8 778 841</u>	<u>-</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2015</u>	81 112	81 112	-
Additions de la période			
- Fonds commun de placement MAC Horizon	500 000	500 000	
<u>Solde au 31 Décembre 2016</u>	<u>581 112</u>	<u>581 112</u>	<u>-</u>

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2016 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Date de souscription</u>
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 **	2010-2013-2014-2016
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
<u>Total</u>				<u>8 778 841</u>	

(*) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(**) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2016 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
<u>Total</u>					<u>581 112</u>	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	320 622	105 338	25 888	-	451 849	297 526	39 691	-	337 217	-	114 632
Total des immobilisations incorporelles		320 622	105 338	25 888	-	451 849	297 526	39 691	-	337 217	-	114 632
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	661 255	131 526	-	792 782	-	1 837 744
Matériel de transport	20,0%	882 238	166 599	-	109 199	939 638	443 752	159 953	99 741	503 964	-	435 674
Equipements de bureau	10,0%	640 401	42 238	-	-	682 639	410 164	52 655	-	462 820	-	219 819
Matériel informatique	33,3%	407 285	95 169	-	-	502 454	324 947	63 418	-	388 365	-	114 089
Installations générales	10,0%	579 097	14 794	61 745	-	655 636	299 532	62 184	-	361 716	-	293 920
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	-	45 886	32 837	2 907	-	35 744	-	10 142
Immobilisations en cours		784 982	246 135	(87 633)	-	943 484	-	-	-	-	-	943 484
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	650 952	-	-	650 952	-	-	-	-	-	650 952
Total des immobilisations corporelles		11 890 555	1 215 887	(25 888)	109 199	12 971 354	2 172 488	472 644	99 741	2 545 391	250 000	10 175 963
TOTAUX		12 211 177	1 321 225	-	109 199	13 423 203	2 470 015	512 335	99 741	2 882 608	250 000	10 290 595

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Charges reportées	1 502 119	1 034 005
- Dépôts et cautionnements versés	40 100	38 500
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 252 414	1 057 464
- Personnel, avances et acomptes	34 517	21 781
- Etat, crédit de TVA	12 687 499	2 794 504
- Etat, compte d'attente TVA	677 062	279 512
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	118 054
- Compte courant "AMILCAR LLD"	100 000	100 000
- Produits à recevoir des tiers	489 489	403 461
- Débiteurs divers	110 181	37 884
- Charges constatées d'avances	71 745	41 726
<u>Total brut</u>	<u>17 183 332</u>	<u>6 027 043</u>
A déduire :		
- Provisions	(127 223)	(77 213)
<u>Montant net</u>	<u>17 056 109</u>	<u>5 949 830</u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 31 DECEMBRE 2016
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	471 270	-	471 270	471 270	-	471 270	-
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	158 279	-	158 279	-
Frais d'émission des emprunts	(a)	3 369 519	957 726	4 327 245	2 335 514	489 612	2 825 126	1 502 119
TOTAUX		3 369 519	957 726	4 327 245	2 335 514	489 612	2 825 126	1 502 119

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente un solde nul. Les dernières dépenses remontent à l'année 2011 et sont relatives à l'élaboration d'un manuel de procédures et des fiches organisationnelles réalisée par un cabinet externe.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 489.612 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques, découverts	11 722 960	1 254 018
<u>Total</u>	<u>11 722 960</u>	<u>1 254 018</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	5 193 476	5 679 303
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>5 199 476</u>	<u>5 685 303</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques locales	141 054 211	117 593 952
- Banques étrangères	28 639 546	17 996 434
- Emprunts obligataires	210 145 000	128 284 000
- Billets de trésorerie	-	1 000 000
- Certificats de dépôt	46 500 000	45 000 000
- Certificats de leasing	52 000 000	49 500 000
<u>Total emprunts</u>	<u>478 338 758</u>	<u>359 374 386</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	810 655	830 250
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	597 355	211 122
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	7 207 584	4 402 035
- Intérêts courus sur certificats de leasing	723 066	678 853
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(577 006)	(468 623)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 761 655</u>	<u>5 653 636</u>
<u>Total</u>	<u>487 100 412</u>	<u>365 028 023</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing BEST BANK	35 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	35 000 000	110 000 000	(110 000 000)	35 000 000	-	35 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000	52 000 000	(52 000 000)	13 000 000	-	13 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	4 000 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	1 500 000	4 500 000	(2 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
<u>Sous-total</u>			49 500 000	166 500 000	(164 000 000)	52 000 000	-	52 000 000
Billets de Trésorerie à court terme	1 000 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-
Certificats de dépôt	46 500 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	45 000 000	286 000 000	(284 500 000)	46 500 000	-	46 500 000
<u>Sous-total</u>			46 000 000	286 000 000	(285 500 000)	46 500 000	-	46 500 000
<u>Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie</u>			95 500 000	452 500 000	(449 500 000)	98 500 000	-	98 500 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	8 000 000	-	(4 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	12 000 000	-	(4 000 000)	8 000 000	4 000 000	4 000 000
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2014-2018)	26 644 000	-	(3 356 000)	23 288 000	17 288 000	6 000 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	26 640 000	-	(3 440 000)	23 200 000	17 184 000	6 016 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	30 000 000	-	(2 240 000)	27 760 000	25 520 000	2 240 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	25 000 000	-	(1 103 000)	23 897 000	22 794 000	1 103 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	-	40 000 000	-	40 000 000	36 666 000	3 334 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	-	40 000 000	-	40 000 000	37 561 000	2 439 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			128 284 000	100 000 000	(18 139 000)	210 145 000	177 013 000	33 132 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>								
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	5 996 434	-	(356 888)	5 639 546	4 854 341	785 205
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	12 000 000	-	-	12 000 000	12 000 000	-
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	-	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000	-
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			17 996 434	11 000 000	(356 888)	28 639 546	27 854 341	785 205

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>								
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	143 100	-	(143 100)	-	-	-
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	86 039	-	(86 039)	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	200 000	-	(200 000)	-	-	-
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	67 126	-	(67 126)	-	-	-
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	(750 000)	-	-	-
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	860 708	-	(860 708)	-	-	-
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	2 312 674	-	(1 519 255)	793 419	-	793 419
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	750 000	-	(600 000)	150 000	-	150 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	526 316	-	(421 053)	105 263	-	105 263
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	600 000	-	(300 000)	300 000	-	300 000
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 159 918	-	(1 159 918)	-	-	-
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	734 176	-	(734 176)	-	-	-
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	491 407	-	(491 407)	-	-	-
BIAT(2) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	511 041	-	(511 041)	-	-	-
BIAT(3) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2016)	548 589	-	(548 589)	-	-	-
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimestriellement (2013-2016)	136 553	-	(136 553)	-	-	-
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	800 000	-	(400 000)	400 000	-	400 000
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 750 000	-	(1 000 000)	1 750 000	750 000	1 000 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 277 197	-	(1 242 197)	2 035 000	703 939	1 331 061
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 100 000	-	(400 000)	700 000	300 000	400 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 425 993	-	(1 063 228)	1 362 765	223 492	1 139 274
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	3 205 284	-	(995 201)	2 210 083	1 143 368	1 066 715
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 926 942	-	(596 939)	1 330 003	688 784	641 219
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 959 126	-	(1 007 511)	1 951 615	867 350	1 084 266
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 950 000	-	(600 000)	1 350 000	750 000	600 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 300 000	-	(400 000)	900 000	500 000	400 000
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	3 459 661	-	(975 437)	2 484 224	1 432 025	1 052 199
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 322 963	-	(499 513)	823 450	284 834	538 616
AMENBANK 2 MDT (2014-2)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 320 301	-	(498 091)	822 210	284 697	537 513
AMENBANK 2 MDT (2014-3)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 446 182	-	(491 262)	954 919	424 776	530 144
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 125 000	-	(300 000)	825 000	525 000	300 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 125 000	-	(300 000)	825 000	525 000	300 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 805 556	-	(555 556)	1 250 000	694 444	555 556
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	4 146 328	-	(918 889)	3 227 439	2 236 606	990 832
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	3 911 315	-	(943 326)	2 967 989	1 955 186	1 012 803
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 200 000	-	(300 000)	900 000	600 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 911 765	-	(588 235)	1 323 529	735 294	588 235
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	4 285 714	-	(714 286)	3 571 429	2 857 143	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	4 250 000	-	(1 000 000)	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	4 250 000	-	(1 000 000)	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-2)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2018)	4 229 523	-	(1 599 077)	2 630 446	909 128	1 721 318
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 700 000	-	(600 000)	2 100 000	1 500 000	600 000
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 888 889	-	(444 444)	1 444 444	1 000 000	444 444
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	3 777 778	-	(888 889)	2 888 889	2 000 000	888 889
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 915 788	-	(348 760)	1 567 027	1 190 939	376 089
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(176 965)	823 035	625 472	197 563
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(400 000)	1 600 000	1 200 000	400 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	3 000 000	-	(600 000)	2 400 000	1 800 000	600 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(200 000)	800 000	600 000	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(177 043)	822 957	625 470	197 487
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(400 000)	1 600 000	1 200 000	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(179 089)	820 911	622 571	198 340
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 500 000	-	(300 000)	1 200 000	900 000	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(363 736)	1 636 264	1 240 921	395 343
CITIBANK 10,5 MDT	10 500 000	Crédit relais	7 000 000	-	(7 000 000)	-	-	-
CITIBANK 15 MDT	15 000 000	Crédit relais	9 000 000	-	(9 000 000)	-	-	-
CITIBANK 8 MDT	8 000 000	Crédit relais	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 500 000	(215 591)	1 284 409	973 720	310 689
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(450 000)	2 550 000	1 950 000	600 000
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	2 000 000	(200 000)	1 800 000	1 400 000	400 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	5 000 000	(500 000)	4 500 000	3 500 000	1 000 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(315 789)	2 684 211	2 052 632	631 579
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	4 000 000	(400 000)	3 600 000	2 800 000	800 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 500 000	(138 034)	1 361 966	1 055 975	305 991
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(315 789)	2 684 211	2 052 632	631 579
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(150 000)	2 850 000	2 250 000	600 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 124 263	875 737
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	5 000 000	(250 000)	4 750 000	3 750 000	1 000 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(157 895)	2 842 105	2 210 526	631 579
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 652 359	347 641
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 474 968	525 032
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 481 201	518 799
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 651 201	348 799
CITIBANK 20 MDT	20 000 000	Crédit relais	-	47 500 000	(27 500 000)	20 000 000	-	20 000 000
Total des crédits des banques locales			117 593 952	107 500 000	(84 039 740)	141 054 211	83 575 915	57 478 296
Total général			359 374 386	671 000 000	(552 035 629)	478 338 758	288 443 257	189 895 501

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	780 240	186 948
<u>Sous total</u>	<u>780 240</u>	<u>186 948</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	-	3 848 788
- Fournisseurs, retenue de garantie	2 793	-
<u>Sous total</u>	<u>2 793</u>	<u>3 848 788</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	3 367 327	1 216 523
- Effets à payer	63 361 206	30 521 551
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>66 736 362</u>	<u>31 745 904</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>67 519 395</u>	<u>35 781 641</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Personnel, rémunérations dues	108	2 156
- Personnel, provisions pour congés payés	108 995	97 122
- Personnel, autres charges à payer	465 000	300 000
- Etat, retenues sur salaires	114 314	90 544
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	693 402	467 430
- Etat, retenues sur TVA	5 095	8 201
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	58 580	57 202
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	29 750	60 000
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (voir note 27)	980 418	383 764
- Etat, contribution conjoncturelle (voir note 27)	759 052	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	74 367	54 841
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	3 270	2 771
- Etat, Redevance de compensation	-	27 042
- CNSS	257 467	209 890
- CAVIS	34 691	26 782
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	24 575	15 304
- Créiteurs divers	230 351	108 179
- Prestataires Assurances	664 799	292 420
- Diverses Charges à payer	622 809	561 228
- Provisions pour départ à la retraite	-	7 670
- Provisions pour risques et charges	439 375	50 000
<u>Total</u>	<u>5 566 418</u>	<u>2 822 545</u>

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Capital social	(A)	28 700 000	28 700 000
- Réserve légale	(B)	1 541 814	1 163 016
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979
- Primes d'émission		8 830 000	8 830 000
- Actions propres	(D)	(398 915)	(1 292)
- Complément d'apport		11 688	12 529
- Résultats reportés		4 846 306	2 940 255
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>	(E)	<u>47 018 871</u>	<u>45 132 487</u>
Résultat de l'exercice (1)		7 068 169	4 635 703
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(F)	<u>54 087 039</u>	<u>49 768 190</u>
Nombre d'actions (2)	(C)	5 739 954	5 660 072
Résultat par action (1) / (2)		1,231	0,819

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2016 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 09 juin 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 26 Août 2014, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 5% du total des actions composant le capital à la date de l'assemblée générale ordinaire du 09 juin 2014, soit 287.000 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2015	156	1 292
Achats de la période	74 383	656 955
Cession de la période	(30 345)	(258 491)
Complément d'apport		(842)
Solde au 31 décembre 2016	44 194	398 915

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2016, 0,77% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2016 à D : 12.393.371 et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale pour réinvestissement	3 487 979
- Primes d'émission	8 830 000
- Résultats reportés	75 392

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2016
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2014	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	2 084 392	(1 199 602)	-	3 125 350	45 930 648
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Mai 2015		260 487			2 864 863			(3 125 350)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(2 009 000)				(2 009 000)
Rachat d'actions propres						(509 293)			(509 293)
Cession d'actions propres						1 707 603	12 529		1 720 132
Résultat de l'exercice 2015								4 635 703	4 635 703
Solde au 31 décembre 2015	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	2 940 255	(1 292)	12 529	4 635 703	49 768 190
Affectations approuvées par l'A.G.O du 1 ^{er} Juin 2016		378 798			4 256 905			(4 635 703)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015					(2 353 400)				(2 353 400)
Rachat d'actions propres						(656 955)			(656 955)
Encaissement de dividendes sur actions propres					2 546				2 546
Cession d'actions propres						259 333	(842)		258 491
Résultat de l'exercice 2016								7 068 169	7 068 169
Solde au 31 décembre 2016	28 700 000	1 541 814	3 487 979	8 830 000	4 846 306	(398 915)	11 688	7 068 169	54 087 039

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts de leasing	49 446 765	37 553 640
- Intérêts de retard	922 499	665 544
- Prélouer	197 414	104 186
- Frais de dossier	515 609	409 264
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	265 298	324 501
- Frais de rejet	654 585	518 131
- Commissions d'assurance	142 000	148 456
Total des produits	<u>52 144 170</u>	<u>39 723 721</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	157 878	152 370
Intérêts de retard antérieurs	8 021	10 719
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(433 692)	(235 067)
Intérêts de retard	(49 768)	(10 614)
Variation des produits réservés	<u>(317 561)</u>	<u>(82 591)</u>
Total des intérêts et des produits de leasing	<u>51 826 610</u>	<u>39 641 130</u>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	414 960 399	340 834 085
. A la fin de la période	561 377 391	414 960 399
. Moyenne (A)	488 168 895	377 897 242
- Intérêts de la période (B)	49 446 765	37 553 640
- Taux moyen (B) / (A)	10,13%	9,94%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	13 865 384	8 801 638
- Intérêts des crédits des banques locales	8 366 786	7 121 956
- Intérêts des crédits des banques étrangères	921 863	457 203
- Intérêts des autres opérations de financement	6 543 913	6 672 473
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	489 612	376 338
Total des charges financières des emprunts (A)	<u>30 187 558</u>	<u>23 429 607</u>
- Intérêts des comptes courants	242 566	185 147
- Autres charges financières	3 023	56 481
Total des autres charges financières	<u>245 589</u>	<u>241 628</u>
Total général	<u>30 433 146</u>	<u>23 671 235</u>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	359 374 386	285 089 820
. A la fin de l'exercice	478 338 758	359 374 386
. Moyenne (B)	418 856 572	322 232 103
- Taux moyen (A) / (B)	7,21%	7,27%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dividendes	237 221	205 952
- Plus values sur cession des actions	110 421	-
- Plus values sur cession des titres SICAV	7 330	12 572
- Revenus des comptes créditeurs	87 264	62 215
- Moins values sur cession des titres SICAV	(2 704)	-
- Revenus des certificats de dépôt	106 740	125 947
- Revenus des comptes courants associés	8 000	4 000
- Plus values latentes sur titres SICAV	490	9 861
- Jetons de présences reçus des filiales	6 750	600
<u>Total</u>	<u>561 512</u>	<u>421 147</u>

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'analysent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits locatifs	28 825	27 452
<u>Total</u>	<u>28 825</u>	<u>27 452</u>

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Salaires et complément de salaires	4 350 552	3 612 758
- Cotisations de sécurité sociale	759 262	604 169
- Autres charges sociales	355 575	304 066
<u>Total</u>	<u>5 465 389</u>	<u>4 520 993</u>

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	39 691	22 322
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	472 644	422 452
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	-	130 956
<u>Total</u>	<u>512 335</u>	<u>575 730</u>

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Achat de matières et fournitures	330 762	391 072
<u>Total des achats</u>	<u>330 762</u>	<u>391 072</u>
- Locations	368 246	301 717
- Entretien et réparations	73 759	63 547
- Primes d'assurances	96 076	95 665
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>538 081</u>	<u>460 928</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	433 839	322 589
- Publicités, publications, relations publiques	527 139	225 844
- Déplacements, missions et réceptions	238 647	243 217
- Frais postaux et de télécommunications	264 050	195 250
- Services bancaires et assimilés	358 957	266 328
- Autres	157 773	166 341
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 980 404</u>	<u>1 419 569</u>
- Jetons de présence	75 000	45 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	18 750	12 500
- Rémunération du Comité de risques	18 750	12 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>112 500</u>	<u>70 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	123 273	100 452
- T.C.L	121 587	94 261
- Droits d'enregistrement et de timbres	49 439	100 038
- Autres impôts et taxes	32 752	10 571
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>327 050</u>	<u>305 323</u>
<u>Total général</u>	<u>3 288 798</u>	<u>2 646 892</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 328 946	3 198 239
- Dotations aux provisions collectives	200 000	500 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 093 001)	(872 083)
- Reprises de provisions additionnelles	-	(47 858)
- Dotation aux provisions additionnelles	26 484	-
<u>Total</u>	<u>2 462 429</u>	<u>2 778 299</u>

NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	50 010	40 892
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	116 325	183 942
- Dotations aux provisions pour risques et charges	389 375	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(108 425)	-
<u>Total</u>	<u>447 285</u>	<u>224 834</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Apurement de comptes	14 228	640
- Pénalités	255	760
- Moins value sur cessions d'immobilisations	21	-
- Autres pertes ordinaires	861	-
Total	<u>15 366</u>	<u>1 400</u>

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	46 062	79 600
- Autres gains sur éléments exceptionnels	13 099	15 687
Total	<u>59 161</u>	<u>95 287</u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Résultat comptable	7 068 169	4 635 703
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	3 555 430	3 698 239
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	389 375	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	50 010	40 892
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres	116 325	183 942
- Reprises sur provisions fiscales	1 093 001	919 941
- Provisions fiscales 2013/2012 pour affaires en cours	2 983 465	3 674 996
- Créances abandonnées	14 228	-
- Impôt sur les sociétés	2 024 139	1 129 930
- Contribution conjoncturelle	759 052	-
- Diverses charges non déductibles	52 941	49 078
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	1 093 001	919 941
- Provisions fiscales 2013/2012 pour affaires en cours	2 983 465	3 674 996
- Dividendes	237 221	205 952
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>13 792 448</u>	<u>9 531 832</u>
Provisions pour créances douteuses déductibles à 100%	3 555 430	3 698 239
Provisions pour dépréciation de titres cotés	116 325	183 942
Bénéfice fiscal	<u>10 120 693</u>	<u>5 649 651</u>
Impôt sur les sociétés (au taux de 20%)	<u>2 024 139</u>	<u>1 129 930</u>
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	823 820	600 247
- Retenues à la source	219 900	145 920
Impôt à payer (Report d'impôt)	<u>980 418</u>	<u>383 764</u>
Contribution conjonctuelle (au taux de 7,5% du bénéfice fiscal)	<u>759 052</u>	<u>-</u>

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	20 317 031	16 042 981
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(24 089 705)	(20 317 031)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	66 110	275 726
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(50 736)	(66 110)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(5 679 303)	(4 580 936)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	5 193 476	5 679 303
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(2 153 794)	(1 694 907)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	2 883 079	2 153 794
- TVA collectée		46 248 673	37 615 560
- TVA collectée sur avances et acomptes		(397 550)	179 337
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	280 540 698	227 101 108
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	2 726 231	2 197 533
- Consolidation	- Note 4	-	(19 125)
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(909 638)	(665 606)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	365 309	107 049
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	9 479 145	10 754 938
		<u>334 539 023</u>	<u>274 763 616</u>

Encaissements reçus des clients

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	31 745 904	22 690 746
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(66 736 362)	(31 745 904)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	390 614 435	276 233 405
- TVA sur Investissements	+	55 495 036	38 118 896
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	60 000	20 610
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(29 750)	(60 000)
		<u>411 149 263</u>	<u>305 257 753</u>

Investissements dans les contrats de leasing

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(21 781)	(24 977)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	34 517	21 781
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(38 500)	(38 500)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	40 100	38 500
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(41 726)	(76 153)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	71 745	41 726
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	186 948	123 920
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(780 240)	(186 948)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	2 156	-
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(108)	(2 156)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	97 122	67 655
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(108 995)	(97 122)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	300 000	200 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	(465 000)	(300 000)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+ Note 14	7 670	17 500
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	- Note 14	-	(7 670)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	90 544	88 587
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(114 314)	(90 544)
- Etat, Redevances de compensation en début de période	+ Note 14	27 042	58 731
- Etat, Redevance de compensation en fin de période	- Note 14	-	(27 042)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	467 430	393 904
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(693 402)	(467 430)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	209 890	193 671
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(257 467)	(209 890)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	26 782	22 948
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(34 691)	(26 782)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	15 304	15 268
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(24 575)	(15 304)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	561 228	319 116
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(622 809)	(561 228)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	453 000	436 046
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(258 050)	(247 194)
- TVA, payée sur biens et services	+	646 632	1 390 100
- Charges de personnel	+ Note 20	5 465 389	4 520 993
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	3 288 798	2 646 892
- Impôts et taxes	- Note 22	(327 050)	(305 323)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>8 203 588</u>	<u>7 913 076</u>

NOTE 31 : Intérêts payés

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	957 726	721 454
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 12	-	(502 241)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 12	-	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	57 202	27 974
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(58 580)	(57 202)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	4 402 035	3 329 428
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(7 207 584)	(4 402 035)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	1 041 372	727 868
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(1 408 010)	(1 041 372)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 12	(468 623)	-
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 12	577 006	468 623
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	678 853	617 068
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(723 066)	(678 853)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	30 433 146	23 671 235
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(489 612)	(376 338)
<u>Intérêts payés</u>		<u>27 791 865</u>	<u>22 505 609</u>

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	383 764	207 611
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	(980 418)	(383 764)
- Etat, contribution conjoncturelle début de période	+ Note 14	-	-
- Etat, contribution conjoncturelle fin de période	- Note 14	(759 052)	-
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	+ Note 9	(118 054)	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	- Note 9	118 054	118 054
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	8 201	-
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	(5 095)	(8 201)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	54 841	84 951
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(74 367)	(54 841)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	2 771	2 030
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(3 270)	(2 771)
- TVA payée		-	932 607
- Impôts et taxes	+ Note 22	327 050	305 323
- Contribution conjoncturelle	+ Note 27	759 052	-
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	2 024 139	1 129 930
<u>Impôts payés</u>		<u>1 737 614</u>	<u>2 212 877</u>

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	105 338	15 800
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	1 215 887	6 255 406
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	3 848 788	13 808
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(2 793)	(3 848 788)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u>		<u>5 167 220</u>	<u>2 436 227</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	9 458	-
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 25	(21)	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	46 062	79 600
<u>Encaissements provenant de la cession</u>		<u>55 499</u>	<u>79 600</u>

NOTE 35 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	2 633 330	1 169 672
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	- Note 7	(586 666)	-
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	+ Note 7	-	586 666
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>2 046 664</u>	<u>1 756 338</u>

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dividendes	+ Note 15	2 353 400	2 009 000
- Dividendes sur actions propres	- Note 15	(2 546)	-
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>2 350 854</u>	<u>2 009 000</u>

NOTE 37 : Autres flux liés à l'exploitation

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	403 461	388 231
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(489 489)	(403 461)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	37 884	37 063
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(110 181)	(37 884)
- Placements en début de période	+ Note 6	2 714 220	1 380 321
- Placements en fin de période	- Note 6	(1 601 913)	(2 714 220)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	100 000	-
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(100 000)	(100 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(108 179)	(78 233)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	230 351	108 179
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(292 420)	(724 796)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	664 799	292 420
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	352 267	218 524
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 18	490	9 861
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	208 754	192 762
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	13 099	15 687
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(15 344)	(1 400)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u><u>2 007 799</u></u>	<u><u>(1 416 947)</u></u>

Note 38 : Informations sur les parties liées :

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 42 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 2 886 098 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 8 316 152 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 459 801 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 5 231 865 dinars.

NIDA SA

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 158 673 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 290 141 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 2 562 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 81 268 dinars.

Cellcom

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société « Cellcom », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 123 788 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 428 391 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 19 220 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 168 817 dinars.

AL ATABA Immobilière

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force un contrat au profit de la société «AL ATABA Immobilière », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 90 015 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ce contrat s'élève à 1 469 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2016, à 45457 dinars.

Société Financière Tunisienne

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la Société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, porte sur un montant de 300 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ce contrat s'élève à 26 019 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ce contrat s'élève à 191 899 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 633 541 dinars

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 45 944 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2016, à 379 764 dinars.

MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 3 contrats au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 66 154 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 228 002 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 14 825 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 143 055 dinars.

STE PRYM FASHION TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société PRYM FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 29 008 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 1 486 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 8 991 dinars.

STE HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE, dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 116 028 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 281 260 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 3 451 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 113 996 dinars.

STE Y K H CONSULTING

Au cours de l'exercice 2016, HL a mis en force un contrat au profit de la société YKH CONSULTING, dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 82 194 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ce contrat s'élève à 2 389 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ce contrat s'élève à 77 786 dinars.

STE YKH IMMOBILIERE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société YKH IMMOBILIERE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 69 933 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 2 316 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 14 252 dinars.

STE HERMES CONSEIL

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 102 681 dinars.

La marge brute réalisée en 2016 sur ces contrats s'élève à 682 dinars.

Au 31 décembre 2016, l'encours financier de ces contrats s'élève à 2 dinars.

Certificats de dépôt

Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 9 décembre 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève 18.016 DT.

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 82.500.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 473.625 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 6.000.000 DT.

Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.500.000 DT, durant la période allant du 21 décembre 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 9.709 DT

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 23.000.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2016 au 14 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 135.521 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

Abdelkader ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 2.500.000 DT, durant la période allant du 21 décembre 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 10.309 DT.

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 34.000.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 195.776 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 3.000.000 DT.

PRYM FASHION TUNISIE

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 500.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2015 au 19 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 1.802 DT.

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 19 janvier 2016 au 13 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 34.832 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 500.000 DT.

EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2015 au 25 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 4.204 DT.

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 12.000.000 DT, durant la période allant du 19 janvier 2016 au 19 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 69.062 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

NIDA

HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 16 juin 2016 au 14 septembre 2016, au taux facial de 6,75%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 16.781 DT.

LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 23 décembre 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 4.204 DT.

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 49.845 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

Avances en compte courant associé

Le conseil d'administration, réuni le 29 juillet 2015, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 100.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2016, s'élève à 8.000 dinars.

Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease à fin 2016 sont au nombre de 10.

Les charges supportées au titre de l'année 2016 s'élèvent à 150 333 DT.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 26 avril 2016, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2016 à 29 040 dinars hors taxes, soit 32 525 dinars toutes taxes comprises.

Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants se détaillent comme suit :

	PDG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016
Avantages à court terme	277 027	1 629	289 691	62 413	112 500	112 500
Rémunérations brutes	265 000	-	225 000	40 000	-	-
Charges sociales	6 976	1 629	57 254	22 413	-	-
Assurances	5 050	-	7 437	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	112 500	112 500
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	12 004	-	-	-
	277 027	1 629	301 695	62 413	112 500	112 500

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

En outre, le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président Directeur Général la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 24.000 DT.

NOTE 39 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 10 avril 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société HANNIBAL LEASE arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 631.195.700 dinars et un bénéfice net de 7.068.169 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société HANNIBAL LEASE, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n° 3-4 dont le contenu indique que la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2016 et la société a formulé, en janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en mars 2017.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 415.000 DT.

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 17 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

FINOR

Mohamed LOUZIR

Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

1- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 82.500.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 473.625 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 6.000.000 DT.

2- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 23.000.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2016 au 14 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 135.521 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

3- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 34.000.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 195.776 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 3.000.000 DT.

4- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 12.000.000 DT, durant la période allant du 19 janvier 2016 au 19 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 69.062 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

5- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 16 juin 2016 au 14 septembre 2016, au taux facial de 6,75%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 16.781 DT.

6- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2016 au 22 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 49.845 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 1.000.000 DT.

7- HL a réalisé, en 2016, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 6.000.000 DT, durant la période allant du 19 janvier 2016 au 13 janvier 2017, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 34.832 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2016, à 500.000 DT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

1- Votre conseil d'administration, réuni le 29 juillet 2015, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 100.000 DT, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2016, s'élève à 8 000 dinars.

2- Votre conseil d'administration réuni le 26 avril 2016, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2016 à 29 040 dinars hors taxes, soit 32 525 dinars toutes taxes comprises.

3- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 9 décembre 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève 18.016 DT.

4- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 2.500.000 DT, durant la période allant du 21 décembre 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 9.709 DT

5- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 2.500.000 DT, durant la période allant du 21 décembre 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 10.309 DT.

6- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2015 au 25 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 4.204 DT.

7- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 23 décembre 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 4.204 DT.

8- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 500.000 DT, durant la période allant du 20 décembre 2015 au 19 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2016, s'élève à 1.802 DT.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit:

- Le conseil d'administration réuni le 27 Mai 2015, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Président Directeur Général de la société. Sa rémunération a été fixée par les comités de rémunération du 1^{er} juin 2015 et du 1^{er} juillet 2016. Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la

cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

– Le conseil d'administration réuni le 27 Mai 2015 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint. Sa rémunération a été fixée par les comités de rémunération du 1^{er} juin 2015 et du 1^{er} juillet 2016. Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de la cotisation sociale et de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et d'une indemnité de départ à la retraite fixée à six salaires bruts à l'instar de tout le personnel ainsi que la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2016, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juin 2016.

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	PDG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2016
Avantages à court terme	277 027	1 629	289 691	62 413	112 500	112 500
Rémunérations brutes	265 000	-	225 000	40 000	-	-
Charges sociales	6 976	1 629	57 254	22 413	-	-
Assurances	5 050	-	7 437	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	112 500	112 500
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	12 004	-	-	-
	277 027	1 629	301 695	62 413	112 500	112 500

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président Directeur Général de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 24.000 DT.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 17 AVRIL 2017

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Nouredine Hajji et M. Lamjed Mbarek.

Bilan

Arrêté au 31 Décembre 2016

Chiffres présentés en milliers de dinars

	Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015 Retraité	31 Décembre 2015 Publié	
Actif					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	210 328	62 742	62 742
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	49 590	153 200	153 200
AC3	Créances sur la clientèle	3	4 130 691	3 725 437	3 725 437
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	29 740	-	-
AC5	Portefeuille d'investissement	5	155 260	114 971	114 971
AC6	Valeurs immobilisées	6	41 128	42 199	42 199
AC7	Autres actifs	7	44 123	42 385	42 379 *
	Total Actifs		4 660 860	4 140 934	4 140 928
Passif					
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	147 312	3 495	3 495
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	3 661 340	3 402 262	3 402 262
PA4	Emprunts et ressources spéciales	10	329 449	320 914	320 914
PA5	Autres passifs	11	151 175	99 634	99 628 *
	Total Passifs		4 289 276	3 826 305	3 826 299
Capitaux propres					
CP1	Capital		172 800	172 800	172 800
CP2	Réserves	12	122 982	77 789	77 789
CP5	Résultats reportés		4	2	2
	Résultats reportés hors modifications comptables		4	2	2
CP6	Résultat de l'exercice		75 798	64 038	64 038
	Total capitaux propres	13	371 584	314 629	314 629
	Total capitaux propres et passifs		4 660 860	4 140 934	4 140 928

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 31 Décembre 2016
Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015 Publi�
Passifs �ventuels				
HB1	Cautions, avals et autres garanties donn�es	14	592 913	499 161
HB2	Cr�dits documentaires	15	211 460	114 210
Total des passifs �ventuels			804 373	613 371
Engagements donn�s				
HB4	Engagements de financements donn�s	16	141 886	72 066
Total des engagements donn�s			141 886	72 066
Engagements re�us				
HB7	Garanties re�ues	17	756 437	643 145
Total des engagements re�us			756 437	643 145

Etat de résultat
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2016

Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2016	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	18	265 099	255 901
PR2	Commissions (en produits)	19	84 656	62 221
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	20	16 012	11 397
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	21	9 070	8 067
Total des produits d'exploitation bancaire			374 837	337 586
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	22	(123 472)	(116 960)
CH2	Commissions encourues	23	(3 615)	(3 942)
Total charges d'exploitation bancaire			(127 087)	(120 902)
Produit net bancaire			247 750	216 684
PR5- CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	24	(13 328)	(16 755)
PR6- CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	(316)	(724)
PR7	Autres produits d'exploitation		113	113
CH6	Frais de personnel	26	(87 688)	(78 795)
CH7	Charges générales d'exploitation	27	(24 050)	(22 283)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(8 428)	(8 399)
Résultat d'exploitation			114 053	89 841
PR8- CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(389)	57
CH11	Impôt sur les bénéfices	28	(30 000)	(25 869)
PR9- CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	29	(7 866)	9
Résultat net de l'exercice			75 798	64 038
Résultat par action (en DT)		30	2,193	1,853 *

*déterminé suivant un nombre d'actions pondérées

Etat de flux de trésorerie
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2016
Chiffres présentés en milliers de dinars

Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2016	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015 Retraité	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015 Publié
Flux d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaires encaissés	364 753	330 339	330 339
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(128 430)	(118 461)	(118 461)
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers	-	-	300 *
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(425 578)	(302 401)	(302 401)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	259 302	248 433	248 433
Titres de placements, titres de transaction	(29 740)	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(81 984)	(101 497)	(101 497)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	14 265	(816)	(816)
Impôts sur les bénéfices	(15 390)	(36 198)	(36 198)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(42 802)	19 399	19 699
Flux d'investissement			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	8 622	8 669	8 669
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement	(40 151)	(2 781)	(2 781)
Acquisition / Cession immobilisations	(15 999)	(9 723)	(9 723)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(47 528)	(3 835)	(3 835)
Flux de financement			
Emission / Remboursement d'emprunts	10 398	19 540	19 540
Augmentation / diminution ressources spéciales	(841)	(4 125)	(4 125)
Dividendes versés	(19 008)	(17 280)	(17 280)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(9 451)	(1 865)	(1 865)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(99 781)	13 699	13 999
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	212 621	198 922	199 081 *
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	31 112 840	212 621	213 080

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2016, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

2.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

2.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 15 226 KTND au 31 Décembre 2016.

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés sous la catégorie " crédits à la consommation " et ne font plus partie de la catégorie d'activité " crédits habitat ". Ce reclassement est appliquée d'une manière prospective à partir de la date de publication de ladite circulaire.

2.3- Traitement des impayés

Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

	31/12/2016	31/12/2015
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	180 618	166 831
Provision/Décote de Garantie	90 065	98 416
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	2 821	3 824
Provision Hors Bilan/Décote de Garantie	411	590
Provisions à caractère générale dite collective	15 226	13 061
Provision pour dépréciation de titres	2 188	2 442
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 308	5 306
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	325	295
Provision pour passifs et charges	7 644	10 681
Total	304 606	301 446

2.5- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%,25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

Les règles de constatation du portefeuille « titres de participation » sont :

- Règles de classification : il s'agit de titres de placements dont l'intention de détention est à long terme.
- Méthodes d'évaluation : les participations sont comptabilisées à la valeur nominale d'acquisition. Une évaluation extracomptable est faite chaque année sur la base des états financiers en se référant à la situation nette réelle (fonds propres minorés des non valeurs), et ce pour calculer le besoin en provisionnement/reprise sur provisions du titre.
- Règles de constatation du revenu : les revenus des participations, les dividendes, sont constatés dès la réception du PV signé et enregistré de l'AGO statuant sur la clôture de l'exercice précédent, sur la base de la clause de répartition du capital et du nombre d'actions détenus par la banque.

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

1-Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères et de constatation de résultats de change:

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, l'UIB tient une comptabilité multidevises ; ce mode de comptabilité permet à la banque la détermination périodique de la position de change.

Pour assurer la tenue de comptabilité autonome par devise, il est fait usage des comptes techniques à savoir :

- « Positions de change »
- « Contre-valeur position de change »
- « Ajustement devises ».

Ainsi les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité ouverte dans chacune des devises. Elles sont ensuite converties et reversées dans la comptabilité en monnaie de référence à savoir le TND.

Le processus de tenue d'une comptabilité multidevises comporte les étapes suivantes :

- Comptabilisation dans la devise d'origine.
- Conversion des charges et produits libellés en devises au moment de leur versement au niveau de compte de résultat de la Banque
- Réévaluation des comptes de position de change par référence au cours fixing de la BCT.

2. Base de conversion des charges et produits libellés en devises :

Les charges et produits libellés en devises sont convertis dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base des cours de change au comptant propre à chaque opération et sont comptabilisés au jour le jour.

Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date de l'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours fixing BCT à la date d'arrêté comptable.

3. Bases utilisées pour la réévaluation des positions en devises :

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actifs, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis en monnaie de référence (en dinar) en utilisant le cours fixing BCT.

L'écart de réévaluation, entre le cours de référence utilisé au moment de la comptabilisation des éléments d'actif, de passif et du hors bilan et le cours fixing de la BCT, est comptabilisé en gains ou pertes de change au niveau du compte de résultat de la Banque

4. Règles de prise en compte des différences de change en résultat :

A chaque arrêté comptable, les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués selon les cours de change en vigueur à la même date, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la période considérée.

5. Montant global de la contre-valeur en monnaie de référence de l'actif et du passif en devises :

La méthode adoptée pour la comptabilisation des opérations en devises consiste à décomposer l'opération en deux transactions séparées réalisées contre la monnaie de référence. Cette dernière joue le rôle de monnaie pivot.

La contre-valeur dans la monnaie de référence est déterminée sur la base du cours de change sur le marché pour une des deux devises considérées (appelée devise directrice). Le cours de change relatif à l'autre devise est déduit de façon à équilibrer les contre-valeurs de chacune des deux devises dans la monnaie de référence.

6. Valeur des opérations de change au comptant non dénouées à la date de clôture de l'exercice:

Les opérations de change au comptant avec délai d'usance sont comptabilisées en hors bilan dès la date d'engagement et au bilan à la date de mise à disposition.

Le délai d'usance correspond au délai nécessaire à la mise en œuvre de la livraison des devises qui est généralement de 2 jours ouvrables. A la fin de l'exercice, les opérations de change au comptant non dénouées sont déclarées en hors bilan.

7. Valeur des opérations de change à terme non dénouées à la date de clôture de l'exercice:

Les opérations de change à terme sont les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que les délais d'usance. Elles se traduisent ainsi par un engagement d'acheter ou de vendre une certaine quantité de devises, à un cours déterminé, à une date future donnée.

Les opérations de change à terme sont exclusivement réalisées à des fins de couvertures. Ces opérations sont converties, à la date de leur engagement, et réévaluées à la date de chaque arrêté comptable sur la base du cours de change utilisé pour la conversion et l'évaluation des éléments couverts (le cours fixing de la date d'arrêté). Les différences positives et négatives résultant de cette réévaluation sont prises en compte de façon symétrique en compte de résultat avec la constatation symétrique des comptes d'ajustements de devises Bilan et Hors bilan.

OPERATIONS EN DEVISES	En KTND	
	31/12/2016	31/12/2015
Opérations de change au comptant non échues à la clôture	(9 641)	988
Opérations de change à Terme non échues à la clôture	(76 062)	39 647
Autres engagements relatifs à des opérations en devises (SWAP)	16 359	21 377
Total	(69 343)	62 012

2.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Retraitements du bilan:

Au 31/12/2016, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31/12/2015 :

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
AC7 - Autres Actifs		42 379	6	42 385
	Reclassement du compte diverses opérations monétiques à imputer de AC7 (b) à PA5 (b)		6	
	Reclassement du compte charges back VISA d'AC7 (b) à PA5 (b)		1	
	Reclassement du compte coupon titre en dépôt encaisse de AC7 (b) à PA5 (b)		(1)	
PA5-Autres passifs		99 628	6	99 634
	Reclassement du compte diverses opérations monétiques à imputer de AC7 (b) à PA5 (b)		6	
	Reclassement du compte charges back VISA d'AC7 (b) à PA5 (b)		1	
	Reclassement du compte coupon titre en dépôt encaisse d'AC7 (b) à PA5 (b)		(1)	

Retraitements de flux de Trésorerie:

Au 31/12/2016, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31/12/2015 :

<i>Rubriques</i>	<i>Nature du retraitement</i>	<i>Montant avant retraitement</i>	<i>Montant du retraitement</i>	<i>Montant après retraitement</i>
<i>Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers</i>		<i>300</i>	<i>(300)</i>	<i>0</i>
	<i>Reclassement des dépôts organismes financiers et de leasing</i>		<i>(300)</i>	
<i>Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice</i>		<i>199 081</i>	<i>(159)</i>	<i>198 922</i>
	<i>Reclassement dépôts organismes financiers et de leasing</i>		<i>(159)</i>	

Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016

Chiffres présentés en milliers de dinars

3.1 Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2016 un solde de 210 328 KTND contre 62 742 KTND au 31/12/2015. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2016	31/12/2015
Banque Centrale comptes ordinaires	180 897	35 718
Caisse espèces en dinars	18 093	15 279
Alimentation GAB	7 158	7 929
Remise des fonds à IBS	2 753	2 886
Caisse espèces en devises	1 221	703
Espèces en route	302	389
CCP et TGT comptes ordinaires	52	15
Sous total	210 476	62 919
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(148)	(177)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	210 328	62 742

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 49 590 KTND au 31/12/2016 contre 153 200 KTND au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Placements chez les correspondants étrangers	29 110	-
Placements chez les correspondants locaux	9 000	70 000
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	8 378	20 520
Autres concours	1 980	2 167
Placement devises chez la BCT	1 127	60 526
Créances sur autres établissements financiers	1	-
Sous total	49 596	153 213
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(6)	(13)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	49 590	153 200

Les créances sur les établissements bancaires et financiers hors provisions se détaillent comme suit :

	Entreprise liée		Autres	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Créances sur les établissements bancaires	-	-	49 595	153 213
Créances sur les établissements Financiers	-	-	1	-
Total Créances sur les établissements bancaires et Financiers	-	-	49 596	153 213

La ventilation des créances brutes envers les établissements de crédit par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements chez la BCT& les correspondants	41 218	-	-	-	41 218
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	8 378	-	-	-	8 378
Total des créances brutes sur les étab. de crédit	49 596	-	-	-	49 596

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2016 un solde de 4 130 691 KTND contre 3 725 437 KTND au 31/12/2015, soit une variation de 405 254 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires débiteurs	286 161	275 583
Autres concours à la clientèle	4 188 938	3 787 479
Crédits sur ressources spéciales	37 059	35 600

Sous total	4 512 158	4 098 662
Agios et intérêts réservés	(95 558)	(94 917)
Provisions sur créances douteuses	(180 618)	(166 831)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(90 065)	(98 416)
Provisions à caractère générale dite collective	(15 226)	(13 061)
Total Créances sur la clientèle	4 130 691	3 725 437

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7 ans	Plus de 7 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	286 161	-	-	-	-	286 161
Autres concours à la clientèle	941 885	601 920	2 100 565	182 955	361 612	4 188 937
Crédits sur ressources spéciales	7 302	2 835	15 666	4 372	6 885	37 060
Total des créances brutes sur la clientèle	1 235 348	604 755	2 116 231	187 328	368 496	4 512 158

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se détaille comme suit :

Désignation	Filiales	Autres	Total
Comptes ordinaires débiteurs	200	285 961	286 161
Autres concours à la clientèle	-	4 188 938	4 188 938
Crédits sur ressources spéciales	-	37 059	37 059
Sous total	200	4 511 958	4 512 158
Agios et intérêts réservés	-	(95 558)	(95 558)
Provisions sur créances douteuses	-	(180 618)	(180 618)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	-	(90 065)	(90 065)
Provisions à caractère générale dite collective	-	(15 226)	(15 226)
Total Créances sur la clientèle	200	4 130 491	4 130 691

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

	31/12/2016	31/12/2015
Provisions sur créances douteuses	(180 618)	(166 831)
Provisions sur décotes de garanties	(90 065)	(98 416)
Total Provisions risque de contrepartie	(270 683)	(265 247)
Provisions à caractère générale dite collective	(15 226)	(13 061)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(285 909)	(278 308)
Agios sur comptes non mouvementés	(43 928)	(47 701)
Intérêts réservés sur consolidations	(9 277)	(8 555)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(4 340)	(4 081)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(30 415)	(27 989)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 359)	(2 597)
Commissions réservées sur cautions dinars	(45)	(44)
Autres commissions réservées	(5 194)	(3 950)
Total agios et intérêts réservés	(95 558)	(94 917)
Total Agios et provisions sur clientèle	(381 467)	(373 225)

La ventilation des engagements bruts de la banque par classe de risques se présente ainsi:

	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Engagements bilan	4 041 986	3 658 606	451 234	424 201	4 493 220	4 082 807
Engagements hors bilan	366 596	287 902	8 889	12 257	375 486	300 159
Sous-total	4 408 582	3 946 508	460 123	436 458	4 868 705	4 382 966
Autres engagements*					18 938	15 855
Total	4 408 582	3 946 508	460 123	436 458	4 887 644	4 398 821

*Hors créances prises en charge par l'Etat pour un montant de 6 983 KTND.

* Dont 13.229 KTND d'intérêts courus non échus, (3.758) KTND d'intérêts perçus d'avance, et 1.013 KTND échéance à recouvrer en capital et intérêts.

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Stock de départ au 31/12/2015	(265 247)
Dotations aux provisions	(35 830)
Reprises sur provisions	11 002
Reprises sur provisions sur décotes des garanties	7 166
Utilisations	11 040
Utilisations sur décotes des garanties	1 186
Stock de clôture au 31/12/2016	(270 683)

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

	Entreprises liées		Autres		Total	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires débiteurs	200	59	285 961	275 524	286 161	275 583
Autres concours à la clientèle	-	-	4 188 938	3 787 479	4 188 938	3 787 479
Crédits sur ressources spéciales	-	-	37 059	35 600	37 059	35 600
Sous total	200	59	4 511 958	4 098 603	4 512 158	4 098 662
Agios et intérêts réservés	-	-	(95 558)	(94 917)	(95 558)	(94 917)
Provisions sur créances douteuses	-	-	(180 618)	(166 831)	(180 618)	(166 831)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	-	-	(90 065)	(98 416)	(90 065)	(98 416)
Provisions à caractère générale dite collective	-	-	(15 226)	(13 061)	(15 226)	(13 061)
Total Créances sur la clientèle	200	59	4 130 491	3 725 378	4 130 691	3 725 437

Au 31-12-2016, l'encours des créances sur la clientèle éligible au refinancement est estimé à 148 145 KTND contre 162 364 KTND au 31-12-2015.

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice se présente comme suit :

	en KTND	
	31/12/2016	31/12/2015
Montant brut des créances	460 123	436 458
Dotation aux agios Réservés de l'exercice	15 333	12 767

Les crédits sur ressources spéciales pour lesquelles la Banque n'encourt aucun risque que ce soit sont les crédits sur dotation FONAPRA dont le risque de contrepartie est couvert à 100% par l'Etat Tunisien, l'encours de ces crédits se présente comme suit :

	en KTND	
	31/12/2016	31/12/2015
Encours des crédits sur dotation FONAPRA	18 146	16 125

Par ailleurs, la Banque n'a pas d'accord de financement en cours auprès des bailleurs de fonds.

Note 4 : Portefeuille-Titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente au 31/12/2016 un solde de 29 740 KTND.

	en KTND	
	31/12/2016	31/12/2015
Autres placements	29 740	-
Total Portefeuille-titres commercial	29 740	-

Les titres de placement sont répartis comme suit:

	en KTND	
	31/12/2016	31/12/2015
TITRE DICK	10 000	-
TITRE GREEN LABEL	7 000	-
TITRE SAOUEF	12 740	-
Total Portefeuille-titres commercial	29 740	-

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2016 à 155 260 KTND contre 114 971 KTND au 31/12/2015. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	en KTND	
	31/12/2016	31/12/2015
Titres d'investissement	155 488	115 640
Part dans les entreprises liées	3 848	3 659
Titres de participations	3 420	3 420
Sous total	162 756	122 719
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(14)	(352)
Provisions pour dépréciation titres	(2 174)	(2 090)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(5 308)	(5 306)
Total Portefeuille d'investissement	155 260	114 971

Le tableau des mouvements du portefeuille d'investissement se présente comme suit:

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2015	Créances rattachées	Provision	Total net au 31/12/2015
Titres d'investissement - BTA	62 000	1220		63 220
Emprunt National	30 000	986		30 986
Titres d'investissement - FG SICAR	14 616	1 739	(5 306)	11 049
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	5 076	3		5 079
Titres de participation	3 420		(2 090)	1 330
Part dans les entreprises liées	3 659		(352)	3 307
Total	118 771	3 948	(7 748)	114 971

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2016	Créances rattachées	Provision	Total net au 31/12/2016
Titres d'investissement - BTA	102 000	1236	-	103 236
Emprunt National	30 000	986	-	30 986
Titres d'investissement - FG SICAR	14 616	2063	(5 308)	11 371
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	4 476	112	-	4 588
Titres de participation	3 420	-	(2 174)	1 246
Part dans les entreprises liées	3 848		(14)	3 834
Total	158 360	4 397	(7 496)	155 260

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Désignation	Total net au 31/12/2015	Acquis	cession/remb	Créances rattachées	Dotation	reprise	Total net au 31/12/2016
Titres d'investissement - BTA	63 220	40 000		16			103 236
Emprunt National	30 986						30 986
Titres d'investissement-FG SICAR	11 049			324	(201)	199	11 371
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	5 079		(600)	109			4 588
Titres de participation	1 330				(84)		1 246
Part dans les entreprises liées	3 307	661	(472)		(124)	462	3 834
Total	114 971	40 661	(1 072)	449	(409)	661	155 260

La subdivision des titres de participations selon qu'ils soient cotés ou non cotés se présente comme suit:

	31/12/2016	31/12/2015
Titres non cotés	3 420	3 420
Provisions sur titres non cotés	(2 174)	(2 090)
Total	1 246	1 330

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	31/12/2016	31/12/2015
Bons de trésor et assimilables (BTA)	102 000	62 000
Emprunt National	30 000	30 000
Placement Fonds SICAR	14 616	14 616
Emprunts obligataires	4 476	5 076
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	2 062	1 739
Créances rattachés sur BTA	1 236	1 220
Créances rattachées sur emprunt national	986	986
Créances rattachés sur emprunts obligataires	112	3
Total Titres d'investissement	155 488	115 640

Les titres de participations se détaillent comme suit:

En KTND

Titre	nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 31/12/2016	Provision 31/12/2016	Valeur nette 31/12/2016	Valeur brute 31/12/2015	Provision 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2015
Compagnie Touristique Arabe	127 755	8,461%	1 278	1 278	0	1 278	1 278	0
Maison du Banquier	526 100	5,921%	497	288	209	497	204	293
Sté El Mansoura Tabarka	24 000	1,525%	240	240	0	240	240	0
Monétique Tunisie	2 308	8,548%	231	0	231	231	0	231
Carthago	2 922	0,642%	208	0	208	208	0	208
SIBTEL	2 787	5,530%	194	0	194	194	0	194
TP STE GAMMARTH	280	0,376%	3	3	0	3	3	0
Sototel.H.Président	1 350	3,154%	135	135	0	135	135	0
Société tunisienne de Garantie	1 300	4,333%	130	0	130	130	0	130
Société tunisienne de Lubrifiant	2 513	2,290%	126	0	126	126	0	126
Industrie mécanique maghrébine	2 000	0,333%	100	100	0	100	100	0
Ste Dev.Parc.Act Eco.Zarzis	750	1,255%	75	0	75	75	0	75
Sté Inter Bank Services IBS	41 744	3,103%	73	0	73	73	0	73
Sté.Khadamet	50	0,010%	49	49	0	49	49	0

S. El Fouledh	30 000	0,281%	25	25	0	25	25	0
S.F.C.J.F.Shems fruits	4 950	15,000%	25	25	0	25	25	0
Sté de Gestion à l'exportation	200	10,000%	20	20	0	20	20	0
Sté.Istikhllass	60	0,002%	6	6	0	6	6	0
S.Tun.Coord.Tech.	333	1,959%	5	5	0	5	5	0
S.W.I.F.T.**	3	0,001%	0	0	0	0	0	0
S.T.A.M.	1 320	0,033%	0	0	0	0	0	0
Internationale Obligataire Sicav	1	0,000%	0	0	0	0	0	0
Titres de participations			3 420	2 174	1 246	3 420	2 090	1 330

** Attribution de 3 actions gratuites

La part dans les entreprises liées se détaille comme suit:

En KTND

Titres	nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 31/12/2016	Provision 31/12/2016	Valeur nette 31/12/2016	Valeur brute 31/12/2015	Provision 31/12/2015	Valeur nette 31/12/2015
Internationale Sicar	169 900	34,00%	1 715	14	1 701	1 715	35	1 680
L'Internationale de Recouvrement	199 940	99,97%	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000
UIB Finance	45 563	99,92%	1 133	0	1 133	945	318	627
Parts dans les entreprises liées			3 848	14	3 834	3 659	352	3 307

Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se présentent comme suit:

En KTND

Filiale	Adresse	Activité	Participation détenue (%)	Capitaux propres 2016	Résultat net 2016
Internationale de Recouvrement de Créances	19, Rue Mustafa Abdeslam – EL Menzah 5 - 1002 TUNIS	Recouvrement des créances	99,97%	1 999	877
UIB Finance	Rue du Lac Turkana, Berges du Lac 2035 Tunis	Intermédiaire en bourse	99,92%	1 105	(59)
Internationale SICAR	61. Bis Rue Bab Jedid, 1008 Tunis	SICAR	34,00%	5 032	29

Note 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 41 128 KTND au 31/12/2016 contre un solde de 42 199 KTND au 31/12/2015. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V. Brute au 31/12/2015	Acquis	Cessions	Reclassement	V. Brute au 31/12/2016	Amort. Cumulé 31/12/2016	VCN Au 31/12/2016
Logiciels informatiques	11 410	1 055	-	55	12 520	(9 970)	2 550
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	17 939	1 983	-	172	20 095	(16 496)	3 599
Immeubles d'exploitation	10 176	-	-	-	10 176	(4 451)	5 725
Immeubles hors exploitation	564	-	-	-	564	(200)	364
Agencement aménagement installation	55 240	2 476	-	-	57 716	(35 987)	21 729

Terrains	1 047	-	-	-	1 047	-	1 047
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(216)	61
Matériel roulant	1 850	593	-	-	2 443	(1 641)	802
Matériel et mobilier de bureau	11 918	310	-	-	12 228	(9 939)	2 289
Equipements logements de fonction	111	-	-	-	111	(103)	8
Immobilisations incorporelles en cours	1 422	128	-	(624)	925	-	925
Immobilisations corporelles en cours	1 036	1 298	-	(392)	1 942	-	1 942
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
Autres immobilisations corporelles	-	15	-	-	15	-	15
TOTAL	122 872	7 858	-	(789)	129 941	(88 813)	41 128

	Amort. Cumulé 31/12/2015	Dotation	Sortie	Reclass	Amort. Cumulé 31/12/2016
Logiciels informatiques	(8 781)	(1 188)	-	-	(9 970)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(14 676)	(1 820)	-	-	(16 496)
Immeubles d'exploitation	(4 255)	(196)	-	-	(4 451)
Immeubles hors exploitation	(189)	(11)	-	-	(200)
Agencement aménagement installation	(31 790)	(4 197)	-	-	(35 987)
Fonds de commerce	(203)	(13)	-	-	(216)
Matériel roulant	(1 430)	(212)	-	-	(1 641)
Matériel et mobilier de bureau	(9 438)	(500)	-	-	(9 939)
Equipements logements de fonction	(101)	(2)	-	-	(103)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
TOTAL	(80 673)	(8 139)	-	-	(88 813)

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 44 123 KTND au 31/12/2016 contre 42 385 KTND au 31/12/2015 Retraité et se détaille ainsi :

	31/12/2016	31 Décembre 2015 Retraité	31 Décembre 2015 Publié
Crédits aux personnels	15 848	15 363	15 363
Comptes d'attente et de régularisation actifs	10 251	10 146	10 140 *
Créances prises en charge par l'Etat	6 983	7 856	7 856
Action en défense	5 858	7 709	7 709
Divers autres actifs	5 277	1 372	1 372
Etat impôts et taxes	78	44	44
Sous total Autres actifs	44 295	42 490	42 484
Provisions sur autres actifs	(172)	(105)	(105)
Total Autres actifs	44 123	42 385	42 379

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31 Décembre 2015 Retraité	31 Décembre 2015 Publié
Débit à régulariser et divers	3 689	3 512	3 512
Produits à recevoir	3 266	3 101	3 101
Autres comptes de régularisation actif	2 055	2 426	2 420 *
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 241	1 107	1 107
Total Comptes d'attente et de régularisation actifs	10 251	10 146	10 140

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les mouvements par catégorie d'actif des provisions et résorptions y afférentes au cours de l'exercice 2016 se détaillent ainsi:

	Provision 2015	Dotation 2016	Reprise	Provision 2016
Créditeurs et Débiteurs Divers Contentieux		8		8
Suspens au niveau des comptes de Bilan et de liaison	20	54		74
Erreurs de Caisse	85	90	85	90
Total	105	152	85	172

Le détail de l'action en défense se présente comme suit :

	Montant de l'affaire 2016	Montant de l'affaire 2015
Affaires Contentieux Social	2 312	2 312
Affaires Saisies Arrêts & Oppositions	1 702	1 684
Affaires Civiles	1 337	3 031
Affaires Pénales	498	553
Affaires prud'homales	9	129
Total	5 858	7 709

3.2 Notes sur les postes du passif

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2016 à 147 312 KTND contre 3 495 KTND au 31/12/2015 se détaillant comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	147 233	3 036
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	79	459
Total	147 312	3 495

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 147 233 KTND au 31/12/2016 se détaillant comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	104 600	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidents	42 546	3 036
Dettes rattachés sur les établissements bancaires	87	-
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires	147 233	3 036

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires se présente ainsi :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	147 233	-	-	-	147 233
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	79	-	-	-	79
Total	147 312	-	-	-	147 312

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	147 233	3 036
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	-	-	79	459
Total	-	-	147 312	3 495

Au 31-12-2016 les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisés par des titres de marché interbancaires.

Note 9 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 3 661 340 KTND au 31/12/2016 contre 3 402 262 KTND au 31/12/2015. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts à vue	1 078 398	1 010 059
Comptes d'épargne	1 287 815	1 209 007
Comptes à terme et bons de caisse	1 102 168	998 339
Certificats de dépôts	100 778	83 248
Autres dépôts et avoirs	92 181	101 609
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	3 661 340	3 402 262

La ventilation des dépôts de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 078 398	-	-	-	1 078 398
Comptes d'épargne	1 287 815	-	-	-	1 287 815
Comptes à terme et bons de caisse	645 670	392 368	64 130	-	1 102 168
Certificats de dépôts	88 278	12 500	-	-	100 778
Autres dépôts et avoirs	92 181	-	-	-	92 181
Total	3 192 342	404 868	64 130	-	3 661 340

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation hors dettes rattachées se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres		Total	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts à vue	3 156	3 664	1 075 242	1 006 395	1 078 398	1 010 059
Comptes d'épargne	-	-	1 287 815	1 209 007	1 287 815	1 209 007
Comptes à terme et bons de caisse	7 881	6 000	1 094 287	992 339	1 102 168	998 339
Certificats de dépôts	-	-	100 778	83 248	100 778	83 248
Autres dépôts et avoirs	-	-	92 181	101 609	92 181	101 609
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	11 037	9 664	3 650 303	3 392 598	3 661 340	3 402 262

La banque n'a pas de dépôts et avoir ni dans les entreprises associés ni dans les co-entreprises.

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 329 449 KTND au 31/12/2016 contre 320 914 KTND au 31/12/2015 ; il se détaille comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires	222 410	203 385
Emprunts subordonnés	80 000	80 000
Ressources spéciales	19 837	20 678
Emprunt en devises	-	8 627
Dettes rattachées	7 202	8 224
Total Emprunts et ressources spéciales	329 449	320 914

	jusqu'à 3mois	3mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7 ans	plus de 7 ans	Indéterminée	Total
Emprunts subordonnés			40 000			40 000	80 000
Ressources spéciales	2 829	1 114	7 412	3 293	5 189		19 837
Emprunts obligatoires	10 973	17 026	135 012	16 760	42 639		222 410
Dettes rattachées	7 202						7 202
Total Emprunt et ressources spéciales	21 004	18 140	182 424	20 053	47 828	40 000	329 449

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires	-	-	222 410	203 385
Emprunts subordonnés	-	-	80 000	80 000
Emprunt en devises	-	-	-	8 627
Dettes rattachées emprunts matérialisés	-	-	7 167	8 183
Total Emprunts matérialisés	-	-	309 577	300 195
Ressources spéciales	-	-	19 837	20 678
Dette rattachée Ressources spéciales	-	-	35	41
Total ressources spéciales	-	-	19 872	20 719
Total Emprunts et ressources spéciales	-	-	329 449	320 914

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés au 31/12/2016 se détaille comme suit:

	Solde d'ouverture	Emissions nouveaux emprunts	Remb	Solde de clôture
Emprunt obligataire	203 385	45 700	(26 675)	222 410
Emprunt Subordonnée	80 000	-	-	80 000
Emprunt en devises	8 627	-	(8 627)	-
Dette rattachée	8 183	-	(1 016)	7 167
Total	300 195	45 700	(36 318)	309 577

Emprunts obligataires:

(en MKTND)

Libellés de l'emprunt	Montant Initial	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'oblig	Montant Souscrit	Encours au 31/12/2016
UIB 2009-1	100 MDT	Cat A 5,25%	10	100	297 000	29,7	8.9
		Cat B 5,5%	15	100	250 000	25	13.3
		Cat C 5,85%	20	100	453 000	45,3	29.4
UIB 2011-1	50 MDT	Cat A TMM+ 1%	10	100	182 500	18,25	9.1
		Cat B 6,3%	20	100	317 500	31,75	23.8
UIB 2011-2	50-75 MDT	Fixe 5,9%	7	100	514 310	51,43	22.0
UIB 2012-1	40-60 MDT	Cat A 6,3%	7	100	347 000	34,7	19.8
		Cat B 6,4%	10	100	48 500	4,85	3.4
		Cat C 6,7%	20	100	4 500	0,45	0.4

UIB 2015	50 MDT	Cat A TMM+ 1,95%	5	100	52 500	5,25	4.2
		Cat A 7,4%	5	100	124 750	12,475	9.9
		Cat B 7,5%	7	100	322 750	32,275	32.3
UIB 2016	75 MDT*	Cat A Fixe 7,%	5	100	233 000	23,3	23.3
		Cat B Fixe 7,5%	7	100	224 000	22,4	22.4

*Emprunt clôturé au début de l'exercice 2017 à 75MTND.

Emprunts subordonnés Société Générale:

	Montant Initial	Taux d'intérêt brut	Durée en années
Emprunt subordonné	40 000	T.A.O	Durée indéterminée
	40 000		10 ans

Note 11 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 151 176 au 31/12/2016 contre 99 628 au 31 décembre 2015 Retraité se détaillant ainsi :

	31/12/2016	31 Décembre 2015 Retraité	31 Décembre 2015 Publié
Comptes d'attente et de régularisation passif	57 315	25 053	25 053 *
Etat impôts et taxes	21 345	6 425	6 425
Sommes dues au personnel	21 305	17 140	17 140
Valeurs exigibles après encaissement	19 482	14 732	14 732
Provision pour passifs et charges	10 876	15 095	15 095
Saisies arrêts clients	5 717	6 340	6 340
Provision sur chèques certifiés	5 232	5 082	5 082
Charges provisionnées pour congé à payer	4 986	4 370	4 370
Cotisation CNSS	3 770	3 270	3 270
Fournisseurs factures à payer	1 148	2 121	2 121
Total Autres passifs	151 176	99 628	99 628

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Provision sur engagements Hors Bilan	2 821	3 824
Provision pour risques divers	3 722	6 375
Provision pour risques administratif	2 520	2 380
Provision sur action en défense	1 133	1 781
Provision pour action en justice	269	145
Provision hors bilan sur décôtes de garanties	411	590
Total Provision pour passifs et charges	10 876	15 095

Le poste «Comptes d'attentes et de régularisation» se détaille comme suit :

	31/12/2016	31 Décembre 2015 Retraité	31 Décembre 2015 Publi�
Cr�diteurs divers	23 518	-	-
Charges � payer	20 401	17 992	17 992
Divers comptes de suspens	6 718	3 155	3 149 *
Prime d'assurance cr�dit � reverser	4 528	1 738	1 738
Commission de garantie et de p�r�quation change	703	594	594
Autres produits per�us d'avance	593	1 068	1 068
Produits per�us d'avance	535	380	380
Fournisseurs bons de carburant	155	62	62
Assurance vie personnel	114	42	42
Dividendes � payer	50	28	28
Total Comptes d'attente et de r�gularisation passif	57 315	25 059	25 053

(*) Chiffres retrait s pour les besoins de la comparabilit  (Cf. Note 2.8)

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 12 : R serves

Les r serves s' l vent   122 982 KTND au 31/12/2016 contre 77 789 KTND au 31/12/2015 soit une augmentation de 45 193 KTND.

Le solde de ce poste se d taille comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Primes li�es au capital	24 800	24 800
R�serve l�gale	10 734	7 532
Autres r�serves	75 505	34 679
Fonds social	11 943	10 778
Total R�serves	122 982	77 789

Note 13 : Capitaux Propres

Au 31 d cembre 2016, le capital social s' l ve   172.800 KTND compos  de 32.560.000 actions ordinaires et 2.000.000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 5 dinars.

Le total des capitaux propres de la Banque, s' l ve   371 584 au 31/12/2016 contre 314 629 KTND au 31/12/2015, soit une variation 56 955 KTND.

La variation des capitaux propres se d taille comme suit :

	Capital social	R�sultats report�s	R�serve l�gale	Autres r�serves	Fonds social	Prime d'�mission	R�sultat de la p�riode	Total des Capitaux propres
Situation � l'ouverture de l'exercice 2015	172 800	(51 171)	4 760	289	9 621	74 800	56 616	267 715
Affectation du r�sultat de l'exercice N-1	-	1 171	2 772	34 390	1 000	-	(39 333)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	(17 280)	(17 280)
Report � nouveau	-	2	-	-	-	-	(2)	-
R�sorption des pertes	-	50 000	-	-	-	(50 000)	-	-
R�sultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	64 038	64 038
Autres mouvements sur Fonds social	-	-	-	-	157	-	-	157

Situation à l'ouverture de l'exercice 2016	172 800	2	7 532	34 679	10 778	24 800	64 038	314 629
Affectation du résultat de l'exercice N-1		19 010	3 202	40 826	1 000		(64 038)	-
Distribution de dividendes		(19 008)	-	-	-	-	-	(19 008)
Report à nouveau		-	-	-	-	-	-	-
Résorption des pertes		-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		-	-	-	-	-	75 798	75 798
Autres mouvements sur Fonds social		-	-	-	165	-	-	165
Situation à la clôture de l'exercice 2016	172 800	4	10 734	75 505	11 943	24 800	75 798	371 584

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 14 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 592 913 KTND au 31/12/2016 contre 499 161 KTND au 31/12/2015. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	370 664	295 799
Garantie donnée confrère	12 000	-
Avals donnés en devises	31 260	29 218
Cautions émises en faveur de la clientèle	175 380	170 009
Avals donnés en dinars	3 609	4 135
Total Cautions, avals et autres garanties données	592 913	499 161

L'encours des cautions et avals se détaille au 31/12/2016 comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements bancaires et financiers	12 000	-
Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	580 913	499 161
Cautions, avals et autres garanties donnés	592 913	499 161

La ventilation des cautions par nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements bancaires et financiers	-	-	12 000	0
Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	-	-	580 913	499 161
Cautions, avals et autres garanties donnés	-	-	592 913	499 161

Note 15: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élevaient à 211 460 KTND au 31/12/2016 contre 114 210 KTND au 31/12/2015. Le solde se détaille ainsi :

	31/12/2016	31/12/2015
Ouverture de Credoc import confirmé	155 337	89 388
Ouverture Credoc import non confirmé	8 091	6 412
Sous total crédoc import	163 428	95 800
Confirmation de Credoc export	47 917	7 409
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	115	11 001
Sous total crédoc export	48 032	18 410
Total Crédits documentaires	211 460	114 210

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Ouverture de Credoc import confirmé	-	-	155 337	89 388
Ouverture Credoc import non confirmé	-	-	8 091	6 412
Sous total Credoc import	-	-	163 428	95 800
Confirmation de Credoc export	-	-	47 917	7 409
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	-	-	115	11 001
Sous total Credoc export	-	-	48 032	18 410
Total Crédits documentaires	-	-	211 460	114 210

Note 16 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 141 886 KTND au 31/12/2016 contre 72 066 KTND au 31/12/2015.

	31/12/2016	31/12/2015
Engagements de financements donnés aux clientèles	141 886	72 066
Total Engagements de financements donnés	141 886	72 066

La ventilation des engagements donnés selon la nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Engagements de financements donnés aux clientèles	-	-	141 886	72 066
Total Engagements de financements donnés	-	-	141 886	72 066

Note 17 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 756 437 KTND au 31/12/2016 contre 643 145 KTND au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Garanties reçues des autres établissements de crédit	498 754	395 280
Compagnies d'assurance	1 244	1 424
Garanties reçues de la clientèle	199 980	186 616
Garanties reçues de l'Etat	56 459	59 825
Total Garanties reçues	756 437	643 145

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 498 754 KTND au 31/12/2016 contre 395 280 KTND au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	370 664	295 799
Garanties données par la Société Générale	2 426	-
Garanties reçues des correspondants étrangers	43 347	46 376
Confirmation banque Credoc export	48 032	18 410
Garanties reçues des correspondants locaux	34 285	34 695
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	498 754	395 280

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 199 980 KTND au 31/12/2016 contre 186 616 KTND au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Garanties hypothécaires	199 870	186 494
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	110	122
Total Garanties reçues de la clientèle	199 980	186 616

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 56 459 KTND au 31/12/2016 contre 59 825 KTND au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Autres garanties reçues de l'Etat	15 666	22 370
SOTUGAR	15 805	14 477
FNG et FOPRODI	24 988	22 978
Total Garanties reçues de l'Etat	56 459	59 825

Opérations en devises

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Achat au comptant	16 718	19 364
Vente au comptant	16 425	19 253

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Achat à terme	124 621	174 115
Vente à terme	121 643	172 123

Les opérations de changes à terme sont contractés à des fins de couverture dûment ordonnées par la clientèle et ayant un sous-jacent une opération commerciale.

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 18 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 265 099 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 136	3 353
Opérations avec la clientèle	256 227	245 444
Autres intérêts et revenus assimilés	7 736	7 104
Total Intérêts et revenus assimilés	265 099	255 901

Note 19 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 84 656 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Commissions sur comptes	14 545	8 258
Commissions sur opérations de caisse	1 678	1 646
Commissions sur crédits	24 200	15 298
Commissions sur monétique banque a distance	21 738	19 138
Autres commissions	6 465	5 349
Commissions sur moyens de paiement	6 903	6 947
Autres produits sur services financiers	9 127	5 585
Total Commissions (en produits)	84 656	62 221

Note 20 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 16 012 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Gain net sur opérations de change	16 012	11 397
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	16 012	11 397

Note 21 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 9 070 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	Exercice 2016	Exercice 2015
Intérêts sur obligations	330	133
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 180	1 581
Intérêts sur bons de trésor assimilables	5 135	3 819
Intérêts sur emprunt national	1 855	1 840
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	570	694
Total Revenus du portefeuille d'investissement	9 070	8 067

Note 22 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 123 472 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	Exercice 2016	Exercice 2015
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	6 490	2 266
Emprunts et ressources spéciales	15 537	15 923
Opérations avec la clientèle	100 359	96 958
Autres intérêts et charges	1 086	1 813
Total Intérêts courus et charges assimilées	123 472	116 960

Note 23 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 3 615 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	Exercice 2016	Exercice 2015
Commissions monétiques	2 427	2 318
Redevances et prestations	250	267
Autres commissions	209	173
Rémunération du fonds géré SICAR	212	353
Frais de confection carnet de chèques	99	101
Frais télégrammes télex	171	182
Règlement télécom SMS Banking	247	548
Total Commissions encourues	3 615	3 942

Note 24 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 13 328 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	Exercice 2016	Exercice 2015
Cout net du risque clientèle	18 728	17 940
Cout net du risque divers	(5 400)	(1 185)
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	13 328	16 755

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Dotations aux provisions collectives	2 165	3 030
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	35 830	30 510
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(11 002)	(11 779)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(7 166)	(4 145)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(11 060)	(17 490)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	(1 186)	(1 453)
Pertes couvertes de contrepartie	1 087	1 806
Pertes non couvertes de contrepartie	72	145
Cession de créances à l'IRC	11 159	17 130
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	287	1 152
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(1 271)	(764)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	(179)	(200)
Gains de cession	(8)	(2)
Total Coût net du risque clientèle	18 728	17 940

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	Exercice 2016	Exercice 2015
Dotations aux provisions pour risques et charges	443	1 792
Reprises sur provisions pour risques et charges	(3 469)	(482)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(132)	(106)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	11	15
Perte sur éléments hors exploitation	446	353
Gain sur éléments hors exploitation	(3 867)	(3 257)
Perte sur autres éléments d'exploitation	1 168	500
Total Cout net du risque divers	(5 400)	(1 185)

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent -316 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	Exercice 2016	Exercice 2015
Dotation aux provisions sur titres de participation	(224)	(174)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(201)	(738)
Pertes sur titres d'investissement	(562)	-
Reprise de provisions sur titres de participation	478	111
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	193	77
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(316)	(724)

Note 26: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 87 688 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	Exercice 2016	Exercice 2015
Rémunération du personnel	62 581	56 155
Charges sociales	18 187	15 296
Autres charges de personnel	6 780	7 398
Dotation au provision sur indemnité fin de carrière	140	-
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	-	(54)
Total Frais de personnel	87 688	78 795

Note 27 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 24 050 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	Exercice 2016	Exercice 2015
Frais d'exploitation non bancaires	13 517	12 508
Autres charges générales d'exploitation	10 533	9 775
Total Charges générales d'exploitation	24 050	22 283

Les autres charges générales d'exploitation totalisent 10 533 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	Exercice 2016	Exercice 2015
Loyers commerciaux	3 230	2 909
Maintenance logiciel informatique	2 204	1 915
Autres services extérieurs	1 170	887
Assurance globale banque	768	801
Maintenance matériel informatique	545	599
Entretien et nettoyage immeubles	462	450
Loyer personnel logements de fonction	357	278
Gardiennage et surveillance	355	314
Assurance immeubles et voitures	347	339
Honoraires commissaires aux comptes	334	367
Rémunération d'intermédiaires	308	213
Sous-traitance archives	136	151
Frais judiciaires	121	295
Entretien et réparation divers	118	102
honoraires service assistance Société Générale	47	118
Sous- traitance informatique	26	26
Maintenance et consommable photocopieurs	5	11
Total Travaux fournitures et services extérieurs	10 533	9 775

Note 28 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 30 000 KTND se détaillant ainsi:

	Exercice 2016	Exercice 2015
Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt	145 100	127 315
(+) Déductions nets Réintégrations	(1 793)	(5 339)
Résultat fiscal avant provisions	143 307	121 976
- Déduction provisions	38 282	34 690
Résultat fiscal	105 025	87 286
Réinvestissement	19 310	13 376
Résultat fiscal après réinvestissement	85 715	73 910
Taux d'impôt	35,00%	35,00%
Impôt sur les sociétés	30 000	25 869

Note 29: Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires totalise -7 866 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	Exercice 2016	Exercice 2015
Gain Extraordinaire	-	9
Perte Extraordinaire*	(7 866)	-
Total Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(7 866)	9

*Une charge extraordinaire relative à la contribution conjoncturelle décidée au niveau de l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017.

La dite contribution, répond aux conditions prévues par le paragraphe 18 de la norme comptable NC08, relative au Résultat Net de l'exercice et Eléments Extraordinaires, ce qui justifie sa présentation au niveau de l'Etat de Résultat sous la Rubrique "Eléments Extraordinaires"

Note 30 : Résultat par Action

Le résultat par action au 31/12/2016, est de 2,193 DT.

	Exercice 2016	Exercice 2015
Résultat de la période	75 798	64 038
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000
Résultat par action en DT	2,193	1,853

Le résultat par action ainsi déterminé en 2016 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

3.6- Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 31 : Liquidités et équivalents de liquidités

	Exercice 2016	Exercice 2015 Retraité	Exercice 2015 Publié
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	210 477	62 919	62 919
Créances sur les établissements bancaires et financiers	49 588	153 197	153 197
Emprunts auprès de la banque centrale	-	-	-
Dépôts des établissements bancaires et financiers	(147 146)	(3 036)	(3 036)
Dépôts des établissements financiers *	(79)	(459)	-
Total	112 840	212 621	213 080

*En application du paragraphe 27 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires "Constituent des équivalents de liquidités. Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Payables dans un délai inférieur à 3 mois à partir de leur octroi en sont déduits."

3.7- Autres notes aux états financiers

Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se présentent comme suit :

Opérations avec le Groupe Société Générale

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 17 Décembre 2015, une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société " Nestlé Tunisie ", pour un montant total de 3 000 KTND.

A ce titre, l'acte de garantie, qui a été signé le 31 Juillet 2014 avec échéance le 15 Juillet 2015 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,032% l'an. L'acte de garantie précité a été renouvelé dans les mêmes conditions pour une nouvelle période d'une année jusqu'au 30 Juillet 2016.

Les commissions supportées par la banque en 2016 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement de la société " Nestlé Tunisie " s'élèvent à 0,7 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 17 Décembre 2015, une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société "Nestlé Tunisie Distribution", pour un montant total de 6 000 KTND.

A ce titre, l'acte de garantie, qui a été signé le 31 Juillet 2014 avec échéance le 15 Juillet 2015 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,032% l'an. L'acte de garantie précité a été renouvelé dans les mêmes conditions pour une nouvelle période d'une année jusqu'au 30 Juillet 2016.

Les commissions supportées par la banque en 2016 au titre de la garantie consentie par la Société Générale en couverture de l'engagement de la société «Nestlé Tunisie Distribution» s'élèvent à 1,3 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son conseil d'administration du 12 Mars 2015, une garantie de la Société Générale dans le cadre d'une convention entre BNP Paribas Securities Services et l'UIB en couverture des dépôts espèces du compte BNPS ouvert dans le livre de l'UIB, et ce pour un montant forfaitaire maximum de 1 000 KEUR. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,4805% l'an.

Les commissions supportées par la banque en 2016 au titre de cette garantie s'élèvent à 14 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 11 Février 2010, une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à SONOBRA et ce, pour un montant de 43 464 KTND. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,25% l'an. Le montant de la garantie est ajusté à l'engagement au 31 décembre 2016, l'encours de cette garantie est de 13 500 KTND.

Les commissions supportées par la banque en 2016 au titre de cette garantie s'élèvent à 39 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une convention avec la Société Générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers

ainsi que les espèces détenus pour le compte de ses clients.

Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2016, en vertu de la convention précitée, s'élèvent à 681 KTND Hors TVA.

- L'UIB, sur décision de son Conseil d'Administration du 29 octobre 2009, a contracté auprès de la Société Générale en date du 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisair. Cet emprunt a été contracté selon les modalités suivantes :

- Nominal : 30.000.000 USD

- Durée : du 23/11/2009 au 23/11/2016

- Amortissement : constant / Périodicité de Remboursement : Semestrielle

- Taux : Libor 6 Mois+ 62bps

L'emprunt a été intégralement remboursé au 23/11/2016. La charge d'interêt au titre de 2016 dudit emprunt s'élève à 84 KTND.

- L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 15 Mars 2009. Un avenant portant sur la reconduction dudit contrat jusqu'au 31 décembre 2014 a été approuvé par le conseil d'administration du 28 Novembre 2014.

Un avenant au contrat précité, couvrant les années 2015 et 2016, à été approuvé par le conseil d'administration du 17 Décembre 2015.

La charge supportée par la banque en 2016 au titre de cette convention, s'est élevée à 98KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008. Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2016 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1 728KTND.

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est conclu pour une durée 10 ans. Il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008. Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2016 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1 728 KTND.

- L'UIB a reconduit, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 07 Octobre 2016, un contrat d'assistance technique avec la société générale dans les domaines informatiques et organisationnels, prévoyant une rémunération déterminée sur la base de 840 Euros hors taxes par jour/homme d'intervention et plafonnée à 350 KEuros par an.

Les honoraires supportés par la banque en 2016 au titre de cette convention, se sont élevés à 58 KTND Hors TVA.

La même convention prévoit la reconduction de la mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT, prévoyant une rémunération forfaitaire annuelle de 5 000 Euros hors taxes. Les honoraires supportés par la banque en 2016 au titre de cette convention, s'élève à 12 KTND HT.

- L'UIB a reconduit, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 07 Octobre 2016, la convention conclue le 5 Mai 2004 avec la Société Générale, portant sur des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

La charge supportée par la banque en 2016 au titre de cette convention, s'élève à 146 KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 28 novembre 2014, un contrat de prestation de service « Internet Banking pour les Entreprises » portant sur l'assistance, le conseil et le support au

projet de déploiement d'un dispositif de banque sur Internet à destination des entreprises, avec la Société Générale.

Ce contrat, qui annule et remplace le contrat autorisé par le Conseil d'Administration du 08 avril 2011, est valable pour une durée de deux ans renouvelables de manière tacite pour des périodes successives d'un an.

Le coût de la maintenance et du support post production supporté par la banque en 2016 est de 91KTND
 - L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 28 Novembre 2014, un contrat de maintenance Narval (application ayant trait au pilotage de la surveillance permanente au sein de l'UIB) avec le Groupe moyennant une redevance annuelle de 4 632 Euros Hors TVA.

Ce contrat, annule et remplace le contrat autorisé par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2013.

La charge constatée par la Banque au titre de l'exercice 2016 s'élève à 11 KTND.

-L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 12 Mars 2015, un contrat de prestation de service avec la filiale de la société générale "KOMERKNI BANKA" portant sur l'élaboration d'un plan directeur en matière de stratégie d'infrastructure IT. La charge supportée par la banque au titre de l'exercice 2016 s'élève à 92 KTND Hors taxe.

- L'UIB a réalisé avec la Société Générale des opérations de financement et de placement et a reçu des garanties en faveur de la clientèle durant l'exercice 2016. L'encours de ces opérations au 31/12/2016 se détaille comme suit :

Désignation	Devises	Montant	Contre valeur
Garanties Reçues / concours à La Clientèle	TND	36 837	36 837
	EUR	2 084	5 055
Total			41 892
Credoc Import	JPY	377 000	7416
	USD	24 369	56 043
	EUR	14 962	36 297
Total			99 756
Credoc Export	TND	126	126
	USD	56	128
	EUR	948	2 299
Total			2 553
Garanties Emises	EUR	2 568	6 223
	MAD	452	103
Total			6 326
Garanties Reçues	TND	76 127	76 127
	USD	15 017	34 536
	EUR	93 626	227 123
Total			337 786

Opérations avec la société "l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC"

- L'UIB a conclu un contrat avec l'IRC qui consiste à céder, à la société l'internationale de Recouvrement des Créances – IRC, 8 365 créances pour un total d'engagements cédés de 15 698 KTND et à un prix de cession de 8 365 dinars.

Ce contrat a été autorisé par le Conseil d'administration du 17 mars 2017.

- L'UIB a conclu, le 29 février 2012, une convention d'assistance comptable avec l'IRC. Cette convention a été validée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 13 novembre 2012. Cette convention porte sur la réalisation des travaux d'assistance comptable, d'établissement et du contrôle des déclarations fiscales.

La mission d'assistance est confiée pour une durée d'un exercice renouvelable par tacite reconduction. Les honoraires des travaux d'assistance sont fixés à un forfait annuel de 20 KTND Hors TVA. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2016 s'élève à 20 KTND.

-L'IRC a souscrit à deux placements à terme. Le détail des placements à court terme se présente au 31 décembre 2016 comme suit:

Montant	Taux	Date de Souscription	Date d'échéance
1 500	6,22	08/03/2016	28/02/2017
450	6,23	28/12/2016	25/06/2017

- Les dépôts de l'IRC chez l'UIB totalisent au 31/12/2016 137KTND.

Opérations avec la société "UIB Finance"

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 22 Juillet 2011, un contrat d'assistance comptable avec la société UIB Finance, en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 10 KTND Hors TVA en contrepartie de ses services. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2016, s'élève à 10 K TND.

- L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société UIB Finance une convention qui a été soumise au Conseil d'Administration du 18 Mai 2007 et portant sur l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention, l'UIB Finance perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage.

A ce titre, les montants versés par l'UIB au titre de 2016, s'élèvent à 3 KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu le 23 juillet 2012 une convention en vertu de laquelle l'UIB loue à l'UIB Finance pour une durée de 3 ans renouvelables, un espace au lac Turkana résidence Reflets du Lac. Les revenus constatés par la banque, en 2016, s'élèvent à 5,359 KTND.

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril 2013.

- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec UIB Finance un contrat portant sur la maintenance du parc informatique et accessoires, en vertu duquel la banque perçoit une rémunération annuelle de 5 KTND Hors TVA.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2016 s'élève à 5 KTND.

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril 2013

- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec UIB Finance un contrat de maintenance et de gestion du service back office de cette dernière au titre duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 5 K TND Hors TVA. Le produit constaté par la banque au titre de l'exercice 2016 est de 5 K TND.

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril 2013.

- L'UIB a conclu, le 01 Novembre 2016, une convention de service boursier relatif à l'émission de l'emprunt obligataire subordonné avec « UIB Finance » et « MAC.SA », en vertu de laquelle l'UIB confie à ces deux intermédiaires la mission de l'émission et la commercialisation de l'emprunt obligataire subordonné « UIB Subordonné 2016 ».

Au titre de cette mission, les placeurs percevront une commission de placement calculée à raison de 0,5% hors taxes sur la valeur globale des fonds collectés par chaque intermédiaire des obligations émises auprès des publics. Le produit revenant à l'UIB Finance au titre de 2016 s'élève à 47 KTND.

- Les dépôts de l'UIB FINANCE chez l'UIB totalisent au 31/12/2016 772 KTND.

Opérations avec la société "International – Sicar"

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 19 Décembre 2013, un contrat d'assistance comptable avec la société International – Sicar, en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 40 KTND Hors TVA en contrepartie de ses services. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2016, s'élève à 40 KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu, le 01/07/2015 une convention avec la société International Sicar autorisée par le conseil d'administration du 31 juillet 2015.

Cette convention annule et remplace:

- La convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 13 Mars 2000;

- l'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB du 02 Septembre 2002;

- l'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 27 décembre 2003.

Au 31 Décembre 2016, les fonds débloqués par la banque et gérés par l'international SICAR s'élèvent à 9 669 KTND. Il est à préciser que les déblocages ont été effectués au cours des exercices antérieurs à 2008.

Conformément à la nouvelle convention, les principales conditions de gestion desdits fonds se présentent comme suit:

- Une commission de gestion à servir à la SICAR égale à 0,65% l'an du montant des fonds sur l'encours non utilisé des fonds gérés, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre;

- Une commission de gestion à servir à la SICAR égale à 1,5% l'an des fonds utilisés en participations effectives et productives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre;

- Une commission à percevoir par la SICAR égale à 20% des dividendes reçus sur les participations;

- Une commission à percevoir par la SICAR égale à 10% des plus values de cession de participation.

- Une commission de recouvrement à servir à la SICAR égale à 10% des récupérations en principal sur les participations non productives plafonnée à 150 KTND en TTC.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2016 au titre de la gestion des fonds confiés à l'International Sicar, s'élèvent à 47 KTND.

- Le montant des commissions de recouvrement au titre de l'année 2016 s'élève à 114 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a conclu, le 27/02/2015 une convention avec la société International SICAR, autorisée par le conseil d'administration du 12 mars 2015 et en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de 2 000 KTND.

Sur ce fond gérés, l'international SICAR percevra par an:

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés à la fin du trimestre;

- une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre.

- une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2016 au titre de la gestion des fonds confiés à l'International Sicar, s'élèvent à 13 KTND.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2016, relative à la commission de rendement au titre de ce nouveau fond confié à l'international SICAR s'élève à 10 KTND hors TVA,

- L'UIB a conclu le 09/02/2016, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Mars 2016, une convention avec la société «International SICAR». Cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant 1 376 KTND.

Sur ce Fond Géré l'International SICAR percevra par an:

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre;

- une commission de gestion égale à 1% des montants utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations fin de trimestre;

- une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 16 Mars 2016.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2016 au titre de la gestion dudit fond à « l'International Sicar », s'élève à 7KTND Hors TVA.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2016 relative à la commission de rendement au titre de ce nouveau fond confié à « l'International Sicar », s'élève à 9 KTND Hors TVA

-L'UIB a conclu le 17/03/2017, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 17 Mars 2017, une convention avec la société «International SICAR». Cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de 1 570 KTND.

Sur ce fond géré l'international SICAR percevra par an:

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participation effectives perçue trimestriellement calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre;
- Une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre,
- Une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.
- Une commission égale à 10% du montant des plus values encaissées sur la participation en fonds gérés UIB.
- Un avenant aux conventions a été conclu entre l'UIB et l'international Sicar. Cet avenant modifie la rémunération de l'international Sicar en ce qui concerne les plus values de cession des participations et concerne l'ensemble des conventions sur fonds gérés UIB conclues jusqu'à la date de la signature de la présente.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

- L'International Sicar percevra une commission égale à 10% du montant des plus values encaissées sur la cession des participations en Fonds Gérés UIB.
- Les autres rémunérations hors plus values demeurent inchangées.
- Au cours de l'exercice 2012, l'UIB a conclu une convention avec la société International SICAR consistant à faire bénéficier la SICAR du mécanisme du fonctionnement et des avantages du compte à rendement optimum. Les charges d'intérêts payées par la banque au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 16KTND.
- L'UIB a conclu, le 02 Mai 2012, un contrat de sous location avec l'International SICAR moyennant un loyer annuel de 11 KTND HTVA. Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration de l'UIB du 11 avril 2013.

L'UIB a conclu, avec la SICAR, trois conventions de placement "compte à terme". Le détail est résumé dans le tableau ci-après:

Montant	Taux	Date de Souscription	Date d'échéance
2 000	6,01	15/10/2016	03/01/2017
250	5,95	01/12/2016	01/03/2017
200	6,010	20/10/2016	18/01/2017
1 376	6,07	30/11/2016	28/02/2017
2 000	6,01	14/10/2016	12/01/2017

- L'UIB a octroyé, le 16/12/2016, une avance sur compte à terme à la SICAR pour un montant de 200 KTND au taux de 7,010% avec une échéance le 03/01/2017.

- Les dépôts de la SICAR chez l'UIB totalisent au 31/12/2016 est de 2 239KTND.

Opérations avec la société "Zemni immobilière"

- L'UIB a conclu en vertu de la décision de son conseil d'administration du 12 Mars 2015 un contrat de location d'un local avec la société Zemni Immobilière gérée par l'administrateur de l'UIB Habib BOUAZIZ.

La charge supportée par la banque au titre de l'exercice 2016 est de 50 KTND HTVA.

Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

Les rémunérations brutes du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint telles que fixées par les Conseils d'Administration du 09 juin 2008, 22 mai 2012 et 16 mars 2016 ainsi que celle des administrateurs telle que fixée annuellement par l'assemblée générale se détaillent comme suit:

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme :						
- Salaire	619 392	-	476 010	-	-	-
- Intéressement sous forme de bonus	485 170	693 793	97 034	97 034	-	-
- Charges sociales et fiscales	306 468	257 730	162 184	52 837	-	-
- Congés payés	44 455	156 761	15 742	15 742	-	-
- Autres avantages	22 542	-	3 441	-	-	-
- Jetons de présence	-	28 800	-	-	150 000	150 000
TOTAL	1 478 027	1 137 084	754 411	165 613	150 000	150 000

Note 32: Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 17 mars 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 04 juin 2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Union Internationale de Banques relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Union Internationale de Banques (UIB), comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 371 584 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 75 798 KTND.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques (UIB) ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 10 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji

Tunisie Audit & Conseil

Lamjed Mbarek

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers- Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes, nouvellement conclues au cours de l'exercice 2016.

Opérations avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

- L'UIB a conclu avec l'IRC un contrat de cession de créances portant sur la cession d'un lot de 15 698 créances totalisant 8 365 KTND.

Ces deux contrats ont été autorisés par le conseil d'administration du 17 Mars 2017.

Opérations avec la société « Internationale SICAR »

- L'UIB a conclu, le 09/02/2016 une convention avec la société «International SICAR» en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de un million trois cent soixante-seize dinars.

Sur ce fond géré l'international SICAR percevra :

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés à la fin du trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre,
- Une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investi.

Le montant de la charge constatée par la banque au titre de la gestion des fonds confiés en 2016 s'élève à 7 KTND.

Le montant de la commission de rendement supportée par la banque en 2016 s'élève à 9 KDT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 16 mars 2016.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs et renouvelées au cours de l'exercice 2016

Opérations avec le Groupe Société Générale

- Le conseil d'administration réuni le 07 Octobre 2016 a autorisé la reconduction des contrats de services techniques avec le groupe SG pour l'année 2016. Ces contrats comprennent :
 - L'assistance dans les domaines informatiques et organisationnels.
 - La mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT.
 - Des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

Les charges supportées par la banque au titre de chaque service prévu par les contrats s'élèvent respectivement à 58 KTND, 12 KTND et 146 KTND.

III. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

Opérations avec le Groupe Société Générale

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société « Nestlé Tunisie » pour un montant total de 3 000 KTND jusqu'au 15 Juillet 2015 rémunérée à 0,032% l'an. Cette garantie a été renouvelée dans les mêmes conditions jusqu'au 30 Juillet 2016.

Les commissions supportées par la banque en 2016 au titre de cette garantie s'élèvent à 0,7 KTND.

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale en couverture des engagements de la société « Nestlé Tunisie Distribution » pour un montant total de 6 000 KTND jusqu'au 15 Juillet 2015 rémunérée à 0,032% l'an. Cette garantie a été renouvelée dans les mêmes conditions jusqu'au 30 Juillet 2016.

Les commissions supportées par la banque en 2016 au titre de cette garantie s'élèvent à 1,3 KTND.

- L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Un avenant portant sur la reconduction tacite dudit contrat jusqu'au 31 décembre 2014 a été approuvé par le conseil d'administration du 28 Novembre 2014. Un deuxième avenant portant sur la reconduction dudit contrat jusqu'au 31 décembre 2016, a été approuvé par le conseil d'administration du 17 Décembre 2015.

La charge supportée par la banque en 2016 au titre de cette convention, s'est élevée à 98 KTND Hors TVA.

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à SONOBRA et ce, pour un montant de 43 464 KTND. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,25% l'an.

Les commissions supportées par la banque en 2016 au titre de cette garantie s'élèvent à 39 KTND.

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale dans le cadre d'une convention entre BNP Paribas Securities Services et l'UIB en couverture des dépôts espèces du compte BNPSS ouvert dans le livre de l'UIB, et ce pour un montant forfaitaire maximum de 1 000 000 EUR. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,4805% l'an.

Les commissions supportées par la banque en 2016 au titre de cette garantie s'élèvent à 14 KTND.

- L'UIB a contracté auprès de la Société Générale en date du 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisair.

L'emprunt a été intégralement remboursé au 23/11/2016. La charge d'intérêt au titre de 2016 dudit emprunt s'élève à 84 KTND.

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2016 s'élèvent à 1 728 KTND.

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est conclu pour une durée 10 ans. Il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2016 s'élèvent à 1 728 KTND.

- L'UIB a conclu une convention avec la société générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenues pour le compte de ses clients.
Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2016 s'élèvent à 681 KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu un contrat de prestation de service « Internet Banking pour les Entreprises » portant sur l'assistance, le conseil et le support au projet de déploiement d'un dispositif de banque sur Internet à destination des entreprises, avec la Société Générale.

Le coût de la maintenance et du support post-production supporté par la banque en 2016 est de 91 KTND

- L'UIB a conclu un contrat de maintenance Narval (application ayant trait au pilotage de la surveillance permanente au sein de l'UIB) avec le Groupe moyennant une redevance annuelle de 4 632 Euros Hors TVA.

La charge constatée par la Banque au titre de l'exercice 2016 s'élève à 11 KTND.

- L'UIB a conclu, un contrat de prestation de services avec la filiale de la société Générale « Komerkni Banka » portant sur l'élaboration d'un plan directeur en matière de stratégie d'infrastructure IT. La charge supportée par la banque au titre de l'exercice 2016 s'élève à 92 KDT hors taxes.

Opérations avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

- L'UIB a conclu, le 29 février 2012, une convention d'assistance avec l'IRC portant sur la réalisation des travaux d'assistance comptable, l'établissement, le contrôle des déclarations fiscales et l'assistance à la gestion sociale de la société.

La mission d'assistance est confiée pour une durée d'un exercice renouvelable par tacite reconduction. Les honoraires des travaux d'assistance sont fixés à un forfait annuel 20 KTND Hors TVA. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2016 s'élève 20 KTND.

Opérations avec la société « UIB Finance »

- L'UIB a conclu un contrat d'assistance comptable avec la société « UIB Finance ». Le contrat prévoit la perception par la banque d'une rémunération annuelle de 10 KTND Hors TVA.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2016, s'élève à 10 K TND.

- L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société « UIB Finance » une convention portant sur l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention UIB Finance, perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage.

A ce titre, les montants versés par l'UIB au titre de 2016, s'élèvent à 3 KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu le 23 juillet 2012 une convention en vertu de laquelle l'UIB loue à «UIB Finance» pour une durée de 3 ans renouvelables, un espace au lac Turkana résidence Reflets du Lac. Les produits constatés par la banque, en 2016, s'élèvent 5,359 KTND.

- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec « UIB Finance » un contrat portant sur la maintenance du parc informatique et accessoires, en vertu duquel la banque perçoit une rémunération annuelle de 5 KTND Hors TVA.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2016 s'élève 5 KTND.

- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec « UIB Finance » un contrat de maintenance et de gestion du service back office de cette dernière au titre duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 5 K TND Hors TVA. Le produit constaté par la banque au titre de l'exercice 2016 est de 5 K TND.

Opérations avec la société « International Sicar »

- L'UIB a conclu un contrat d'assistance comptable avec la société « International Sicar ». Le contrat prévoit la perception par la banque d'une rémunération annuelle de 40 KTND Hors TVA. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2016, s'élève à 40 KTND.

Au cours de l'exercice 2002, l'UIB a conclu une convention avec la société « International SICAR » consistant à faire bénéficier à la SICAR du mécanisme du fonctionnement et des avantages du compte à rendement optimum. Les charges d'intérêt payées par la banque au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 16 KTND HTVA.

- L'UIB a conclu, le 02 mai 2012, un contrat de sous location avec « International Sicar » moyennant un loyer annuel de 11 KTND.
- L'UIB a conclu, le 01/07/2015 une convention avec la société «International SICAR » qui annule et remplace la convention de gestion de fonds conclue le 13 mars 2000 et les avenants du 02 septembre 2000 et 27 décembre 2003.

Conformément à la nouvelle convention, les principales conditions de gestion desdits fonds se présentent comme suit :

- Une commission de gestion égale à 0,65% l'an du montant des fonds sur l'encours non utilisé des fonds gérés par la SICAR, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 1,5% l'an des fonds utilisés en participations effectives et productives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque e
- Une part des revenus des participations égale à 20% des dividendes reçus et 10% des plus-values de cession de participation.
- Une commission de recouvrement égale à 10% des récupérations en principal sur les participations non productives.

Le montant des commissions supportées par la banque en 2016 au titre de la gestion des fonds s'élève à 47 KTND. Le montant des commissions de recouvrement s'élève à 114 KTND.

- L'UIB a conclu, le 27/02/2015 une convention avec la société «International SICAR» en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de deux millions de dinars.

Sur ce fond géré l'international SICAR percevra :

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés à la fin du trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre,
- Une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investi.

Le montant de la charge constatée par la banque au titre de la gestion des fonds confiés en 2016 s'élève à 13 KTND.

Le montant de la commission de rendement supportée par la banque en 2016 s'élève à 10 KDT.

IV. Obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se présentent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par les Conseils d'Administration du 22 Mai 2012 et du 09 juin 2008. Il reçoit un salaire annuel fixe, un intéressement sous forme de bonus et bénéficie de la prise en charge des frais d'utilité.

- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'assemblée générale.

2. Les obligations et engagements de l'Union Internationale de Banques envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

(EN TND)	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme :						
- Salaires bruts	619 392	-	476 010	-	-	-
- Intéressement sous forme de bonus	485 170	693 793	97 034	97 034	-	-
- Charges sociales et fiscales	306 468	257 730	162 184	52 837	-	-
- Congés payés	44 455	156 761	15 742	15 742	-	-
- Autres avantages	22 542	-	3 441	-	-	-
- Jetons de présence	-	28 800	-	-	150 000	150 000
TOTAL	1 478 027	1 137 084	754 411	165 613	150 000	150 000

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 10 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji

Tunisie Audit & Conseil

Lamjed Mbarek

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 19 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Lotfi REKIK et Mr Anis LAADHAR.

Société Chimique ALKIMIA S.A

BILAN (Exprimé en dinars)

		31 décembre	
Actifs	Notes	2016	2015
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 704 686	1 665 871
Moins : Amortissements des immobilisations incorporelles	A2	(1 465 744)	(1 030 095)
Immobilisations incorporelles nettes		238 943	635 776
Immobilisations corporelles	A3	85 495 688	77 943 973
Moins : Amortissements des immobilisations corporelles	A4	(63 833 688)	(61 443 124)
Immobilisations corporelles nettes		21 661 999	16 500 850
Immobilisations financières	A5	30 538 716	30 480 207
Moins : Provisions	A5	(11 655 868)	(9 655 868)
Immobilisations financières nettes		18 882 847	20 824 338
Total des actifs immobilisés		40 783 789	37 960 964
Total des actifs non courants		40 783 789	37 960 964
Actifs courants			
Stock	A6	18 747 845	22 997 309
Moins : Provisions sur stock	A7	(1 607 856)	(1 601 405)
Stock net		17 139 990	21 395 904
Clients et comptes rattachés	A8	50 681 500	60 115 401
Moins : provisions sur clients	A9	(8 252 395)	(650 751)
Clients et comptes rattachés nets		42 429 105	59 464 650
Autres actifs courants	A10	2 810 601	2 144 538
Placements et autres actifs financiers	A11	218 102	277 139
Liquidités et équivalents de liquidités	A12	4 858 824	5 742 911
Total des actifs courants		67 456 621	89 025 142
Total des actifs		108 240 411	126 986 106

Société Chimique ALKIMIA S.A

BILAN
(Exprimé en dinars)

		31 décembre	
Capitaux Propres et Passifs	Notes	2016	2015
Capitaux propres			
Capital Social	C1	19 472 530	19 472 530
Réserves	C1	39 727 253	39 727 253
Résultats reportés	C1	(6 496 725)	3 483
Autres capitaux propres	C1	153 974	215 658
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		52 857 032	59 418 924
Résultat de l'exercice		(9 054 876)	(6 500 208)
Total des capitaux propres avant affectation		43 802 156	52 918 716
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	P1	6 401 099	2 500 000
Provisions	P2	1 161 892	2 413 014
Total des passifs non courants		7 562 991	4 913 014
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	P3	28 396 234	44 176 248
Autres passifs courants	P4	9 330 279	14 335 551
Concours bancaires et autres passifs financiers	P5	19 148 750	10 642 577
Total des passifs courants		56 875 264	69 154 376
Total des passifs		64 438 254	74 067 390
Total des capitaux propres et passifs		108 240 411	126 986 106

Société Chimique ALKIMIA S.A

ETAT DE RESULTAT

(modèle autorisé)
(Exprimé en dinars)

Exercice de 12 mois arrêté

Résultat	Notes	2016	2015
Produits d'exploitation			
Revenus	R1	124 052 716	154 188 974
Total des produits d'exploitation		124 052 716	154 188 974
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis	R2	(912 201)	(4 940 374)
Achats d'approvisionnements consommés	R3	96 820 268	135 840 809
Charges du personnel	R4	17 139 057	18 049 024
Dotations aux amortissements et aux provisions	R5	13 015 967	3 965 388
Autres charges d'exploitation	R6	13 477 075	15 909 300
Total des charges d'exploitation		139 540 165	168 824 146
Résultat d'exploitation		(15 487 449)	(14 635 172)
Produits financiers nets	R7	2 568 292	3 208 695
Produits de placements	R8	84 889	3 783 102
Autres gains ordinaires	R9	3 985 683	1 343 877
Autres pertes ordinaires	R10	(73 705)	(37 787)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(8 922 290)	(6 337 286)
Impôt sur les bénéfices	R11	(132 586)	(162 922)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(9 054 876)	(6 500 208)
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		-	-
Résultat net de l'exercice		(9 054 876)	(6 500 208)
Effet des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables		(9 054 876)	(6 500 208)

Société Chimique ALKIMIA S.A

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

Période de 12 mois allant du 1^{er}
janvier au 31 décembre

Etat des flux de trésorerie	Notes	2016	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		136 759 027	157 356 629
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(133 593 564)	(156 462 002)
Intérêts payés		(486 966)	(264 355)
Impôts et taxes payés à l'état		(3 559 403)	(5 636 913)
Autres flux d'exploitation		(4 835 911)	(3 680 914)
Total des flux de trésorerie liés à l'exploitation	D1	(5 716 816)	(8 687 555)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(6 653 061)	(2 537 166)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	22 319
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(56 041)	(147 488)
Encaissement de subventions		-	28 771
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	D2	(6 709 102)	(2 633 564)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-	(6 736 293)
Encaissement provenant des mobilisations des créances		5 000 000	-
Remboursement d'emprunts en principal		(1 618 988)	(714 286)
Variation des mobilisations des créances		8 000 837	7 098 437
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	D3	11 381 849	(352 142)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		159 982	(20 287)
Variation de trésorerie	D4	(884 087)	(11 693 548)
Trésorerie au début de l'exercice		5 742 911	17 436 458
Trésorerie à la clôture D5		4 858 824	5 742 911

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2016**

I – PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP; $\text{Na}_5\text{P}_3\text{O}_{10}$) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique (H_3PO_4) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na_2CO_3).

Le Tripolyphosphate de Sodium est une matière première de base pour la fabrication des poudres détergentes.

Le démarrage de l'usine et les mises au point ont été très difficiles et très longs ce qui a occasionné de graves difficultés à la Société et la fermeture de l'usine en 1980 et 1981.

La capacité annuelle nominale de 30 000 tonnes n'ayant jamais été atteinte avant 1983 pour des raisons essentiellement techniques, il a fallu d'abord résoudre un certain nombre de points en vue d'augmenter la production et d'améliorer la qualité du produit.

A partir de 1990 une première augmentation de la capacité de 30 000 à 45 000 tonnes a été effectuée puis en 1995/1996, suite à des optimisations de la Partie Humide, la capacité annuelle a été portée à 60 000 tonnes.

La partie séchage-calcination étant à 60 000 tonnes saturée, le Conseil d'Administration a, en sa réunion du 02 Août 1996, décidé une nouvelle extension de la capacité annuelle de 60 000 à 100 000 tonnes qui a démarré le 15 Avril 1998.

En 2002 et toujours grâce à des optimisations, la capacité nominale de production de STPP de l'usine à Gabès a été portée à 115 000 tonnes par an, toutes qualités confondues.

En 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite au revamping et l'augmentation de la capacité de production de l'unité U-1000 et à l'optimisation de la capacité de production de l'unité U-1500.

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	19 472 530 Dinars
Nombre d'actions:	1 947 253 actions de 10 Dinars chacune.
Siège social :	11 Rue des Lilas; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine :	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Registre de commerce :	Tunis – B – 125941996
Matricule fiscal :	001716L/A/M/000
Code en douane :	121 508 M
N° d'employeur (CNSS) :	50047/92
Président Directeur Général:	Ali MHIRI
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG et International Financial Consulting (I.F.C)

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2016 :

- La production de 2016 a enregistré une baisse de 22,04% par rapport à 2015 et 51,44% par rapport à la capacité nominale de l'usine.
- Le volume de ventes de STPP a enregistré une baisse de 20,22% par rapport à 2015 passant de 84 295 à 67 249 tonnes. En effet, la fermeture de l'usine aux mois de Juin et Juillet 2015 était fatale, puisque à la reprise en Août 2015 la plupart des clients se sont adressés à la concurrence ou ont décidé de substituer le STPP par d'autres produits moins chers, même de moindre efficacité. Cette situation a perduré en 2016 en raison de la pression exercée par les concurrents russes et chinois, particulièrement sur l'Inde, marché cible de la Société où ils ont pratiqué des prix de vente de plus en plus bas.
- Le chiffre d'affaires total a chuté d'environ 19,55% passant de 154 188 974 DT en 2015 à 124 052 716 DT en 2016.
- Les prix des matières premières dont notamment l'acide phosphorique ont enregistré des baisses depuis le début de cette année. Cette baisse n'a malheureusement pas profité à la Société puisque la baisse des prix de vente du STPP a été plus importante.
- Les investissements, enregistrés en 2016, concernent notamment le renouvellement des outils de production et l'acquisition d'un système de cogénération mis en service en Décembre 2016 pour un cout total de 6 000 000 DT, qui va contribuer à l'allègement de la facture énergétique.
- Un client indien parmi les plus importants de la Société a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté et n'a de ce fait pas pu régler nos créances. La Société a fait les démarches nécessaires auprès des compagnies d'assurance. Si ce client venait à être déclaré insolvable, la Société supportera une part importante des impayés, compte tenu des dispositions des contrats d'assurance.
- La Société soumettra à l'approbation de son Conseil d'Administration, au début de l'année 2017, deux projets de diversification de la production pour compenser la baisse du chiffre d'affaires et préparer la relève du STPP. Les études techniques, commerciales et financières ont été finalisées et la réalisation devrait être lancée le plus rapidement possible.

III – REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens et ont été préparés conformément aux principes et normes comptables tels que prévus par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

IV – NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

1 –Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "logiciels" qui sont amortis sur trois ans.

2 –Immobilisations corporelles :

a – Méthode de comptabilisation : coût historique.

Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, le fret, l'assurance...

b –Méthode d'amortissement :

La Société Chimique ALKIMIA pratique la méthode d'amortissement linéaire aux taux suivants :

• Constructions	:	5% l'an
• Installations techniques, matériels et outillage	:	10% l'an
• Matériel de transport	:	20% l'an
• Installations générales, agencements et aménagements divers	:	10% l'an
• Equipements de bureaux	:	10% l'an
• Matériel pool.....	:	10% l'an
• Matériel informatique.....	:	33,33% l'an

3 – Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4 –Créances libellées en devises :

Les créances libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2016.

5 –Dettes libellées en devises :

Les dettes libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2016.

6-Les stocks :

- Coût d'entrée :

Les stocks de matières premières et pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.
Les stocks de produits finis sont évalués au coût moyen pondéré annuel de production.

- Valorisation à la date de clôture :

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. Les stocks de produits phosphatés sont évalués à leur cout de production ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

7 -Revenus :

Les revenus libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours moyen du mois précédent la facturation.

V - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A - Les actifs :

A₁ - A₂ - Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Logiciels au 31.12.n-1	1 665 871	1 605 959
Acquisitions logiciels	38 816	59 912
Amortissements	(1 465 744)	(1 030 095)
Immobilisations incorporelles nettes	238 943	635 776

A₃ - A₄ -Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Immobilisations brutes année précédente	77 943 973	74 719 535
Mise en rebut	(16 893)	(118 507)
Cession	-	(99 871)
Acquisitions	7 568 608	3 442 816
Amortissements	(63 833 688)	(61 443 124)
Immobilisations corporelles nettes	21 661 999	16 500 850

L'évolution des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Terrain	2 326 624	2 318 914
Constructions	13 833 859	13 674 446
Matériels de Transport	1 605 309	1 605 309
Equipements, matériels et outillages	60 162 449	59 112 844
Immobilisations en cours	7 567 447	1 232 461
Amortissements	(63 833 688)	(61 443 124)
Immobilisations corporelles nettes	21 661 999	16 500 850

A₅ –Immobilisations financières :

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Participations à la F.I.G	20 000	20 000
Participation à la B.T.S	50 000	50 000
Participation KIMIAL spa	9 535 868	9 535 868
Participation ALKIMIA Packaging SA	1 999 948	1 999 948
Participation Les salines de Tataouine	16 999 940	16 999 940
Participation S.E.P.J.	20 000	20 000
Participation S.T.M.C.I	100 000	100 000
Action S.T.M.C.I capital non appelé	(50 000)	(50 000)
Action Ste Amarrage Désamarrage	75 000	75 000
Prêts au personnel à plus d'un an	233 797	305 487
Cautionnements versés	1 154 163	1 023 964
Emprunt National	400 000	400 000
Provisions	(11 655 868)	(9 655 868)
Immobilisations financières nettes	18 882 847	20 824 338

Participation dans la société SALINES DE TATAOUINE

Au mois d'août 2011, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale « Les salines de Tataouine » société anonyme dont elle détient 100% de son capital s'élevant à 17 000 000 dinars divisé en 1 700 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de Sebkhath Oum El Khialate à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium à Sebkhath Oum El Khialate ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en décembre 2015. L'entrée en production effective a été déclarée le premier Mars 2016.

Après la mise en route de l'Usine de Ksar Aoun, la filiale « les Salines de Tataouine » a, en sa première année de démarrage, rencontré, en plus des problèmes sociaux, deux problèmes majeurs. Le premier d'ordre technique qui l'a empêchée d'atteindre la capacité de production prévue et le deuxième d'ordre commercial lié à la baisse des prix du sulfate de sodium, comme pour la plupart des produits chimiques, sur le Marché international. Compte tenu de cette situation les états financiers de cette filiale ont dégagé un résultat net déficitaire de 7 374 147 dinars. Par ailleurs, le business plan de la Société actualisé à la date de l'arrêté des états financiers donne une valeur des fonds propres légèrement inférieure au capital social (totalement souscrits et libérés par la Société Chimique ALKIMIA), ce qui justifie la constatation, par mesure de prudence, d'une provision pour dépréciation de cette participation d'un montant de 2 000 000 DT.

Participation dans la société KIMIAL SPA

La Société Chimique ALKIMIA est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SpA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. La prise de participation a été réalisée suite à une augmentation de capital en numéraire décidée par l'AGE du 17 Avril 2006.

Une deuxième augmentation du capital de 490 000 000 DA à 670 000 000 DA a été décidée par l'assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 12 Octobre 2008.

Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quarts du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation algérienne.

Participation dans la société ALKIMIA PACKAGING

Par ailleurs, la Société Chimique ALKIMIA a procédé au 19 Novembre 2009, à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée « ALKIMIA-Packaging », Société anonyme au capital de 2 000 000 DT ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Le capital a été libéré en deux tranches, la première tranche portant sur le quart a été libérée en Octobre 2009 et la deuxième a été libérée en Février 2011.

A₆ – A₇ – Stocks :

Les stocks se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
acide phosphorique	829 416	4 692 165
lessive de soude (NaOH)	838 714	1 016 953
carbonate de sodium (Na ₂ CO ₃)	52 945	90 653
STPP	8 113 801	7 557 436
Produits semi finis	1 189 703	667 233
matières consommables	946 587	2 187 397
fournitures consommables	5 341 503	4 844 873
Emballages	1 354 930	1 693 719
Produits résiduels (Boues)	80 247	246 880
Provisions	(1 607 856)	(1 601 405)
Total net	17 139 990	21 395 904

A₈ – A₉ – Clients et comptes rattachés :

Les clients et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Clients locaux	465 000	593 593
Clients étrangers	30 100 666	58 195 374
Clients douteux	19 001 027	650 751
Effets à recevoir	1 114 807	675 682
Provision	(8 252 395)	(650 751)
Solde	42 429 105	59 464 650

Les provisions pour clients douteux, s'élevant à 8 252 395 DT, concernent :

- L'un des plus importants clients de la Société, a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté et n'a de ce fait pas pu régler nos créances qui s'élevaient au 31 décembre 2016 à 18 428 357 DT. La Société a fait les démarches nécessaires auprès des compagnies d'assurance. Si ce client venait à être déclaré insolvable, la Société supportera une part importante des impayés, compte tenu des dispositions des contrats d'assurance. Le montant net provisionné sur ces créances, net des remboursements estimés des assurances et des tiers, est de 7 679 725 DT.
- d'anciennes ventes effectuées sur le marché local pour 98 442 DT et non payées à ce jour.
- deux factures impayées sur KIMIAL SpA relatives au transfert du Savoir-faire de 474 228 DT.

A₁₀ – Autres actifs courants :

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Diverses avances fournisseurs	605 019	267 877
Avances au personnel	167 664	126 221
Etat impôt et taxes à reporter	1 005 298	1 075 638

Produits à recevoir	551 167	501 061
Compte courant Les Salines de Tataouine	298 238	-
Divers	183 215	173 741
Divers	2 810 601	2 144 538

A₁₁ – Autres actifs financiers :

Les autres actifs financiers se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Echéances de l'année (n+1) des prêts accordés au personnel.	180 427	239 464
Intérêts courus sur Emprunt National	37 675	37 675
Solde	218 102	277 139

A₁₂ – Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Placement (certificats de dépôt)	-	4 500 000
Dépôts en banque	4 852 476	1 238 911
Caisse	6 348	4 000
Solde	4 858 824	5 742 911

B – Capitaux propres et passifs :

C₁ – Capitaux Propres :

Le tableau de variation des capitaux propres au 31/12/2016 se présente comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserve Légale	Réserves spéciale et générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat	Total
							de l'exercice	
Solde au 31.12.2014	19 472 530	1 947 253	31 820 000	1 150 000	242 960	3 102	14 546 646	69 182 491
<u>Affectation résultat 2014</u>								
Réserves			4 810 000				(4 810 000)	-
Dividendes distribués							(9 736 265)	(9 736 265)
Report à nouveau						381	(381)	
Subvention					28 771			28 771
Amortsubvention					(56 073)			(56 073)
Résultat au 31.12.2015							(6 500 208)	(6 500 208)
Solde au 31.12.2015	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	215 658	3 483	(6 500 208)	52 918 716
<u>Affectation résultat 2015</u>								
Réserves						(6 500 208)	6 500 208	-
Dividendes distribués								
Report à nouveau								
Subvention								
Amortsubvention					(61 683)			(61 683)
Résultat au 31.12.2016							(9 054 876)	(9 054 876)
Solde au 31.12.2016	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	153 974	(6 496 725)	(9 054 876)	43 802 156

P₁ –Les emprunts :

Le solde du compte «Emprunts à + d'un an», s'élevant à 6 401 099 TND au 31 décembre 2016 contre 2 500 000 TND au 31 décembre 2015, se détaille comme suit :

Désignation	Remboursements	Echéances 2017	Solde + 1an	
			31.12.2016	31.12.2015
CMT – UBCI de 5 000 000 DT	2 500 000	714 286	1 785 714	2 500 000
CMT – BIAT de 5 000 000 DT	0	384 615	4 615 385	0

P₂ –Provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2016 à 1 161 892 DT.

P₃ –Fournisseurs et comptes rattachés :

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Groupe Chimique Tunisien	17 684 168	5 821 749
ALKIMIA Packaging	4 053 425	6 828 524
STEG	894 443	-
Effets à payer (GCT)	-	25 509 510
Four. Fact. non Parvenues	3 539 304	4 592 180
CLARKE ENERGY	437 782	-
La CARTE – Vie	411 209	-
La CARTE Tunis	145 630	10 170
BHIM POLYFAB Industries	169 257	-
LEMANDOU	139 208	-
CMA-CGM	109 192	152 369
Autres fournisseurs	812 616	1 261 745
Solde	28 396 234	44 176 248

P₄ –Autres passifs courants :

Les autres passifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Charges à payer	5 041 900	7 611 251
Etat impôts et taxes	837 513	871 803
CNSS	1 643 285	1 590 295
Charges sociales provisionnées	969 250	1 971 028
Rémunérations dues au personnel	431 361	22 496
Autres	143 483	261 858
Avances reçues des clients	263 487	34 261
R.R.R à accorder	-	1 972 559
Solde	9 330 279	14 335 551

P₅ – Autres passifs financiers :

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Echéance à moins d'un an emprunt UBCI	1 219 622	714 286
Créances mobilisées	17 929 128	9 928 292
Solde	19 148 750	10 642 577

C – L'état de résultat :

R₁ – Revenus :

Les revenus se détaillent comme suit :

Désignation	2 016	2 015
Vente de STPP sur le marché local	6 274 298	5 478 497
Vente de STPP à l'export	113 630 908	145 712 460
Vente de produits résiduels (boues)	4 147 509	4 280 150
R.R.R Accordés/Ventes STPP	-	(1 282 133)
Solde	124 052 716	154 188 974

R₂ – Variation des stocks :

La variation des stocks de produits finis se détaille comme suit :

Désignation	2 016	2 015
Stock au 31/12/n-1	8 471 549	3 531 175
Stock au 31/12/n	(9 383 750)	(8 471 549)
Variation	(912 201)	(4 940 374)

R₃ – Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats d'approvisionnements consommés se détaillent comme suit :

Désignation	2 016	2 015
Achats de matières premières	77 153 075	120 853 459
Achats de fournitures, consommables et emballages	3 793 016	5 829 500
Achats non stockés d'énergie, eau et autres matières	10 502 510	12 134 490
Frais sur achats	210 002	226 409
Variation de stocks	5 161 665	(3 203 049)
Solde	96 820 268	135 840 809

R₄ – Charges de personnel :

Les charges du personnel se détaillent comme suit :

Désignation	2 016	2 015
Charges salariales	14 154 322	13 184 420
Charges sociales	2 763 184	2 962 000
Congés payés	(100 241)	13 433
Indemnité de départ en retraite	321 793	1 710 981
Autres charges du personnel	-	178 190
Solde	17 139 057	18 049 024

R₅ – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

Désignation	2 016	2 015
Amort. Immobilisations Incorporelles	435 649	465 641
Amort. Immobilisations Corporelles	2 400 543	2 398 553
Provisions pour risques et charges	-	-
provisions pour dépréciation stocks provisions	414 489	420 655
Provision pour Contrat déficitaire	85 561	552 457
Provisions pour dépréciation Immo. Corp.	-	-
Provisions pour dépréciation créance	7 679 725	78 081
Provision pour dépréciation Participation	2 000 000	50 000
Solde	13 015 967	3 965 388

R₆ – Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignation	2 016	2 015
Frêt et transport sur ventes	4 208 189	5 652 326
Frais sur ventes	2 111 428	2 556 759
Assurances	1 945 010	2 220 553
Frais du personnel (Transport, bons et autres)	1 700 340	1 817 235
Honoraires	925 824	290 189
Entretien et Réparation	722 233	1 059 816
Publicités et frais postaux	472 321	818 269
Voyages, déplacements et frais du personnel	274 704	415 459
Locations	253 694	264 353
Jetons de présence	240 000	168 000
Frais bancaires	229 137	118 874
Droits et taxes	215 373	334 443
Frais Postaux et de Télécommunications	149 548	172 421
Transport sur achat	29 273	20 601
Solde	13 477 075	15 909 300

R₇ – Produits financiers nets :

Les produits financiers nets se présentent ainsi :

Désignation	2 016	2 015
Intérêts sur financement	(607 687)	(264 355)
Pertes de change	(1 776 702)	(2 499 825)
Gains de change	4 952 681	5 972 875
Solde	2 568 292	3 208 695

R₈ – Produits de placements :

Les produits de placements se détaillent comme suit :

Désignation	2 016	2 015
Intérêts des placements et comptes	84 889	783 192
Produits des participations	-	2 999 910
Solde	84 889	3 783 102

R₉ – Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

Désignation	2 016	2 015
Produits sur exercices antérieurs	2 041 018	305 396
Reprise de provisions/stocks	408 038	274 886
Reprise de provisions pour risque	1 336 684	546 433
Reprise de provisions pour dépréciation clients	78 081	-
Produits sur éléments non récurrents	3 317	15 500
Plus-Values sur cession Immob.	-	31 061
Autres produits	118 545	170 601
Solde	3 985 683	1 343 877

R₁₀ – Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

Désignation	2 016	2 015
Mise en rebus d'immobilisations	6 759	110
Charges sur exercices antérieurs	66 946	37 677
Solde	73 705	37 787

R₁₁ – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31/12/2016 à 132 586 DT.

D – Etat des flux de trésorerie :

D₁ – Flux provenant de l'exploitation :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2016 à (5 716 816) DT, contre (8 687 555) DT au 31/12/2015, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme de 136 759 027 DT et des décaissements d'exploitation de 142 475 843 DT.

D₂ – Flux provenant des activités d'investissements :

Les flux provenant des activités d'investissements se détaillent comme suit :

Désignation	2 016	2 015
- Investissements de renouvellement	(6 653 061)	(2 537 166)
- Acquisitions d'immobilisations Financières	(56 041)	(147 488)
- Cession d'immobilisation	-	22 319
- Encaissement subventions	-	28 771
Flux provenant des activités d'investissements	(6 709 102)	(2 633 564)

D₃ – Flux provenant des activités de financement :

Les flux provenant des activités de financement se détaillent comme suit :

Désignation	2 016	2 015
- décaissement dividendes et jetons de présence	-	(6 736 293)
- Encaissements provenant des emprunts	5 000 000	-
- Encaissements provenant de la mobilisation des créances à l'export	8 000 837	7 098 437
- remboursement emprunt bancaire	(1 618 988)	(714 286)
Flux provenant des activités de financement	11 381 849	(352 142)

D₄ – Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

L'incidence des variations des taux de change sur les liquidités se détaille comme suit :

Désignation	2 016	2 015
- Gains de change	159 982	-
- pertes de change	-	(20 287)
Incidence de la variation des taux de change	159 982	(20 287)

D₅ – Trésorerie au 31 Décembre 2016 :

Au 31 Décembre 2016, la trésorerie s'élève à 4 858 824 DT contre 5 742 911 DT au 31/12/2015.

E – Les engagements hors bilan :

Engagements reçus

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

Désignation	2 016	2 015
- Cautions reçues de nos fournisseurs	281 299	220 236
Total	281 299	220 236

Engagements émis

Les engagements émis se détaillent comme suit :

Désignation	2 016	2 015
- Caution en faveur de l'OMMP	179	179
- Caution en faveur de la douane	100 000	100 000
- Caution en faveur du G.M.G.A	10 000	10 000
- Caution en faveur du ANGED	1 000	1 000
- Caution OIL LIBYA	5 000	-
Total	116 179	111 179

F - Transactions avec les parties liées :

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1 - Groupe Chimique Tunisien :

- Achat acide phosphorique : 50 992 142 DT
- charges locatives d'une villa : 12 793 DT

2- Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne :

- Primes d'assurance : 1 945 010 DT

3- ALKIMIA-Packaging :

- Achat carbonate de sodium vrac : 26 160 930 DT
- Charges communes : 252 517 DT

4- Les Salines de Tataouine :

- Achat sulfate de sodium : 45 000 DT
- Avances et Prestations diverses : 4 284 DT
- Charges communes : 298 650 DT

G - Evènements postérieurs à la date de clôture :

Ces états financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du **14 Avril 2017**. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général des Commissaires aux Comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA S.A,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 21 avril 2016, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société Chimique ALKIMIA S.A relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la Société Chimique ALKIMIA S.A comportant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'une description des principes et méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 43 802 156 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice de 9 054 876 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société Chimique ALKIMIA S.A, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur les notes suivantes aux états financiers qui décrivent certaines situations. Notre rapport ne comporte pas de réserves concernant ces questions :

A- Note A5 : Participation dans la société « Les Salines de Tataouine »

Au mois d'Août 2011, la Société Chimique ALKIMIA a procédé à la constitution de la filiale « Les salines de Tataouine » dont elle détient 100% du capital s'élevant à 17 000 000 dinars. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de Sebkhath Oum El Khialate à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en décembre 2015. L'entrée en production effective a eu lieu le premier Mars 2016.

Après la mise en route de l'Usine de Ksar Aoun, la filiale « les Salines de Tataouine » a rencontré en sa première année de démarrage, en plus des problèmes sociaux, deux problèmes majeurs. Le premier, d'ordre technique, l'a empêchée d'atteindre la capacité de production prévue. Le deuxième, d'ordre commercial, est lié à la baisse des prix du sulfate de sodium sur le marché international, comme pour la plupart des produits chimiques. Compte tenu de cette situation les états financiers de cette filiale ont dégagé un résultat net déficitaire de 7 374 147 dinars.

Le processus d'estimation de la valeur d'usage de cette participation a dégagé une moins-value de l'ordre de 2 000 000 Dinars par rapport à la valeur historique de la participation qui a fait l'objet d'une provision pour dépréciation comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

B- Notes A8 – A9 : Créance douteuse sur un client important

Un client important de la Société Chimique ALKIMIA a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la Société s'élevant au 31 décembre 2016 à 18 428 357 DT.

Une partie de la marchandise objet de cette créance a été reprise par l'agent de la Société Chimique ALKIMIA en Inde qui devient, de ce fait, redevable à la Société d'un montant de 2 748 632 DT.

Après avoir effectué les démarches nécessaires auprès des compagnies d'assurance, la société a dû provisionner dans ses états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2016 un montant de 7 679 725 DT.

Le reliquat de la créance, soit le montant de 8 000 0000 DT, devrait être remboursé par les assureurs qui n'ont pas encore, et à la date d'émission de notre rapport, confirmé par écrit leur engagement vis-à-vis de la société.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2016.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-

117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 20Avril 2017

Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting Ltd.

Lotfi REKIK

AMC Ernst & Young

Anis LAADHAR

SOCIÉTÉ CHIMIQUE ALKIMIA S.A
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA S.A,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons, ci-dessous, sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016 visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher spécifiquement de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations relatives à des conventions nouvellement conclues durant l'exercice clos au 31 décembre 2016

Nos travaux n'ont pas révélé l'existence de conventions nouvellement conclues en 2016 et rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

II. Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016 :

1- La Société Chimique ALKIMIA S.A a réalisé avec ses filiales ALKIMIA Packaging S.A et les Salines de Tataouine les opérations suivantes entrant dans le cadre des conventions de charges communes :

- La société ALKIMIA S.A a facturé à sa filiale ALKIMIA Packaging S.A un montant de 252 517 DT correspondant à des charges communes au titre de l'exercice 2016.
- La Société Chimique ALKIMIA S.A a facturé à sa filiale les Salines de Tataouine S.A un montant de 298 650 DT qui correspond à des charges communes au titre de l'exercice 2016.

2- La Société Chimique ALKIMIA S.A a conclu avec le Groupe Chimique Tunisien les conventions suivantes :

- La convention en date du 26 novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 octobre 1998 et 27 septembre 2009, selon laquelle le Groupe Chimique Tunisien s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la Société Chimique ALKIMIA S.A, qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.

Au titre de l'année 2016, les achats d'acide phosphorique par la Société Chimique ALKIMIA S.A, rentrant dans le cadre de cette convention se sont élevés à un montant net de 50 992 142DT. Le solde de la dette de la société envers le Groupe Chimique Tunisien s'élève à 17 684 168DT au 31 Décembre 2016.

- Le Groupe Chimique Tunisien continue à mettre à la disposition de la société chimique ALKIMIA S.A une villa située à la cité des cadres à Gabès. Au titre de l'exercice 2016, les charges facturées par le Groupe Chimique Tunisien au titre de cette résidence se sont élevées à 12 793 DT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration de la société Chimique ALKIMIA S.A en date du 2 avril 2013.

3- La Société Chimique ALKIMIA S.A a conclu avec sa filiale ALKIMIA Packaging S.A une convention en date du 03 janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration de la société chimique ALKIMIA S.A tenu en date du 10 mai 2011.

Les achats de carbonate de sodium réalisés par la Société ALKIMIA S.A dans le cadre de cette convention, s'élèvent au titre de l'exercice 2016 à 26 160 930 DT. Le solde de la dette de la Société Chimique ALKIMIA S.A envers la société ALKIMIA Packaging S.A s'élève au 31 Décembre 2016 à 4 053 423 DT.

4- La Société Chimique ALKIMIA S.A a conclu une opération d'achat de Sulfate de Sodium auprès de sa filiale les Salines de Tataouine durant l'exercice 2016 pour 45 000 DT.

- 5- La Société Chimique ALKIMIA S.A a facturé à sa filiale les Salines de Tataouine un montant de 4 284 DT correspondant à des diverses prestations rendues à cette dernière au titre de l'exercice 2016.
- 6- Le solde du compte courant de la Société Chimique ALKIMIA S.A envers sa filiale les Salines de Tataouine s'élève au 31 décembre 2016 à 298 238 DT et le solde du compte courant de la Société Chimique ALKIMIA S.A envers sa filiale Alkimia Packaging s'élève au 31 décembre 2016 à 1 054 DT.
- 7- La société Chimique ALKIMIA S.A continue à assurer tous ses risques auprès de la Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne. La prime d'assurance supportée par la société dans le cadre de cette convention au titre de l'année 2016 s'élève à 1 945 010DT.

III. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le comité de rémunération tenu le 18 Octobre 2015.
- Les administrateurs sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2. Les obligations et engagements de la société chimique ALKIMIA S.A envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 se présentent comme suit :

Libellé	Président directeur général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif	Charges de l'exercice	Passif
Rémunération brute (y compris avantages en nature)	208 903	-	-	-
Jetons de présence pour les administrateurs	-	-	144 000	144 000
Rémunérations des membres du comité permanent d'audit	-	-	60 000	60 000
Total	208 903	-	204 000	204 000

Tunis, le 20 Avril 2017

Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting Ltd.

AMC Ernst & Young

Lotfi REKIK

Anis LAADHAR

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

La Société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

La société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 10 juin 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Monsieur Mahmoud ZAHAF.

BILAN

(Exprimés en dinars)

<i>Actifs</i>	<i>Notes</i>	2016 <i>Au 31/12/2016</i>	2015 <i>Au 31/12/2015</i>
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles		427 981,959	300 846,559
- Moins: Amortissements		-292 799,991	-234 255,124
Total des Immobilisations Incorporelles	B-1	135 181,968	66 591,435
Immobilisations corporelles		23 755 754,666	18 327 056,562
- Moins: Amortissements		-10 852 876,208	-10 675 039,314
Total des Immobilisations Corporelles	B-2	12 902 878,458	7 652 017,248
Immobilisations financières		3 481 382,661	3 570 230,230
-Moins: Provisions		0,000	-91 500,000
Total des Immobilisations Financières	B-3	3 481 382,661	3 478 730,230
Total Actifs Immobilisés		16 519 443,087	11 197 338,913
Autres actifs non courants	B-4	4 650,000	18 761,165
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		16 524 093,087	11 216 100,078
ACTIFS COURANTS			
Stocks		9 589 168,616	9 864 917,288
-Moins: Provisions		0,000	0,000
Total Stocks	B-5	9 589 168,616	9 864 917,288
Clients et comptes rattachés		13 138 349,696	12 573 505,035
-Moins: Provisions		-468 192,724	-427 922,878
Total Clients et Comptes Rattachés	B-6	12 670 156,972	12 145 582,157
Autres actifs courants	B-7	1 739 131,283	815 006,992
Placements et autres actifs financiers	B-8	2 039 072,612	3 034 135,191
Liquidités et équivalents de liquidités	B-9	64 475,908	106 727,478
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		26 102 005,391	25 966 369,106
TOTAL DES ACTIFS		42 626 098,478	37 182 469,184

BILAN

(Exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<i>Notes</i>	2016	2015
		<i>Au 31/12/2016</i>	<i>Au 31/12/2015</i>
Capital social		12 300 000,000	12 300 000,000
Réserves		986 548,841	658 775,875
Prime d'émission		5 264 960,000	6 494 960,000
Autres capitaux propres		146 407,634	51 432,367
Résultats reportés		6 227 686,353	3 918 128,587
Total des Cap. Propres avant Résultat de l'exercice		24 925 602,828	23 423 296,829
<i>Résultat de l'Exercice (Dont réserves de réinvestissement exonéré de 700 000 Dinars)</i>	B-10	1 537 057,418	2 637 330,732
Total des Capitaux Propres avant affectation		26 462 660,246	26 060 627,561
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	B-11	4 001 837,946	1 006 826,628
Autres Passifs Financiers		0,000	0,000
Provisions	B-12	50 000,000	50 000,000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		4 051 837,946	1 056 826,628
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	B-13	6 159 803,081	4 341 420,632
Autres passifs courants	B-14	908 334,710	938 007,675
Concours bancaires et autres passifs financiers	B-15	5 043 462,495	4 785 586,688
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		12 111 600,286	10 065 014,995
TOTAL DES PASSIFS		16 163 438,232	11 121 841,623
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		42 626 098,478	37 182 469,184

ETAT DE RESULTAT

(Exprimés en dinars)

	<i>Notes</i>	2016 <i>Au 31/12/2016</i>	2015 <i>Au 31/12/2015</i>
Produits d'exploitation			
Revenus	R-1	35 857 857,489	34 041 547,051
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
Production immobilisée	R-2	3 700,000	0,000
Total des Produits d'Exploitation		35 861 557,489	34 041 547,051
Charges d'Exploitation			
Variation des Stocks des produits finis et des en Cours (en + ou -)		67 771,538	-1 075 295,410
Achat de marchandises consommées	R-3	27 109 581,844	25 447 423,186
Charges de personnel	R-4	3 713 408,886	3 574 770,609
Dotations aux amortissements et provisions	R-5	988 602,523	1 047 853,014
Autres charges d'exploitation	R-6	2 006 443,782	1 780 862,918
Total des Charges d'exploitation		33 885 808,573	30 775 614,317
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 975 748,916	3 265 932,734
Charges financières nettes	R-7	910 410,360	752 219,855
Produit financières	R-8	664 586,581	623 010,597
Autres gains ordinaires	R-9	237 747,403	95 855,981
Autres pertes ordinaires	R-10	86 090,553	1 851,025
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT		1 881 581,987	3 230 728,432
Impôt sur les bénéfices	R-11	286 241,900	593 397,700
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPÔT		1 595 340,087	2 637 330,732
Eléments extraordinaires	R-12	58 282,669	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 537 057,418	2 637 330,732

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimés en dinars)

	<i>Notes</i>	2016 <i>Au 31/12/2016</i>	2015 <i>Au 31/12/2015</i>
Flux de Trésorerie liés à l'Exploitation			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 537 057,418	2 637 330,732
AJUSTEMENT POUR			
Amortissement et provision		988 602,523	1 047 853,014
Intérêts sur emprunt		165 622,659	108 902,581
VARIATION DES:			
- Stocks	<i>F-1</i>	275 748,672	-3 859 279,988
- Créances	<i>F-2</i>	-564 844,661	-1 595 030,803
- Autres actifs	<i>F-3</i>	-807 587,712	-295 384,505
- Fournisseurs	<i>F-4</i>	1 818 382,449	2 356 212,774
- Autres passifs	<i>F-5</i>	-29 672,965	-58 015,332
- Moins values		85 998,839	1 090,172
- Plus values		-54 690,000	-25 021,628
- Reprise sur provision		-91 500,000	-21 682,203
- Quote-part Subventions		-26 498,733	-26 498,733
Flux de Trésorerie provenant de (affecté à) l'Exploitation		3 296 618,489	270 476,081
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et Incorporelles	<i>F-6</i>	-6 253 673,255	-3 107 414,282
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et Incorporelles	<i>F-7</i>	54 690,000	25 730,000
- Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	<i>F-8</i>	-6 932,500	-219 233,845
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	<i>F-9</i>	9 781,230	0,000
Flux de Trésorerie provenant des (affectés aux) Activités d'Investissement		-6 196 134,525	-3 300 918,127
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement			
- Encaissement subvention d'investissement		0,000	53 155,000
- Dividendes et autres distributions	<i>F-10</i>	-1 230 000,000	-1 414 500,000
- Encaissements provenant des emprunts	<i>F-11</i>	4 000 000,000	1 234 727,500
- Intérêts sur emprunts		-165 622,659	-108 902,581
- Remboursement d'emprunts	<i>F-12</i>	-488 483,728	-607 164,801
Flux de Trésorerie provenant des (affectés aux) Activités de Financement		2 115 893,613	-842 684,882
Variation de Trésorerie		-783 622,423	-3 873 126,928
Trésorerie au début de l'exercice	<i>F-13</i>	-63 232,625	3 809 894,303
Trésorerie à la fin de l'exercice	<i>F-14</i>	-846 855,048	-63 232,625

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

I- PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE

La société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD en abrégée « MPBS » est une société anonyme constituée en 1980 avec un capital initial de 100 000 TND divisé en 10 000 actions de 10 TND chacune.

Le capital actuel de la société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD est de douze millions trois cents mille dinars (12 300 000 TND) divisé en 6 150 000 actions de 2 dinars chacune.

La société « MPBS » a principalement pour objet la fabrication et la commercialisation des panneaux de bois.

II- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD ont été arrêtés au 31 Décembre 2016 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

III- RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

IV- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2016 et la date d'arrêt des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V- LES BASES DE MESURE

1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon le taux de 33,33%.

2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

- Construction	5%
- Installation Agencement et Aménagement	10% et 15%
- Matériel et Outillage industriel	15% et 22,5%
- Matériel de transport	20% et 33,33%
- Equipement de bureau	20%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel de foire	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

3 Stocks

Les stocks de matières premières et fournitures consommables sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût moyen pondéré des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks des encours de production et des produits finis sont valorisés au coût de production standard. Cette valeur est estimée selon la fiche technique relative à chaque produit (consommation matière, main d'œuvre directe, heure machine,...)

Le stock final des produits finis est valorisé au coût de production moyen pondéré. A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet le cas échéant d'une provision pour dépréciation.

4 Opérations en monnaies étrangères

Les opérations effectuées en monnaies étrangères sont converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

5 Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

6 Prise en compte des revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

VI- NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Logiciels	427 981,959	300 846,559
Amortissements (-)	-292 799,991	-234 255,124
Total	135 181,968	66 591,435

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Terrain	1 379 422,006	1 379 422,006
Construction	2 209 299,684	2 130 136,538
Matériel et outillage industriel	9 648 233,437	9 516 535,599
Agencements aménagements et installations	1 914 404,912	1 338 237,762
Matériel de transport	1 562 072,917	1 435 606,171
Matériel informatique	248 274,826	234 409,235
Equipement bureau	134 639,497	128 723,447
Matériel de foire	21 859,268	21 859,268
Immobilisations en cours	6 637 548,119	2 142 126,536
Sous total	23 755 754,666	18 327 056,562
Amortissements (-)	-10 852 876,208	-10 675 039,314
Total	12 902 878,458	7 652 017,248

Le tableau ci-après met en relief par nature des immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs nettes comptables arrêtées à la date de clôture de l'exercice.

Société MPBS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATIONS	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS				V.C.N.
	AU 31/12/2015	ACQUISTION	CESSIONS	RECLASSEMENT	AU 31/12/2016	ANTERIEUR	DOTATION	REG BIEN CEDE	CUMUL	AU 31/12/2016
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Logiciel	300 846,559	127 135,400	0,000	0,000	427 981,959	234 255,124	58 544,867	0,000	292 799,991	135 181,968
TOTAL	300 846,559	127 135,400	0,000	0,000	427 981,959	234 255,124	58 544,867	0,000	292 799,991	135 181,968
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrain	1 379 422,006	0,000	0,000	0,000	1 379 422,006	0,000	0,000	0,000	0,000	1 379 422,006
Construction	2 130 136,538	76 748,746	0,000	2 414,400	2 209 299,684	1 207 202,710	73 750,071	0,000	1 280 952,781	928 346,903
Matériel et outillage industriel	9 516 535,599	662 340,452	-530 642,614	0,000	9 648 233,437	7 680 165,299	370 246,760	-530 642,614	7 519 769,445	2 128 463,992
Agenc.Aménag. et installations	1 338 237,762	235 331,986	0,000	340 835,164	1 914 404,912	581 424,022	164 482,836	0,000	745 906,858	1 168 498,054
Matériel de transport	1 435 606,171	276 635,974	-150 169,228	0,000	1 562 072,917	873 326,559	222 964,226	-150 169,228	946 121,557	615 951,360
Matériel informatique	234 409,235	23 918,500	-10 052,909	0,000	248 274,826	190 750,974	33 249,937	-10 052,909	213 948,002	34 326,824
Equipement bureau	128 723,447	5 916,050	0,000	0,000	134 639,497	120 310,482	4 007,815	0,000	124 318,297	10 321,200
Matériel de foire	21 859,268	0,000	0,000	0,000	21 859,268	21 859,268	0,000	0,000	21 859,268	0,000
Immobilisations en cours	2 142 126,536	4 838 671,147	0,000	-343 249,564	6 637 548,119	0,000	0,000	0,000	0,000	6 637 548,119
TOTAL	18 327 056,562	6 119 562,855	-690 864,751	0,000	23 755 754,666	10 675 039,314	868 701,645	-690 864,751	10 852 876,208	12 902 878,458
TOTAL GENERAL	18 627 903,121	6 246 698,255	-690 864,751	0,000	25 565 466,127	10 909 294,438	927 246,512	-690 864,751	11 145 676,199	13 038 060,426

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Titres de participation	3 415 270,000	3 508 050,069
Cautionnement	56 112,661	52 180,161
Obligations	10 000,000	10 000,000
S/TOTAL	3 481 382,661	3 570 230,230
Provision pour dépréciation des titres	0,000	(91 500,000)
TOTAL	3 481 382,661	3 478 730,230

Le portefeuille des titres de participation se détaille comme suit:

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Participation « HABITAT »	2 054 504,828	2 054 504,828
Participation « SPECTRA »	960 955,172	960 955,172
Participation « ENERGIKA »	399 800,000	399 800,000
Participation « CARTHAGE MEUBLES »	0,000	92 780,069
Participation « SCIAF »	10,000	10,000
Total	3 415 270,000	3 508 050,069

B-4 Autres actifs non courants

Désignation	Valeurs brutes			Résorptions			VCN au 31/12/2016
	Solde au 31/12/15	Variation	Solde au 31/12/16	Antérieures	Résorptions 2016	Cumulées	
Charges à répartir	81 913,494	6 975,000	88 888,494	63 152,329	21 086,165	84 238,494	4 650,000
Total	81 913,494	6 975,000	88 888,494	63 152,329	21 086,165	84 238,494	4 650,000

B-5 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Stocks matières premières	6 156 013,443	6 691 105,238
Stocks pièces de rechange	717 328,158	411 753,313
Stocks matières consommables	46 773,129	34 333,135
Stocks emballages	42 787,873	33 688,051
Stocks produits en cours	650 066,201	871 763,901
Stocks produits finis	1 976 199,812	1 822 273,650
Total	9 589 168,616	9 864 917,288

B-6 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Clients	7 949 840,131	6 935 298,538
Clients effets à recevoir	1 422 137,054	2 255 088,274
Clients chèques en caisse	3 766 372,511	3 383 118,223
Sous total	13 138 349,696	12 573 505,035
Provisions pour créances douteuses	-468 192,724	-427 922,878
Total	12 670 156,972	12 145 582,157

B-7 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Personnel avances et prêts	110 026,295	84 886,295
Etat, crédit d'impôt	614 618,028	299 314,704
Subvention à recevoir	121 474,000	0,000
Crédit de TVA à reporter	145 052,816	0,000
Charges constatées d'avance	59 891,044	47 149,838
Produits à recevoir	465 733,120	226 776,155
Débiteurs divers	222 335,980	156 880,000
Total	1 739 131,283	815 006,992

B-8 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Bons de Trésor	2 000 000,000	3 000 000,000
Titres « BT »	25 074,350	24 000,000
Titres « SICAV ENTREPRISE »	4 520,762	2 887,691
Titres « ONE TECH HOLDING »	9 477,500	7 247,500
Total	2 039 072,612	3 034 135,191

B-9 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Effets à l'encaissement	57 276,107	33 254,678
Banque « UBCI Euro »	0,000	48 330,887
Banque « ZITOUNA »	5 860,539	22 443,005
Caisse	1 339,262	2 698,908
Total	64 475,908	106 727,478

B-10 Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Capital social	12 300 000,000	12 300 000,000
Réserves légales	986 548,841	658 775,875
Prime d'émission	5 264 960,000	6 494 960,000
Autres capitaux propres	146 407,634	51 432,367
Résultats reportés	6 227 686,353	3 918 128,587
Résultat de l'exercice	1 537 057,418	2 637 330,732
Total	26 462 660,246	26 060 627,561

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les résultats reportés provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, s'élevant à 896 201,829 dinars, la réserve légale pour 452 558,581 dinars, ainsi que la prime d'émission pour 5 264 960,000 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 5% en cas de distribution ou d'incorporation au capital.

Le résultat par action se détaille comme suit :

Résultat de l'exercice 2016	Nombre pondéré des actions	Résultat par action
1 537 057,418 TND	6 150 000 Actions	0,250 TND

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignations	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Subvention d'investissement	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
S N C au 31 Décembre 2015	12 300 000,000	658 775,875	3 918 128,587	51 432,367	6 494 960,000	2 637 330,732	26 060 627,561
Affectation du résultat de l'exercice 2015		327 772,966	2 309 557,766			-2 637 330,732	0,000
Distribution de dividendes					- 1 230 000,000		-1 230 000,000
Subvention d'investissement				121 474,000			121 474,000
Subv. inscrite au Résultat				-26 498,733			-26 498,733
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2016						1 537 057,418	1 537 057,418
S N C au 31 Décembre 2016	12 300 000,000	986 548,841	6 227 686,353	146 407,634	5 264 960,000	1 537 057,418	26 462 660,246

B-11 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Emprunt « BT »	578 313,175	790 688,077
Emprunt « UBCI »	3 285 714,285	0,000
Crédits leasing	137 810,486	216 138,551
TOTAL	4 001 837,946	1 006 826,628

Le tableau ci-après met en relief le montant des crédits, le montant restant dû, les échéances à moins d'un an et les échéances à plus d'un an.

Désignation	Nominal	Capital restant du	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Crédit "BANQUE DE TUNISIE"	400 000,000	67 796,562	67 796,562	0,000
Crédit "BANQUE DE TUNISIE"	1 000 000,000	722 891,515	144 578,340	578 313,175
Crédit "UBCI"	4 000 000,000	3 857 142,857	571 428,572	3 285 714,285
Crédit Leasing contrat n° 0293120	220 980,000	34 368,489	34 368,489	0,000
Crédit Leasing LM966	234 727,500	181 770,062	43 959,576	137 810,486
Total	5 855 707,500	4 863 969,485	862 131,539	4 001 837,946

La partie à moins d'un an est présentée au niveau de la rubrique « Concours bancaires et autres passifs financiers ».

B-12 Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Provisions pour risques et charges	50 000,000	50 000,000
Total	50 000,000	50 000,000

B-13 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Fournisseurs d'exploitation	5 048 320,986	3 607 508,190
Fournisseurs effets à payer	1 110 779,510	730 321,643
Fournisseurs factures non parvenues	702,585	3 590,799
Total	6 159 803,081	4 341 420,632

B-14 Autres passifs courants

Désignation	Solde au	Solde au

	31/12/2016	31/12/2015
Provision pour congés à payer	416 106,000	386 000,000
Etat impôts et taxes	78 244,042	138 700,445
Contribution conjoncturelle	58 282,669	0,000
Organismes sociaux	225 309,660	215 985,785
Charges à payer	110 215,094	185 043,620
Produits constatés d'avance	7 919,440	12 277,825
Créditeurs divers	12 257,805	0,000
Total	908 334,710	938 007,675

B-15 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Crédits de financement de stocks	1 170 000,000	1 170 000,000
Crédits préfinancement export	100 000,000	100 000,000
Échéances à moins d'un an sur emprunts	783 803,474	225 934,284
Échéances à moins d'un an sur crédit leasing	78 328,065	119 692,301
Autres concours bancaires	1 655 705,993	2 509 340,054
Banque UBCI	307 607,706	54 801,595
Banque BIAT	325 980,818	165 214,253
Banque BT	330 560,680	230 741,349
Banque AMEN BANK	291 475,759	209 862,852
Total	5 043 462,495	4 785 586,688

VII- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Ventes locales	34 901 707,944	33 216 181,052
Ventes exports	1 997 131,444	1 627 855,674
Ventes en suspension	34 083,430	0,000
Remises escomptes accordés	-1 075 065,329	-802 489,675
Total	35 857 857,489	34 041 547,051

R-2 Production immobilisée

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Production immobilisée	3 700,000	0,000

Total	3 700,000	0,000
R-3 Achats d'approvisionnements consommés		
Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Achats matières premières	24 087 030,806	25 821 287,952
Achats de produits divers	949 887,227	431 981,092
Achats matières consommables	92 280,315	71 400,572
Achats fourniture consommables	7 051,103	6 582,983
Achats emballages	434 192,067	424 958,797
Variations des stocks	207 977,134	-2 783 984,578
Sous-traitance	1 102 729,121	1 083 822,200
Achats pièces de rechange	510 716,304	309 703,454
Achats non stockés	412 110,447	457 144,448
Remises et escomptes obtenus	-694 392,680	-375 473,734
Total	27 109 581,844	25 447 423,186
R-4 Charges de personnel		
Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Salaires et compléments de salaire	3 003 880,567	2 894 216,915
Charge sociales légales	606 408,383	593 837,721
Autres charges de personnel	103 119,936	86 715,973
Total	3 713 408,886	3 574 770,609
R-5 Dotations aux amortissements et aux provisions		
Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Dot aux amortissements immobilisations incorporelles	58 544,867	51 945,622
Dot aux amortissements immobilisations corporelles	868 701,645	801 463,621
Dot aux provisions pour dépréciation des comptes clients	40 269,846	66 789,222
Dot aux résorptions charges à répartir	21 086,165	127 654,549
Total	988 602,523	1 047 853,014
R-6 Autres charges d'exploitation		
Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Sous-traitance	28 928,900	16 143,350
Loyer	284 348,500	268 274,989
Entretien et réparation	191 773,758	158 738,206
Primes d'assurance	137 572,429	119 131,351

Rémunération d'intermédiaires et honoraires	42 525,916	43 992,228
études, recherches et divers services extérieurs	68 147,108	47 493,398
Publicité	164 612,297	99 091,285
Dons	138 231,614	127 039,880
Transports et déplacements	617 591,936	525 859,429
Missions et réceptions	17 758,879	44 199,863
Frais postaux et de télécommunication	39 474,384	38 737,011
Frais bancaires	101 228,317	121 712,697
Jetons de présences	40 000,000	40 000,000
Impôts et taxes divers	176 249,744	172 449,231
Transfert de charges	-42 000,000	-42 000,000
Total	2 006 443,782	1 780 862,918

R-7 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Intérêts sur emprunt moyen terme	165 622,659	103 445,553
Intérêts liés au cycle d'exploitation	487 254,453	482 293,844
Pertes de change	219 229,086	206 748,144
Autres charges financières	113 722,682	25 968,989
Gains de change	-75 418,520	-66 236,675
Total	910 410,360	752 219,855

R-8 Produits financiers

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Produits des bons de trésor	157 983,036	292 091,740
Revenus des titres de participation	489 574,000	329 702,000
Revenus de titre de placements et intérêts sur créances	17 029,545	1 216,857
Total	664 586,581	623 010,597

R-9 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Produits de location	2 200,000	2 200,000
Produits sur cession d'immobilisations et autres produits	54 690,000	30 725,982
Autres produits (remboursements assurance et autres)	45 996,478	0,000
Quote-part subvention d'investissement	26 498,733	26 498,733
Subvention d'exploitation	16 862,192	14 749,063
Reprise sur provision pour dépréciation	91 500,000	21 682,203

Total		237 747,403	95 855,981
R-10 Autres pertes ordinaires			
Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	
Pertes sur cession d'immobilisation	0,000	1 090,172	
Pertes sur titres de participation	85 998,839	0,000	
Pertes sur éléments non récurrent	91,714	760,853	
Total	86 090,553	1 851,025	
R-11 Impôts sur les bénéfices			
Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	
Impôts sur les sociétés	286 241,900	593 397,700	
Total	286 241,900	593 397,700	
R-12 Eléments extraordinaires			
Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	
Contribution conjoncturelle	58 282,669	0,000	
Total	58 282,669	0,000	
VIII- <u>NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</u>			
F-1 Variation des stocks			
Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2016	Variation
Matières premières	6 691 105,238	6 156 013,443	535 091,795
Stocks pièces de rechange	411 753,313	717 328,158	-305 574,845
Stocks matières consommables	34 333,135	46 773,129	-12 439,994
Stocks emballages	33 688,051	42 787,873	-9 099,822
Stocks produits en cours	871 763,901	650 066,201	221 697,700
Stocks produits finis	1 822 273,650	1 976 199,812	-153 926,162
Total	6 005 637,300	9 589 168,616	275 748,672
F-2 Variation des créances			
Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2016	Variation
Clients	6 935 298,538	7 949 840,131	-1 014 541,593
Clients effets à recevoir	2 255 088,274	1 422 137,054	832 951,220
Clients chèques en caisse	3 383 118,223	3 766 372,511	-383 254,288
Total	10 978 474,232	13 138 349,696	-564 844,661

F-3 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2016	Variation
Personnel avances et prêts	84 886,295	110 026,295	-25 140,000
Etat, crédit d'impôt	299 314,704	614 618,028	-315 303,324
Crédit de TVA à reporter	0,000	145 052,816	-145 052,816
Charges constatées d'avance	47 149,838	59 891,044	-12 741,206
Produits à recevoir	226 776,155	465 733,120	-238 956,965
Débiteurs divers	156 880,000	222 335,980	-65 455,980
Placements et autres actifs financiers	34 135,191	39 072,612	-4 937,421
Total	553 757,678	1 656 729,895	-807 587,712

F-4 Variation des fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs d'exploitation	5 048 320,986	3 607 508,190	1 440 812,796
Fournisseurs effets à payer	1 110 779,510	730 321,643	380 457,867
Fournisseur factures non parvenues	702,585	3 590,799	-2 888,214
Total	6 159 803,081	4 341 420,632	1 818 382,449

F-5 Variation des autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Provision pour congés à payer	416 106,000	386 000,000	30 106,000
Etat impôts et taxes	78 244,042	138 700,445	-60 456,403
Contribution conjoncturelle	58 282,669	0,000	58 282,669
Organismes sociaux	225 309,660	215 985,785	9 323,875
Charges à payer	110 215,094	185 043,620	-74 828,526
Produits constatés d'avance	7 919,440	12 277,825	-4 358,385
Créditeurs divers	12 257,805	0,000	12 257,805
Total	908 334,710	938 007,675	-29 672,965

F-6 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant
Logiciels	-127 135,400
Construction	-76 748,746
Matériel et outillage industriel	-662 340,452
Agenc.Aménag. et installations	-235 331,986
Matériel de transport	-276 635,974
Matériel informatique	-23 918,500
Equipement bureau	-5 916,050
Immobilisations en cours	-4 838 671,147
Charges à répartir	-6 975,000
Total	-6 253 673,255

F-7 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Montant
Cession immobilisations corporelles	54 690,000
Total	54 690,000

F-8 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Cautionnements	-6 932,500
Total	-6 932,500

F-9 Encaissement provenant de la cession d'immobilisation financière

Désignation	Montant
Encaissement cession immob. financière	9 781,230
Total	9 781,230

F-10 Dividendes et autres distributions

Désignation	Montant
Décaissement dividendes 2015	-1 230 000,000
Total	-1 230 000,000

F-11 Encaissement provenant des emprunts

Désignation	Montant
Encaissement crédits UBCI	4 000 000,000
Total	4 000 000,000

F-12 Remboursements d'emprunts

Désignation	Montant
Crédit « UBCI »	-142 857,143
Crédit « BT »	-225 934,884
Crédit Leasing	-119 691,701
Total	-488 483,728

F-13 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Effets à l'encaissement	33 254,678
Banque « UBCI » euros	48 330,887
Banque « UBCI »	-54 801,595
Banque « BIAT »	-165 214,253
Banque « AMEN BANK »	-209 862,852
Banque « BT »	-230 741,349
Banque « ZITOUNA »	22 443,005
Caisse	2 698,908
Autres concours bancaires	-2 509 340,054
Bons de trésor	3 000 000,000
Total	-63 232,625

F-14 Trésorerie à la fin de l'exercice

Désignation	Montant
Effets à l'encaissement	57 276,107
Banque « UBCI »	-307 607,706
Banque « BIAT »	-325 980,818
Banque « AMEN BANK »	-291 475,759
Banque « BT »	-330 560,680
Banque « ZITOUNA »	5 860,539
Caisse	1 339,262
Autres concours bancaires	-1 655 705,993
Bons de trésor	2 000 000,000
Total	-846 855,048

ENGAGEMENT HORS BILAN

Les engagements hors bilan au 31 Décembre 2016 se présentent comme suit :

Engagements donnés	Valeur total au 31/12/2016	Banque	Entreprises liées
<u>Engagements donnés</u>			
Garanties réelles (Hypothèques)	14 810 000,000	14 810 000,000	
Effets escomptés et non échus	4 601 507,000	4 601 507,000	
Cautions	2 580 000,000		2 580 000,000
Total	21 991 507,000	19 411 507,000	2 580 000,000
<u>Engagements recus</u>			
Engagements par signature	3 051 000,000	3 051 000,000	
Effets escomptés et non échus	4 601 507,000	4 601 507,000	
Total	7 652 507,000	7 652 507,000	

Soldes intermédiaires de gestion

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

P R O D U I T S		C H A R G E S		S O L D E S		2 0 1 6	2 0 1 5
Revenus	35 857 857,489	(Déstockages de Production)					
Production stockée			67 771,538				
Production immobilisée	3 700,000						
T O T A L	35 861 557,489	T O T A L	67 771,538	PRODUCTION	35 793 785,951	35 116 842,461	
PRODUCTION	35 793 785,951	Achats consommés	27 109 581,844	MARGE/COUT MATIERE	8 684 204,107	9 669 419,275	
Marge commerciale							
Marge / cout matière	8 684 204,107	Autres charges externes	1 872 194,038				
Subvention d'exploitation							
T O T A L	8 684 204,107	T O T A L	1 872 194,038	VALEUR AJOUTEE BRUTE	6 812 010,069	8 019 005,588	
Valeur ajoutée brute	6 812 010,069	Impôts & taxes	176 249,744	EXCEDENT BRUT	2 922 351,439	4 271 785,748	
		Charge de personnel	3 713 408,886	D'EXPLOITATION			
		T O T A L	3 889 658,630				
Excédent brut d'exploitation	2 922 351,439						
Autres produits ordinaires	237 747,403	Autres ch. Ordinaires	86 090,553				
Produits financiers	664 586,581	Charges financières	910 410,360				
Transfert & reprise de charges	42 000,000	Datation aux amortissements & aux provisions ordinaires	988 602,523	RESULTAT DES ACTIVITES	1 595 340,087	2 637 330,732	
		Impôt sur les sociétés	286 241,900	ORDINAIRES			
T O T A L	3 866 685,423	T O T A L	2 271 345,336				
Résultat positif des activités ordinaires	1 595 340,087						
Gains extraordinaires	0,000	Eléments extraordinaires	58 282,669	RESULTAT NET APRES	1 537 057,418	2 637 330,732	
Effet positif des modifications comptables	0,000	Effets négatif des modifications° comptable	0,000	MODIFICATIONS			
T O T A L	1 595 340,087	T O T A L	58 282,669				

IX- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Désignation	Description de la transaction	Solde au 31/12/2015	Mouvements de l'exercice		Solde au 31/12/2016
			Débit	Crédit	
HABITAT	opération de vente conclue avec des conditions normales	17 496,469	106 171,688	109 965,073	13 703,084
HABITAT	opération d'achat conclue avec des conditions normales	-850,100	956,800	106,700	0,000
HABITAT	Loyer et frais généraux et autres	72 905,000	83 841,980	73 715,000	83 031,980
SPECTRA	opération de vente conclue avec des conditions normales	0,000	1 632,440	1 632,440	0,000
SPECTRA	Frais généraux et opérations financières	21 240,000	144 160,000	47 116,000	118 284,000
ENERGIKA	Loyer	1 785,000	1 020,000	1 785,000	1 020,000
ENERGIKA	opérations financières	0,000	150 000,000	150 000,000	0,000
CBM	opération de vente conclue avec des conditions normales	5 328,151	2 604,556	6 044,207	1 888,500
MBS	opération de vente conclue avec des conditions normales	2 205,658	5 625,486	6 017,062	1 814,082
	TOTAL	120 110,178	496 012,950	396 381,482	219 741,646

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2016**

Messieurs les Actionnaires
de la Société « *Manufacture Panneaux Bois du Sud* »
Route de Gabès Km 1,5
Sfax - Tunisie

Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 Juin 2014, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **MANUFACTURE PANNEAUX BOIS DU SUD**, comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de.....	42 626 098,478 TND
Un chiffre d'affaires de	35 857 857,489 TND
Un résultat bénéficiaire de	1 537 057,418 TND

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

Le conseil d'administration de votre société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en la matière. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers annexés à notre rapport sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société MANUFACTURE PANNEAUX BOIS DU SUD au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 17 Avril 2017
Le Commissaire aux Comptes
Mahmoud ZAHAF

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2016

Messieurs les Actionnaires
de la Société « *Manufacture Panneaux Bois du Sud* »
Route de Gabès Km 1,5
Sfax - Tunisie

Messieurs,

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2016

La direction de votre société nous a informés de l'existence des conventions et opérations suivantes :

- La société MPBS a facturé la quote-part relative au frais de location d'une salle d'exposition conjointement utilisée avec la société HABITAT pour un montant de 46 142,202 TND ;
- Le conseil d'administration en date du 12 Avril 2016 a autorisé de donner une caution bancaire en couverture des crédits de gestion qui seront contractés par la société « SPECTRA », à concurrence de 800 000 Dinars ;
- Le conseil d'administration en date du 12 Avril 2016 a autorisé de donner une caution bancaire en couverture des crédits de gestion qui seront contractés par la société « HABITAT », à concurrence de 1 000 000 Dinars ;
- Le conseil d'administration en date du 15 Juin 2016 a donné tous pouvoir au Président Directeur Générale pour contracter un emprunt à moyen terme auprès du secteur bancaire tunisien pour un montant de 4 000 000 Dinars.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2016

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Elles sont présentées ci-après :

- La société MPBS a donné en location à la société HABITAT un local, pour un montant annuel de 1 000,000 TND.
- La société MPBS a facturé à la société HABITAT des frais pour un montant annuel hors taxes de 30 000,000 TND correspondant à sa quote-part dans les frais généraux d'exploitation et de gestion, suivant convention du 20 décembre 2007.
- La société MPBS a donné en location à la société ENERGIKA un local, pour un montant annuel de 1 200,000 TND suivant le contrat de location conclu en date du 18 Décembre 2014 ;
- Des garanties réelles ont été données par la société MPBS sur ses biens au profit des banques en couverture des crédits obtenus ;
- La société MPBS a facturé au titre de l'exercice 2016 des frais généraux de gestion à la société SPECTRA pour un montant annuel de 12 000,000 TND.
- Le conseil d'administration en date du 12 Mars 2015 a autorisé de donner une caution bancaire à la société « HABITAT » à concurrence de 500 000 Dinars ;
- Le conseil d'administration en date du 12 Mars 2015 a autorisé de donner une caution bancaire à la société « ENERGIKA » à concurrence de 400 000 Dinars ;
- Le conseil d'administration en date du 30 septembre 2010 a autorisé de donner une caution bancaire à la société « SPECTRA » à concurrence de 580 000 Dinars ;
- Le conseil d'administration en date du 12 Mars 2015 a autorisé toute opération financière intergroupe entre la société « MPBS » et l'une de ses filiales.
- La société MPBS a réalisé, au cours de l'exercice 2016, avec les sociétés ci-après énumérées, les opérations suivantes :

Désignation	Solde au 31/12/2015	Mouvements de l'exercice		Solde au 31/12/2016
		Débit	Crédit	
<i>Ventes-Clients</i>				
HABITAT	17 496,469	106 171,688	109 965,073	13 703,084
CBM	5 328,151	2 604,556	6 044,207	1 888,500
MBS	2 205,658	5 625,486	6 017,062	1 814,082
SPECTRA	0,000	1 632,440	1 632,440	0,000
<i>Achats-Fournisseurs</i>				
HABITAT	-850,100	956,800	106,700	0,000
<i>Débiteurs créditeurs divers</i>				
SPECTRA	21 240,000	144 160,000	47 116,000	118 284,000
ENERGIKA	0,000	150 000,000	150 000,000	0,000
HABITAT	72 905,000	83 841,980	73 715,000	83 031,980
ENERGIKA	1 785,000	1 020,000	1 785,000	1 020,000

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du président directeur général servie par la société MPBS et sa filiale HABITAT totalise un montant brut de 196 252,690 dinars courant l'exercice 2016. Les charges sociales y relatives s'élèvent à 8 421,066 dinars. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- La rémunération du directeur général adjoint servie par la société MPBS et ses filiales SPECTRA et ENERGIKA en qualité de cogérant totalise un montant brut de 136 241,101 dinars courant l'exercice 2016. Les charges sociales y relatives s'élèvent à 26 055,304 dinars. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- Un administrateur de la société MPBS est rémunéré par la filiale HABITAT au titre de sa fonction de directeur. La rémunération annuelle servie en 2016 totalise un montant brut de 79 222,366 dinars. Les charges sociales y relatives s'élèvent à 13 523,258 dinars. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.

Fait à Tunis, le 17 Avril 2017

Le Commissaire aux Comptes

Mahmoud ZAHAF

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

ONE TECH HOLDING

Siège social : Cité El Khalij, rue du Lac Ness
Immeuble Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-Tunis

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Mahmoud ZAHAF & Mr Mourad FRADI.

GRUPE ONE TECH HOLDING**ONETECH**

Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2016

Chiffres présentés en dinars



<i>Actifs</i>	Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
<i>ACTIFS NON COURANTS</i>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Ecart d'acquisition	(1)	16 306 129	16 842 730
Immobilisations incorporelles		5 330 305	4 829 755
Amort & Prov Immobilisations incorporelles		(4 061 517)	(3 780 517)
<i>S/TOTAL</i>	(2)	1 268 788	1 049 238
Immobilisations corporelles		283 469 149	252 745 796
Amort & Prov Immobilisations corporelles		(148 365 520)	(133 798 415)
<i>S/TOTAL</i>	(3)	135 103 629	118 947 381
Titres mis en équivalence	(4)	3 729 096	3 907 556
Immobilisations financières		6 906 389	6 605 051
Provisions Immobilisations financières		(1 539 697)	(1 106 791)
<i>S/TOTAL</i>	(5)	5 366 692	5 498 260
<i>Total des actifs immobilisés</i>		161 774 334	146 245 165
Autres actifs non courants	(6)	3 774 846	2 367 902
Total des actifs non courants		165 549 180	148 613 067
<i>ACTIFS COURANTS</i>			
Stocks		96 304 557	83 740 145
Provisions Stocks		(4 664 068)	(3 810 611)
<i>S/TOTAL</i>	(7)	91 640 489	79 929 534
Clients et comptes rattachés		142 845 989	131 887 807
Provisions Clients et comptes rattachés		(10 030 667)	(8 618 130)
<i>S/TOTAL</i>	(8)	132 815 322	123 269 677
Autres actifs courants	(9)	15 871 732	14 498 931
Placements et autres actifs financiers	(10)	16 141 105	14 854 271
Liquidités et équivalents de liquidités	(11)	45 359 704	38 741 961
Total des actifs courants		301 828 352	271 294 374
<i>Total des actifs</i>		467 377 532	419 907 441

GROUPE ONE TECH HOLDING
ONETECH



Bilan consolidé

Arrêté au 31 Décembre 2016

Chiffres présentés en dinars

<i>CAPITAUX PROPRES & PASSIFS</i>	Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
Capital social		53 600 000	53 600 000
Réserves		74 554 603	58 317 947
Autres capitaux propres		109 830 977	122 158 802
<i>Total des capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice</i>		237 985 580	234 076 749
Résultat de l'exercice		26 895 355	15 706 614
<i>Total des capitaux propres consolidés avant affectation</i>	(12)	264 880 935	249 783 363
<i>INTERETS MINORITAIRES</i>			
Réserves des minoritaires		20 527 145	19 297 264
Résultat des minoritaires		3 565 409	2 498 763
<i>Total des intérêts minoritaires</i>	(13)	24 092 554	21 796 027
<i>PASSIFS</i>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts et dettes assimilés	(14)	44 665 827	41 472 130
Provisions pour risques et charges	(15)	2 950 171	2 689 037
Total des passifs non courants		47 615 998	44 161 167
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(16)	78 135 290	59 605 763
Autres passifs courants	(17)	29 863 360	19 260 172
Concours bancaires et autres passifs financiers	(18)	22 789 395	25 300 949
Total des passifs courants		130 788 045	104 166 884
Total des passifs		178 404 043	148 328 051
<i>Total capitaux propres et passifs</i>		467 377 532	419 907 441

GRUPE ONE TECH HOLDING

Groupe ONETECH

Etat de résultat consolidé

Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2016

Chiffres présentés en dinars



<u>RUBRIQUES</u>	Notes	Jusqu'à fin Décembre 2016	Jusqu'à fin Décembre 2015
Produits d'exploitation			
Revenus	(1)	573 648 538	468 144 281
Autres produits d'exploitation	(2)	1 007 518	1 582 444
Production immobilisée	(3)	710 619	1 256 760
<i>Total des produits d'exploitation</i>		575 366 675	470 983 485
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)		(4 160 548)	(7 172 217)
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	(4)	432 604 090	360 530 814
Charges de personnel	(5)	57 002 729	49 163 286
Dotations aux amortissements et aux provisions	(6)	21 800 103	16 652 180
Autres charges d'exploitation	(7)	30 638 075	27 642 213
<i>Total des charges d'exploitation</i>		537 884 449	446 816 276
RESULTAT D'EXPLOITATION		37 482 226	24 167 209
Charges financières nettes	(8)	840 305	4 491 240
Produits des placements	(9)	1 553 775	1 728 169
Autres gains ordinaires	(10)	1 036 586	766 973
Autres Pertes ordinaires	(11)	605 209	684 010
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		38 627 073	21 487 101
Impôt sur les bénéfices	(12)	4 599 383	2 664 206
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		34 027 690	18 822 895
Pertes extraordinaires (Contribution conjoncturelle)		3 254 846	-
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		30 772 844	18 822 895
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(13)	536 601	536 599
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence	(14)	224 521	80 919
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		30 460 764	18 205 377
Quote-part des intérêts minoritaires		3 565 409	2 498 763
RESULTAT NET PART DU GROUPE		26 895 355	15 706 614

GROUPE ONE TECH HOLDING

Groupe ONETECH

Etat de flux de trésorerie

Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2016

Chiffres présentés en dinars



Note	Jusqu'à fin Décembre 2016	Jusqu'à fin Décembre 2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	30 460 764	18 205 377
Ajustements pour :		
Dotation aux amortissements & provisions	22 416 484	16 084 464
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	536 601	536 598
- Variation des stocks et en cours	(12 444 505)	(7 632 872)
- Variation des créances	(10 829 256)	(1 028 797)
- Variation des autres actifs non courants	(3 102 455)	(1 636 798)
- Variation des autres actifs courants	(846 163)	(1 087 980)
- Variation des placements et autres actifs financiers	(894 901)	11 995 170
- Variation des fournisseurs	19 323 782	4 169 883
- Variation des autres passifs courants	8 807 843	1 981 230
- Variation des autres passifs financiers	1 803 314	2 888 845
- Plus ou moins value de cession	(420 781)	(558 845)
- Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	(677 990)	(516 848)
- Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(224 521)	80 919
- Plus ou moins value sur cession d'actions propres	(194)	-
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	53 908 022	43 480 346
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(33 195 342)	(28 519 354)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 064 907	1 057 365
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(575 722)	(2 313 951)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	520 822	2 867 427
Variation du périmètre de consolidation	691 937	45 786
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	(31 493 398)	(26 862 727)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	713 008
Dividendes et autres distributions	(13 484 626)	(13 548 845)
Encaissement subvention d'investissement	-	460 355
Encaissement provenant des emprunts	17 096 586	15 586 971
Remboursement d'emprunts	(16 732 604)	(11 764 505)
Cession (acq.) d'actions propres	750	-
Variation des billets de trésorerie	-	-
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	(13 119 894)	(8 553 016)
Effet de la variation des cours de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	39 910	(6 031)
Effet des modifications comptables sur les liquidités et équivalents de liquidités	(750 000)	-
Effet de la variation du périmètre sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	-
Variation de trésorerie	8 584 640	8 058 572
Trésorerie au début de l'exercice	35 258 863	27 200 291
Trésorerie à la clôture de l'exercice	43 843 503	35 258 863

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « ONE TECH » est composé des sociétés suivantes :

- **ONE TECH HOLDING S.A.** « OTH » : société mère ;

Pôle câblerie

- **TUNISIE CABLES S.A.** « TC » : société filiale ;
- **AUTO CABLES TUNISIE S.A.** « ACT » : entreprise associée.

Pôle mécatronique

- **FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A.** « FUBA » : société filiale.
- **ELEONETECH S.A.** : société filiale.
- **TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL S.A.** « TTEI » : société filiale.
- **TECHNIPLAST INDUSTRIE S.A.** « TECHNIPLAST » : société filiale.
- **ONE TECH GMBH** : société filiale de droit Allemand.
- **ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING SARL** : « OTMA » : société filiale.

Pôle télécom

- **ONE TECH MOBILE S.A.** « OTM » : société filiale.
- **ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS S.A.** « OTBS » : société filiale.
- **SYSTEL SA** : société filiale.
- **ONE TECH AFRICA SA** : co-entreprise.

Autres activités

- **SOCIETE TUNISIENNE DE CONSTRUCTION METALIQUE S.A.** « STUCOM » société filiale.
- **HELIOFLEX NORTH AFRICA S.P.S. S.A.** « HELIOFLEX » : société filiale.
- **ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING S.A.** « OTEC » : entreprise associée.

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le détail de l'ensemble consolidé se présente comme suit :

Société	% de contrôle			% d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total			
ONE TECH HOLDING	-	-	-	100,00%	Société mère	Intégration globale
ONE TECH MOBILE	69,996%	-	69,996%	69,996%	Exclusif	Intégration globale
FUBA	99,995%	-	99,995%	99,995%	Exclusif	Intégration globale
STUCOM	63,892%	-	63,892%	63,892%	Exclusif	Intégration globale
TUNISIE CABLES	92,453%	-	92,453%	92,453%	Exclusif	Intégration globale
AUTO CABLES	48,867%	-	48,867%	48,867%	Influence notable	Mise en équivalence
TTEI	99,991%	-	99,991%	99,991%	Exclusif	Intégration globale
ELEONETECH	54,980%	-	54,980%	54,980%	Exclusif	Intégration globale
TECHNIPLAST	79,980%	-	79,980%	79,980%	Exclusif	Intégration globale
HELIOFLEX	74,798%	0,001%	74,799%	74,798%	Exclusif	Intégration globale
OTBS	92,975%	-	92,975%	92,975%	Exclusif	Intégration globale
SYSTEL	-	99,650%	99,650%	92,650%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH E&C	40,000%	0,000%	40,000%	40,000%	Influence notable	Mise en équivalence
ONE TECH GMBH	-	100%	100%	99,995%	Exclusif	Intégration globale
OTMA		99,999%	99,999%	89,985%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH AFRICA		50,000%	50,000%	46,383%	Contrôle conjoint	Intégration proportionnelle

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et de la société associée, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable desdites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

Les filiales « SALGETEL », « INTELCOM EUROPE », « SERD SOFT », « SYSTEL TRAINING », « PROGRES TECHNOLOGIES » et « TUNISIE FLOWER » n'ont pas été consolidées car le contrôle est destiné à être temporaire et elles sont détenues dans l'unique perspective de leurs sorties ultérieures dans un avenir proche (§11, NCT 35).

IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1) l'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers « ONE TECH GMBH », « ONE TECH AFRICA » et « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

Les sociétés AUTO CABLES et ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence selon laquelle la participation est initialement enregistrée à son coût historique et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intra-groupe.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

Les plus ou moins-values, constatées découlant de l'opération d'apport de titres dans les filiales réalisée par TUNISIE CABLES, FUBA, OTBS et TTEI ont été éliminées, en consolidation, en ajustant le coût des titres apportés (Profit interne) retenu pour déterminer l'écart d'acquisition. Ce traitement n'affecte pas les comptes de résultat ainsi que la trésorerie du groupe courant la période concernée.

6) Traitement des écarts d'acquisition :

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société ONE TECH HOLDING a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

L'écart d'acquisition négatif (Goodwill négatif), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être traité conformément à la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises. Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas à la date d'acquisition des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif doit être comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées. (Cas de la société OTBS)

Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base

systematique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; (taux d'amortissement annuel estimé à 10%)

- le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

7) Répartition des capitaux propres et élimination des titres :

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de ONE TECH HOLDING dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

V- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le Groupe ONE TECH HOLDING n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2016 et la date d'arrêté des états financiers consolidés, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures du groupe.

VI- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

A. NOTES RELATIVES AU BILAN

1) Ecart d'acquisition

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Goodwill local	13 366 028	13 366 028
Ecart d'acquisition	2 587 188	2 587 188
Sous total	15 953 216	15 953 216
Amortissements - Ecart d'acquisition	6 690 859	6 586 837
Amortissements - Goodwill local	(6 337 946)	(5 697 323)
Sous total	352 913	889 514
Total	16 306 129	16 842 730

Le tableau récapitulant la détermination de l'écart d'acquisition par société et par lot d'acquisition se présente comme suit :

Ecart d'acquisition / Entités	V.B 31 Décembre 2016	Amort. Antérieurs	Dotation	Cumulé au 31 Décembre 2016	Valeur Nette
-1- Titres détenus par OTH					
ONE TECH MOBILE	731 944	(112 843)	(36 598)	(149 441)	582 503
FUBA	6 423 379	(990 273)	(321 170)	(1 311 443)	5 111 936
STUCOM	(1 536 404)	442 995	122 912	565 907	(970 497)
TUNISIE CABLES	(1 401 601)	1 096 397	348 690	1 445 087	43 486
TTEI	3 653 020	66 253	(50 140)	16 113	3 669 133
ELEONETECH	779 308	(120 144)	(38 966)	(159 110)	620 198
TECHNIPLAST	(704 410)	217 191	70 440	287 631	(416 779)
HELIOFLEX	445 895	(68 741)	(22 294)	(91 035)	354 860
OTBS	(6 451 936)	6 128 902	63 548	6 192 450	(259 486)
Total	1 939 195	6 659 737	136 422	6 796 159	8 735 354
-2- Titres détenus par OTBS					
SYSTEL	647 993	(72 900)	(32 400)	(105 300)	542 693
Total	647 993	(72 900)	(32 400)	(105 300)	542 693
-3- Ecart d'acquisition opérations de fusion					
TUNISIE CABLES	6 117 904	(3 015 366)	(305 895)	(3 321 261)	2 796 643
ELEONETECH	300 000	(210 000)	(15 000)	(225 000)	75 000
OTBS	6 948 124	(2 471 957)	(319 728)	(2 791 685)	4 156 439
Total	13 366 028	(5 697 323)	(640 623)	(6 337 946)	7 028 082
Total Général	15 953 216	889 514	(536 601)	352 913	16 306 129

2) Immobilisations incorporelles

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Logiciels	3 370 072	3 149 269
Concessions de brevets	17 327	17 327
Recherches et Développements	118 801	118 801
Transferts Technologiques	998 703	998 703
Immobilisations incorporelles en cours	825 402	545 655
Sous total	5 330 305	4 829 755
Amort Logiciels	(2 934 101)	(2 657 261)
Amort Concessions de brevets	(16 698)	(16 240)
Amort recherches et développements	(112 015)	(108 313)
Amort Transfert Technologique	(998 703)	(998 703)
Sous total	(4 061 517)	(3 780 517)
Total	1 268 788	1 049 238

3) Immobilisations corporelles

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Terrains	19 359 862	18 413 638
Constructions	43 980 856	35 324 035
Matériel et Outillage	174 963 993	142 816 857
Agencement, Aménagement & Installation	25 444 882	21 882 036
Immobilisations en cours	3 933 896	19 025 600
Matériel de bureau & Informatique	7 954 300	7 799 688
Matériel de transport	7 831 360	7 483 942
Sous total	283 469 149	252 745 796
Amort Constructions	(17 562 285)	(15 798 159)
Amort Matériel et outillages industriels	(103 741 258)	(92 977 466)
Amort Agencement, Aménagement & Installation	(15 891 978)	(14 309 243)
Amort Matériels de bureau & Informatique	(6 094 246)	(5 986 149)
Amort Matériel de transport	(5 075 753)	(4 727 398)
Sous total	(148 365 520)	(133 798 415)
Total	135 103 629	118 947 381

Le tableau des immobilisations et des amortissements arrêtés au 31 Décembre 2016 se détaille comme suit :

GRUPE ONE TECH HOLDING**ONETECH**

Tableau de variation des immobilisation

Arrêté au 31 Décembre 2016

Chiffres présentés en milliers de dinars



DESIGNATIONS	V. Brute au 31/12/2015	Acquis	Cessions	Recalass	Variation des Cours de changes	V. Brute au 31/12/2016	Amort. Cumulé 31/12/2015	Dotation	Sortie	Recalass	Variation périmètre	Variation des Cours de changes	Amort. Cumulé 31/12/2016	VCN Au 31/12/2016
Immobilisations incorporelles														
Logiciels	3 149 269	225 298	(12 775)	-	8 280	3 370 072	(2 657 261)	(289 474)	12 775	-	-	(141)	(2 934 101)	435 971
Concessions de brevets	17 327	-	-	-	-	17 327	(16 240)	(458)	-	-	-	-	(16 698)	629
Recherches et Développements	118 801	-	-	-	-	118 801	(108 313)	(3 702)	-	-	-	-	(112 015)	6 786
Transferts Technologiques	998 703	-	-	-	-	998 703	(998 703)	-	-	-	-	-	(998 703)	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	545 655	279 747	-	-	-	825 402	-	-	-	-	-	-	-	825 402
S/Total	4 829 755	505 045	(12 775)	-	8 280	5 330 305	(3 780 517)	(293 634)	12 775	-	-	(141)	(4 061 517)	1 268 788
Immobilisations corporelles														
Terrains	18 413 638	107 500	-	838 724	-	19 359 862	-	-	-	-	-	-	-	19 359 862
Constructions	35 324 036	2 496 025	(1 238)	6 098 112	63 921	43 980 856	(15 798 159)	(1 762 892)	-	-	-	(1 234)	(17 562 285)	26 418 571
Matériel et Outillage	142 816 857	16 981 701	(258 243)	15 098 662	325 016	174 963 993	(92 977 466)	(11 018 695)	258 514	-	-	(3 611)	(103 741 258)	71 222 735
Agencement, Aménagement & Installation	21 882 036	3 066 117	(115 474)	610 621	1 582	25 444 882	(14 309 243)	(1 696 976)	114 473	-	-	(232)	(15 891 978)	9 552 904
Matériel de transport	7 483 941	998 848	(689 531)	38 102	-	7 831 360	(4 727 398)	(933 575)	602 522	(17 299)	-	(3)	(5 075 753)	2 755 607
Matériel de bureau & Informatique	7 799 688	635 665	(592 669)	98 199	13 417	7 954 300	(5 986 149)	(693 234)	590 699	-	-	(5 562)	(6 094 246)	1 860 054
Immobilisations en cours	19 025 600	8 685 312	-	(24 120 962)	343 946	3 933 896	-	-	-	-	-	-	-	3 933 896
S/Total	252 745 796	32 971 168	(1 657 155)	(1 338 542)	747 882	283 469 149	(133 798 415)	(16 105 372)	1 566 208	(17 299)	-	(10 642)	(148 365 520)	135 103 629
Total Général	257 575 551	33 476 213	(1 669 930)	(1 338 542)	756 162	288 799 454	(137 578 932)	(16 399 006)	1 578 983	(17 299)	-	(10 783)	(152 427 037)	136 372 417

4) Titres mis en équivalence

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Titres mis en équivalence AUTO CABLES	3 706 519	3 888 196
Titres mis en équivalence ONE TECH E&C	22 577	19 360
Total	3 729 096	3 907 556

5) Immobilisations financières

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Titres de participation	5 191 009	5 037 690
Emprunt national	800 000	800 000
Dépôts et cautionnements	869 880	693 623
Personnel, avances et prêts	45 500	73 738
Sous total	6 906 389	6 605 051
Moins : Provisions sur titres de participation	(1 539 697)	(1 106 791)
Total	5 366 692	5 498 260

6) Autres actifs non courants

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Charges à répartir	1 138 648	1 319 660
Frais préliminaires	3 718 859	1 368 202
Résorption des charges reportées	(1 082 661)	(319 960)
Total	3 774 846	2 367 902

7) Stocks

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Stocks de pièces de rechange	7 965 619	6 370 634
Stocks de matières premières et consommables	35 822 534	28 363 930
Stocks de produits finis et encours	39 050 236	35 758 144
Stocks travaux en cours	756 782	359 130
Stocks de marchandises	12 709 386	12 888 307
Sous total	96 304 557	83 740 145
Provisions - Stocks de marchandises	(2 288 080)	(1 987 951)
Provisions - Stocks de matières premières et consommables	(1 619 246)	(1 251 152)
Provisions - Stocks de produits finis et travaux en cours	(32 995)	(23 035)
Provisions - Stocks de pièces de rechange	(723 747)	(548 473)
Sous total	(4 664 068)	(3 810 611)
Total	91 640 489	79 929 534

8) Clients et comptes rattachés

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Clients ordinaires	125 095 682	107 215 637
Clients chèques et effets en portefeuille	8 397 176	13 772 249
Clients douteux et litigieux	9 353 131	10 899 921
Sous total	142 845 989	131 887 807
Moins : Provisions clients	(10 030 667)	(8 618 130)
Sous total	(10 030 667)	(8 618 130)
Total	132 815 322	123 269 677

9) Autres actifs courants

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Personnel, prêts et avances	1 064 239	756 977
État, crédit de TVA	2 026 248	2 979 772
État, crédit d'IS	4 014 197	3 963 995
Associés: opérations sur le capital	100 000	(650 000)
Fournisseurs, matières et emballages en consignation	2 214 669	1 512 411
Débiteurs divers	869 257	922 835
Produits à recevoir	3 068 426	2 801 263
Ecart de conversion	8 088	2 041
Charges constatées d'avance	1 381 007	1 079 899
Caution douanière	59 453	59 252
Fournisseurs, avances et acomptes	1 605 396	1 369 101
Provisions sur Débiteurs Divers	(539 248)	(298 615)
Total	15 871 732	14 498 931

10) Placements et actifs financiers

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Prêt courant	137 956	140 640
Provisions sur actifs financiers	(5 450)	(6 450)
Titres BVMT & SICAV	741 616	2 365 957
Placements courants	15 230 730	12 195 286
Intérêts courus sur placements	36 253	158 838
Total	16 141 105	14 854 271

11) Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Banques EUR	34 032 185	30 287 976
Banques TND	7 404 075	4 381 327
Banques USD	3 885 240	4 035 324
Chèques à l'encaissement	-	(1 456)
Régies d'avance	14 940	14 940
Caisses	23 264	23 850
Total	45 359 704	38 741 961

12) Capitaux propres

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Capital social	53 600 000	53 600 000
Prime d'émission	107 173 652	119 233 846
Réserves consolidés	74 554 603	58 317 947
Réserves de conversion groupe	548 364	138 752
Subventions d'investissement	2 108 961	2 786 954
Autres capitaux propres (actions propres)	-	(750)
Résultat de l'exercice	26 895 355	15 706 614
Total	264 880 935	249 783 363

13) Intérêts minoritaires

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Réserves des minoritaires	20 527 145	19 297 264
Résultat des minoritaires	3 565 409	2 498 763
Total	24 092 554	21 796 027

Le tableau de variation des capitaux propres et des intérêts minoritaires se présente comme suit :

GROUPE ONE TECH HOLDING

ONETECH

Tableau de variation des capitaux propres

Arrêté au 31 Décembre 2016

Chiffres présentés en milliers de dinars



	Capital social	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Réserves	Résultat de l'exercice	Total des CP Part du Groupe	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total des Intérêts minoritaires
Situation à l'ouverture de l'exercice 2016	53 600 000	119 233 846	2 924 956	58 317 947	15 706 614	249 783 363	19 297 264	2 498 763	21 796 027
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	-	15 706 614	(15 706 614)	-	2 498 763	(2 498 763)	-
Dividendes versés	-	(12 060 000)	-	(305)	-	(12 060 305)	(1 461 325)	-	(1 461 325)
Augmentation de capital	-	-	-	546 437	-	546 437	145 506	-	145 506
Changement de méthodes comptables	-	-	-	(16 090)	-	(16 090)	15	-	15
Autres Reclassements	-	(194)	(3)	-	-	(197)	1	-	1
Variation des subventions	-	-	(677 240)	-	-	(677 240)	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	409 612	-	-	409 612	46 921	-	46 921
Variation du périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	26 895 355	26 895 355	-	3 565 409	3 565 409
Situation à fin Décembre 2016	53 600 000	107 173 652	2 657 325	74 554 603	26 895 355	264 880 935	20 527 145	3 565 409	24 092 554

14) Emprunts et dettes assimilées

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Emprunts bancaires	44 436 539	41 244 550
Emprunts leasing	229 288	227 580
Total	44 665 827	41 472 130

15) Provisions

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Provision pour risques et charges	2 950 171	2 689 037
Total	2 950 171	2 689 037

16) Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Fournisseurs d'exploitation	73 071 546	55 363 671
Fournisseurs d'immobilisations	2 864 264	2 759 556
Fournisseurs, factures non parvenues	2 199 480	1 482 536
Total	78 135 290	59 605 763

17) Autres passifs courants

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Clients, avances et acomptes	2 804 789	1 708 067
Créditeurs divers	1 001 997	(7 444)
Dividendes à payer	181 657	144 653
CNSS	3 734 674	3 247 947
Etat, impôts et taxes	6 919 087	2 232 130
Personnel, charges à payer	3 336 960	2 675 930
Personnel, rémunérations dues	1 839 247	2 211 728
Charges à payer	3 668 024	2 372 901
Produits constatés d'avance	341 318	256 961
Provisions courantes	2 311 270	593 926
Impôts différés – passif	3 724 337	3 823 373
Total	29 863 360	19 260 172

18) Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Découverts bancaires	1 516 201	3 483 098
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	12 109 704	14 448 006
Échéances à moins d'un an sur crédit leasing	134 197	143 866
Emprunt courant lies cycle d'exploitation	8 787 372	6 903 206
Chèques à payer	21 681	53 271
Intérêts courus sur emprunts	220 240	269 502
Total	22 789 395	25 300 949

B. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1) Revenus

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Chiffre d'affaires - produits finis	487 606 175	423 662 901
Chiffre d'affaires - marchandises	65 199 936	22 698 453
Chiffre d'affaires - prestation de services	6 552 117	4 699 996
Chiffre d'affaires – travaux	11 254 524	12 833 198
Autres revenus	3 035 786	4 249 733
Total	573 648 538	468 144 281

2) Autres produits d'exploitation

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Produits des activités annexes	321 852	213 989
Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	685 666	1 368 455
Total	1 007 518	1 582 444

3) Production immobilisée

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Production immobilisée	710 619	1 256 760
Total	710 619	1 256 760

4) Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Achats - matières et consommables	352 278 978	309 286 488
Variation de stocks - matières et consommables	(5 499 068)	2 282 312
Variation de stocks - marchandises	124 621	(1 696 610)
Achats - marchandises	67 077 595	32 256 738
Achats - pièces de rechange	7 377 833	5 483 198
Variation de stocks - pièces de rechange	(1 445 833)	(665 367)
Electricités & eaux	9 456 244	8 928 581
Carburants	359 716	324 148
Divers achats non stockés	2 061 309	1 120 567
Achats de travaux et sous-traitances	735 658	1 260 226
Achats petits matériels et outillages	77 037	1 950 533
Total	432 604 090	360 530 814

5) Charges de personnel

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Salaires bruts	47 525 112	41 480 761
Charges sociales légales	8 194 491	7 043 654
Autres charges personnel	1 283 126	638 871
Total	57 002 729	49 163 286

6) Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Dotations aux amortissements	18 833 228	16 181 769
Dotations aux provisions	5 025 806	2 913 084
Reprises sur provisions	(2 058 931)	(2 442 673)
Total	21 800 103	16 652 180

7) Autres charges d'exploitation

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Entretien et réparation	2 759 732	2 212 725
Jetons de présence	545 750	540 000
Charges de location	481 982	467 744
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 141 069	3 433 559
Autres services extérieurs	2 156 179	1 537 551
Déplacements, missions, réceptions	1 811 948	1 481 983
Frais de formation	387 818	514 333
Frais de télécommunication	617 126	620 974
Frais de transport	11 367 478	11 370 543
Impôts et Taxes	1 482 846	1 333 040
Personnel extérieur à l'entreprise	94 065	123 915
Primes d'assurances	2 435 427	2 072 695
Publicité, publication et relation publique	1 202 032	942 899
Services bancaires et assimilés	791 036	811 460
Sous-traitance générale	379 567	213 208
Autres comptes d'ajustement	(15 980)	(34 416)
Total	30 638 075	27 642 213

8) Charges financières nettes

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Charges d'intérêts	4 900 008	3 747 006
Pertes de changes	8 845 240	8 192 849
Autres charges financières	53 263	32 572
Gains de changes	(12 969 526)	(7 485 041)
Charges nettes sur cession de VM	11 320	3 854
Total	840 305	4 491 240

9) Produits des placements

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Produits de placements	1 319 956	1 380 384
Plus-value de cession de titres	233 819	347 785
Total	1 553 775	1 728 169

10) Autres gains ordinaires

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Autres gains sur éléments non récurrents	836 288	549 913
Plus-values de cession d'immobilisations corp et incorp	200 298	217 060
Total	1 036 586	766 973

11) Autres pertes ordinaires

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Autres pertes sur éléments non récurrents	603 194	681 864
Moins-values de cession d'immobilisations corp et incorp	2 015	2 146
Total	605 209	684 010

12) Impôts sur les bénéfices

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Impôts sur les sociétés	4 698 419	2 763 242
Produits d'impôts différés	(99 036)	(99 036)
Total	4 599 383	2 664 206

13) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	536 601	536 599
Total	536 601	536 599

14) Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

Désignation	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Quote-part dans les sociétés mise en équivalence AUTO CABLES	221 303	69 480
Quote-part dans les sociétés mise en équivalence ONE TECH EC	3 218	11 439
Total	224 521	80 919

C. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Désignation	Solde fin de période	Solde début de période
Régies d'avance	14 940	14 940
Chèques à l'encaissement	-	(1 456)
Banques TND	7 404 075	4 381 327
Banques EUR	34 032 185	30 287 976
Banques USD	3 885 240	4 035 324
Caisses	23 264	23 850
Sous total	45 359 704	38 741 961
Découverts bancaires	(1 516 201)	(3 483 098)
Total	43 843 503	35 258 863

TUNIS, le 3 Avril 2017

Messieurs et Mesdames les actionnaires de
la Société ONE TECH HOLDING SA

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du Groupe constitué par la société ONE TECH HOLDING SA et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 ainsi que les notes aux états financiers consolidés.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers consolidés

Les états financiers consolidés qui font apparaître un total bilan de 467 377 532 DT et un résultat bénéficiaire net consolidé (part du groupe) de 26 895 355 DT, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des

estimations comptables faites par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe constitué par la société ONE TECH HOLDING SA et ses filiales au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Les commissaires aux comptes

Mahmoud ZAHAF
CABINET ZAHAF & ASSOCIES

Mourad FRADI
ECC MAZARS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

HANNIBAL LEASE

Siège social : Rue, du Lac Marlaren, immeuble Triki, Les Berges du Lac 1053

La société Hannibal Lease publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 17 mai 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux Comptes Mr Mohamed LOUZIR et M. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016 (exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Liquidités et équivalents de liquidités	5	14 431 110	7 270 784
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	573 023 584	423 119 729
Portefeuille-titres de placement	7	1 286 532	2 406 741
Portefeuille d'investissement	8	9 174 428	7 459 387
Valeurs Immobilisées	9	16 821 172	14 533 076
Actifs d'impôts différés	10	185 531	291 886
Autres actifs	11	17 294 463	6 134 657
TOTAL DES ACTIFS		<u>632 216 820</u>	<u>461 216 261</u>
PASSIFS	Notes	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Concours bancaires	12	11 731 960	1 254 018
Dettes envers la clientèle	13	5 199 476	5 685 303
Emprunts et dettes rattachées	14	487 100 412	365 028 023
Fournisseurs et comptes rattachés	15	67 029 060	35 832 031
Autres passifs	16	5 689 876	2 912 550
TOTAL DES PASSIFS		<u>576 750 784</u>	<u>410 711 925</u>
INTERETS MINORITAIRES	17	<u>9 652</u>	<u>6 971</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		28 700 000	28 700 000
Réserves		5 041 480	4 663 524
Prime d'émission		8 830 000	8 830 000
Actions propres		(398 915)	(1 292)
Résultats reportés consolidés		5 775 431	3 590 193
Résultat consolidé		7 508 389	4 714 939
Total des capitaux propres	18	<u>55 456 385</u>	<u>50 497 365</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>632 216 820</u>	<u>461 216 261</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**AU 31 Décembre 2016***(Exprimé en dinars)*

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
ENGAGEMENTS DONNES	124 241 651	89 055 325
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	50 100 141	37 948 215
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	74 141 510	51 107 110
ENGAGEMENTS RECUS	1 263 552 853	869 124 854
Cautions Reçues	482 579 060	273 601 046
Garanties Reçues	630 963	1 003 274
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	93 633 671	69 064 032
Valeurs des biens, objet de leasing	686 709 160	525 456 502
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	37 505	3 000 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	-	3 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	37 505	-

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	19	51 367 589	39 278 480
Revenus des opérations de location longue durée	20	3 152 562	2 249 360
Intérêts et charges assimilées	21	(30 432 382)	(23 672 189)
Coût des opérations de location longue durée	22	(2 017 075)	(1 538 899)
Produits des placements	23	391 784	255 419
Autres produits d'exploitation	24	46 165	57 864
Produits nets		<u>22 508 643</u>	<u>16 630 035</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	25	5 677 361	4 702 094
Dotations aux amortissements	26	584 305	614 801
Autres charges d'exploitation	27	3 260 035	2 638 614
Total des charges d'exploitation		<u>9 521 700</u>	<u>7 955 509</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>12 986 943</u>	<u>8 674 525</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	28	2 462 429	2 778 299
Dotations nettes aux autres provisions	29	492 358	16 882
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>10 032 156</u>	<u>5 879 345</u>
Autres pertes ordinaires	30	(16 034)	(239 163)
Autres gains ordinaires	31	72 472	110 775
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		<u>10 088 593</u>	<u>5 750 957</u>
Impôts différés		(106 355)	(35 462)
Impôts sur les bénéfices		(2 031 176)	(1 135 136)
Contribution conjoncturelle		(760 052)	-
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		<u>7 191 011</u>	<u>4 580 360</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	320 059	135 473
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>7 511 069</u>	<u>4 715 833</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	17	(2 680)	(894)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u>7 508 389</u>	<u>4 714 939</u>
Résultat par action		1,308	0,833

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	32	334 395 247	275 169 744
Décaissements pour financement de contrats de leasing	33	(408 263 166)	(302 141 818)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	34	(8 885 331)	(8 500 501)
Intérêts payés	35	(27 791 101)	(22 506 563)
Impôts et taxes payés	36	(1 801 970)	(2 370 544)
Autres flux liés à l'exploitation		1 939 771	(1 809 706)
		<u>(110 406 549)</u>	<u>(62 159 388)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(8 070 120)	(5 422 415)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	990 665	681 063
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 046 664)	(1 756 338)
		<u>(9 126 120)</u>	<u>(6 497 689)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à la cession d'actions propres	18	258 491	1 720 132
Décaissements suite au rachat d'actions propres	18	(656 955)	(509 293)
Dividendes et autres distributions	40	(2 350 854)	(2 009 000)
Encaissements provenant des emprunts	14	671 000 000	596 250 000
Remboursements d'emprunts	14	(552 035 629)	(521 965 433)
		<u>116 215 053</u>	<u>73 486 406</u>
Variation de trésorerie			
		<u>(3 317 615)</u>	<u>4 829 328</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 et 12	6 016 766	1 187 438
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 et 12	2 699 150	6 016 766

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2016	2015		2016	2015		2016	2015
Intérêts de leasing	48 987 744	37 190 990	Intérêts et charges assimilés	30 432 382	23 672 189			
Revenu des opérations de location longue durée	3 152 562	2 249 360	Coût des opérations de location longue durée	2 017 075	1 538 899			
Intérêts de retard	922 499	665 544						
Variation des produits réservés	(317 561)	(82 591)						
Produits accessoires	1 774 907	1 504 537						
Autres produits d'exploitation	46 165	57 864						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>54 566 316</u>	<u>41 585 703</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>32 449 457</u>	<u>25 211 087</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>22 116 859</u>	<u>16 374 616</u>
Marge commerciale (PNB)	22 116 859	16 374 616	Autres charges d'exploitation	3 260 035	2 638 614			
Produits des placements	391 784	255 419	Charges de personnel	5 677 361	4 702 094			
<u>Sous total</u>	<u>22 508 643</u>	<u>16 630 035</u>	<u>Sous total</u>	<u>8 937 395</u>	<u>7 340 708</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>13 571 248</u>	<u>9 289 327</u>
Excédent brut d'exploitation	13 571 248	9 289 327	Dotations aux amortissements et aux résorptions	584 305	614 801			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 093 001	872 083	- Pour dépréciation des créances	3 355 430	3 198 239			
- additionnelles	-	47 858	- Collectives	200 000	500 000			
- pour titres de participation	108 425	-	- Pour dépréciation des immobilisations	-	8 810			
- pour immobilisations	16 281	2 052	- Pour dépréciation des titres	116 325	183 942			
- pour autres actifs	24 218	238 928	- Pour risques et charges	389 375	-			
Autres produits ordinaires	72 472	110 775	- Pour dépréciation des autres actifs	135 581	65 109			
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	320 059	135 473	Autres pertes ordinaires	16 034	239 163			
<u>Sous total</u>	<u>15 205 702</u>	<u>10 696 495</u>	Impôt différé	106 355	35 462			
			Impôts sur les bénéfices	2 031 176	1 135 136			
			Contribution conjoncturelle	760 052	-			
			<u>Sous total</u>	<u>7 694 633</u>	<u>5 980 662</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>7 511 069</u>	<u>4 715 833</u>
						<u>Part revenant aux intérêts minoritaires</u>	<u>(2 680)</u>	<u>(894)</u>
						<u>Résultat net</u>	<u>7 508 389</u>	<u>4 714 939</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation du groupe

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « HL » est composé des cinq sociétés suivantes :

- ◆ La société Hannibal Lease « **HL** » a été créée en juillet 2001 et ayant comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la société Hannibal Lease s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 28.700.000 divisé en 5.740.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis juillet 2013.

- ◆ La société « **AMILCAR LLD** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet principal la location de voitures.

Le capital social de la société « **AMILCAR LLD** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 12.500 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1994. Elle a pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 8.700.000, divisé en 87.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en septembre 2001 sous le régime d'entreprise totalement exportatrice dans le cadre de la loi n°93-120 portant promulgation du code d'incitations aux investissements. Elle a pour objet la fabrication des fermetures à glissières de tout genre.

Le capital social de la société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 2.500.000, divisé en 25.000 parts de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **NIDA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en mai 2007. Elle a pour objet la promotion, le développement et l'hébergement des centres d'appels.

Le capital social de la société « **NIDA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 13.200.000, divisé en 13.200.000 actions de D : 1 chacune, totalement libérées.

1.2. Evolution du périmètre de consolidation

La modification apportée au périmètre de consolidation retenu au 31 décembre 2016 par rapport au périmètre en vigueur pour l'arrêté du 31 décembre 2015, concerne l'acquisition de 1.333.331 actions de la société « **NIDA** », ce qui a eu pour effet de porter sa participation au capital de ladite société de 19,74% à 29,84%.

1.3. Participations et organigramme du groupe

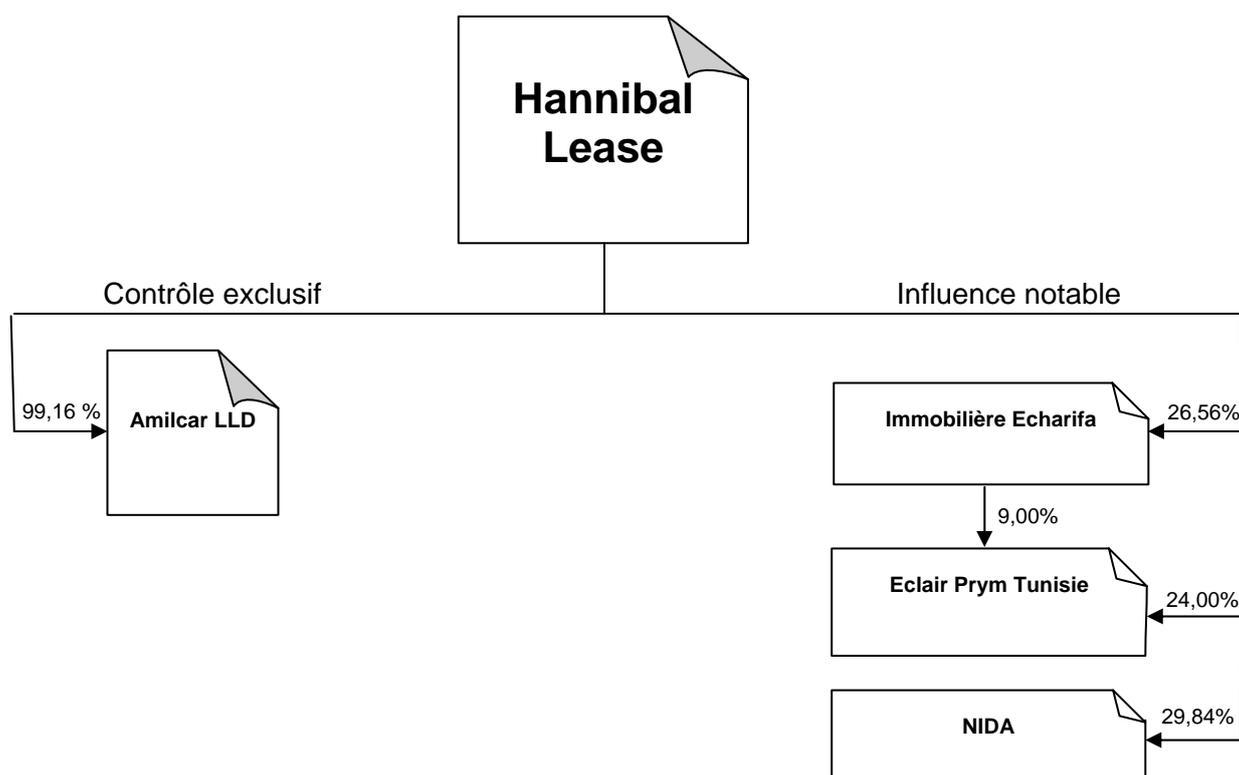
Les participations de la société Hannibal Lease dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ Hannibal Lease détient 12.395 titres sur les 12.500 actions formant le capital de la société « **AMILCAR LLD** », soit un pourcentage de participation de 99,16%.
- ✓ Hannibal Lease détient 23.104 titres sur les 87.000 actions formant le capital de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** », soit un pourcentage de participation de 26,56%.
- ✓ Hannibal Lease détient 6.000 titres sur les 25.000 parts formant le capital de la société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** », soit un pourcentage de participation de 24,00%
- ✓ Hannibal Lease détient 3.939.342 titres sur les 13.200.000 actions formant le capital de la société « **NIDA** », soit un pourcentage de participation de 29,84%

Périmètre de consolidation

	2016	2015
Amilcar LLD	99,16%	99,16%
Société Immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%
Société Eclair Prym Tunisie	24,00%	24,00%
Société NIDA	29,84%	19,74%

Organigramme du groupe



Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société Hannibal Lease, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Degré de contrôle	Méthode retenue
AMILCAR LLD	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIÈRE ECHARIFA	Influence notable	Mise en équivalence
NIDA	Influence notable	Mise en équivalence
ECLAIR PRYM	Influence notable	Mise en équivalence

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

Traitement des participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

Toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

Intégration des sociétés sous contrôle exclusif

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;

- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans la filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : l'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1).
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n°99-04 du 19 mars 1999, n°2001-12 du 4 mai 2001, n°2012-09 du 29 juin 2012, n°2012-20 du 6 décembre 2012 et n°2013-21 du 30 décembre 2013.

Note 4 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

4-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

4-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

4-3 Sommaire des principales méthodes comptables

4-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,

- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

4-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

4-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée aux sociétés du groupe est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

4-3-8 Impôt différé

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

4-4 Contrôle fiscal

La société Hannibal Lease a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2016 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 748.431 DT dont 262.537 DT de pénalités et de ramener le crédit de TVA constaté au 31 décembre 2015 de 2.795.985 DT à 2.176.671 DT.

Dans ce cadre et en application de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux, la société a formulé, en janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale en mars 2017.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 415.000 DT.

NOTE 5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques	14 429 802	7 269 934
- Caisses	1 308	850
<u>Total</u>	<u>14 431 110</u>	<u>7 270 784</u>

NOTE 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Créances sur contrats mis en force	590 567 074	439 873 350
Encours financiers	569 285 496	421 717 022
Impayés	24 089 705	20 220 576
Intérêts échus différés	(2 858 863)	(2 130 357)
Valeurs à l'encaissement	50 736	66 110
Créances sur contrats en instance de mise en force	6 813 681	4 823 562
Total brut des créances leasing	597 380 756	444 696 911
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 295 032)	(7 740 995)
Provisions pour dépréciation des impayés	(11 978 963)	(10 297 056)
Provisions collectives	(2 600 000)	(2 400 000)
Provisions additionnelles	(61 796)	(35 312)
Produits réservés	(1 421 380)	(1 103 820)
Total net des créances leasing	573 023 584	423 119 729

6.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2015	426 540 583
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	387 188 069
- Relocations	10 732 030
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(228 694 659)
- Relocations	(9 822 392)
- Cessions à la valeur résiduelle	(365 309)
- Cessions anticipées	(9 479 145)
Solde au 31 décembre 2016	576 099 177

6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Clients ordinaires (1)	12 200 051	9 656 514
Inférieur à 1 mois	5 640 104	4 318 048
Entre 1 à 3 mois	3 876 324	3 206 666
Entre 3 et 6 mois	786 231	808 254
Entre 6 mois et 1 année	732 912	365 010
Supérieur à 1 année	1 164 480	958 536
Clients litigieux (2)	11 889 654	10 564 062
Total (1)+(2)	24 089 705	20 220 576

6.3 : Analyse et classification des créances sur la clientèle

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	474 049 604	79 489 917	1 746 142	1 252 901	12 746 932	569 285 496
Impayés	1 834 273	6 849 731	665 999	1 079 279	13 660 422	24 089 705
Contrats en instance de mise en force	6 670 435	143 246	-	-	-	6 813 681
CREANCES LEASING	482 554 312	86 482 894	2 412 141	2 332 180	26 407 355	600 188 882
Avances reçues (*)	(4 495 038)	(32 591)	(2 781)	(460)	(662 605)	(5 193 476)
ENCOURS GLOBAL	478 059 274	86 450 303	2 409 360	2 331 720	25 744 750	594 995 406
ENGAGEMENTS HORS BILAN	48 478 951	1 621 191	-	-	-	50 100 141
TOTAL ENGAGEMENTS	526 538 224	88 071 494	2 409 360	2 331 720	25 744 750	645 095 548
Produits réservés	-	-	(62 097)	(106 609)	(1 252 674)	(1 421 380)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(31 241)	(8 263 791)	(8 295 032)
Provisions sur impayés	-	-	(97 341)	(463 241)	(11 418 382)	(11 978 963)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(61 796)	(61 796)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(159 438)	(601 091)	(20 996 643)	(21 757 172)
ENGAGEMENTS NETS	526 538 224	88 071 494	2 249 922	1 730 629	4 748 106	623 338 376
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,37%	0,36%	3,99%	
			4,73%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2015			5,36%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			6,62%	25,78%	81,56%	
			71,37%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2015			74,75%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 7 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Actions cotées	1 590 343	1 656 321
- Titres SICAV	11 569	1 057 899
Total brut	<u>1 601 913</u>	<u>2 714 220</u>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(315 380)	(307 480)
Total net	<u>1 286 532</u>	<u>2 406 741</u>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 412	2,105	(62 461)	0,046%
SAH	23 550	1,000	6,494	152 923	13,451	-	0,064%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	8,255	(16 476)	0,087%
Tawasool	272 728	1,000	1,100	300 001	0,545	(151 365)	0,253%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	15,455	-	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	4,288	(85 078)	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	7,849	-	0,033%
Total				1 590 343		(315 380)	

NOTE 8 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres mis en équivalence	8 593 316	6 791 609
- Avances sur acquisitions de titres	-	586 666
- Titres immobilisés	581 112	81 112
Total	<u>9 174 428</u>	<u>7 459 387</u>

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 Décembre 2016 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Ecart d'acquisition	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
- Société immobilière ECHARIFA	2 200 000	584 685	-	83 418	2 868 103	26,56%
- Société Eclair Prym	600 000	423 707	-	78 516	1 102 223	24,00%
- Société NIDA	4 739 341	415 428	(689 904)	158 125	4 622 990	29,84%
	7 539 341	1 423 820	(689 904)	320 059	8 593 316	

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2016 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
Total					<u>581 112</u>	

Note 9: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Ecart d'acquisition	5,0%	-	689 904	-	-	689 904	-	34 495	-	34 495	-	655 409
Total écart d'acquisition		-	689 904	-	-	689 904	-	34 495	-	34 495	-	655 409
Logiciels	33,3%	373 424	106 276	25 888	-	505 589	314 085	57 023	-	371 108	-	134 481
Logiciels en cours		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des immobilisations incorporelles		373 424	106 276	25 888	-	505 589	314 085	57 023	-	371 108	-	134 481
Terrain	-	5 430 290	-	-	-	5 430 290	-	-	-	-	-	5 430 290
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	661 255	131 526	-	792 782	-	1 837 745
Matériel de transport	20,0%	8 065 501	3 052 697	-	1 501 608	9 616 591	2 387 041	1 601 085	872 269	3 115 857	-	6 500 734
Equipements de bureau	10,0%	645 508	42 868	-	-	688 375	413 713	53 308	-	467 020	-	221 355
Matériel informatique	33,3%	418 348	99 405	-	-	517 753	332 925	65 949	-	398 874	-	118 879
Installations générales	10,0%	607 815	27 752	61 745	-	697 311	311 066	68 543	-	379 610	-	317 702
Autres matériels	10,0%	45 887	-	-	-	45 887	32 837	2 907	-	35 744	-	10 142
Immobilisations en cours		784 982	246 135	(87 633)	-	943 484	-	-	-	-	-	943 484
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		-	650 952	-	-	650 952	-	-	-	-	-	650 952
Total des immobilisations corporelles		18 878 857	4 119 809	(25 888)	1 501 608	21 471 170	4 138 838	1 923 318	872 269	5 189 887	250 000	16 031 283
TOTAUX		19 252 281	4 915 989	-	1 501 608	22 666 662	4 452 924	2 014 836	872 269	5 595 490	250 000	16 821 172

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : Actifs d'impôts différés

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Actif d'impôt différé, AMILCAR LLD	185 531	291 886
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>185 531</u>	<u>291 886</u>

NOTE 11 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Clients Amilcar LLD	297 556	178 943
- Charges reportées	1 502 119	1 034 005
- Dépôts et cautionnements versés	40 100	38 500
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 252 414	1 057 464
- Personnel, avances et acomptes	37 717	21 781
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	74 881	46 843
- Etat, crédit de TVA	12 695 208	2 825 963
- Etat, compte d'attente TVA	677 062	279 512
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	118 054
- Produits à recevoir des tiers	517 224	443 305
- Débiteurs divers	110 181	37 884
- Compte d'attente	5 931	5 931
- Charges constatées d'avances	74 531	3 482
- Fonds de roulement	-	41 726
- Stocks de pièces de rechanges	10 059	8 475
<u>Total brut</u>	<u>17 513 189</u>	<u>6 242 019</u>
A déduire :		
- Provisions	(218 725)	(107 362)
<u>Montant net</u>	<u>17 294 463</u>	<u>6 134 657</u>

NOTE 12 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques, découverts	11 731 960	1 254 018
<u>Total</u>	<u>11 731 960</u>	<u>1 254 018</u>

NOTE 13 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	5 193 476	5 679 303
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>5 199 476</u>	<u>5 685 303</u>

NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Banques locales	141 054 211	117 593 952
- Banques étrangères	28 639 546	17 996 434
- Emprunts obligataires	210 145 000	128 284 000
- Billets de trésorerie	-	1 000 000
- Certificats de dépôts	46 500 000	45 000 000
- Certificats de leasing	52 000 000	49 500 000
<u>Total emprunts</u>	<u>478 338 758</u>	<u>359 374 386</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	810 655	830 250
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	597 355	211 122
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	7 207 584	4 402 035
- Intérêts courus sur certificats de leasing	723 066	678 853
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(577 006)	(468 623)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>8 761 655</u>	<u>5 653 636</u>
<u>Total</u>	<u>487 100 412</u>	<u>365 028 023</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETEAU 31 DECEMBRE 2016
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing BEST BANK	35 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	35 000 000	110 000 000	(110 000 000)	35 000 000	-	35 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000	52 000 000	(52 000 000)	13 000 000	-	13 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	4 000 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	1 500 000	4 500 000	(2 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
<u>Sous-total</u>			49 500 000	166 500 000	(164 000 000)	52 000 000	-	52 000 000
Billets de Trésorerie à court terme	1 000 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-
Certificats de dépôt	46 500 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	45 000 000	286 000 000	(284 500 000)	46 500 000	-	46 500 000
<u>Sous-total</u>			46 000 000	286 000 000	(285 500 000)	46 500 000	-	46 500 000
<u>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</u>			95 500 000	452 500 000	(449 500 000)	98 500 000	-	98 500 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	-	-	-	-	-
HL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	-	-	-	-	-
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	8 000 000	-	(4 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	12 000 000	-	(4 000 000)	8 000 000	4 000 000	4 000 000
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2014-2018)	26 644 000	-	(3 356 000)	23 288 000	17 288 000	6 000 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	26 640 000	-	(3 440 000)	23 200 000	17 184 000	6 016 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	30 000 000	-	(2 240 000)	27 760 000	25 520 000	2 240 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	25 000 000	-	(1 103 000)	23 897 000	22 794 000	1 103 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	-	40 000 000	-	40 000 000	36 666 000	3 334 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	-	20 000 000	-	20 000 000	16 000 000	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	-	40 000 000	-	40 000 000	37 561 000	2 439 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			128 284 000	100 000 000	(18 139 000)	210 145 000	177 013 000	33 132 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>								
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	5 996 434	-	(356 888)	5 639 546	4 854 341	785 205
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	12 000 000	-	-	12 000 000	12 000 000	-
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	-	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000	-
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			17 996 434	11 000 000	(356 888)	28 639 546	27 854 341	785 205

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETEAU 31 DECEMBRE 2016
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>								
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	150 000	-	(150 000)	-	-	-
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	143 100	-	(143 100)	-	-	-
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	86 039	-	(86 039)	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	200 000	-	(200 000)	-	-	-
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	67 126	-	(67 126)	-	-	-
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	(750 000)	-	-	-
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	860 708	-	(860 708)	-	-	-
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	2 312 674	-	(1 519 255)	793 419	-	793 419
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	750 000	-	(600 000)	150 000	-	150 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	526 316	-	(421 053)	105 263	-	105 263
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	600 000	-	(300 000)	300 000	-	300 000
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 159 918	-	(1 159 918)	-	-	-
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	734 176	-	(734 176)	-	-	-
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	491 407	-	(491 407)	-	-	-
BIAT(2) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	511 041	-	(511 041)	-	-	-
BIAT(3) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2016)	548 589	-	(548 589)	-	-	-
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimestriellement (2013-2016)	136 553	-	(136 553)	-	-	-
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	800 000	-	(400 000)	400 000	-	400 000
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 750 000	-	(1 000 000)	1 750 000	750 000	1 000 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 277 197	-	(1 242 197)	2 035 000	703 939	1 331 061
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 100 000	-	(400 000)	700 000	300 000	400 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 425 993	-	(1 063 228)	1 362 765	223 492	1 139 274
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	3 205 284	-	(995 201)	2 210 083	1 143 368	1 066 715
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 926 942	-	(596 939)	1 330 003	688 784	641 219
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	2 959 126	-	(1 007 511)	1 951 615	867 350	1 084 266
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 950 000	-	(600 000)	1 350 000	750 000	600 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 300 000	-	(400 000)	900 000	500 000	400 000
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	3 459 661	-	(975 437)	2 484 224	1 432 025	1 052 199
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 322 963	-	(499 513)	823 450	284 834	538 616
AMENBANK 2 MDT (2014-2)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 320 301	-	(498 091)	822 210	284 697	537 513
AMENBANK 2 MDT (2014-3)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 446 182	-	(491 262)	954 919	424 776	530 144
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 125 000	-	(300 000)	825 000	525 000	300 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 125 000	-	(300 000)	825 000	525 000	300 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETEAU 31 DECEMBRE 2016
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 805 556	-	(555 556)	1 250 000	694 444	555 556
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	4 146 328	-	(918 889)	3 227 439	2 236 606	990 832
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	3 911 315	-	(943 326)	2 967 989	1 955 186	1 012 803
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 200 000	-	(300 000)	900 000	600 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 911 765	-	(588 235)	1 323 529	735 294	588 235
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	4 285 714	-	(714 286)	3 571 429	2 857 143	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	4 250 000	-	(1 000 000)	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	4 250 000	-	(1 000 000)	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-2)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2018)	4 229 523	-	(1 599 077)	2 630 446	909 128	1 721 318
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 700 000	-	(600 000)	2 100 000	1 500 000	600 000
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 888 889	-	(444 444)	1 444 444	1 000 000	444 444
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	3 777 778	-	(888 889)	2 888 889	2 000 000	888 889
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 915 788	-	(348 760)	1 567 027	1 190 939	376 089
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(176 965)	823 035	625 472	197 563
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(400 000)	1 600 000	1 200 000	400 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	3 000 000	-	(600 000)	2 400 000	1 800 000	600 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(200 000)	800 000	600 000	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(177 043)	822 957	625 470	197 487
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(400 000)	1 600 000	1 200 000	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 000 000	-	(179 089)	820 911	622 571	198 340
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 500 000	-	(300 000)	1 200 000	900 000	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	2 000 000	-	(363 736)	1 636 264	1 240 921	395 343
CITIBANK 10,5 MDT	10 500 000	Crédit relais	7 000 000	-	(7 000 000)	-	-	-
CITIBANK 15 MDT	15 000 000	Crédit relais	9 000 000	-	(9 000 000)	-	-	-
CITIBANK 8 MDT	8 000 000	Crédit relais	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 500 000	(215 591)	1 284 409	973 720	310 689
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(450 000)	2 550 000	1 950 000	600 000
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	2 000 000	(200 000)	1 800 000	1 400 000	400 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	5 000 000	(500 000)	4 500 000	3 500 000	1 000 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(315 789)	2 684 211	2 052 632	631 579
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	4 000 000	(400 000)	3 600 000	2 800 000	800 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 500 000	(138 034)	1 361 966	1 055 975	305 991
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(315 789)	2 684 211	2 052 632	631 579
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(150 000)	2 850 000	2 250 000	600 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 124 263	875 737
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	5 000 000	(250 000)	4 750 000	3 750 000	1 000 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	-	3 000 000	(157 895)	2 842 105	2 210 526	631 579
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 652 359	347 641
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 474 968	525 032
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 481 201	518 799
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 651 201	348 799
CITIBANK 20 MDT	20 000 000	Crédit relais	-	47 500 000	(27 500 000)	20 000 000	-	20 000 000
Total des crédits des banques locales			117 593 952	107 500 000	(84 039 740)	141 054 211	83 575 915	57 478 296
Total général			359 374 386	671 000 000	(552 035 629)	478 338 758	288 443 257	189 895 501

NOTE 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	826 254	235 378
<u>Sous total</u>	<u>826 254</u>	<u>235 378</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	3 921	3 850 749
- Fournisseurs, retenue de garantie	2 793	-
<u>Sous total</u>	<u>6 713</u>	<u>3 850 749</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	2 827 058	1 216 523
- Effets à payer	63 361 206	30 521 551
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>66 196 093</u>	<u>31 745 904</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>67 029 060</u>	<u>35 832 031</u>

NOTE 16 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Clients Amilcar LLD, avances et acomptes	52 000	-
- Personnel, rémunérations dues	108	2 156
- Personnel, provisions pour congés payés	112 477	100 174
- Personnel, autres charges à payer	465 000	300 000
- Etat, retenues sur salaires	114 314	90 544
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	693 402	467 430
- Etat, retenues sur TVA	5 095	8 201
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	58 580	57 202
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	29 750	60 000
- Etat, contribution conjoncturelle	760 052	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	980 418	383 764
- Etat, autres impôts et taxes à payer	82 428	88 710
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	3 270	2 772
- Etat, Redevance de compensation	-	27 042
- CNSS	266 742	217 956
- CAVIS	34 691	26 782
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	24 575	15 304
- Crédoeurs divers	230 616	108 444
- Prestataires Assurances	664 799	292 420
- Diverses Charges à payer	647 756	585 804
- Produits constatés d'avance	4 253	-
- Personnel, provisions pour départ à la retraite	-	7 670
- Provisions pour risques et charges	459 551	70 176
<u>Total</u>	<u>5 689 876</u>	<u>2 912 550</u>

NOTE 17 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Amilcar LLD		
- Dans le capital	10 500	10 500
- Dans les réserves	(3 529)	(4 422)
- Dans le résultat	2 680	894
<u>Total</u>	<u>9 652</u>	<u>6 971</u>

NOTE 18 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
- Capital social	(A)	28 700 000	28 700 000
- Réserve légale	(B)	1 541 814	1 163 016
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979
- Primes d'émission		8 830 000	8 830 000
- Actions propres	(D)	(398 915)	(1 292)
- Complément d'apport		11 688	12 529
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence		1 423 820	1 010 276
- Dividendes reçus des filiales		161 728	161 728
- Résultats reportés		4 189 883	2 418 189
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		47 947 996	45 782 426
Résultat net des sociétés intégrés		7 191 011	4 580 360
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		320 059	135 473
Part revenant aux intérêts minoritaires		(2 680)	(894)
Résultat consolidé de l'exercice		7 508 389	4 714 939
Total des capitaux propres avant affectation	(E)	55 456 385	50 497 365
Nombre d'actions (2)		5 739 954	5 660 072
Résultat par action (1) / (2)	(C)	1,308	0,833

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2016 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 09 juin 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 26 Août 2014, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 5% du total des actions composant le capital à la date de l'assemblée générale ordinaire du 09 juin 2014, soit 287.000 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2015	156	1 292
Achats de la période	74 383	656 955
Cession de la période	(30 345)	(258 491)
Complément d'apport		(842)
Solde au 31 décembre 2016	44 194	398 915

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2016, 0,77% des actions en circulations.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2016
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Actions propres	Complément d'apport	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2014	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	709 850	64 162	(1 199 602)	-	1 582 500	3 507 075	46 584 494
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Mai 2015		260 487			40 643	(64 162)			2 848 596	(3 085 564)	-
Affectations des résultats des filiales					259 783	161 728				(421 511)	-
Autres									(3 907)		(3 907)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014									(2 009 000)		(2 009 000)
Rachat d'actions propres							(509 293)				(509 293)
Cession d'actions propres							1 707 603	12 529			1 720 132
Résultat de l'exercice 2015										4 714 939	4 714 939
Solde au 31 décembre 2015	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	1 010 276	161 728	(1 292)	12 529	2 418 189	4 714 939	50 497 365
Affectations approuvées par l'A.G.O du 1 ^{er} Juin 2016		378 798			239 849	(161 728)			4 122 547	(4 579 466)	-
Affectations des résultats des filiales					(26 255)	161 728				(135 473)	-
Modifications des résultats antérieurs des filiales					(296)						(296)
Subventions reçues					200 245						200 245
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015									(2 353 400)		(2 353 400)
Rachat d'actions propres							(656 955)				(656 955)
Encaissement de dividendes sur actions propres									2 546		2 546
Cession d'actions propres							259 333	(842)			258 491
Résultat de l'exercice 2016										7 508 389	7 508 389
Solde au 31 décembre 2016	28 700 000	1 541 814	3 487 979	8 830 000	1 423 820	161 728	(398 915)	11 688	4 189 883	7 508 389	55 456 385

NOTE 19 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts de leasing	48 987 744	37 190 990
- Intérêts de retard	922 499	665 544
- Prélouer	197 414	104 186
- Frais de dossier	515 609	409 264
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	265 298	324 501
- Frais de rejet	654 585	518 131
- Commissions d'assurance	142 000	148 456
<u>Total des produits</u>	<u>51 685 149</u>	<u>39 361 071</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	157 878	152 370
Intérêts de retard antérieurs	8 021	10 719
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(433 692)	(235 067)
Intérêts de retard	(49 768)	(10 614)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(317 561)</u>	<u>(82 591)</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>51 367 589</u>	<u>39 278 480</u>

NOTE 20 : Revenus des opérations de location longue durée

L'analyse des revenus des opérations de location longue durée se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Location longue durée	2 837 277	2 093 041
- Plus values de cession du matériel de transport	336 568	202 098
- Moins values de cession du matériel de transport	(21 283)	(45 779)
<u>Total</u>	<u>3 152 562</u>	<u>2 249 360</u>

NOTE 21 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	13 865 384	8 801 638
- Intérêts des crédits des banques locales	8 366 786	7 121 956
- Intérêts des crédits des banques étrangères	921 863	457 203
- Intérêts des autres opérations de financement	6 543 913	6 672 473
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	489 612	376 338
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>30 187 558</u>	<u>23 429 607</u>
- Intérêts des comptes courants	241 801	186 101
- Autres charges financières	3 023	56 480
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>244 824</u>	<u>242 581</u>
<u>Total général</u>	<u>30 432 382</u>	<u>23 672 189</u>

NOTE 22 : Coût des opérations de location longue durée

Le coût des opérations de location longue durée s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux amortissements du parc automobile	1 430 532	1 083 662
- Achats de pièces de rechange	135 851	119 671
- Primes d'assurances	323 374	243 355
- Remboursement assurances	(197 356)	(103 539)
- Entretiens	246 970	132 699
- Vignettes	77 705	63 049
<u>Total</u>	<u>2 017 075</u>	<u>1 538 899</u>

NOTE 23 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dividendes	75 493	44 224
- Plus values sur cession des actions	110 421	-
- Plus values sur cession des titres SICAV	7 330	12 572
- Revenus des comptes créditeurs	87 264	62 215
- Moins values sur cession des titres SICAV	(2 704)	-
- Revenus des certificats de dépôt	106 740	125 947
- Plus values latentes sur titres SICAV	490	9 861
- Jetons de présences reçus des filiales	6 750	600
<u>Total</u>	<u>391 784</u>	<u>255 419</u>

NOTE 24 : Autres produits d'exploitation

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits locatifs	28 825	27 452
- Autres	17 340	30 411
<u>Total</u>	<u>46 165</u>	<u>57 864</u>

NOTE 25 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Salaires et complément de salaires	4 540 742	3 775 980
- Cotisations de sécurité sociales	781 044	622 849
- Autres charges sociales	355 575	303 265
<u>Total</u>	<u>5 677 361</u>	<u>4 702 094</u>

NOTE 26 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	57 023	34 315
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	492 786	449 530
- Dotations aux amortissements d'écart d'acquisition	34 495	-
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	-	130 956
<u>Total</u>	<u>584 305</u>	<u>614 801</u>

NOTE 27 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Achat de matières et fournitures	368 941	418 194
<u>Total des achats</u>	<u>368 941</u>	<u>418 194</u>
- Locations	240 845	219 457
- Entretiens et réparations	73 759	63 547
- Primes d'assurances	96 947	95 665
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>411 550</u>	<u>378 668</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	449 313	332 127
- Publicités, publications, relations publiques	529 633	228 124
- Déplacements, missions et réceptions	250 354	250 940
- Frais postaux et de télécommunications	270 429	202 316
- Services bancaires et assimilés	362 620	269 739
- Autres	157 773	166 791
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 020 121</u>	<u>1 450 037</u>
- Jetons de présence	75 000	45 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	18 750	12 500
- Rémunération du Comité de risques	18 750	12 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>112 500</u>	<u>70 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	128 655	110 373
- T.C.L	128 636	94 261
- Droits d'enregistrement et de timbres	56 879	106 509
- Autres impôts et taxes	32 752	10 571
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>346 922</u>	<u>321 714</u>
<u>Total général</u>	<u>3 260 035</u>	<u>2 638 614</u>

NOTE 28 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 328 946	3 198 239
- Dotations aux provisions collectives	200 000	500 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 093 001)	(872 083)
- Reprises de provisions additionnelles	-	(47 858)
- Dotation aux provisions additionnelles	26 484	-
<u>Total</u>	<u>2 462 429</u>	<u>2 778 299</u>

NOTE 29 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations	-	8 810
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	135 581	65 109
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	116 325	183 942
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	389 375	-
- Reprises sur provisions sur autres actifs	(24 218)	(238 928)
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(108 425)	-
- Reprise sur provision immobilisations	(16 281)	(2 052)
<u>Total</u>	<u>492 358</u>	<u>16 882</u>

NOTE 30 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Apurement de compte	14 228	-
- Radiation des créances	-	237 251
- Moins value sur cessions d'immobilisations	21	-
- Pénalités de retard	835	1 272
- Autres pertes ordinaires	950	640
<u>Total</u>	<u>16 034</u>	<u>239 163</u>

NOTE 31 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	46 062	79 600
- Autres gains sur éléments exceptionnels	26 409	31 175
<u>Total</u>	<u>72 472</u>	<u>110 775</u>

Note 32 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 6	20 220 576	15 937 156
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 6	(24 089 705)	(20 220 576)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 6	66 110	275 726
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 6	(50 736)	(66 110)
- Clients AMILCAR LLD avances et comptes reçus en début de période	- Note 16	-	(48 236)
- Clients AMILCAR LLD avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 16	52 000	-
- Clients AMILCAR LLD en début de période	+ Note 11	178 943	492 489
- Clients AMILCAR LLD en fin de période	- Note 11	(297 556)	(178 943)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 13	(5 679 303)	(4 580 936)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 13	5 193 476	5 679 303
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 13	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 13	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 6	(2 130 357)	(1 678 941)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 6	2 858 863	2 130 357
- TVA collectée		46 272 423	37 706 958
- TVA collectée sur avances et acomptes		(397 550)	179 337
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 6 & 19	277 682 403	225 043 916
- Revenus bruts de l'exercice (loyers AMILCAR)	+ Note 20	2 837 277	2 093 041
- Autres produits d'exploitation	+ Note 19	2 743 570	2 227 945
- Consolidation	+ Note 6	-	(19 125)
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 6	(909 638)	(665 606)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 6	365 309	107 049
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 6	9 479 145	10 754 938
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>334 395 247</u>	<u>275 169 744</u>

NOTE 33 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 15	31 745 904	22 690 746
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 15	(66 196 093)	(31 745 904)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 6	387 188 069	273 117 471
- TVA sur Investissements	+	55 495 036	38 118 896
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 16	60 000	20 610
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 16	(29 750)	(60 000)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>408 263 166</u>	<u>302 141 818</u>

NOTE 34 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 11	(21 781)	(24 977)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 11	37 717	21 781
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 11	(100 152)	(111 455)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 11	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 11	(38 500)	(38 500)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 11	40 100	38 500
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 11	(41 726)	(76 153)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 11	-	41 726
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 15	235 378	155 728
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 15	(826 254)	(235 378)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 16	2 156	-
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 16	(108)	(2 156)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 16	100 174	71 508
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 16	(112 477)	(100 174)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 16	300 000	200 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 16	(465 000)	(300 000)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+ Note 16	7 670	17 500
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	- Note 16	-	(7 670)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 16	90 544	88 587
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 16	(114 314)	(90 544)
- Etat, Redevances de compensation en début de période	+ Note 16	27 042	58 731
- Etat, Redevance de compensation en fin de période	- Note 16	-	(27 042)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 16	467 430	393 904
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 16	(693 402)	(467 430)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 16	217 956	207 692
- C.N.S.S en fin de période	- Note 16	(266 742)	(217 956)
- CAVIS en début de période	+ Note 16	26 782	22 948
- CAVIS en fin de période	- Note 16	(34 691)	(26 782)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 16	15 304	15 268
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 16	(24 575)	(15 304)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 16	585 804	340 618
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 16	(647 756)	(585 804)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	453 000	436 046
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(258 050)	(247 194)
- TVA, payée sur biens et services	+	646 632	1 390 100
- Charges de personnel	+ Note 25	5 677 361	4 702 094
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22 et 27	3 846 578	3 093 851
- Impôts et taxes	- Note 27	(346 922)	(321 714)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>8 885 331</u>	<u>8 500 501</u>

NOTE 35 : Intérêts payés

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 11	957 726	721 454
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 14	-	(502 241)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 14	-	-
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 14	(468 623)	-
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 14	577 006	468 623
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 16	57 202	27 974
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 16	(58 580)	(57 202)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 14	4 402 035	3 329 428
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 14	(7 207 584)	(4 402 035)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 14	1 041 372	727 868
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 14	(1 408 010)	(1 041 372)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 14	678 853	617 068
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 14	(723 066)	(678 853)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 21	30 432 382	23 672 189
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 21	(489 612)	(376 338)
		<u>27 791 101</u>	<u>22 506 563</u>

Intérêts payés

NOTE 36 : Impôts et taxes payés

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 16	383 764	207 611
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 16	(980 418)	(383 764)
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	- Note 16	-	-
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	+ Note 16	(760 052)	-
- Etat, report d'impôts début de période	- Note 11	(46 843)	(20 240)
- Etat, report d'impôts fin de période	+ Note 11	74 881	46 843
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 16	(8 201)	-
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 16	(5 095)	(8 201)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	+ Note 11	(118 054)	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	- Note 11	118 054	118 054
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 16	88 710	165 211
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 16	(82 428)	(88 710)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 16	2 772	2 030
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 16	(3 270)	(2 772)
- TVA payée		-	995 685
- Impôts et taxes	+ Note 27	346 922	321 714
- Contribution Conjoncturelle		760 052	-
- Impôts sur les bénéfices		2 031 176	1 135 136
		<u>1 801 970</u>	<u>2 370 544</u>

Impôts et taxes payés

NOTE 37 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 9	106 276	24 600
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 9	4 119 809	9 201 094
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 15	3 850 749	47 470
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 15	(6 713)	(3 850 749)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>8 070 120</u>	<u>5 422 415</u>

NOTE 38 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 9	629 338	445 145
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 20 et 30	(21 304)	(45 779)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	+ Note 20 et 31	382 631	281 698
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>990 665</u>	<u>681 063</u>

NOTE 39 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Titres acquis au cours de l'exercice	+ Note 8	2 633 330	1 169 672
- Avances sur acquisition de titres en début de période	+ Note 8	(586 666)	-
- Avances sur acquisition de titres	+ Note 8	-	586 666
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>2 046 664</u>	<u>1 756 338</u>

NOTE 40 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2016</u>	<u>31 Décembre 2015</u>
- Dividendes	+ Note 18	2 353 400	2 009 000
- Encaissement de dividendes sur actions propres		(2 546)	-
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>2 350 854</u>	<u>2 009 000</u>

NOTE 41 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 10 avril 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la société HANNIBAL LEASE arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 632.216.820 dinars et un résultat consolidé bénéficiaire de 7.508.389 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société HANNIBAL LEASE, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n° 4-4 dont le contenu indique que la société Hannibal Lease a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2015.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2016 et la société a formulé, en janvier 2017, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations, néanmoins l'administration n'a pas retenu toutes les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale en mars 2017.

A ce titre, et compte tenu de l'effet des corrections symétriques qui en découlent, la société a constitué les provisions requises permettant de couvrir les risques rattachés à ces redressements et ce, pour un montant de 415.000 DT.

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant cette question.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2016.

Tunis, le 17 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited
Mohamed LOUZIR

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 19 mai 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Lotfi REKIK et Mr Anis LAADHAR.

Groupe ALKIMIA

BILAN

(Exprimé en dinar tunisien arrondi)

		Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
	Notes		
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		1 704 686	3 714 117
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 465 744)	(1 030 095)
	1	<u>238 943</u>	<u>2 684 022</u>
Immobilisations corporelles		153 148 421	136 562 937
- Amortissements des immobilisations corporelles		(69 252 200)	(63 768 739)
	2	<u>83 896 221</u>	<u>72 794 197</u>
Immobilisations financières	3	11 813 756	11 711 127
- Provisions des immobilisations financières		(9 705 868)	(9 705 868)
		<u>2 107 888</u>	<u>2 005 258</u>
Actifs d'impôts différés	4	2 012 388	751 451
Total des actifs immobilisés		<u>88 255 440</u>	<u>78 234 929</u>
Goodwill		-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>88 255 440</u>	<u>78 234 929</u>
ACTIFS COURANTS			
Stock	5	31 714 393	44 764 900
- Provisions des stocks		(1 607 856)	(1 601 405)
		<u>30 106 537</u>	<u>43 163 495</u>
Clients et comptes rattachés	6	60 862 762	69 331 754
- Provisions des comptes clients		(8 342 616)	(761 731)
		<u>52 520 146</u>	<u>68 570 023</u>
Autres actifs courants		3 470 162	1 867 995
- Provisions des comptes d'actifs	7	-	-
		<u>3 470 162</u>	<u>1 867 995</u>
Placements et autres actifs financiers	8	231 502	284 769
Liquidités et équivalents de liquidités	9	5 432 649	15 874 911
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>91 760 996</u>	<u>129 761 193</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>180 016 436</u>	<u>207 996 121</u>

BILAN

(Exprimé en dinars tunisien arrondi)

	<u>Notes</u>	<u>Au 31 décembre</u>	<u>Au 31 décembre</u>
		<u>2016</u>	<u>2015</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		19 472 530	19 472 530
Réserves consolidées		42 254 004	48 247 570
		<hr/>	<hr/>
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		61 726 534	67 720 100
Résultat consolidé		(10 153 367)	(5 931 135)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	10	<hr/> 51 573 168 <hr/>	<hr/> 61 788 965 <hr/>
Intérêts minoritaires dans les réserves		377	332
Intérêts minoritaires dans le résultat		(633)	(705)
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	11	45 565 268	41 669 419
Provisions pour risques et charges	12	1 221 881	2 457 067
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<hr/> 46 787 149 <hr/>	<hr/> 44 126 486 <hr/>
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	41 516 525	66 233 826
Autres passifs courants	14	9 803 245	14 836 970
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	30 336 607	21 010 246
		<hr/>	<hr/>
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		81 656 376	102 081 043
		<hr/>	<hr/>
TOTAL DES PASSIFS		128 443 525	146 207 529
		<hr/>	<hr/>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		180 016 436	207 996 121

Groupe ALKIMIA

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinar tunisien arrondi)

	Notes	Période de 12 mois close le	
		31/12/2016	31/12/2015
Revenus	16	158 829 611	190 114 201
<u>Total produits d'exploitation</u>		158 829 611	190 114 201
Variation des stocks de produits finis et encours	17	220 746	(5 139 635)
Achat d'approvisionnement consommé	18	119 262 607	161 287 970
Charges de personnel		19 875 010	20 105 197
Dotations aux amortissements et aux provisions		14 389 354	5 708 857
Autres charges d'exploitation		18 248 148	18 741 019
<u>Total des charges d'exploitation</u>		171 995 865	200 703 409
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		(13 166 254)	(10 589 207)
Charges financières nettes	19	(3 206 829)	1 539 466
Produits des placements	20	198 134	890 873
Autres gains ordinaires	21	5 034 404	2 492 727
Autres pertes ordinaires		(15 376)	27 390
<u>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES CONSOLIDEES</u>		(11 155 921)	(5 638 752)
Impôts différés		1 260 937	106 537
Impôts exigibles		(259 016)	(399 625)
<u>RESULTAT NET DES SOCIETES CONSOLIDEES</u>		(10 154 000)	(5 931 840)
Part revenant aux intérêts minoritaires		633	705
<u>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</u>		(10 153 367)	(5 931 135)
Effets des modifications comptables		-	-
<u>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u>		(10 153 367)	(5 931 135)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en dinar tunisien arrondi)

	<u>Exercice clos le</u>		
	<u>Notes</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</u>			
Résultat net après modifications comptables		(10 153 367)	(5 931 135)
Ajustement pour			
*Part revenant aux intérêts minoritaires		(633)	(705)
*Amortissements et provisions		12 209 575	3 503 091
- Stocks		13 050 507	(13 360 930)
- Créances clients		8 468 992	(3 496 717)
- Autres actifs		(1 548 900)	854 397
- Fournisseurs et autres dettes		(29 751 027)	3 562 304
*Impôt différé		(1 260 937)	(106 537)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		(8 985 789)	(14 976 232)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(14 576 054)	(14 046 661)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(102 630)	(56 155)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(14 678 684)	(14 102 816)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>			
Encaissement sur emprunts		13 222 209	22 383 929
Encaissement subventions		-	28 771
Distribution des dividendes		-	(9 736 685)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		13 222 209	12 676 015
<i>Incidence différence de change</i>			
Variation de trésorerie		(10 442 262)	(16 402 702)
Trésorerie au début de l'exercice	9	15 874 911	32 277 613
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9	5 432 649	15 874 911

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

(Exprimées en dinar tunisien arrondi)

I. Référentiel comptable

Les états financiers annuels du groupe Alkimia, arrêtés au 31 décembre 2016, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II. Principes de comptabilisation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de la réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence
- Convention de l'importance relative
- Convention de prééminence du fond sur la forme

III. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société ALKIMIA et de ses filiales au 31/12/2016.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le groupe a obtenu le contrôle et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes, produits et charges intra-groupe ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profits ou de pertes ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat consolidé et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

IV. Périmètre et méthodes de consolidation :

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent ceux d'Alkimia et ceux des entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable ou un contrôle exclusif ou conjoint.

Méthodes de consolidation

- *L'intégration globale*

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par Alkimia. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- *La mise en équivalence*

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée. Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles la société mère exerce une influence notable.

L'analyse du portefeuille titres de participation du Groupe ALKIMIA permet d'arrêter le périmètre suivant :

<i>Sociétés</i>	<i>Secteur</i>	<i>Pays de résidence</i>	<i>Qualification</i>	<i>Méthode de consolidation</i>	<i>Pourcentage d'intérêt</i>
ALKIMIA	Industriel	Tunisie	Mère	Intégration globale	100%
ALKIMIA PACKAGING	Industriel	Tunisie	Filiale	Intégration globale	99,997%
LES SALINES DE TATAOUINE	Industriel	Tunisie	Filiale	Intégration globale	99,999%

- « ALKIMIA PACKAGING » est une société anonyme constituée avec un capital de 2 000 000 DT détenu à 99,997% par la société mère ALKIMIA S.A.
- « LES SALINES DE TATAOUINE » est une société anonyme constituée en août 2011 avec un capital de 17 000 000 TND détenu à 99,999% par la société mère ALKIMIA S.A.
- La société KIMIAL Spa : A l'instar des exercices précédents, la société KIMIAL Spa, dont le pays de résidence est l'Algérie, a été exclue de la consolidation des états financiers de l'exercice 2016 du fait qu'elle est en phase de liquidation et ce conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne n°35 relative aux états financiers consolidés dans son § 11.

V. Méthodes comptables

Les états financiers consolidés du groupe Alkimia sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Revenus :

Les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

Evaluation des titres de participation

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de change

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.

- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode économique.

Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont traitées de manière à neutraliser leurs effets. Ces opérations concernant principalement les comptes courants entre sociétés du périmètre.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnel au prorata du pourcentage d'intérêt.

Impôt différé

Les sociétés du Groupe ALKIMIA sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

VI. Notes explicatives

Note 1 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes se sont élevées à 238 943 DT au 31 décembre 2016 contre 2 684 022 DT au 31 décembre 2015 :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Réalisation Etudes - encours	238 943	2 248 373
Logiciels	1 465 744	1 465 744
Immobilisations incorporelles brutes	1 704 686	3 714 117
- Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 465 744)	(1 030 095)
Immobilisations incorporelles nettes	238 943	2 684 022

Note 2 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes se sont élevées à 83 896 221 DT au 31 décembre 2016 contre 72 794 197 DT au 31 décembre 2015 :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Installations diverses	98 194 201	59 571 148
Constructions & Bâtiments	32 682 992	18 527 911
Terrain	3 176 202	3 139 323
Agencements et aménagements des terrains	4 726 189	-
Matériel de transport	1 956 627	1 852 749
Matériel informatique & télécommunications	1 504 626	1 299 375
Immobilisations en cours	10 357 253	51 726 777
Equipements & MMB	506 157	401 479
Pool non utilisable	44 175	44 175
Immobilisations corporelles brutes	153 148 421	136 562 937
- Amortissements des immobilisations corporelles	(69 252 200)	(63 768 739)
Immobilisations corporelles nettes	83 896 221	72 794 197

Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières se sont élevées à 2 107 888 DT au 31 décembre 2016 contre 2 005 258 DT au 31 décembre 2015 :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Dépôts et cautionnements	1 726 271	1 550 961
Prêts	236 617	309 297
Actions	9 850 868	9 850 868
Immobilisations financières brutes	11 813 756	11 711 127
Provision des Titres de participation	(9 705 868)	(9 705 868)
Immobilisations financières nettes	2 107 888	2 005 258

Note 4 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'élevaient à 2 012 388 DT au 31 décembre 2016 contre 751 451 DT au 31 décembre 2015 :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Actif d'impôt différé	2 012 388	751 451
Actif d'impôt différé	2 012 388	751 451

Note 5 : Stocks

Les stocks présentent au 31 décembre 2016 un solde net de 30 106 537 DT contre 43 163 495 DT au 31 décembre 2015:

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Produits finis	9 771 429	10 370 323
Matières premières	11 721 852	23 860 572
Consommables	6 411 168	7 070 720
Pièces de rechange et emballages	3 729 697	3 216 405
Produits résiduels (Boues)	80 247	246 880
Total des stocks brut	31 714 393	44 764 900
Provision pour dépréciation des stocks	(1 607 856)	(1 601 405)
Total des stocks net	30 106 537	43 163 495

Note 6 : Clients et comptes rattachés

Le solde net de cette rubrique s'élève à 52 520 146 DT au 31 décembre 2016 contre 68 570 023 DT au 31 décembre 2015 :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Clients locaux	8 504 047	9 121 327
Clients étrangers	31 841 067	58 415 792
Clients douteux	19 091 248	761 731
Effets à recevoir	1 426 399	1 032 903
Total brut	60 862 762	69 331 754
Provision sur clients douteux	(8 342 616)	(761 731)
Total net	52 520 146	68 570 023

L'un des plus importants clients de la Société Chimique Alkimia, a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté et n'a de ce fait pas pu régler les créances de la société qui s'élèvent au 31 décembre 2016 à 18 428 357 DT. La Société a fait les démarches nécessaires auprès des compagnies d'assurance. Si ce client venait à être déclaré insolvable, la Société supportera une part importante des impayés, compte tenu des dispositions des contrats d'assurance. Le montant net provisionné sur ces créances, net des remboursements estimés des assurances et des tiers, est de 7 679 725 DT.

Note 7 : Autres actifs courants

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 3 470 162 DT contre 1 867 995 DT au 31 décembre 2015 :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Taxes	332 639	294 092
Produits à recevoir	666 547	631 127
Fournisseurs	2 122 650	836 391
Personnel avances et prêts	177 104	128 531
Autres actifs courants	171 223	(22 146)
Total brut	3 470 162	1 867 995
Provisions des comptes d'actifs	-	-
Total net	3 470 162	1 867 995

Note 8 : Placements et autres actifs financiers

La rubrique présente un solde de 231 502 DT au 31 décembre 2016 contre 284 769 DT au 31 décembre 2015. Il s'agit des échéances à moins d'un an sur prêts.

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidité s'élève à 5 432 649DT au 31 décembre 2016 contre 15 874 911 DT au 31 décembre 2015:

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Certificats de dépôts	-	13 000 000
Banques	5 413 563	2 645 314
Caisses	11 528	6 670
Effets à l'encaissement	7 558	222 927
Total	5 432 649	15 874 911

Note 10 : Tableau de variation des capitaux propres :

Les capitaux propres consolidés s'élevaient à 51 573 168 DT au 31 décembre 2016 contre un solde de 61 788 965 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Part du groupe dans les capitaux propres	Part des minoritaires dans les réserves	Part des minoritaires dans le résultat
Solde au 31.12.2015	19 472 530	48 247 570	(5 931 135)	61 788 965	332	(705)
<u>Affect. résultat 2015</u>						
Réserves		(5 931 135)	5 931 135	-	(705)	705
Retraitements de consolidation		(750)		(750)	750	
Subvention		(61 683)		(61 683)		
Résultat de 2016			(10 153 367)	(10 153 367)		(633)
Solde au 31.12.2016	19 472 530	42 254 004	(10 153 367)	51 573 168	377	(633)

Note 11 : Emprunts

Les emprunts bancaires s'élèvent à 45 565 268DT au 31 décembre 2016 contre 41 669 419DT au 31 décembre 2015:

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Emprunt STB	937 500	1 250 000
Emprunt AMEN BANK	12 583 917	14 207 685
Emprunt UBCI	1 785 714	2 500 000
Emprunt BIAT	13 748 338	9 839 072
Emprunt ALBARAKA	16 509 799	13 872 663
Total	45 565 268	41 669 419

Note 12 : Provisions pour risques et charges

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 1 221 881 DT contre 31 décembre 2015 à 2 457 067 DT. Il s'agit des provisions pour divers risques et charges.

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 41 516 525DT au 31 décembre 2016 contre 66 233 826DT au 31 décembre 2015:

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
GROUPE CHIMIQUE TUNISIEN	-	25 509 510
FSSEURS EXPLOIT.FRES N.PARVENUES TSIE	6 469 329	6 178 321
AUTRES FOURNISSEURS	35 047 196	34 545 995
Total	41 516 525	66 233 826

Note 14 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants ont atteint 9 803 245 DT au 31 décembre 2016 contre 14 836 970 DT au 31 décembre 2015 :

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Personnel	7 084 144	9 293 468
Charges à payer	1 066 025	1 532 903
retenue à la source	1 152 061	906 197
Impôt	(878 089)	(832 685)
Avance des clients	290 238	2 007 076
Produits constatées d'avance	0	36 365
Intérêts sur prêts	68 555	56 343
Autres passifs courants	1 020 311	1 837 302
Total	9 803 245	14 836 970

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 30 336 607DT contre 21 010 246 DT au 31 décembre 2015:

Libellé	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Mobilisation de créances	18 839 978	16 031 552
Intérêts	431 513	181 558
Financement en devise	3 463 200	-
Échéances à moins d'un an	7 601 916	4 797 136
Total	30 336 607	21 010 246

Note 16 : Revenus

Les revenus ont totalisé un montant de 158 829 611 DT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de 190 114 201 DT au cours de l'exercice 2015:

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
STPP	137 898 669	172 272 892
NA2CO3	16 783 432	13 561 160
Produits résiduels	4 147 509	4 280 150
Total	158 829 611	190 114 201

Note 17 : Variations des stocks de produits finis et encours

Cette rubrique a totalisé un montant de 220746 DT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de (5 139 635) DT au cours de l'exercice 2015.

Note 18 : Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés ont totalisé un montant de 119 262 607DT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de 161 287 970 DT au cours de l'exercice 2015:

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
Matières premières	87 712 044	150 852 655
Fournitures et consommables	5 200 923	6 376 032
Variation stocks	12 829 762	(8 221 294)
Frais d'approche	13 519 878	12 280 577
Total	119 262 607	161 287 970

Note 19 : Produits / Charges financières nettes

L'exercice 2016 a enregistré des charges financières nettes de 3 206 829DT contre des produits financiers nets d'un montant de 1 539 466DT au cours de 2015 :

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
Gain / Perte de change	(886 446)	2 037 419
Charges d'intérêts	(2 320 382)	(497 953)
Total	(3 206 829)	1 539 466

Note 20 : Produits des placements

Les produits des placements ont totalisé un montant de 198 134 DT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de 890 873 DT au cours de l'exercice 2015:

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
Produits des valeurs financières et des placements	194 983	889 762
Intérêts	3 151	1 111
Total	198 134	890 873

Note 21 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires ont totalisé un montant de 5 034 404DT au cours de l'exercice 2016 contre un montant de 2 492 727 DT au cours de l'exercice 2015:

Libellé	Exercice 2016	Exercice 2015
Reprises de provisions	1 843 562	821 319
Produits sur cessions d'immobilisations	-	31 061
Produits sur exercices antérieurs	2 207 707	593 033
Autres gains	983 135	1 047 314
Total	5 034 404	2 492 727

Note 22 : Informations sur les parties liées :

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1 - Groupe Chimique Tunisien :

- Achat acide phosphorique :	50 992 142 DT
- Charges locatives d'une villa :	12 793 DT
- Solde du compte fournisseur :	17 684 168 DT

2- ALKIMIA-Packaging :

- Achat carbonate de sodium vrac :	26 160 930 DT
- Charges communes :	252 517 DT
- Solde du compte fournisseur :	4 053 423 DT
- Solde du compte courant :	1 054 DT

3- Les Salines de Tataouine :

- Ventes Sulfate de sodium à Alkimia :	45 000 DT
- Ventes Sulfate de sodium à Alkimia Packaging :	131 723 DT

- Charges communes Alkimia:	298 650 DT
- Solde ventes de Sulfate de sodium à Alkimia :	- DT
- Solde ventes de Sulfate de sodium à Alkimia Packaging:	155 433 DT
- Solde du compte courant Alkimia:	298 238 DT

4- Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne :

- Primes d'assurance :	1 945 010 DT
------------------------	--------------

GROUPE ALKIMIA
Rapport des Commissaires aux Comptes
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires du groupe ALKIMIA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 21 Avril 2016, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe ALKIMIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers du groupe ALKIMIA comportant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi qu'une description des principes et méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 51 573 168DT, y compris le résultat déficitaire consolidé de l'exercice qui s'élève à 10 153 367 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur la Note 6 aux états financiers consolidés. Un client important de la Société Chimique ALKIMIA a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la société s'élevant au 31 décembre 2016 à 18 428 357 DT.

Une partie de la marchandise objet de cette créance a été reprise par l'agent de la Société Chimique ALKIMIA en Inde qui devient, de ce fait, redevable à la société d'un montant de 2 748 632 DT.

Après avoir effectué les démarches nécessaires auprès des compagnies d'assurance, le groupe a dû provisionner dans ses états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2016 un montant de 7 679 725 DT.

Le reliquat de la créance, soit le montant de 8 000 0000 DT, devrait être remboursé par les assureurs qui n'ont pas encore, et à la date d'émission de notre rapport, confirmé par écrit son engagement vis-à-vis du groupe.

Notre rapport ne comporte pas de réserves concernant cette question.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe au titre de l'exercice 2016.

Tunis, le 20 Avril 2017

Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting
Lotfi REKIK

AMC Ernst & Young
Anis LAADHAR

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

La société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS publie ci-dessous ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 10 juin 2017. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Monsieur Mahmoud ZAHAF.

BILAN CONSOLIDE 2016

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Note	2016	2015
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/16	Au 31/12/15
Actifs immobilisés			
Ecart d'aquisition	1	1 134 341,067	1 205 237,384
Immobilisations incorporelles		563 979,093	429 728,753
Moins : amortissements		-370 135,307	-284 721,390
<i>S/Total</i>	2	193 843,786	145 007,363
Immobilisations corporelles		25 353 056,126	19 561 332,788
Moins : amortissements		-11 642 625,684	-11 340 534,183
<i>S/Total</i>	3	13 710 430,442	8 220 798,605
Immobilisations financières		81 458,911	170 195,980
Moins : Provisions		0,000	-91 500,000
<i>S/Total</i>	4	81 458,911	78 695,980
Total des actifs immobilisés		15 120 074,206	9 649 739,332
Autres Actifs non courants	5	34 827,798	35 409,869
Total des actifs non courants		15 154 902,004	9 685 149,201
ACTIFS COURANTS			
Stocks		11 897 166,498	11 631 503,075
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>	6	11 897 166,498	11 631 503,075
Clients et comptes rattachés		17 843 861,751	16 291 213,597
Moins : Provisions		-692 672,432	-615 615,782
<i>S/Total</i>	7	17 151 189,319	15 675 597,815
Autres actifs courants	8	1 727 746,439	827 591,078
Placements et actifs financiers	9	2 040 357,174	3 035 213,303
Liquidités et équivalents de liquidités	10	273 694,624	209 632,704
Total des actifs courants		33 090 154,054	31 379 537,975
Total des actifs		48 245 056,058	41 064 687,176

BILAN CONSOLIDE 2016

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2016	2015
		Au 31/12/16	Au 31/12/15
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 300 000,000	12 300 000,000
Primes d'emission		5 264 960,000	6 494 960,000
Subvention d'investissement		146 407,634	51 432,367
Réserves consolidés		9 180 593,363	6 193 159,307
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		26 891 960,997	25 039 551,674
Résultat de l'exercice consolidé		1 601 860,104	2 987 434,056
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	11	28 493 821,101	28 026 985,730
INTÉRÊTS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		2 961,614	2 736,293
Résultat des minoritaires		452,002	651,321
Total des intérêts minoritaires	12	3 413,616	3 387,614
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	13	4 084 945,100	1 105 034,811
Autres passifs non courants	14		
Provisions	15	50 000,000	50 000,000
Total des passifs non courants		4 134 945,100	1 155 034,811
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	16	8 305 840,240	5 206 734,991
Autres passifs courants	17	1 214 772,789	1 242 712,989
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	6 092 263,212	5 429 831,041
Total des passifs courants		15 612 876,241	11 879 279,021
<i>Total des passifs</i>		<i>19 747 821,341</i>	<i>13 034 313,832</i>
Total des capitaux propres et des passifs		48 245 056,058	41 064 687,176

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE 2016

(Exprimé en dinars)

	Note	2016 Au 31/12/16	2015 Au 31/12/15
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	1	46 417 861,672	42 634 427,320
Production immobilisée	2	8 114,445	5 135,760
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>46 425 976,117</u>	<u>42 639 563,080</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	3	67 771,538	-1 075 295,410
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	4	34 362 977,885	31 088 513,125
Charges de personnel	5	4 657 918,525	4 379 070,299
Dotations aux amortissements et aux provisions	6	1 337 919,066	1 307 049,937
Autres charges d'exploitation	7	2 977 338,607	2 583 105,632
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>43 403 925,621</u>	<u>38 282 443,583</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 022 050,496	4 357 119,497
Produits des placements	8	176 252,407	293 666,560
Charges financières nettes	9	1 117 343,731	894 424,713
Autres gains ordinaires	10	328 493,442	159 991,472
Autres pertes ordinaires		86 492,844	8 348,172
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		2 322 959,770	3 908 004,644
Impôt sur les bénéfices	11	521 031,650	849 022,950
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		1 801 928,120	3 058 981,694
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	12	70 896,317	70 896,317
Éléments extraordinaire		128 719,697	0,000
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 602 312,106	2 988 085,377
Quote-part des intérêts minoritaires		452,002	651,321
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		1 601 860,104	2 987 434,056

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE 2016

(Exprimé en dinars)

	Note	2016 Au 31/12/16	2015 Au 31/12/15
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		1 601 860,104	2 987 434,056
- <i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements & provisions	1	1 337 919,066	1 307 049,937
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2	70 896,317	70 896,317
. Variation des stocks	3	-265 663,423	-4 365 883,222
. Variation des créances	4	-1 552 648,154	-1 709 524,662
. Variation des autres actifs	5	-783 825,232	-336 110,208
. Variation des fournisseurs	6	3 099 105,249	2 376 950,371
. Variation des autres passifs	7	-27 940,200	-40 498,174
. Plus-value et moins value de cession d'immobilisations		-36 865,752	-57 500,690
. Reprise sur provisions antérieurs		-94 810,000	-41 682,203
. Quote-part subvention d'investissement		-26 498,733	-26 498,733
. Quote-part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		452,002	651,321
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</i>		3 321 981,244	165 284,110
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	8	-6 798 714,014	-3 487 600,416
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	9	126 140,000	58 980,000
- Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	10	-7 043,000	-19 233,845
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	11	9 781,230	145,000
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</i>		-6 669 835,784	-3 447 709,261
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Encaissement suit à l'émission d'actions	12	0,000	0,000
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	13	-1 230 000,000	-1 414 500,000
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrés	14	-426,000	-298,000
- Encaissement provenant des subventions d'investissement		0,000	53 155,000
- Encaissements provenant des emprunts	15	4 119 487,331	1 351 221,975
- Remboursement d'emprunts	16	-631 919,268	-721 675,668
<i>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</i>		2 257 142,063	-732 096,693
VARIATION DE TRESORERIE		-1 090 712,477	-4 014 521,844
Trésorerie au début de l'exercice	17	-481 835,786	3 532 686,058
Trésorerie à la clôture de l'exercice	18	-1 572 548,263	-481 835,786

**NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

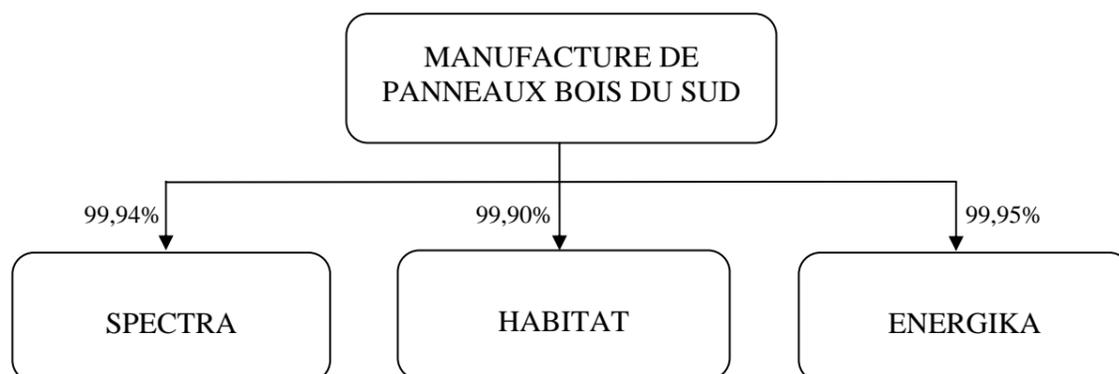
Selon les dispositions combinées du code des sociétés commerciales et de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, la société « **MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD** », qui est la société mère, est tenue de présenter des états financiers consolidés du groupe, où elle exerce un contrôle de droit ou de fait sur les sociétés qui le composent.

Le groupe « **MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD** » est composé, au 31 Décembre 2016, de quatre sociétés :

- MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD S.A. « MPBS » : société mère ;
- SPECTRA SARL : société filiale ;
- HABITAT SARL : société filiale ;
- ENERGIKA SARL : société filiale ;

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit au 31 Décembre 2016 :



La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Société	% de contrôle			% d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total			
MPBS	-	-	-	100%	Société mère	Intégration globale
HABITAT	99,90%	-	99,90%	99,90%	Exclusif	Intégration globale
SPECTRA	99,94%	-	99,94%	99,94%	Exclusif	Intégration globale
ENERGIKA	99,95%	-	99,95%	99,95%	Exclusif	Intégration globale

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels audités des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable desdites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

Le principe du caractère significatif a été adopté durant les différentes étapes du processus de consolidation.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'activation des contrats de leasing conclus par les sociétés consolidés ;
- L'impact de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan et de l'état de résultat des différentes sociétés du groupe.

3) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

4) Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

5) Traitement des écarts d'acquisition :

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société « MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD » a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

6) Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

V- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le groupe MPBS n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2016 et la date d'arrêté des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures du groupe.

VI- INFORMATIONS DETAILLEES

A. NOTES RELATIVES AU BILAN

1) Ecart d'acquisition

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Good Will - SPECTRA	307 455,175	307 455,175
Good Will - HABITAT	1 110 471,160	1 110 471,160
<i>Sous total</i>	1 417 926,335	1 417 926,335
Moins : amortissements	-283 585,268	-212 688,951
Total	1 134 341,067	1 205 237,384

2) Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Fonds de commerce	56 400,000	56 400,000
Logiciels	507 579,093	373 328,753
<i>Sous total</i>	563 979,093	429 728,753
Moins Amortissements	-370 135,307	-284 721,390
Total	193 843,786	145 007,363

3) Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Terrain	1 379 422,006	1 379 422,006
Bâtiments	2 209 299,684	2 130 136,538
Agencement, aménagement et installation	2 548 265,743	1 646 333,730
Matériels industriels et outillages	9 721 822,908	9 587 375,689
Equipements de bureau	206 168,199	191 420,050
Matériels de transport	2 254 203,924	2 116 656,529
Matériels informatique	326 727,413	301 440,731
Matériel de foire	70 031,598	66 854,447
Immobilisation en cours	6 637 114,651	2 141 693,068
<i>Sous total</i>	25 353 056,126	19 561 332,788
Moins : amortissements	-11 642 625,684	-11 340 534,183
Total	13 710 430,442	8 220 798,605

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDÉS 2016

Désignation	Valeurs Brutes			Amortissements			VCN AU 31/12/2016
	31/12/2015	Variation	31/12/2016	31/12/2015	Variation	31/12/2016	
<u>Immobilisations Incorporelles</u>							
Logiciels	373 328,753	134 250,340	507 579,093	276 261,390	82 593,917	358 855,307	148 723,786
Fonds de commerce	56 400,000	0,000	56 400,000	8 460,000	2 820,000	11 280,000	45 120,000
Sous Total	429 728,753	134 250,340	563 979,093	284 721,390	85 413,917	370 135,307	193 843,786
<u>Immobilisations Corporelles</u>							
Terrain	1 379 422,006		1 379 422,006	0,000		0,000	1 379 422,006
Construction	2 130 136,538	79 163,146	2 209 299,684	1 207 202,710	73 750,071	1 280 952,781	928 346,903
Matériel et outillage Industriel	9 587 375,689	134 447,219	9 721 822,908	7 709 130,752	-152 297,652	7 556 833,100	2 164 989,808
Agencts Aménagts et Installations	1 646 333,730	901 932,013	2 548 265,743	688 925,413	237 327,472	926 252,885	1 622 012,858
Matériel de transport	2 116 656,529	137 547,395	2 254 203,924	1 274 096,397	96 080,248	1 370 176,645	884 027,279
Matériel Informatique	301 440,731	25 286,682	326 727,413	242 195,394	33 053,826	275 249,220	51 478,193
Equipement Bureau	191 420,050	14 748,149	206 168,199	163 331,720	11 285,341	174 617,061	31 551,138
Matériel de foire	66 854,447	3 177,151	70 031,598	55 651,797	2 892,195	58 543,992	11 487,606
Immobilisations en cours	2 141 693,068	4 495 421,583	6 637 114,651	0,000		0,000	6 637 114,651
Sous Total	19 561 332,788	5 791 723,338	25 353 056,126	11 340 534,183	302 091,501	11 642 625,684	13 710 430,442
TOTAL	19 991 061,541	5 925 973,678	25 917 035,219	11 625 255,573	387 505,418	12 012 760,991	13 904 274,228

4) Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cautionnements	67 448,911	63 405,911
Titres de participation « SCIAF »	10,000	10,000
Titres de participation « CARTHAGE MEUBLES »	0,000	92 780,069
Obligations	14 000,000	14 000,000
<i>Sous total</i>	81 458,911	170 195,980
Moins : Provisions	0,000	-91 500,000
Total	81 458,911	78 695,980

5) Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Charges à répartir	34 827,798	34 993,313
Frais préliminaires	0,000	416,556
Total	34 827,798	35 409,869

6) Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Stocks des produits en cours	650 066,201	871 763,901
Stocks des produits finis	1 976 199,812	1 822 273,650
Stocks emballage	42 787,873	33 688,051
Stocks Marchandises	2 307 997,882	1 766 585,787
Stocks matière consommable	46 773,129	34 333,135
Stocks Matière première	6 156 013,443	6 691 105,238
Stocks pièces de rechange	717 328,158	411 753,313
Total	11 897 166,498	11 631 503,075

7) Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Clients ordinaires	11 527 991,680	9 876 427,506
Clients chèque en caisse	4 410 934,929	3 995 661,918
Clients effet à recevoir	1 904 935,142	2 365 772,307
Client facture à établir	0,000	53 351,866
<i>Sous total</i>	17 843 861,751	16 291 213,597
Moins : Provisions	-692 672,432	-615 615,782
Total	17 151 189,319	15 675 597,815

8) Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Avance et prêt au personnel	147 013,790	99 581,295
Charges constatés d'avance	75 799,209	53 471,210
Crédit d'impôt sur les sociétés	686 141,537	357 663,242
Débiteurs divers	26 000,000	60 950,000
Subvention à recevoir	121 474,000	0,000
Produits à recevoir	465 733,120	226 776,155
Crédit de TVA	205 483,937	28 905,636
TVA déductible	100,846	243,540
Total	1 727 746,439	827 591,078

9) Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Titres de placement	40 357,174	35 213,303
Bons de trésor	2 000 000,000	3 000 000,000
Total	2 040 357,174	3 035 213,303

10) Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Banque	194 736,318	161 984,347
Caisse	4 900,057	6 444,679
Effet à l'encaissement	74 058,249	41 203,678
Total	273 694,624	209 632,704

11) Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Capital social	12 300 000,000	12 300 000,000
Réserves et primes consolidés	14 445 553,363	12 688 119,307
Subvention d'investissement	146 407,634	51 432,367
Résultat consolidé	1 601 860,104	2 987 434,056
Total	28 493 821,101	28 026 985,730

Le tableau de variation de capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves consolidés	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	TOTAL
Situation nette au 31/12/2015	12 300 000,000	12 688 119,307	51 432,367	2 987 434,056	28 026 985,730
Distribution de dividendes MPBS		-1 230 000,000			-1 230 000,000
Affectation de résultat 2015		2 987 434,056		-2 987 434,056	0,000
Subvention d'investissement			121 474,000		121 474,000
Quote-part subvention inscrite au résultat			-26 498,733		-26 498,733
Résultat de l'exercice 2016				1 601 860,104	1 601 860,104
Situation nette au 31/12/2016	12 300 000,000	14 445 553,363	146 407,634	1 601 860,104	28 493 821,101

12) Intérêts minoritaires

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Réserves des minoritaires	2 961,614	2 736,293
Résultat des minoritaires	452,002	651,321
Total	3 413,616	3 387,614

Le tableau de variation des intérêts minoritaires se présente comme suit :

	Réserves	Résultat	Total
Intérêts des minoritaires au 31/12/2015	2 736,293	651,321	3 387,614
Affectation de résultat 2015	225,321	-225,321	0,000
Distribution de dividendes HABITAT		-350,000	-350,000
Distribution de dividendes SPECTRA		-36,000	-36,000
Distribution de dividendes ENERGIKA		-40,000	-40,000
Résultat de l'exercice 2016		452,002	452,002
Intérêts des minoritaires au 31/12/2016	2 961,614	452,002	3 413,616

13) Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Emprunt BT	578 313,175	790 688,077
Emprunt UBCI	3 285 714,285	0,000
Emprunts leasing	220 917,640	314 346,734
Total	4 084 945,100	1 105 034,811

14) Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Provisions pour risques et charges	50 000,000	70 000,000
Total	50 000,000	70 000,000

15) Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Fournisseurs d'exploitation	6 693 146,044	4 330 241,635
Fournisseurs effet à payer	1 611 841,611	862 997,169
Fournisseurs facture non parvenue	852,585	13 496,187
Total	8 305 840,240	5 206 734,991

16) Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Assurance Groupe	2 864,031	2 655,802
Caisse national de sécurité sociale	271 294,464	249 591,304
Charges à payer	590 015,941	615 281,505
Créditeurs divers	13 113,805	3 800,000
Etat, impôt et taxe	329 565,108	306 064,048
Personnel rémunération dues	0,000	53 042,505
Produits constatés d'avance	7 919,440	12 277,825
Total	1 214 772,789	1 242 712,989

17) Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Banques (découvert)	1 699 036,894	1 032 328,436
Crédit de gestion	2 925 705,993	3 929 140,054
Échéance à moins d'un an sur crédit bancaire	1 275 303,474	225 934,284
Échéance à moins d'un an sur crédit leasing	192 216,851	242 428,267
Total	6 092 263,212	5 429 831,041

B. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1) Revenus

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Ventes marché local	45 121 676,889	41 816 986,735
Ventes export	1 997 131,444	1 627 855,674
Ventes suspension	393 406,574	0,000
Remise et escomptes accordés	-1 094 353,235	-810 415,089
Total	46 417 861,672	42 634 427,320

2) Production immobilisée

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Production immobilisée	8 114,445	5 135,760
Total	8 114,445	5 135,760

3) Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Variation de stocks de produits finis et encours de production	67 771,538	-1 075 295,410
Total	67 771,538	-1 075 295,410

4) Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Achats d'approvisionnements consommés "MPBS"	27 109 581,844	25 446 642,946
Achats de marchandises consommés	7 253 396,041	5 641 870,179
Total	34 362 977,885	31 088 513,125

5) Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Salaire et complément de salaire	3 812 603,766	3 586 623,854
Cotisation CNSS	686 775,275	654 751,594
Cotisation assurance groupe	47 549,972	44 887,580
Frais accessoires aux salaires	110 989,512	92 807,271
Total	4 657 918,525	4 379 070,299

6) Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Dotation aux amortissements - Immobilisations corporelles	1 131 319,928	981 280,285
Dotation aux amortissements - Immobilisations incorporelles	85 413,917	73 889,062
Dotation aux résorptions - Charges à répartir et frais préliminaires	40 818,571	138 500,062
Sous total - dotation aux amortissements	1 257 552,416	1 193 669,409
Dotation aux provisions – Clients douteux	80 366,650	113 380,528
Sous total – dotation aux provisions	80 366,650	113 380,528
Total	1 337 919,066	1 307 049,937

7) Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Autres services extérieurs	96 473,116	68 849,351
Impôts et taxes	243 429,094	232 455,315
Frais bancaires	143 418,124	164 814,980
Frais de mission, réception et déplacement	190 736,019	125 831,695
Frais de transport sur achat et vente	656 468,637	602 384,662
Frais d'entretien et de réparation	256 899,013	208 189,858
Frais d'installation	50 007,708	57 125,500
Frais postaux et télécommunication	64 528,614	61 545,991
Honoraires et commissions	74 497,465	65 075,969
Loyer	482 114,362	388 368,897
Primes d'assurance	165 769,765	147 217,694
Publicité et relations publique	446 128,725	402 255,336
Sous-traitances	66 867,965	18 990,384
Jetons de présence	40 000,000	40 000,000
Total	2 977 338,607	2 583 105,632

8) Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Produits des bons de trésors	157 983,036	292 091,740
Revenus titres de placement et intérêts sur créances	18 269,371	1 574,820
Total	176 252,407	293 666,560

9) Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Intérêts sur emprunt et intérêts sur crédits de gestion	753 071,603	667 635,078
Autres charges financières	122 715,339	32 994,933
Pénalités de retard	14 858,627	16 245,123
Perte de change	306 551,655	253 831,304
Gain de change	-79 853,493	-76 281,725
Total	1 117 343,731	894 424,713

10) Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Produits sur cession d'immobilisation	125 351,000	58 875,665
Profits exceptionnels (Remboursements assurance et autres)	59 273,898	12 470,032
Quote-part subvention d'investissement	26 498,733	26 498,733
Reprise sur provision	93 600,000	41 682,203
Subvention d'exploitation	23 769,811	20 464,839
Total	328 493,442	159 991,472

11) Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Impôt sur les sociétés	521 031,650	849 022,950
Total	521 031,650	849 022,950

12) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Dotations aux amortissements - Ecart d'acquisition SPECTRA	15 372,759	15 372,759
Dotations aux amortissements - Ecart d'acquisition HABITAT	55 523,558	55 523,558
Total	70 896,317	70 896,317

C. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

1) Dotations aux amortissements & provisions

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	1 339 778,147	1 308 305,926
Ajustement de consolidation	-1 859,081	-1 255,989
Total	1 337 919,066	1 307 049,937

2) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Ajustement de consolidation	70 896,317	70 896,317
Total	70 896,317	70 896,317

3) Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-265 663,423	-4 365 883,222
Ajustement de consolidation	0,000	0,000
Total	-265 663,423	-4 365 883,222

4) Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-1 643 441,011	-1 732 333,720
Ajustement de consolidation	90 792,857	22 809,058
Total	-1 552 648,154	-1 709 524,662

5) Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-890 231,212	-380 610,208
Ajustement de consolidation	106 405,980	44 500,000
Total	-783 825,232	-336 110,208

6) Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	3 189 898,106	2 399 759,429
Ajustement de consolidation	-90 792,857	-22 809,058
Total	3 099 105,249	2 376 950,371

7) Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	78 465,780	4 001,826
Ajustement de consolidation	-106 405,980	-44 500,000
Total	-27 940,200	-40 498,174

8) Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-6 800 430,742	-3 489 597,656
Ajustement de consolidation	1 716,728	1 997,240
Total	-6 798 714,014	-3 487 600,416

9) Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	126 140,000	58 980,000
Ajustement de consolidation	0,000	0,000
Total	126 140,000	58 980,000

10) Décaissement affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-7 043,000	-219 233,845
Ajustement de consolidation	0,000	200 000,000
Total	-7 043,000	-19 233,845

11) Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	9 781,230	145,000
Ajustement de consolidation	0,000	0,000
Total	9 781,230	145,000

12) Encaissement suit à l'émission d'actions

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	0,000	200 000,000
Ajustement de consolidation	0,000	-200 000,000
Total	0,000	0,000

13) Dividendes et autres distributions versés par la société mère

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Distribution de dividendes MPBS	-1 230 000,000	-1 414 500,000
Ajustement de consolidation	0,000	0,000
Total	-1 230 000,000	-1 414 500,000

14) Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrés

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Distribution de dividendes HABITAT	-350 000,000	-250 000,000
Distribution de dividendes SPECTRA	-60 000,000	-80 000,000
Distribution de dividendes ENERGIKA	-80 000,000	0,000
Ajustement de consolidation	489 574,000	329 702,000
Total	-426,000	-298,000

15) Encaissements provenant des emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	4 119 487,331	1 351 221,975
Ajustement de consolidation	0,000	0,000
Total	4 119 487,331	1 351 221,975

16) Remboursement d'emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Cumul des rubriques des sociétés intégrées globalement	-631 919,268	-721 675,668
Ajustement de consolidation	0,000	0,000
Total	-631 919,268	-721 675,668

17) Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Effets à l'encaissement	41 203,678
Banques	-870 344,089
Caisses	6 444,679
Autres concours bancaires	-2 659 140,054
Bons de trésor	3 000 000,000
Total	-481 835,786

18) Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Effets à l'encaissement	74 058,249
Banques	-1 504 300,576
Caisses	4 900,057
Autres concours bancaires	-2 147 205,993
Bons de trésor	2 000 000,000
Total	-1 572 548,263

GROUPE «MPBS»
ROUTE DE GABES KM 1.5 SFAX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2016**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre société, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe constitué par la société MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2016, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers consolidés.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers consolidés

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan consolidé de 48 245 056,058 TND et un résultat bénéficiaire net consolidé (part du groupe) de 1 601 860,104 TND, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le Conseil d'Administration de votre société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en la matière. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés annexés à notre rapport sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe constitué par la société MANUFACTURE PANNEAUX BOIS DU SUD et ses filiales au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêtés à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Fait à Tunis, le 17 Avril 2017
Le Commissaire Aux Comptes
Mahmoud ZAHAF

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M. Noureddine Hajji et M. Lamjed Mbarek.

Bilan consolidé Arrêté au 31 Décembre 2016 (Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Actif				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	210 329	62 743
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	49 581	153 200
AC3	Créances sur la clientèle	(3)	4 130 527	3 725 217
AC4	Portefeuille-titres commercial	(4)	29 740	-
AC5	Portefeuille d'investissement	(5)	162 411	123 622
AC6	Valeurs immobilisées	(6)	41 413	42 483
AC7	Autres actifs	(7)	45 354	42 158
	Actif d'impôt différé	(8)	39 178	43 052
	Total Actifs		4 708 533	4 192 475
Passif				
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(9)	147 312	3 495
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(10)	3 664 512	3 405 501
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(11)	329 449	320 914
PA5	Autres passifs	(12)	152 689	100 623
	Impôt différé Passif		27	27
	Total Passifs		4 293 989	3 830 560
	Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		3 303	3 264
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		(135)	41
	Intérêts Minoritaires		3 168	3 305
Capitaux propres				
CP1	Capital		172 800	172 800
CP2	Réserves		125 891	80 932
CP5	Résultats reportés		41 076	42 857
	Résultats reportés hors modifications comptables		41 076	42 857
CP6	Résultat de l'exercice		71 608	62 021
	Total capitaux propres	(13)	411 375	358 610
	Total capitaux propres et passifs		4 708 532	4 192 475

Etat des engagements hors bilan consolidé
Arrêté au 31 Décembre 2016
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Passifs éventuels				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	(14)	592 913	499 161
HB2	Crédits documentaires	(15)	211 460	114 210
Total des passifs éventuels			804 373	613 371
Engagements donnés				
HB4	Engagements de financements donnés	(16)	141 886	72 066
Total des engagements donnés			141 886	72 066
Engagements reçus				
HB7	Garanties reçues	(17)	756 437	643 145
Total des engagements reçus			756 437	643 145

Etat de résultat consolidé
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2016
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

		Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2016	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(18)	265 359	256 154
PR2	Commissions (en produits)	(19)	84 954	62 494
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(20)	16 013	11 397
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(21)	8 076	6 727
Total des produits d'exploitation bancaire			374 402	336 772
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(22)	(123 167)	(116 612)
CH2	Commissions encourues	(23)	(3 418)	(3 707)
Total charges d'exploitation bancaire			(126 585)	(120 319)
Produit net bancaire			247 817	216 453
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(24)	(11 682)	(14 833)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(25)	(149)	(476)
PR7	Autres produits d'exploitation		36	27
CH6	Frais de personnel	(26)	(88 863)	(79 938)
CH7	Charges générales d'exploitation	(27)	(24 441)	(22 625)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(8 459)	(8 432)
Résultat d'exploitation			114 259	90 176
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		(392)	67
CH11	Impôt sur les bénéfices	(28)	(34 412)	(28 196)
Résultat des activités ordinaires			79 455	62 047
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(7 981)	15
Part de résultat revenant aux minoritaires			(135)	41
Résultat net du groupe			71 609	62 021
Résultat net après modifications comptables			71 609	62 021
Résultat par action (en DT)		(29)	2,072	1,795

Etat de flux de trésorerie consolidé
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2016
(Chiffres présentés en milliers de dinars)

Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2016	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015 Retraité	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2015 publié
-------	--	--	---

Flux d'exploitation

Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	365 313	330 866	330 866
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(129 427)	(116 434)	(116 434)
Depôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	-	-	300 *
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(424 007)	(300 573)	(300 573)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	258 406	246 901	246 901
Titres de placement	(29 740)	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(83 209)	(103 310)	(103 310)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	16 283	(1 820)	(1 820)
Impôt sur les bénéfices	(15 809)	(37 033)	(37 033)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(42 191)	18 597	18 897

Flux d'investissement

Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	7 454	6 444	6 444
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(38 309)	(668)	(668)
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(16 146)	(9 756)	(9 756)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(47 001)	(3 980)	(3 980)

Flux de financement

Emission / Remboursement d'emprunts	9 723	20 487	20 487
Augmentation / diminution ressources spéciales	(841)	(4 125)	(4 125)
Dividendes et autres distributions	(19 008)	(17 280)	(17 280)
Autres flux de financement	(472)	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(10 599)	(918)	(918)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de période	(99 791)	13 698	13 998
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	212 622	198 924	199 083
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	(30) 112 831	212 622	213 081

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale NCT 1 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04, n° 2001-12, n°2012-09 et n°2013-21."

2- Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 Décembre 2016.

3- Base de mesure

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- La société mère : UIB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif.

Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Société	Secteur	% de contrôle	Nature	méthode de consolidation	% d'intérêt	Pays de résidence
Union Internationale de Banques	Financier	100,00%	Mère	Intégration globale	100,00%	Tunisie
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Mère	Intégration globale	99,97%	Tunisie
UIB Finance	Financier	99,92%	Mère	Intégration globale	99,92%	Tunisie

Internationale SICAR	Financier	34,00%	Mère	Intégration globale	34,00%	Tunisie
-------------------------	-----------	--------	------	------------------------	--------	---------

5- Principes comptables de présentation et d'évaluation

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2016, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

5.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

5.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 13 061 KTND au 31 Décembre 2015.

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés sous la catégorie " crédits à la consommation " et ne font plus partie de la catégorie d'activité " crédits habitat ". Ce reclassement est appliquée d'une manière prospective à partir de la date de publication de la dite circulaire.

Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

5.3 Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 412 376 KTND au 31/12/2016 contre 415 367 KTND au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	284 537	277 587
Provision/Décote de Garantie	90 065	98 416
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	2 821	3 824
Provision Hors Bilan/Décote de Garantie	411	590
Provisions à caractère générale dite collective	15 226	13 061
Provision pour dépréciation de titres	5 388	5 185
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 308	5 306
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	326	295
Provision pour passifs et charges	8 294	11 103
Total	412 376	415 367

5.4- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%,25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

5.5- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 Décembre 2016 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidées avec la méthode d'intégration globale.

6.3 Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

7.2 Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- Les commissions entre sociétés du Groupe ;
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB

2.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Retraitements de flux de Trésorerie:

Au 31/12/2016, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31/12/2015 :

<i>Rubriques</i>	<i>Nature du retraitement</i>	<i>Montant avant retraitement</i>	<i>Montant du retraitement</i>	<i>Montant après retraitement</i>
<i>Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers</i>		<i>300</i>	<i>(300)</i>	<i>0</i>

*Reclassement des dépôts
organismes financiers et de
leasing* (300)

<i>Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice</i>	<i>199 081</i>	<i>(159)</i>	<i>198 922</i>
--	----------------	--------------	----------------

*Reclassement dépôts organismes
financiers et de leasing* (159)

Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2016

Chiffres présentés en milliers de dinars

Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2016 un solde de 210 329 KTND contre 62 743 KTND au 31/12/2015. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2016	31/12/2015
Banque Centrale comptes ordinaires	180 897	35 718
Caisse espèces en dinars	18 093	15 280
Alimentation GAB	7 158	7 929
Remise des fonds à IBS	2 753	2 886
Caisse espèces en devises	1 222	703
Espèces en route	302	389
CCP et TGT comptes ordinaires	52	15
Sous total	210 477	62 920
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(148)	(177)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	210 329	62 743

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 49 581 KTND au 31/12/2016 contre 153 200 KTND au 31/12/2015 et se détaille comme suit:

	31/12/2016	31/12/2015
Placements chez les correspondants étrangers	29 110	-
Placements chez les correspondants locaux	9 000	70 000
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	8 378	20 520
Autres concours	1 980	2 167
Placement devises chez la BCT	1 127	60 526
Créances sur autres établissements financiers	1	-
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	(9)	-

Sous total	49 587	153 213
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(6)	(13)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	49 581	153 200

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2016 un solde de 4 130 527 KTND contre 3 725 217 KTND au 31/12/2015, soit une variation de 405 310 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2016	31/12/2015
Comptes ordinaires débiteurs	286 171	275 536
Autres concours à la clientèle	4 418 026	4 018 867
Crédits sur ressources spéciales	37 059	35 600
Sous total	4 741 256	4 330 003
Agios et intérêts réservés	(220 901)	(215 722)
Provisions sur créances douteuses	(284 537)	(277 587)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(90 065)	(98 416)
Provisions à caractère générale dite collective	(15 226)	(13 061)
Total Créances sur la clientèle	4 130 527	3 725 217

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

	31/12/2016	31/12/2015
Provisions sur créances douteuses	(284 537)	(277 587)
Provisions sur décotes de garanties	(90 065)	(98 416)
Total Provisions risque de contrepartie	(374 602)	(376 003)
Provisions à caractère générale dite collective	(15 226)	(13 061)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(389 828)	(389 064)
Agios sur comptes non mouvementés	(169 272)	(168 506)
Intérêts réservés sur consolidations	(9 277)	(8 555)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(4 340)	(4 081)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(30 415)	(27 989)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 359)	(2 597)
Commissions réservées sur cautions dinars	(45)	(44)
Autres commissions réservées	(5 193)	(3 950)
Total agios et intérêts réservés	(220 901)	(215 722)

Total Agios et provisions sur clientèle	(610 729)	(604 786)
---	-----------	-----------

Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente au 31/12/2016 un solde de 29 740 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2016	31/12/2015
Autres placements	29 740	-
Autres placements	29 740	-

Les titre de placement sont répartis comme suit:

	31/12/2016	31/12/2015
TITRE DICK	10 000	-
TITRE GREEN LABEL	7 000	-
TITRE SAOUF	12 740	-
Total Portefeuille-titres commercial	29 740	-

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2016 à 162 411 KTND contre 123 622 KTND au 31/12/2015. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	31/12/2016	31/12/2015
Titres d'investissement	140 525	100 503
Titres de participations	32 582	33 611
Sous total	173 107	134 114
Provisions pour dépréciation titres	(5 388)	(5 186)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR - Titres d'investissement	(5 308)	(5 306)
Total Portefeuille d'investissement	162 411	123 622

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	31/12/2016	31/12/2015
Bons de trésor et assimilables (BTA)	102 000	62 000
Emprunt national	30 000	30 000
Emprunts obligataires	4 476	5 076
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 715	1 218

Créances rattachés sur BTA	1 236	1 220
Créances rattachés sur emprunt national	986	986
Créances rattachés sur emprunts obligataires	112	3
Total Titres d'investissement	140 525	100 503

Note 6 : Valeurs immobilisées

Le solde de cette rubrique s'élevé au 31/12/2016 à 41 413 KTND contre 42 483 KTND au 31/12/2015. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	V. Brute au 31/12/2015	Acquis	Cessions ou Abandon	Reclassement	V. Brute au 31/12/2016	Amort. Cumulé 31/12/2016	VCN au 31/12/2016
Logiciels informatiques	11 659	1 055	-	55	12 769	(10 219)	2 550
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	17 988	1 983	(1)	173	20 143	(16 544)	3 599
Immeubles d'exploitation	10 176	-	-	-	10 176	(4 451)	5 725
Immeubles hors exploitation	736	-	-	-	736	(200)	536
Agencement aménagement installation	55 267	2 487	-	-	57 754	(36 001)	21 753
Terrains	1 047	-	-	-	1 047	-	1 047
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(216)	61
Matériel roulant	1 990	593	-	-	2 583	(1 727)	856
Matériel et mobilier de bureau	11 977	331	-	-	12 308	(9 984)	2 324
Equipements logements de fonction	108	-	-	-	108	(103)	5
Immobilisations incorporelles en cours	1 422	128	-	(624)	926	-	926
Immobilisations corporelles en cours	1 038	1 298	-	(392)	1 944	-	1 944
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
Autres immobilisations corporelles	-	15	-	-	15	-	15
TOTAL	123 567	7 890	(1)	(788)	130 668	(89 255)	41 413

	Amort. Cumulé 31/12/2015	Dotation	Sortie	Reclassement	Amort. Cumulé 31/12/2016
Logiciels informatiques	(9 026)	(1 192)	-	-	(10 219)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)

Autre matériel informatique	(14 724)	(1 821)	1	-	(16 544)
Immeubles d'exploitation	(4 255)	(196)	-	-	(4 451)
Immeubles hors exploitation	(189)	(11)	-	-	(200)
Agencement aménagement installation	(31 802)	(4 199)	-	-	(36 001)
Fonds de commerce	(203)	(13)	-	-	(216)
Matériel roulant	(1 495)	(232)	-	-	(1 727)
Matériel et mobilier de bureau	(9 479)	(505)	-	-	(9 984)
Equipements logements de fonction	(101)	(2)	-	-	(103)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
TOTAL	(81 084)	(8 171)	1	-	(89 255)

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 45 354 KTND au 31/12/2016 contre 42 158 KTND au 31/12/2015 et se détaille ainsi :

	31/12/2016	31/12/2015
Action en défense	5 858	7 709
Divers autres actifs	5 306	1 384
Comptes d'attente et de régularisation actifs	10 297	8 633
Etat impôts et taxes	1 223	1 308
Crédits aux personnels	15 859	15 373
Créances prises en charge par l'Etat	6 983	7 856
Sous total Autres actifs	45 526	42 263
Provisions sur autres actifs	(172)	(105)
Total Autres actifs	45 354	42 158

Note 8 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2016, 39 178 KTND contre 43 052 KTND au 31/12/2015. Il porte principalement sur le solde de l'actif d'impôt généré par la provision portant sur la décote de garantie affectée sur les capitaux propres d'ouverture de 2013 et non déduites fiscalement.

Notes sur les postes du passif

Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2016 à 147 312 KTND contre 3 495 KTND au 31/12/2015 se détaillant comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	104 600	-

Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	42 546	2 852
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	79	459
Dettes rattachés sur les étab bancaires	87	-
Autres sommes dues	-	184
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	147 312	3 495

Note 10 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 3 664 512 KTND au 31/12/2016 contre 3 405 501 KTND au 31/12/2015. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts à vue	1 075 242	1 006 394
Comptes d'épargne	1 287 815	1 209 007
Comptes à terme et bons de caisse	1 094 487	992 305
Fonds gérés pour compte	13 537	12 637
Certificats de dépôts	100 778	83 248
Autres dépôts et avoirs	92 653	101 910
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	3 664 512	3 405 501

Note 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 329 449 KTND au 31/12/2016 contre 320 914 KTND au 31/12/2015 ; il se détaille comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires	222 410	203 385
Emprunts subordonnés	80 000	80 000
Ressources spéciales	19 837	20 678
Dette rattachée ressources spéciales	7 202	8 224
Emprunt en devises	-	8 627
Total Emprunts et ressources spéciales	329 449	320 914

Note 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 152 689 KTND au 31/12/2016 contre 100 623 KTND au 31/12/2015; il se détaille comme suit:

31/12/2016	31/12/2015
------------	------------

Provision pour passifs et charges	11 526	15 517
Sommes dues au personnel	21 305	17 140
Charges provisionnées pour congé à payer	5 046	4 424
Cotisation CNSS	3 825	3 321
Provision sur chèques certifiés	5 232	5 082
Saisies arrêts clients	5 717	6 340
Fournisseurs factures à payer	1 148	2 121
Comptes d'attente et de régularisation passif	57 870	25 451
Valeurs exigibles après encaissement	19 482	14 732
Etat impôts et taxes	21 538	6 495
Total Autres passifs	152 689	100 623

Notes sur les capitaux propres

Note 13 : Capitaux Propres

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2016 s'élèvent à 411 375 KTND au 31 Décembre 2016 contre 358 610 KTND au 31 Décembre 2015, soit une variation 52 764 KTND.

	Capital social	Résultats reportés	Réserves légales	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Total des CP avant Résultat	Résultat de la période	Total des CP
Situation à l'ouverture de l'exercice 2015	172 800	(6 022)	4 760	3 190	9 621	74 800	259 149	54 578	313 727
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	(1 121)	2 772	34 647	1 000	-	37 298	(37 298)	-
Dividendes versés	-	-	-	0	-	-	0	-	0
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	(17 280)	(17 280)
Autres Reclassements	-	50 000	-	-	-	(50 000)	-	-	-
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	62 021	62 021
Autre mouvement	-	-	-	(15)	157	-	142	-	142
Situation à l'ouverture de l'exercice 2016	172 800	42 857	7 532	37 823	10 778	24 800	296 589	62 021	358 610
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	17 227	3 202	40 592	1 000	-	62 021	(62 021)	-
Distribution de dividendes	-	(19 008)	-	-	-	-	-	(19 008)	(19 008)
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	71 609	71 609
Reclassement / Fonds social	-	-	-	163	-	-	-	163	163

Situation à la
clôture de
l'exercice 2016

172 800 41 077 10 734 78 578 11 778 24 800 358 611 52 764 411 375

Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 14 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 592 913 KTND au 31/12/2016 contre 499 161 KTND au 31/12/2015. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	370 664	295 799
Garantie donnée confrère	12 000	-
Avals donnés en devises	31 260	29 218
Cautions émises en faveur de la clientèle	175 380	170 009
Avals donnés en dinars	3 609	4 135
Total Cautions, avals et autres garanties données	592 913	499 161

Note 15: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 211 460 KTND au 31/12/2016 contre 114 210 KTND au 31/12/2015. Le solde se détaille ainsi :

	31/12/2016	31/12/2015
Ouverture de Credoc import confirmé	155 337	89 388
Ouverture Credoc import non confirmé	8 091	6 412
Sous total credoc import	163 428	95 800
Confirmation de Credoc export	47 917	7 409
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	115	11 001
Sous total crédoc export	48 032	18 410
Total Crédits documentaires	211 460	114 210

Note 16 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêt.

Les engagements donnés présentent un solde de 141 886 KTND au 31/12/2016 contre 72 066 KTND au

31/12/2015.

	31/12/2016	31/12/2015
Engagements de financements donnés aux clientèles	141 886	72 066
Total Engagements de financements donnés	141 886	72 066

Note 17 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 756 437 KTND au 31/12/2016 contre 643 145 KTND au 31/12/2015 et se détaillent comme suit:

	31/12/2016	31/12/2015
Garanties reçues de l'Etat	56 459	59 825
Garanties reçues des autres établissements de crédit	498 754	395 280
Compagnies d'assurance	1 244	1 424
Garanties reçues de la clientèle	199 980	186 616
Total Garanties reçues	756 437	643 145

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 498 754 KTND au 31/12/2016 contre 395 280 KTND au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	370 664	295 799
Garanties données par la Société Générale	2 426	-
Garanties reçues des correspondants étrangers	43 347	46 376
Confirmation banque Credoc export	48 032	18 410
Garanties reçues des correspondants locaux	34 285	34 695
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	498 754	395 280

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 199 980 KTND au 31/12/2016 contre 186 616 KTND au 31/12/2015 et se détaillent comme suit:

	31/12/2016	31/12/2015
Garanties hypothécaires	199 870	186 494
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	110	122
Total Garanties reçues de la clientèle	199 980	186 616

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 56 459 KTND au 31/12/2016 contre 59 825 KTND au

31/12/2015 et se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Autres garanties reçues de l'Etat	15 666	22 370
SOTUGAR	15 805	14 477
FNG et FOPRODI	24 988	22 978
Total Garanties reçues de l'Etat	56 459	59 825

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Achat au comptant	16 718	19 364
Vente au comptant	14 425	19 253

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015
Achat à terme	124 621	174 115
Vente à terme	121 643	172 123

Notes sur l'état de résultat

Note 18 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 265 359 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 136	3 353
Opérations avec la clientèle	256 223	245 442
Autres intérêts et revenus assimilés	8 000	7 359
Total Intérêts et revenus assimilés	265 359	256 154

Note 19 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 84 954 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi :

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Commissions sur comptes	14 545	8 258
Commissions sur opérations de caisse	1 678	1 646

Commissions sur crédits	24 200	15 298
Commissions sur monétique banque a distance	21 738	19 138
Autres commissions	6 763	5 622
Commissions sur moyens de paiement	6 903	6 947
Autres produits sur services financiers	9 127	5 585
Total Commissions (en produits)	84 954	62 494

Note 20 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 16 013 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Gain net sur titres de placement	1	-
Gain net sur opérations de change	16 012	11 397
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	16 013	11 397

Note 21 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 8 076 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Intérêts sur obligations	330	133
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	88	212
Intérêts sur bons de trésor assimilables	5 136	3 819
Intérêts sur emprunt national	1 855	1 840
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	667	723
Total Revenus du portefeuille d'investissement	8 076	6 727

Note 22 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 123 167 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Opérations avec la clientèle	100 046	96 610
Emprunts et ressources spéciales	15 537	15 923
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	6 498	2 266

Autres intérêts et charges	1 086	1 813
Total Intérêts courus et charges assimilées	123 167	116 612

Note 23 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 3 418 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Commissions monétiques	2 427	2 318
Redevances et prestations	250	267
Autres commissions	230	183
Rémunération du fonds géré SICAR	(6)	108
Frais de confection carnet de chèques	99	101
Frais télégrammes télex	171	182
Règlement télécom SMS Banking	247	548
Total Commissions encourues	3 418	3 707

Note 24 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 11 682 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Cout net du risque clientèle	16 857	16 005
Cout net du risque divers	(5 175)	(1 172)
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	11 682	14 833

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Cout net du risque clientèle	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Dotations aux provisions collectives	2 165	3 030
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	35 839	30 512
Pertes couvertes de contrepartie	1 087	1 810
Pertes non couvertes de contrepartie	72	145

Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	287	1 150
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(1 271)	(765)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(11 001)	(12 121)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(7 166)	(4 147)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	(179)	(201)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	90	(18)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	(1 186)	(1 453)
Recouvrement sur créances passées par perte	(421)	(224)
Reprise de provision suite aux recouvrement de créances chez l'IRC	(1 459)	(1 713)
Total Cout net du risque clientèle	16 857	16 005

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

au 31/12/2016 **au 31/12/2015**

Dotations aux provisions pour risques et charges	666	1 805
Reprises sur provisions pour risques et charges	(3 469)	(592)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(132)	(106)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	11	15
Perte sur éléments hors exploitation	449	463
Gain sur éléments hors exploitation	(3 868)	(3 257)
Perte sur autres éléments d'exploitation	1 168	500
Total Cout net du risque divers	(5 175)	(1 172)

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent 149 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

au 31/12/2016 **au 31/12/2015**

Dotation aux provisions sur titres de participation	(224)	(174)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(77)	(566)
Pertes sur titres d'investissement	(99)	(11)
Plus value cession titres d'investissement	(463)	-
Reprise de provisions sur titres de participation	521	198
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	193	77

Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(149)	(476)
---	-------	-------

Note 26: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 88 864 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Rémunération du personnel	63 503	57 052
Charges sociales	18 400	15 511
Autres charges de personnel	6 815	7 435
Dotation au provision sur indemnité fin de carrière	146	1
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	-	(61)
Total Frais de personnel	88 864	79 938

Note 27 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 24 441 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Travaux fournitures et services extérieurs	10 809	10 020
Frais divers de gestion	13 632	12 605
Total Charges générales d'exploitation	24 441	22 625

Les travaux et services extérieurs totalisent 10 809 KTND au 31/12/2016 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Loyers commerciaux	3 267	2 943
Maintenance logiciel informatique	2 204	1 915
Autres services extérieurs	1 172	889
Assurance globale banque	768	800
Entretien et nettoyage immeubles	462	450
Honoraires commissaires aux comptes	353	383
Maintenance matériel informatique	548	602
Loyer personnel logements de fonction	357	278
Assurance immeubles et voitures	355	347
Gardiennage et surveillance	355	314
Frais judiciaires	271	419
Rémunération d'intermédiaires	356	258

honoraires service assistance Société Générale	47	118
Sous-traitance archives	136	151
Sous- traitance informatique	26	26
Maintenance et consommable photocopieurs	5	11
Entretien et réparation divers	127	116
Total Travaux fournitures et services extérieurs	10 809	10 020

Note 28 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 34 412 KTND se détaillant ainsi:

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Impôt courant	30 538	26 411
Impôt différé	3 874	1 785
Total	34 412	28 196

Note 29 : Résultat par Action

Le résultat par action au 31/12/2016, est de 2,072 DT.

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
Résultat de la période	71 608	62 021
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000
Résultat par action en DT	2,072	1,795

Le résultat par action ainsi déterminé en 2016 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 30 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2016 un solde de 112 831 KTND contre 212 622 KTND au 31/12/2015 se détaillant ainsi:

	au 31/12/2016	au 31/12/2015	au 31/12/2015 publié
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	210 477	62 920	62 920
Créances sur les établissements bancaires et financiers	49 579	153 197	153 197
Dépôts des établissements bancaires et financiers	(147 146)	(3 036)	(3 036)

Dépôts des établissements financiers	(79)	(459)	-
Total	112 831	212 622	213 081

*En application du paragraphe 27 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires "Constituent des équivalents de liquidités. Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Payables dans un délai inférieur à 3 mois à partir de leur octroi en sont déduits."

Note 31: Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 16 mars 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 04 juin 2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques (UIB), comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2016, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 411 375 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe s'élevant à 71 608 KTND.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations

comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie du Groupe « Union Internationale de Banques » pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe au titre de l'exercice 2016.

Tunis, le 10 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji

Tunisie Audit & Conseil

Lamjed Mbarek

Etats financiers annuels de SICAV**SICAV OPPORTUNITY**

SICAV OPPORTUNITY publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **17 mai 2017**, Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ABC Audit & Conseil représenté par Mr. Walid AMOR.

**BILANS COMPARES
(Montants en dinars)**

	NOTE	31/12/2016	31/12/2015	
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	582,388.130	604,119.841
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		320,346.032	340,819.603
AC1-B	OBLIGATIONS DE SOCIETES		0.000	105,330.000
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		225,590.802	122,654.854
AC1-D	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		36,451.296	35,315.384
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	147,919.665	160,012.524
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		147,726.100	160,004.420
AC2-B	DISPONIBILITES		193.565	8.104
TOTAL ACTIF			730,307.795	764,132.365
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	709.472	649.101
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	8,983.173	8,505.438
TOTAL PASSIF		PA	9,692.645	9,154.539
ACTIF NET			720,615.150	754,977.826
CP1	CAPITAL	CP1	709,974.753	741,556.403
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	10,640.397	13,421.423
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		1.976	5.615
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		11,911.181	21,414.261
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		-1,272.760	-7,998.453
ACTIF NET			720,615.150	754,977.826
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			730,307.795	764,132.365

ETAT DE RESULTAT COMPARES AU 31-12-2016
(Montants en dinars)

	NOTE	31/12/2016	31/12/2015
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	25,842.335	33,363.324
PR1-A REVENUS DES ACTIONS		14,834.250	22,224.060
PR1-B REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		1,405.797	5,696.400
PR1-C REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		8,824.888	5,160.000
PR1-D REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		777.400	282.864
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	7,054.602	13,298.322
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		7,054.602	13,298.322
REVENUS DES PLACEMENTS		32,896.937	46,661.646
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-7,974.101	-11,479.408
REVENU NET DES PLACEMENTS		24,922.836	35,182.238
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-13,011.655	-13,767.977
RESULTAT D'EXPLOITATION		11,911.181	21,414.261
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-1,272.760	-7,998.453
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		10,638.421	13,415.808
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		1,272.760	7,998.453
PR4-B VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES		40,951.282	-73,091.764
PR4-C +/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES		-1,455.193	3,459.142
PR4-D FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		-700.904	-1,669.414
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		50,706.366	-49,887.775

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31-12-2016
(Montant en dinars)

	31/12/2016	31/12/2015
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	50,706.366	-49,887.775
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	11,911.181	21,414.261
AN1-B VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES	40,951.282	-73,091.764
AN1-C +/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES	-1,455.193	3,459.142
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-700.904	-1,669.414
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-13,502.682	-17,412.150
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-71,566.360	-309,803.286
SOUSCRIPTIONS	1,654,133.844	765,324.602
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	1,511,300.000	709,200.000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES (S)	120,144.977	43,911.413
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS (S)	3,829.336	4,679.128
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE (S)	18,859.531	7,534.061
RACHATS	-1,725,700.204	-1,075,127.888
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-1,576,400.000	-996,200.000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES (R)	-125,421.812	-60,509.308
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS (R)	-3,746.101	-2,886.066
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE (R)	-20,132.291	-15,532.514
VARIATION DE L'ACTIF NET	-34,362.676	-377,103.211
AN4 ACTIF NET		
AN4-A DEBUT DE L'EXERCICE	754,977.826	1,132,081.037
AN4-B FIN DE L'EXERCICE	720,615.150	754,977.826
AN5 NOMBRE D'ACTIONS		
AN5-A DEBUT DE L'EXERCICE	7,238	10,108
AN5-B FIN DE L'EXERCICE	6,587	7,238
VALEUR LIQUIDATIVE		
A- DEBUT DE L'EXERCICE	104.307	111.998
B- FIN DE L'EXERCICE	109.399	104.307
AN6 TAUX DE RENDEMENT	6.66%	-5.49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

EXERCICE ARRETE AU 31/12/2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers annuels arrêtés au 31.12.2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31.12.2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 31.12.2016.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la SICAV OPPORTUNITY.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées (BTA) ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti.

2.4 Évaluation des autres placements :

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6 Contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'État

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'État et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la SICAV OPPORTUNITY se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

Toutefois, en application de la prise de position de la Direction Générale des Études et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 1,000.000DT, représentant le montant minimum de cette contribution, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.12.2016	% de L'ACTIF NET
AC1- A. Actions et droits rattachés		299,404.281	320,346.032	44.45
ADWYA	5,907	39,249.216	37,095.960	5.15
ATB	4,482	19,516.062	20,451.366	2.84
ATL	5,000	14,391.000	14,800.000	2.05
ATTIJ BANK	1,462	29,260.816	39,498.854	5.48
CITY CARS	1,100	12,411.244	17,171.000	2.38
DELICE HOLDING	550	7,234.608	8,531.600	1.18
ENNAKL	800	8,602.834	11,520.000	1.60
EURO-CYCLES	344	3,127.551	14,070.632	1.95
MAG GEN	300	7,849.500	7,482.000	1.04
MONOPRIX	1,750	32,694.045	17,022.250	2.36
ONE TECH HOLDING	920	6,493.640	7,829.200	1.09
SFBT	2,450	29,317.903	46,503.450	6.45
SIMPAR	680	35,589.151	30,011.120	4.16
SOTUVER	3,400	16,916.205	12,797.600	1.78
TPR	6,100	22,450.006	17,263.000	2.40
UIB	1,000	14,300.500	18,298.000	2.54
AC1-C. Emprunts d'État		219,606.000	225,590.802	31.31
BTA 5.50% 02/2020	15	14,473.500	15,059.363	2.09
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	48	49,275.000	50,987.745	7.08
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	107	102,345.500	104,223.541	14.46
BTA 6% AVRIL 2024	44	42,306.000	43,856.729	6.09
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	10	11,206.000	11,463.424	1.59
AC1-D. Titres des OPCVM		36,267.354	36,451.296	5.06
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	328	36,267.354	36,451.296	5.06
Total portefeuille titres		555,277.635	582,388.130	80.82

Les mouvements du portefeuille-titres de la SICAV OPPORTUNITY :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres de la SICAV OPPORTUNITY, se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	+/- values latentes	Valeur au 31 décembre	+/- values réalisées
Solde au 31 décembre 2015	616,561.076	7,384.354	-19,825.589	604,119.841	
Acquisitions de l'exercice					
- Actions et droits rattachés	89,071.320			89,071.320	
- Emprunts d'État (BTA)	144,651.500			144,651.500	
- Autres Valeurs (Titres OPCVM)	145,514.499			145,514.499	
Remboursement et cessions de l'exercice					
- Cessions des actions et droits rattachés	-150,445.678			-150,445.678	-2,130.808
- Cessions de titres OPCVM	-144,429.082			-144,429.082	318.091
- Remboursement / Emprunts d'État	-43,646.000			-43,646.000	
- Cession / Emprunts de sociétés	-102,000.000			-102,000.000	
Variation des plus ou moins-values latente		-1,399.552		-1,399.552	
Variations des intérêts courus			40,951.282	40,951.282	
Solde au 31 décembre 2016	555,277.635	5,984.802	21,125.693	582,388.130	-1,812.717

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **25,842.335Dinars** au 31.12.2016, contre **33,363.324 Dinars** au 31.12.2015 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Montant au 31.12.2016	Montant au 31.12.2015
Revenus des actions	14,834.250	22,224.060
Dividendes	14,834.250	22,224.060
Revenus des obligations de sociétés	1,405.797	5,696.400
Intérêts courus	0.000	3,330.000
Intérêts échus	1,405.797	2,366.400
Revenus des emprunts d'État	8,824.888	5,160.000
Intérêts courus	1,930.448	4,054.354
Intérêts échus	6,894.440	1,105.646
Revenus des autres valeurs (Titres OPCVM)	777.400	282.864
Total	25,842.335	33,363.324

AC2- Notes sur les Placements monétaires et disponibilités :

AC2- A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève aux 31.12.2016, **147,726.100 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2016	% Actif net
BTC 52S-02/01/2018	155	147,650.570	147,726.100	20.5
Total	155	147,650.570	147,726.100	20.5

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève aux 31.12.2016 à **193.565 Dinars** et représentent les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2016, à **7,054.602Dinars**, contre **13,298.322 Dinars** au 31.12.2015, et se détaillent comme suit :

Revenus des Bons du Trésor	Du 01.01.2016 au 31.12.2016	Du 01.01.2015 au 31.12.2015
Intérêts courus	75.530	1,336.022
Intérêts échus	6,979.072	11,962.300
Total	7,054.602	13,298.322

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2016, à **9,692.645Dinars**, contre **9,154.539Dinars** au 31.12.2015 et s'analysent comme suit :

	<i>PASSIF</i>	<i>Montant au 31.12.2016</i>	<i>Montant au 31.12.2015</i>
PA1	Opérateurs créditeurs	709.472	649.101
PA 2	Autres créditeurs divers	8,983.173	8,505.438
	TOTAL	9,692.645	9,154.539

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2016, à **709.472 Dinars** contre **649.101 Dinars** au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

<i>Opérateurs Créditeurs</i>	<i>Montant au 31.12.2016</i>	<i>Montant au 31.12.2015</i>
Gestionnaire	496.630	454.370
Dépositaire	70.945	64.909
Distributeurs	141.897	129.822
Total	709.472	649.101

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2016, à **8,983.173 Dinars** contre **8,505.438 Dinars** au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

<i>Autres créditeurs divers</i>	<i>Montant au 31.12.2016</i>	<i>Montant au 31.12.2015(*)</i>
État, impôts et taxes	90.825	94.968
Redevance CMF	70.942	64.903
Jetons de présence	5,999.839	6,000.000
Rémunération CAC	2,519.185	1,260.000
Autres créditeurs divers	302.382	1,085.567
Total	8,983.173	8,505.438

*Retraités pour besoin de la comparaison

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2016, à **7,974.101 Dinars**, contre **11,479.408 Dinars** au 31.12.2015 et représentent la rémunération du gestionnaire, des distributeurs et celle du dépositaire:

Charges de gestion des placements	<i>Du 01.01.2016 au 31.12.2016</i>	<i>Du 01.01.2015 au 31.12.2015</i>
Rémunération du gestionnaire	5,581.842	8,035.569
Rémunération du dépositaire	797.422	1,147.954
Rémunération des distributeurs	1,594.837	2,295.885
Total	7,974.101	11,479.408

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31.12.2016 à **13,011.655 Dinars**, contre **13,767.977 Dinars** au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	<i>Du 01.01.2016 au 31.12.2016</i>	<i>Du 01.01.2015 au 31.12.2015</i>
Redevance CMF	797.364	1,147.888
Impôts et Taxes	74.436	93.200
Rémunération CAC	5,040.185	5,040.000
Jetons de présence	5,999.839	6,000.000
Charges Diverses	1,099.831	1,486.889
Total	13,011.655	13,767.977

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2016, se détaillent comme suit :

	2016	2015
<u>Capital au 1er janvier</u>		
Montant	: 723,800.000 Dinars	: 1,010,800.000 Dinars
Nombre de titres émis	: 7.238	: 10.108
Nombre d'actionnaires	: 12	: 17
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	: 1,511,300.000 Dinars	: 709,200.000 Dinars
Nombre de titres émis	: 15.113	: 7.092
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	: 1,576,400.000 Dinars	: 996,200.000 Dinars
Nombre de titres rachetés	: 15.764	: 9.962
<u>Capital au 31 décembre</u>	: 709,974.753Dinars	: 741,556.403 Dinars
Montant en nominal	: 658,700.000 Dinars	: 723,800.000 Dinars
Sommes non distribuables (*)	: 51,274.753 Dinars	: 17,756.403 Dinars
Nombre de titres	: 6.587	: 7.238
Nombre d'actionnaires	: 13	: 12

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent à **51,274.753 Dinars** au 31/12/2016, contre **17,756.403Dinars** au 31/12/2015 et se détaillent comme suit :

	31.12.2016	31.12.2015
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	17,756.403	105,656.334
1- Résultat non distribuable de l'exercice	38,795.185	-71,302.036
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	40,951.282	-73,091.764
+/- values réalisées sur cession de titres.	-1,455.193	3,459.142
Frais de négociation de titres	-700.904	-1,669.414
2- Régularisation des sommes non distribuables	-5,276.835	-16,597.895
Aux émissions	120,144.977	43,911.413
Aux rachats	-125,421.812	-60,509.308
Total des sommes non distribuables	51,274.753	17,756.403

CP2- Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.12.2016 se détaille ainsi :

	31.12.2016	31.12.2015
Résultat distribuable de l'exercice	11,911.181	21,414.261
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	-1,272.760	-7,998.453
Sommes distribuables des exercices antérieures	1.976	5.615
Sommes distribuables	10,640.397	13,421.423

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action

	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
• Revenus des placements	4.994	6.447	3.622	3.899	4.431
• Charges de gestion des placements	-1.211	-1.586	-0.897	-0.985	-1.314
• Revenus net des placements	3.784	4.861	2.725	2.914	3.117
• Autres charges d'exploitation	-1.975	-1.902	-1.474	-1.145	-1.115
• Résultat d'exploitation	1.808	2.959	1.251	1.769	2.002
• Régularisation du résultat d'exploitation	-0.193	-1.105	0.294	0.051	-0.310
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'exercice	1.615	1.854	1.545	1.820	1.692
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0.193	1.105	-0.294	-0.051	0.310
• Variation des +/- valeurs potentielles/titres	6.217	-10.098	4.697	-4.026	-11.762
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-0.221	0.478	1.459	-1.319	7.521
• Frais de négociation de titres	-0.106	-0.231	-0.089	-0.109	-0.061
• Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	5.890	-9.851	6.067	-5.454	-4.302
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7.698	-6.892	7.318	-3.685	-2.300
• Résultat non distribuable de l'exercice	5.890	-9.851	6.067	-5.454	-4.302
• Régularisation du résultat non distribuable	-0.559	1.851	0.965	-0.388	-0.379
• Sommes non distribuables de l'exercice	5.331	-8.000	7.032	-5.842	-4.681
• Distribution de dividende	1.854	1.545	1.820	1.692	1.641
Valeur Liquidative	109.399	104.307	111.998	105.241	110.955

4-2 Ratios de gestion des placements :

	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	1.000%	1.000%	1.000%	1.000%	1.000%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	1.632%	1.199%	1.634%	1.162%	0.849 %
Résultat distribuable de l'exercice/ actif net moyen	1.494%	(*)1.866%	(*)1.394%	1.796%	1.525%
Actif net moyen	797,356.328	1,147,865.489	906,916.919	955,495.272	1,208,714.179

(*) Retraité pour des raisons de comparabilité

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,7 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV OPPORTUNITY et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

4-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables seront intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'audit des états financiers annuels de la société SICAV OPPORTUNITY arrêtés au 31 décembre 2016 faisant apparaître un total bilan de 730,307.795 Dinars et un actif net de 720,615.150 Dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction générale est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne de la société et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans le groupement relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis les états financiers mentionnés plus hauts sont sincères et réguliers et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs du résultat des opérations de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016, ainsi que de la situation financière de la SICAV OPPORTUNITY à la fin de cet exercice en conformité avec la loi 96-112 portant promulgation du système comptable des entreprises et aux concepts comptables fondamentaux généralement admis.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

- Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion, Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.
- Conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que le système de contrôle interne de votre société présente des insuffisances majeures.
- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la SICAV OPPORTUNITY eu égard à la réglementation en vigueur.
- Au 31 décembre 2016, le capital de la SICAV OPPORTUNITY est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 26 décembre 2016. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours, le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV.
- Par référence à l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, le portefeuille de la SICAV OPPORTUNITY présente les divergences suivantes :
 - La proportion des valeurs mobilières dans l'actif est de 99.974%, dépassant le taux de 80%. Il est à signaler que cette proportion renferme 20.228% qui sont employés dans des Bons de Trésor à Court Terme émis à 52 semaines et dont l'échéance tombe le 02/01/2018.
 - L'emploi de plus de 5% de son actif net en actions OPCVM et ce, depuis le 30/12/2016. Ce ratio s'est établi à 5.058% au 31 décembre 2016.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion formulée plus haut, nous attirons l'attention sur la note aux états financiers **2.6** dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Études et de la Législation Fiscale n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la SICAV OPPORTUNITY au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant, représentant le minimum dû, s'élève à 1,000 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Tunis, le 19 avril 2017

Le Commissaire Aux Comptes:
ABC Audit & Conseil
Walid AMOR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous rapportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions conclues par la « SICAV OPPORTUNITY » avec des sociétés ayant des dirigeants en commun ou avec une société la contrôlant au sens de l'article 461 du CSC :

1. En vertu de la convention de gestion conclue en date du 23 Décembre 2013 et entrant en vigueur en janvier 2014, les frais de gestion de la SICAV OPPORTUNITY sont perçus par la « BIAT ASSETMANAGEMENT » à raison de 0,7% (TTC) de l'actif net de la SICAV calculée quotidiennement. Au titre de l'exercice 2016, les frais de gestion se sont élevés à 5,582 DT.

2. En vertu de la convention de dépôt conclue entre la « SICAV OPPORTUNIT » et la « BIAT » le 23 Décembre 2013, la rémunération de la BIAT est égale à 0,1% (TTC) de l'actif net de la SICAV calculée quotidiennement. Au titre de l'exercice 2016, les frais de dépôt se sont élevés à 797 DT.

3. En vertu des conventions de distribution suivantes conclues en date du 23 Décembre 2013 :

- a. entre la « BIAT ASSET MANAGEMENT », la « SICAV OPPORTUNITY » et la « BIAT »,
- b. entre la société la « BIAT ASSET MANAGEMENT », la « SICAV OPPORTUNITY » et la « BIAT CAPITAL », et
- c. entre la société la « BIAT ASSET MANAGEMENT » et la « SICAV OPPORTUNITY »,

la rémunération au titre des frais de distribution en faveur de la « BIAT », la « BIAT ASSET MANAGEMENT » et la « BIATCAPITAL » est prélevée sur l'actif net à raison 0,2% TTC l'an et ce, au prorata de leur distribution. Au titre de l'exercice 2016, la commission de distribution totale due par la « SICAV OPPORTUNITY » s'est élevée à 1,595 DT répartie comme suit :

Distributeur	Montant Commission en TTC
BIAT	548.164
BIAT ASSET MANAGEMENT	1,034.384
BIAT CAPITAL	12.289

4. La « Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT » abrite au niveau de son siège social, sis à 70-72 Avenue Habib Bourguiba Tunis, le siège social de la « SICAV OPPORTUNITY » sans contrepartie financière et ce depuis la constitution.

II. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence. Les jetons de présence constatés en charge au titre de l'exercice 2016 totalisent un montant brut de 6,000 DT. De même, le montant payé en 2016 au titre des jetons de présence de l'exercice 2015 s'est élevé à 6,000 DT en brut.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 19 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes:

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV TRESOR

SICAV TRESOR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **17 mai 2017**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, La Générale d'Audit et Conseil –GAC représentée par M Chiheb GHANMI.

BILANS COMPARES AU 31-12-2016				
DESIGNATION		NOTE	31/12/2016	31/12/2015
			Montants en	Montants en
			Dinars	Dinars
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	320 010 981,387	388 949 200,375
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		57 819 855,144	73 241 879,014
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		256 013 214,643	309 601 597,161
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		6 177 911,600	6 105 724,200
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	26 303 584,615	20 829 149,448
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		25 525 111,912	20 828 656,960
AC2-B	DISPONIBILITES		778 472,703	492,488
TOTAL ACTIF			346 314 566,002	409 778 349,823
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	153 208,675	183 020,463
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	102 184,838	107 397,687
TOTAL PASSIF			255 393,513	290 418,150
ACTIF NET			346 059 172,489	409 487 931,673
CP1	CAPITAL	CP1	333 090 681,960	393 983 085,186
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	12 968 490,529	15 504 846,487
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		1 785,709	1 871,152
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		14 852 410,665	19 880 149,275
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE		-1 885 705,845	-4 377 173,940
ACTIF NET			346 059 172,489	409 487 931,673
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			346 314 566,002	409 778 349,823

ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31-12-2016

DESIGNATION		NOTE	31/12/2016	31/12/2015
			Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	14 823 502,145	19 160 125,619
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		2 969 429,760	3 889 929,980
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		11 659 755,585	15 061 382,539
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		194 316,800	208 813,100
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	2 486 063,192	3 960 781,035
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		106 034,987	312 169,973
PR2-B	REVENUS DES BILLETS DE TRESORERIE		0,000	244 550,256
PR2-C	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		1 675 664,808	1 986 412,110
PR2-D	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		704 363,397	1 417 648,696
REVENUS DES PLACEMENTS			17 309 565,337	23 120 906,654
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1 978 652,136	-2 622 097,410
REVENU NET DES PLACEMENTS			15 330 913,201	20 498 809,244
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-478 502,536	-618 659,969
RESULTAT D'EXPLOITATION			14 852 410,665	19 880 149,275
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 885 705,845	-4 377 173,940
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE			12 966 704,820	15 502 975,335
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		1 885 705,845	4 377 173,940
PR4-B	VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES		-348 380,077	-1 643 403,106
PR4-C	+/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES		-646 993,051	475 442,833
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0,000	-2 843,537
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			13 857 037,537	18 709 345,465

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31-12-2016

DESIGNATION		31/12/2016	31/12/2015
		Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	13 857 037,537	18 709 345,465
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	14 852 410,665	19 880 149,275
AN1-B	VARIATION DES +/- VALUES POTENTIELLES SUR TITRES	-348 380,077	-1 643 403,106
AN1-C	+/- VALUES REALISEES SUR CESSION DES TITRES	-646 993,051	475 442,833
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	0,000	-2 843,537
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-14 587 141,374	-18 372 108,432
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-62 698 655,347	-195 195 140,163
	SOUSCRIPTIONS	432 588 908,373	576 272 205,327
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	423 522 600,000	562 887 400,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES (S)	-5 634 090,166	-6 045 521,628
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS (S)	7 743 512,424	9 470 397,585
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX. (S)	6 956 886,115	9 959 929,370
	RACHATS	-495 287 563,720	-771 467 345,490
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-484 278 400,000	-750 756 900,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DISTRIBUABLES (R)	6 492 860,068	8 100 159,346
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX.CLOS (R)	-8 659 431,828	-14 473 501,526
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EX. (R)	-8 842 591,960	-14 337 103,310
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-63 428 759,184	-194 857 903,130
AN4	ACTIF NET		
AN4-A	DEBUT DE L'EXERCICE	409 487 931,673	604 345 834,803
AN4-B	FIN DE L'EXERCICE	346 059 172,489	409 487 931,673
AN5	NOMBRE D'ACTIONS		
AN5-A	DEBUT DE L'EXERCICE	3 988 356	5 867 051
AN5-B	FIN DE L'EXERCICE	3 380 798	3 988 356
	VALEUR LIQUIDATIVE		
A-	DEBUT DE L'EXERCICE	102,670	103,006
B-	FIN DE L'EXERCICE	102,360	102,670
AN6	TAUX DE RENDEMENT	3,48%	3,54%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA

PERIODE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers annuels arrêtés au 31-12-2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées:

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2016.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Institution d'une contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat :

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la SICAV TRESOR se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 1.113.930,800 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC-1 Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2016	% de l'Actif Net
AC1-A. Obligations de sociétés		56,312,440.904	57,819,855.144	16.71
AIL 2012/1	30,000	600,000.000	618,216.000	0.18
AIL 2013/1	10,000	400,000.000	413,192.000	0.12
AIL 2014/1	10,000	600,000.000	614,784.000	0.18
AMEN BANK 2006	20,000	200,000.000	207,760.000	0.06
AMEN BANK 2009 A	30,000	1,599,300.000	1,617,060.000	0.47
AMEN BANK 2009 B	30,000	1,599,300.000	1,615,932.000	0.47
AMEN BANK 2010 SUB	50,000	2,999,000.000	3,040,240.000	0.88
AMEN BANK 2011/1 SUB	30,000	1,500,000.000	1,519,464.000	0.44
AMEN BANK2008	10,000	600,000.000	620,712.000	0.18
ATB 2007/1(20 ANS)	20,000	1,100,000.000	1,131,968.000	0.33
ATB 2007/1(25 ANS)	31,000	1,983,552.000	2,043,617.600	0.59
ATB 2009/A2	15,000	562,500.000	576,432.000	0.17
ATB 2009/B1	5,000	400,000.000	411,292.000	0.12
ATL 2010/2	10,000	200,000.000	200,048.000	0.06
ATL 2011	15,000	900,000.000	939,708.000	0.27
ATL 2012/1	10,000	200,000.000	205,800.000	0.06
ATL 2013/1	10,000	800,000.000	830,288.000	0.24
ATL 2014/1	5,000	300,000.000	313,920.000	0.09
ATL 2014/3	20,000	1,600,000.000	1,686,912.000	0.49
ATL 2015/1	10,000	1,000,000.000	1,029,592.000	0.30
ATTIJARI BANK 2010	50,000	1,428,500.000	1,482,420.000	0.43
ATTIJARI LEASE 2011	25,000	500,000.000	523,220.000	0.15
ATTIJARI LEASING 2012-1/B	3,400	68,000.000	70,001.920	0.02
ATTIJARI LEASING 2012-1/C	10,000	600,000.000	617,952.000	0.18
ATTIJARI LEASING 2014-1/B	5,000	300,000.000	309,940.000	0.09
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10,000	1,000,000.000	1,043,424.000	0.30
BH 2009	70,000	4,305,000.000	4,305,504.000	1.24
BH 2013/1	10,000	571,000.000	586,912.000	0.17
BNA 2009	10,000	533,100.000	550,076.000	0.16
BTE 2009	50,000	1,500,000.000	1,518,640.000	0.44
BTE 2010	15,000	600,000.000	606,900.000	0.18
BTE 2011/A	20,000	1,200,000.000	1,247,600.000	0.36
BTK 2009	50,000	2,999,046.154	3,101,646.154	0.90
BTK 2014/1SUB	10,000	600,000.000	601,640.000	0.17
CHO 2009/BIAT	7,000	262,500.000	263,799.200	0.08

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2016	% de l'Actif Net
CHO COMPANY 2009/BIAT	3,000	112,500.000	112,512.000	0.03
CIL 2012/1	20,000	400,000.000	414,576.000	0.12
CIL 2012/2	15,000	600,000.000	626,772.000	0.18
CIL 2014/1	10,000	600,000.000	616,096.000	0.18
CIL 2014/2	10,000	800,000.000	844,784.000	0.24
CIL 2015/1	15,000	1,200,000.000	1,240,236.000	0.36
HL 2013/2A	15,000	900,000.000	943,620.000	0.27
HL 2013/2B	10,000	1,000,000.000	1,049,480.000	0.30
HL 2014/1	10,000	1,000,000.000	1,010,768.000	0.29
SERVICOM 2012	3,000	120,000.000	125,172.000	0.04
STB 2008/1	50,000	3,400,000.000	3,507,560.000	1.01
STB 2008/2	2,200	130,542.750	136,134.270	0.04
STB 2010/1	10,000	400,000.000	412,320.000	0.12
STB 2011/A	25,000	1,071,000.000	1,119,560.000	0.32
TL 2011/3	15,000	300,000.000	312,960.000	0.09
TL 2012/1	10,000	200,000.000	205,848.000	0.06
TL 2014/1	5,000	300,000.000	311,740.000	0.09
TL SUB 2013	10,000	400,000.000	414,976.000	0.12
UIB 2009/1A	30,000	900,000.000	917,400.000	0.27
UIB 2009/1B	40,000	2,132,400.000	2,175,600.000	0.63
UIB 2009/1C	30,000	1,950,000.000	1,992,000.000	0.58
UIB 2011-2	30,000	1,285,200.000	1,341,048.000	0.39
UIB 2011/1A	30,000	1,500,000.000	1,522,080.000	0.44
AC1-B Emprunts d'Etat		252,143,514.159	256,013,214.643	73.98
Bons du trésor Assimilables		252,022,998.148	255,889,339.214	73.94
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	17,642	18,923,595.200	19,377,743.780	5.60
BTA 5.50% 10/2018	7,832	7,579,809.600	7,656,284.252	2.21
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	146,598	151,881,484.648	157,112,422.598	45.40
BTA 5.50% 02/2020	360	347,580.000	361,640.712	0.10
BTA 5.50% 10/2020	10,500	10,104,050.000	10,204,044.519	2.95
BTA 6.90-05/2022 (15 ANS)	16,611	17,413,378.700	18,008,753.350	5.20
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS)	48,000	45,773,100.000	46,615,585.478	13.47
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA			-3,447,135.475	-1.00
Emprunt National 2014 CAT. A /5	17,644	120,516.011	123,875.429	0.04
AC1-C Autres valeurs (Titres OPCVM)		5,610,588.378	6,177,911.600	1.79
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	1,000	1,000,000.000	1,546,792.000	0.45
FCP HELION MONEO	1,700	173,857.016	176,439.600	0.05
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	42,500	4,436,731.362	4,454,680.000	1.29
Total Portefeuille titres		314,066,543.441	320,010,981.387	92.47

Les mouvements du portefeuille-titres de la SICAV TRESOR :

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le portefeuille-titres de la SICAV TRESOR, se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Solde au 31 décembre 2015	380,364,687.783	11,115,944.768	-2,531,432.176	388,949,200.375	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations de sociétés	0.000			0.000	
Emprunts d'Etat	0.000			0.000	
Autres Valeurs (Titres OPCVM)	8,029,488.714			8,029,488.714	
* Remboursement et cessions de l'exercice					
Cessions des emprunts d'Etat (BTA)	-51,255,440.564			-51,255,440.564	-582,819.453
Remboursement / Emprunts d'Etat (EN)	-52,550.890			-52,550.890	
Cessions des autres valeurs (Titres OPCVM)	-8,097,714.852			-8,097,714.852	-65,222.477
Remboursement / Emprunts de sociétés	-14,921,926.750			-14,921,926.750	3,211.249
* Variation des plus ou moins-values latente			-348,380.077	-348,380.077	
* Variations des intérêts courus		-2,291,694.569		-2,291,694.569	
Solde au 31 décembre 2016	314,066,543.441	8,824,250.199	-2,879,812.253	320,010,981.387	-644,830.681

PR-1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **14,823,502.145 Dinars** au 31.12.2016, contre **19,160,125.619 Dinars** au 31.12.2015 et se détaillant comme suit :

Revenus du portefeuille-titres	31.12.2016	31.12.2015
Revenus des obligations de sociétés	2,969,429.760	3,889,929.980
Intérêts courus	1,507,414.240	2,007,511.360
Intérêts échus	1,462,015.520	1,882,418.620
Revenus des Emprunts d'Etat	11,659,755.585	15,061,382.539
Intérêts courus	7,316,835.959	9,108,433.408
Intérêts échus	4,342,919.626	5,952,949.131
Revenus des autres valeurs (Titres OPCVM)	194,316.800	208,813.100
Intérêts courus	194,316.800	208,813.100
TOTAL	14,823,502.145	19,160,125.619

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités.

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2016, à **25,525,111.912 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et en Certificat de Dépôt et se détaillant comme suit :

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme	35	33,518.768	33,672.816	0.01
BTC 52S-10/10/2017	35	33,518.768	33,672.816	0.01

AC2-A-2 Certificat de Dépôt :

Désignation	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% de l'Actif Net
Certificats de dépôt	BIAT	51	25,473,231.837	25,491,439.096	7.37
CDP 10J-01/01/2017	BIAT	2	998,950.268	1,000,000.000	0.29
CDP 10J-02/01/2017	BIAT	19	9,490,027.547	9,499,001.576	2.74
CDP 10J-03/01/2017	BIAT	6	2,996,850.804	2,999,369.498	0.87
CDP 10J-05/01/2017	BIAT	10	4,994,751.341	4,997,898.883	1.44
CDP 10J-07/01/2017	BIAT	10	4,994,751.341	4,996,849.151	1.44
CDP 10J-09/01/2017	BIAT	4	1,997,900.536	1,998,319.988	0.58

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2016, à **778,472.703 Dinars** et représentant les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2016, à **2,486,063.192 Dinars**, contre **3,960,781.035 Dinars** au 31/12/2015, et se détaillant comme suit :

Revenus des placements monétaires	Montant 31.12.2016	Montant 31.12.2015
Revenus des Bons du Trésor à court terme	106,034.987	312,169.973
Intérêts courus	154.048	7,330.335
Intérêts échus	105,880.939	304,839.638
Revenus des Certificats de Dépôt	1,675,664.808	1,986,412.110
Intérêts courus	13,676.808	4,530.451
Intérêts échus	1,661,988.000	1,981,881.659
Revenus des Billets de Trésorerie	0.000	244,550.256
Intérêts échus	0.000	244,550.256
Revenus des autres placements (Dépôt à Terme)	704,363.397	1,417,648.696
Intérêts échus	704,363.397	1,417,648.696
TOTAL	2,486,063.192	3,960,781.035

PA-Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2016, à **255,393.513 Dinars** contre **290,418.150 Dinars** au 31.12.2015 et s'analysent comme suit :

	PASSIF	Montant au 31.12.2016	Montant au 31.12.2015
PA1	Opérateurs créditeurs	153,208.675	183.020,463
PA 2	Autres créditeurs divers	102,184.838	107.397,687
	TOTAL	255,393.513	290.418,150

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.12.2016 à **153,208.675 Dinars** contre **183,020.463 Dinars** au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 31.12.2016	Montant au 31.12.2015
Gestionnaire	61,283.470	54,906.140
Dépositaire	30,641.731	54,906.140
Distributeurs	61,283.474	73,208.183
Total	153,208.675	183,020.463

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 31.12.2016, à **102,184.838Dinars** contre **107,397.687Dinars** au 31.12.2015 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 31.12.2016	Montant au 31.12.2015 (*)
Etat, impôts et taxes	26,201.585	31,453.827
Redevance CMF	30,641.057	36,603.274
Provision pour charges à payer	9,919.263	5,075.422
Rémunération CAC	28,534.274	27,800.000
Jetons de présence	5,999.838	6,000.000
Dividendes à payer des exercices antérieurs	888.821	465.164
Total	102,184.838	107,397.687

(*)Retraité pour les besoins de la comparaison

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2016, à **1,978,652.136 Dinars**, contre **2,622,097.410 Dinars** au 31.12.2015 et représentant la rémunération du gestionnaire, des distributeurs et celle du dépositaire, se détaillant comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.01.2016 au 31.12.2016	Du 01.01.2015 au 31.12.2015
Rémunération du gestionnaire	791,460.852	786,629.227
Rémunération du dépositaire	395,730.432	786,629.227
Rémunération des distributeurs	791,460.852	1,048,838.956
Total	1,978,652.136	2,622,097.410

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2016 à **478,502.536 Dinars**, contre **618,659.969 Dinars** au 31/12/2015 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.01.2016 Au 31.12.2016	Du 01.01.2015 Au 31.12.2015
Redevance CMF	395,721.885	524,408.788
Impôts et Taxes	43,243.881	46,096.684
Rémunération CAC	24,639.852	27,800.413
Jetons de présence	5,999.838	6,000.000
Charges Diverses	8,897.080	14,354.084
Total	478,502.536	618,659.969

CP1 Note sur le capital :

	2016	2015
<u>Capital au 01.01 (en nominal)</u>		
Montant	: 398,835,600.000 Dinars	: 586,705,100.000 Dinars
Nombre de titres émis	: 3,988.356	: 5.867.051
Nombre d'actionnaires	: 4.030	: 4.689
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	: 423,522,600.000 Dinars	: 562,887,400.000 Dinars
Nombre de titres émis	: 4,235.226	: 5.628.874
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	: 484,278,400.000 Dinars	: 750,756,900.000 Dinars
Nombre de titres rachetés	: 4,842.784	: 7.507.569
Capital au 31.12	: 333,090,681.960Dinars	: 393,983,085.186 Dinars
Montant en nominal	: 338,079,800.000 Dinars	: 398,835,600.000 Dinars
Sommes non distribuables (*)	: -4,989,118.040 Dinars	:-4,852,514.814 Dinars
Nombre de titres	: 3,380.798	: 3.988.356
Nombre d'actionnaires	: 3.640	: 4.030

(*) : Les sommes non distribuables s'élèvent à **-4,989,118.040 Dinars** au 31.12.2016, contre **- 4,852,514.814 Dinars** au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

	31.12.2016	31.12.2015
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-4,852,514.814	-5,736,348.722

1- Résultat non distribuable de l'exercice	-995,373.128	-1,170,803.810
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-348,380.077	-1,643,403.106
+/- values réalisées sur cession de titres.	-646,993.051	475,442.833
Frais de négociation de titres	0.000	-2,843.537
2- Régularisation des sommes non distribuables	858,769.902	2,054,637.718
Aux émissions	-5,634,090.166	-6,045,521.628
Aux rachats	6,492,860.068	8,100,159.346
Total sommes non distribuables	-4,989,118.040	-4,852,514.814

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables de l'exercice correspondent au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.12.2016 se détaille ainsi :

	31.12.2016	31.12.2015
- Résultat distribuable de l'exercice	14,852,410.665	19,880,149.275
- Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	-1,885,705.845	-4,377,173.940
- Sommes distribuables des exercices antérieurs	1,785.709	1,871.152
SOMMES DISTRIBUTABLES	12,968,490.529	15,504,846.487

5. AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par action	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
• Revenus des placements	5.120	5.797	5.016	5.457	5.147
• Charges de gestion des placements	-0.585	-0.657	-0.558	-0.590	-0.588
• Revenus net des placements	4.535	5.140	4.458	4.867	4.559
• Autres charges d'exploitation	-0.142	-0.155	-0.127	-0.134	-0.132
• Résultat d'exploitation	4.393	4.985	4.331	4.733	4.427
• Régularisation du résultat d'exploitation	-0.558	-1.097	-0.347	-0.606	-0.553
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	3.835	3.887	3.984	4.127	3.874
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0.558	1.097	0.347	0.606	0.553
• Variation des +/- values potentielles/titres	-0.103	-0.412	0.333	-0.196	-0.298
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-0.191	0.119	-0.713	-0.189	-0.025
• Frais de négociation des titres	0.000	-0.001	0.000	0.000	0.000
• Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation	-0.294	-0.294	-0.380	-0.385	-0.323
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4.099	4.691	3.950	4.348	4.104
• Résultat non distribuable de l'exercice	-0.294	-0.294	-0.380	-0.385	-0.323
• Régularisation du résultat non distribuable	0.036	0.054	0.023	0.048	0.041
• Sommes non distribuables de l'exercice	-0.258	-0.239	-0.357	-0.337	-0.282
• Distribution des dividendes	3.887	3.984	4.127	3.874	3.918
Valeur liquidative	102.360	102.670	103.006	103.506	103.590

5-2 Ratios de gestion des placements	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0.500%	0.500%	0.500%	0.500%	0.500%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0.121%	0.118%	0.114%	0.114%	0.112%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3.753%	3.791% (*)	3.879% (*)	4.010%	3.763% (*)
Actif net moyen	395.720.794,695	524.407.334,390	655.039.082,198	729.403.538,643	845.417.592,679

(*) Retraité pour le besoin de la comparaison

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV TRESOR est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1er avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;
- La gestion comptable de SICAV TRESOR ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles ;

En contrepartie de ses prestations la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, payée par SICAV TRESOR en faveur de la BIAT ASSET MANAGEMENT, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2016.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2016.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

5-4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté seront supportées par la SICAV et ce à compter du 1er janvier 2016.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société " SICAV TRESOR " arrêtés au 31 décembre 2016.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la société " SICAV TRESOR " comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la préparation pour les états financiers

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la société " SICAV TRESOR " sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société "SICAV TRESOR" au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Les emplois en portefeuille titres enregistrent au 31 Décembre 2016, 92,40% du total actif dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 7,60% de l'actif total au 31 Décembre 2016. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- La Note 3 aux états financiers dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la SICAV " TRESOR " au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, et dont le montant s'élève à 1.113.930,800 DT, a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la société SICAV TRSOR arrêtés au 31 décembre 2016.

En outre, et conformément à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par l'article 15 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, l'examen du système de contrôle interne nous a permis de constater qu'il ne comporte pas des défaillances majeures pouvant impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, 07 avril 2017

Le Commissaire Aux Comptes :

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C

Chiheb GHANMI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2016

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la de la société SICAV TRESOR, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

I. Conventions réglementées

1.1. Convention conclues au cours de l'exercice 2016

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice 2016.

1.2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2016

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2016 :

- La société « SICAV TRESOR » a conclu une convention avec la société « BIAT ASSET MANAGEMENT » pour la gestion du portefeuille et la gestion administrative, financière et comptable. En rémunération des services de gestion, la « BIAT ASSETS MANAGEMENT » perçoit une rémunération annuelle de 0,20% TTC de l'actif net de « SICAV TRESOR » calculée quotidiennement. La commission TTC facturée en 2016 est de 791.461 dinars.
- La société « SICAV TRESOR » a conclu une convention de dépôt avec la « BIAT ». En rémunération des services de dépôt, la « BIAT » perçoit une rémunération annuelle de 0,10% TTC de l'actif net de « SICAV TRESOR » calculée quotidiennement. La commission TTC facturée en 2016 est de 395.730 dinars.
- Votre société a conclu une convention de distribution des titres « SICAV TRESOR » avec les sociétés « BIAT CAPITAL », « BIAT ASSET MANAGEMENT » et la « BIAT ». En rémunération des services de distribution, la « BIAT CAPITAL », la « BIAT ASSET MANAGEMENT » et la « BIAT » perçoivent une quote-part de la commission de distribution de 0,20% TTC l'an, prélevée sur l'actif net de la SICAV TRESOR et ce au prorata de la distribution. La commission TTC facturée en 2016 est de 791.461 Dinars, détaillée comme suit :

Société	Commission TTC en Dinars
BIAT	710850
BIAT ASSET MANAGEMENT	65797
BIAT CAPITAL	14814
Total	791 461

II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence. Les jetons de présence pris en charge au titre de l'exercice 2016 totalisent un montant brut de 6.000 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 07 avril 2017

Le Commissaire Aux Comptes :

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C

Chiheb GHANMI